


*IDM

(Novembre 1811.)

MAGASIN

ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS;

RÉDIGÉ

PAR A. L. MILLIN,

Membre de l'Institut et de la Légion d'Honneur, Conservateur des Médailles, des Pierres gravées et des Antiques de la Bibliothéque Impériale, Professeur d'Archæologie, Membre de l'Académie de Gœttingue, de l'Institut de Hollande, etc., etc.

A PARIS,

Le Bureau d'Abonnement est chez J. B. Sajou, Imprimeur, rue de la Harpe, n.° 11.

M. DCCC. XI.

Table des Articles contenus dans ce Numéro.

MAGASIN
ENCYCLOPÉDIQUE.

ANNÉE 1811.

TOME VI.

MAGASIN
ENCYCLOPÉDIQUE,
OU
JOURNAL DES SCIENCES,
DES LETTRES ET DES ARTS;

RÉDIGÉ

PAR A. L. MILLIN,

Membre de l'INSTITUT et de la LÉGION D'HONNEUR, Conservateur des Médailles, des Pierres gravées et des Antiques de la Bibliothéque impériale, Professeur d'Archæologie, Membre de la Société royale des Sciences de Gœttingue, de l'Institut de Hollande, de l'Académie royale de Munich, de celle de Vilna, de l'Académie italienne, de celle de Turin, de celle de Corfou, de celle des Curieux de la Nature à Erlang, des Sciences physiques de Zurich, d'Histoire naturelle et de Minéralogie d'Iéna, de l'Académie royale de Dublin, de la Société Linnéenne de Londres, impériale d'Histoire naturelle de Moscou; des Sociétés d'Histoire naturelle, Philomathique, Galvanique, Celtique, Médicale d'émulation, de l'Athénée des Arts de Paris; des Académies de Lyon, de Rouen, d'Abbeville, de Boulogne, de Poitiers, de Niort, de Nîmes, de Marseille, d'Avignon, d'Alençon, de Caen, de Grenoble, de Colmar, de Nancy, de Gap, de Strasbourg, de Mayence, de Trèves, de Francfort, de Nantes, de Soissons, de Lille, d'Evreux.

ANNÉE 1811.

TOME VI.

PARIS,

Au Bureau du MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE, chez J. B. SAJOU, Imprimeur, rue de la Harpe, n.° 11.

IMPRIMERIE DE J. B. SAJOU, RUE DE LA HARPE, n.° 11.

MAGASIN
ENCYCLOPÉDIQUE.

ANTIQUITÉS CHRÉTIENNES.

NOTICE *historique sur la Basilique métropolitaine de Paris, et sur le Trésor de cette Eglise; par* A. P. M. GILBERT.

L'ORIGINE de l'Eglise de Notre-Dame remonte aux premiers siécles du Christianisme. Suivant la tradition et les historiens, elle doit être considérée sous trois époques différentes que nous examinerons séparément.

Premier Temple.

Constantin, ayant rendu la paix et la liberté à l'Eglise (en 313), les premiers Chrétiens convertis à la Foi par Saint Denis (que l'on croit avoir été premier évêque de Paris), et qui, malgré les persécutions exercées contre eux par les Empereurs, n'avoient cessé de célébrer les mystères dans des cryptes souterrains, profitèrent d'une circonstance aussi favorable pour faire bâtir une église ou chapelle dans la Cité; le premier Con-

cile de Paris y fut tenu en 360, et l'on en trouve des indices certains sous l'épiscopat de Prudence, c'est-à-dire vers l'an 375 ou 380. La vie de Saint Marcel, écrite au sixième siécle par Fortunat (1), indique que cette première Basilique de Paris étoit située sur le bord de la Seine, à peu près à l'endroit où est la chapelle inférieure et la dernière cour de l'archevêché. L'auteur de cette vie, les historiens, ni aucun titre ne font mention de l'invocation sous laquelle on la dédia.

Second Temple.

Ce fut par le conseil de Saint Germain, évêque de Paris, vers l'an 555, que Childebert, fils de Clovis, entreprit de rebâtir l'Eglise de Paris, trop petite alors pour contenir un clergé nombreux et le peuple d'une ville que nos Rois avoient choisie pour leur résidence. Childebert commença le nouvel édifice sur les ruines de l'ancien, bâti par les premiers Chrétiens, ou sur celles d'un temple dédié à Jupiter. On sait que Childebert publia en 554 un édit, par lequel il ordonna la destruction entière des idoles et des temples érigés aux Dieux des Romains:

(1) *Histoire du Diocèse de Paris, par l'abbé* Lebeuf, t. 1, p. 4.

il est facile de conclure que les débris de ces temples, servirent à la construction de l'église bâtie par ce roi (2).

Fortunat, évêque de Poitiers et poète contemporain, décrit la magnificence de ce temple qu'il compare à celui de Salomon, pour la délicatesse de l'art et pour la richesse des ornemens. Il marque aussi qu'on y employa des colonnes de marbre pour soutenir et embellir l'édifice dont les vitres répandoient au dedans une grande clarté. Le nombre des colonnes qu'il fixe à trente, fait juger de son étendue. Le même poète n'oublie pas l'affection que ce roi témoigna pour augmenter le service divin par les revenus dont il dota cette Eglise. Childebert, par une charte datée de l'an 558, fait une dona-

(2) En 1711, lorsqu'on creusa au milieu du chœur, dans le dessein d'y faire un caveau pour la sépulture des archevêques, on trouva neuf pierres qui appartenoient à un monument antique, et qui présentoient des bas-reliefs et des inscriptions qui ont déterminé l'opinion des Antiquaires sur l'existence dans ce lieu, d'un temple consacré à Jupiter: voyez les divers ouvrages qui ont été publiés à cette époque sur ces monumens antiques; par Dom Bernard de Montfaucon, Moreau de Mautour, Baudelot de Dairval, le Baron de Leibnitz, Eccard, et Dom Lobineau, dont la Dissertation se trouve à la tête du premier volume de l'*Histoire de la ville de Paris*. Ces bas-reliefs sont déposés au Musée des Monumens français.

tion à cette Eglise; il indique aussi, qu'elle étoit dédiée à la Sainte Vierge. La fête de sa dédicace étoit fixée au mois d'octobre, entre la Saint-Denis et la Toussaint (3). On a toujours retardé, par des raisons inconnues, la cérémonie de la dédicace de l'Eglise actuelle, et plusieurs siécles s'étant écoulés, on n'y a plus pensé : aussi n'y célèbre-t-on point d'anniversaire.

Troisième Temple.

Ce fut sous le règne de Louis-le-Jeune, vers l'an 1161, que Maurice de Sully (soixante-treizième évêque de Paris), issu de parens obscurs, mais d'un génie élevé, à l'exemple des évêques ses contemporains, entreprit de rebâtir l'Eglise de Notre Dame, avec plus de grandeur et de magnificence qu'auparavant.

Ce Prélat, aidé des secours des fidèles, apres avoir fait démolir l'ancienne Eglise bâtie par Childebert (4), ainsi que celle de Saint Etienne

(3) *Histoire du Diocèse de Paris*, *par l'abbé* LEBEUF, t. 1, p. 14.

(4) Depuis les ravages que les Normands y commirent en 857, cette Eglise avoit été réparée à diverses époques; et, notamment en 1010, on l'appeloit alors, *Nova Ecclesia*, par opposition à celle de S. Etienne qui étoit beaucoup plus ancienne. *Hist. de Paris*, LEBEUF, t. 1, p. 9.

située au Midi, vers l'endroit où est la grande sacristie, jeta les fondemens de celle que nous voyons aujourd'hui. C'est le témoignage qu'en rendent plusieurs historiens, et entre autres, Jean de Saint-Victor (5), qui ajoute que le pape Alexandre III, réfugié alors en France, posa la première pierre du nouvel édifice en 1163. Robert du Mont, auteur contemporain, et témoin oculaire, dit sur l'année 1177 (6): « *Il y a longtemps que Maurice fait travailler à son Eglise, et que le chevet en est déja fini, à l'exception de la couverture*, etc. » J'entends par *chevet*, le sanctuaire, c'est-à-dire les six piliers qui le composent, élevés jusqu'aux vitraux ou jusqu'à la voûte, et je n'y comprends point les chapelles du fond ni celles du tour du choeur qui sont d'une construction postérieure. Un autre auteur (7) nous apprend que le grand-autel fut consacré le mercredi d'après

(5) *Memoriale historiarum Joannis Parisiensis, Canonici* SANCTI VICTORIS, *ab orbe condito ad unum Christi* 1320. Manuscrit dont il existe un exemplaire à la Bibl. impériale sous le numéro 4725.

(6) *Appendice des OEuvres de* GUIBERT, *abbé de Nogent*, dont l'édition a été donnée en 1651 par Dom Luc d'Achéry, in-fol., p. 798.

(7) GEOFFROI DE VIGEOIS, dont la Chronique est imprimée dans la *Bibliotheca Nova*. MSS. du Père Labbe, t. 2, p. 330.

la Pentecôte de l'an 1182, par Henri de Château Marçay, cardinal évêque d'Albani, légat du Saint-Siége, et par l'évêque Maurice; preuve certaine que le chœur étoit achevé à cette époque.

Cependant, malgré les soins et l'activité que l'évêque de Paris mit à la construction de cet édifice, il n'eut pas la gloire de le terminer (8). Il laissa cent livres (somme considérable en ce temps (9)) pour le couvrir en plomb. Son successeur Eudes de Sully, parent de Philippe-Auguste et de Henri II, Roi d'Angleterre, animé du même zèle, continua les travaux sans interruption jusqu'au 13 de juillet de l'an 1208, qu'il mourut. Il fut enterré au milieu du chœur de son église. Depuis, Pierre de Nemours et les évêques qui lui succédèrent, terminèrent ce grand édifice.

Ce fut le 12 de février 1257, sous le règne de Saint Louis, que Renaud de Corbeil, évêque de Paris, fit commencer le portail méridional par l'architecte *Jehan de Chelles*, suivant l'inscription qu'on y lit au bas, et qui est du temps même (10).

(8) Il mourut le 11 septembre de l'an 1196, et fut enterré à S. Victor.

(9) Ce qui reviendroit aujourd'hui à la somme de cinq mille francs. Le Blanc, *Tr. des Monn.*

(10) Voici l'inscription : ANNO DOMINI 1257 MENSE FEBRUARIO, IDUS II, HOC FUIT INCŒPTUM CHRISTI

Le portail septentrional ne fut bâti que cinquante ans après (11). Le roi Philippe-le-Bel employa à cet ouvrage une partie de la confiscation des biens des Templiers.

Les bas-côtés de l'Eglise, que l'on appeloit *courtines* (12), ne furent construits qu'à la fin du treizième siécle.

Les chapelles autour du chœur, datent du quatorzième siécle. On en a une époque certaine dans l'acte de la fondation de celle de S. Ferreol et S. Ferrutien, par Hugues de Besançon, chantre et chanoine de cette Eglise, en 1324.

La *Porte-Rouge,* qui est du côté du cloître, a été construite vers l'an 1405, par les libéralités de Jean-sans-peur, duc de Bourgogne.

La nef de cette Eglise, dont la construction est postérieure à celle du chœur, a été bâtie vers le commencement du treizième siécle, ainsi que le grand portail que l'on présume avoir été achevé sous le règne de Philippe-Auguste, c'est-à-dire au plus tard en 1223. Le style de la sculpture, ainsi que l'effigie de ce roi, qui étoit la dernière des vingt-huit

GENITRICIS HONORE, KALLENSI LATOMO VIVENTE JOHANNE MAGISTRO.

(11) En 1312 ou 1313 : *Histoire de l'Eglise de Paris, par M.* GRANCOLAS, *tome* 1, *page* 430.

(12) Suivant le Nécrologe de Notre-Dame, écrit au treizième siécle, et conservé à la Bibl. Imp.

qu'on voyoit autrefois dans la galerie de ce nom, indiquent l'époque à laquelle fut élevée cette superbe façade.

Enfin cette Basilique, ouvrage de plus de deux cents ans de peine et de constance, n'étoit point encore achevée sous le règne tumultueux de Charles VII; car ce prince (13) donna, en 1447, le revenu de la *Régale* (14) durant la vacance du siége épiscopal de Denis du Moulin pour l'achévement de cette Eglise. Il ne faut pas s'étonner du long espace de temps qu'on mit à l'achever; les guerres, les troubles intérieurs, et plus encore le manque d'argent, furent autant d'obstacles qui causèrent l'interruption des travaux, dans le cours de sa bâtisse.

La proximité de la rivière a fait croire que cette Eglise étoit entièrement fondée sur pilotis; mais cette tradition a été réfutée toutes les fois qu'on a eu occasion de creuser plus bas que les fondations.

Cet édifice, d'un style gothique, offre dans son ensemble, cette hardiesse de structure et ce svelte qui font le véritable mérite de cette architecture.

(13) *Gallia Christiana*, t. 7, p. 148 et 149.

(14) Droit que les Rois avoient de percevoir les fruits de l'évêché vacant, et de pourvoir pendant ce temps aux bénéfices qui sont à la collation de l'évêque.

La disposition générale du plan est grande et noble, les proportions en sont heureuses, et la solidité de toutes les parties qui le composent prouvent l'habileté des architectes qui en dirigèrent la construction.

La façade principale, dont l'aspect est imposant, présente trois grands portiques pratiqués sous de profondes voussures, dont les contours chargés de différens ouvrages de sculpture, représentent assez grossièrement l'histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament. Les statues qu'on voyoit à la droite et à la gauche de ces portiques ont été détruites dans le temps de la tourmente révolutionnaire.

On doit remarquer avec quel art a été employé le fer des ornemens appliqués sur les vantaux des deux portes latérales. Cet admirable ouvrage de serrurerie paroît avoir été exécuté vers le milieu du treizième siécle. Celle du milieu a été construite en 1771, sur les dessins du célèbre Soufflot. Au dessus des trois grands portiques, et sur une même ligne, on voyoit vingt-huit statues de 14 pieds de haut, placées dans des niches, et représentant les rois bienfaiteurs de cette Eglise, depuis Childebert jusqu'à Philippe-Auguste : elles ont été détruites en 1793.

Immédiatement au dessus de la grande rose de ce portail règne une galerie de colonnes dont la structure délicate et hardie, forme une

opposition raisonnée avec les grands corps *lisses* de cette façade, et mérite d'être considérée comme un des plus beaux ouvrages d'architecture en ce genre. Sur la plate-forme de cette galerie sont placés deux réservoirs contenant chacun quatre-vingts muids d'eau, pour servir en cas d'incendie. Enfin cette façade est terminée par deux grosses tours carrées qui s'élèvent au dessus des portiques qui répondent aux bas-côtés. Ces tours ont 204 pieds de hauteur; leur parfaite symétrie et leur belle ordonnance contribuent singulièrement à l'ornement de toute la façade. On compte 380 marches depuis le bas des tours jusqu'aux plates-formes qui sont couvertes en plomb. C'est de là, d'où l'on voit avec satisfaction l'étendue et la beauté de Paris. Dans la tour méridionale, se voit la grosse cloche dite le *bourdon*, du poids de 32,000 livres. Cette cloche fut donnée en 1400, par Jean de Montaigu, frère de Gérard de Montaigu, quatre-vingt-quinzième évêque de Paris; on la nomma *Jacqueline*, du nom de Jacqueline de la Grange, son épouse. Elle ne pesoit alors que 15,000 livres. Enfin elle fut refondue en 1682 et 1685, et augmentée du double par Florentin le Guay, célèbre fondeur. Louis XIV et la Reine, son épouse, lui imposèrent le nom d'*Emmanuel Louise Thérèse*. Son diamètre est de 8 pieds, sa hauteur de même, et

son épaisseur de 8 pouces. Le battant pèse 976 livres. Cette cloche est la plus grosse qui existe en France.

Les différentes voûtes de cet édifice sont contrebutées à l'extérieur par un grand nombre d'arcs-boutans de diverses hauteurs, lesquels opposent leur résistance à l'effort de la *poussée*. Tous les piliers-butans autour du choeur sont surmontés d'obélisques et de pyramides travaillés très-délicatement à jour, ainsi que les pignons des chapelles. Trois galeries en dehors, forment à diverses hauteurs des espèces de *ceintures d'entrelas*, qui unissent ensemble toutes ces formes pyramidales, et rassurent l'œil sur leur solidité, en même temps qu'elles présentent, par la richesse et la variété de leurs ornemens, une heureuse opposition avec le *lisse* des murs et des contreforts. La première est placée au dessus des chapelles, la deuxième surmonte la galerie de la nef et du choeur, et la troisième règne autour du grand comble. Celle-ci, par sa disposition, sert pour faire extérieurement la visite de cette Eglise, et contribue à sa conservation en facilitant l'écoulement des eaux pluviales, qui s'opère par le moyen des canaux pratiqués le long des arcs-boutans, et de plusieurs tuyaux en plomb qui les font descendre au pied de l'édifice.

La couverture du grand comble est tota-

lement en plomb. Le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, prélat recommandable par sa piété, fit remettre à neuf la totalité des plombs de la couverture en 1726. On y employa mille deux cent trente-six tables de plomb de trois pieds de haut, sur dix de long. Chaque table pèse trois cent quarante livres, ce qui fait quatre cent vingt mille deux cent quarante livres de plomb. La charpente, qui supporte cette couverture, mérite l'attention des curieux; on l'appelle vulgairement *la forêt*, à cause de la grande quantité de bois qu'elle renferme. Sur la plate-forme octogone qu'on voit au dessus du comble, il y avoit autrefois un clocher de forme pyramidale, et couvert en plomb; il a été détruit en 1793, à cause de sa vétusté.

Cet édifice a de longueur dans œuvre 390 pieds sur 104 de hauteur sous voûte, et 144 pieds de largeur; le tout est soutenu par 120 gros piliers; on y compte 297 colonnes chacune d'une seule pierre. La nef et le chœur, dont la largeur est de 39 pieds 3 pouces, sont accompagnés de doubles bas-côtés, et de 31 chapelles qui règnent autour de l'Eglise. Au dessus des voûtes des bas côtés sont des galeries spacieuses et voûtées qui règnent autour de l'Eglise. Chaque travée est espacée par des colonnes d'une seule

pierre, et bordée sur le devant d'une balustrade en fer. C'est dans ces galeries où l'on se place pour voir les grandes cérémonies.

L'intérieur de cette Basilique est éclairé, par cent treize vitraux, dont trente-neuf grands au dessus des galeries, ont été refaits à neuf à diverses époques, depuis 1741 (15), et par trois grandes roses, l'une au dessus de l'orgue, et les autres au dessus des deux grandes portes du midi et du septentrion. La maçonnerie de celle du midi a été refaite à neuf en 1726, aux dépens du cardinal de Noailles, archevêque de Paris, dont les armoiries peintes sur verre se voyent dans le centre. Cette réparation, qui coûta près de 80,000 livres à ce prélat, fut faite par Claude Pinet, habile appareilleur, sur les dessins de Boffrand, architecte du Roi. Ces trois roses, qui ont 40 pieds de diamètre, sont admirées pour la délicatesse de leur structure, pour la richesse, l'éclat et la variété des verres colorés dont l'ensemble offre l'aspect d'un parterre émaillé de fleurs. Le généreux prélat dont nous venons de parler fit aussi reconstruire en totalité, en 1729, la grande voûte centrale de la croisée.

(15) Par *Pierre* Le Vieil, auteur d'un *Traité de la Peinture sur verre*, dans lequel il développe les secrets de ce bel art, qu'on croyoit perdus.

Quand on entre dans ce temple (16), on ne peut s'empêcher d'être frappé d'étonnement en voyant les efforts et la persévérance avec lesquels pendant près de trois siécles nos ancêtres sont parvenus à élever un lieu d'adoration plus vaste que celui de Salomon.

Il n'est personne qui, en contemplant ces voûtes antiques, ne soit ému en se rappelant la multitude de faits mémorables, tant ecclésiastiques que politiques qui ont eu lieu dans son enceinte.

La conservation de ce Monument, qui a résisté aux ravages des temps et à la des-

(16) On voyoit autrefois, à l'entrée de cette Eglise, la statue colossale de Saint Christophe adossée au gros pilier de la tour à droite. Cette statue, dont la hauteur étoit de 28 pieds, avoit été érigée en 1413, pour accomplir un vœu fait par Antoine Des Essarts, chambellan de Charles VI. Elle a été détruite en 1786.

Contre le dernier pilier de la nef à droite on voyoit aussi, avant la révolution, la statue équestre du Roi Philippe-le-Bel, élevée sur deux colonnes et érigée en cet endroit, en mémoire de la victoire que ce Prince remporta sur les Flamands à Mons-en-Puelle, le 18 août 1304. Elle a été détruite en 1793, par les Révolutionnaires Marseillois.

Le pavé de la nef et des bas-côtés de cette Eglise, composé de grands carreaux en marbre gris et blanc, disposés en échiquier, est dû à la munificence de Louis XV. Il a été commencé en 1769, et totalement terminé en 1774.

truction des dévastateurs révolutionnaires, est dûe à la munificence d'une longue suite de Rois, de prélats, de chanoines, et aux revenus de la fabrique destinés à son entretien.

Sans remonter à une époque plus reculée, il suffit de citer Louis XIII, qui, par sa déclaration du 10 février 1638, fit vœu de faire élever dans cette Eglise un autel digne de sa piété. La mort ne lui ayant pas permis de remplir ses projets, à ses derniers momens, il en recommanda l'exécution à son successeur.

Louis XIV, enchérissant sur les intentions de son père, fit non-seulement construire par les artistes les plus habiles en tout genre, cet autel, mais encore il fit orner le chœur avec une magnificence sans égale. Ces embellissemens, qui coûtèrent plusieurs millions, et qui firent l'admiration des étrangers jusqu'à l'époque de la révolution, furent commencés en 1699, d'après les dessins de Jules Hardouin Mansart, dont la mort, arrivée en 1708, interrompit le cours des travaux. Son projet, dans lequel il s'agissoit d'élever le maître-autel sous un riche baldaquin à colonnes torses en marbre, fut réformé par de Cotte père, architecte du Roi, qui continua l'exécution d'un nouveau plan qu'il avoit tracé, et que son fils termina en 1714, à l'exception du groupe

de la Descente de Croix que Coustou l'aîné mit en place en 1723.

Sans entrer dans plus de détails, il suffit de dire que le chœur de cette Basilique, successivement enrichi par les plus belles productions des arts, fut presque entièrement dévasté dans la révolution; il vient d'être rétabli par les ordres de S. M. l'Empereur et Roi.

L'entrée du chœur, débarrassée des énormes jubés flanqués de deux chapelles en marbre, d'un mauvais goût, et qui en interceptoient la vue, est maintenant ornée de deux estrades en marbre de Griotte d'Italie, et d'une magnifique grille qu'on peut considérer comme le chef-d'œuvre des arts réunis.

Ces deux estrades ou jubés sont élevés de cinq pieds et demi; la grille, qui est de même hauteur, est distribuée en quatre panneaux carrés, dont deux dormans, garnis l'un et l'autre de huit fuseaux en bronze précieusement ciselés et dorés en or moulu.

Chaque panneau est encadré de deux pilastres et de deux frises à jour, de même largeur : ces panneaux sont rehaussés d'ornemens étrusques en bronze avec des étoiles aux angles sur un fond émaillé en bleu. Au dessous règne une embase de niveau avec le premier socle des jubés, en marbre Sérancolin, dont la moulure en bronze taillé se perpétue d'un pilier à l'autre, ainsi

que la riche frise de la plinthe formant appui.

Chaque embase des quatre travées de la grille est divisée en trois médaillons circulaires encadrés et environnés d'une ceinture en bronze ciselé, dont le fond lisse à double face de couleur de lapis-lazuli est enrichi de la lettre N surmontée d'une couronne impériale.

Les différens panneaux des jubés d'un poli transparent, sont ornés d'une broderie d'abeilles disposées en échiquier.

Les six arcades du sanctuaire sont garnies de grilles d'un excellent goût, et surmontées de la même frise étrusque.

L'ensemble de ces grilles est un chef-d'œuvre unique en France; les fers, polis comme de l'acier, sont vernis au feu et à l'abri de la rouille; les bronzes ciselés de main de maître sont dorés en or moulu.

On peut ajouter à l'importance de ces grilles, une particularité qui pourroit échapper à la sagacité des amateurs, c'est la précision de sa construction et de son placement entre deux points donnés, qui donne la facilité de les enlever à volonté dans des circonstances extraordinaires.

Cette grille et les jubés qui l'accompagnent ont été terminés au mois de juillet 1809, sur les dessins de MM. Fontaine et Percier.

architectes de l'Empereur, par MM. Vavin, serrurier, Forestier, fondeur-ciseleur, et Hersent père, marbrier. Tous ont rivalisé de talent pour l'exécution de cet ouvrage admirable.

Le premier objet qui frappe les regards, en entrant dans le chœur, est la boiserie des stalles dont la conservation est due au zèle d'un de nos architectes (17). Le lambris au dessus des stalles est décoré de bas-reliefs représentant les principaux traits de la vie de la Sainte-Vierge, dans des cadres alternativement oblongs et ovales enrichis d'ornemens; les trumeaux qui les séparent sont ornés d'arabesques et des instrumens de la Passion: le tout est surmonté d'une corniche, soutenue par des consoles, d'un riche dessin. On voit, à l'entrée du chœur, dans l'angle des gros piliers, deux pilastres en bois décorés d'arabesques et surmontés de deux Anges en bronze, de grandeur naturelle.

On compte 26 stalles de chaque côté dans le haut, et 20 dans le bas. Celles de la droite, en entrant dans le chœur, ont été exécutées par Louis Marteau, et celles de la gauche par Jean Nel, sur les dessins de du Goulon, sculpteur du Roi. . . . .

(17) M. Poyet, architecte du Corps législatif.

Explication des bas-reliefs de la Boiserie.

En commençant par la droite (en haut) près de la chaire archiépiscopale, sur un pilastre, on voit d'abord.

1. Notre-Seigneur donnant les clefs à Saint Pierre.

2. La naissance de la Vierge.

3. La présentation de la Vierge au temple.

4. La Vierge instruite par Sainte Anne sa mère.

5. Son mariage avec Saint Joseph.

6. L'annonciation.

7. La visitation de la Vierge par sa cousine Sainte Elisabeth.

8. La naissance de Jésus-Christ.

9. L'adoration des Mages.

10 La circoncision (18).

De l'autre côté, en commençant par le bas.

11. Le miracle des noces de Cana.

12. La Vierge en contemplation au pied de la Croix.

(18) Il existe ici une lacune qui a été occasionnée par la suppression des anciens jubés.

13. Une descente de Croix, au bas de laquelle la Vierge paroît dans une grande affliction.

14. La descente du Saint-Esprit sur les Apôtres.

15. L'assomption de la Vierge.

16. La Religion représentée par une femme à genoux, levant les yeux au ciel et tenant un encensoir à la main.

17. La Prudence représentée par une femme qui tient un serpent.

18. La Modestie ou l'Humilité, sous la figure d'une femme tenant un sceptre miraculeux au bout duquel est un œil.

19. La Douleur, représentée par une femme ayant la tête baissée et un agneau à côté d'elle.

20. Les Pélerins d'Emaüs dans un petit cartouche sur le trumeau qui termine la boiserie des stales

Tous ces bas-reliefs, d'une exécution et d'un fini admirables, sont de du Goulon, Belleau, Taupin et Le Goupel, tous trois très-habiles sculpteurs.

Les deux chaires épiscopales sont enrichies d'ornemens et décorées de bas-reliefs. Le fond de celle, côté droit, représente le martyre de Saint Denis premier évêque de Paris, et de ses compagnons; la chaire vis-à-vis, côté gauche, représente la guérison miraculeuse

du roi Childebert I, par l'intercession de Saint Germain, évêque de Paris, en 557. Ces deux morceaux ont été exécutés par du Goulon, sur les dessins de Vassé.

Le chœur est décoré de huit grands tableaux représentant les principaux traits de la vie de la Sainte Vierge. Ils ont été donnés par l'abbé de la Porte, chanoine de cette Eglise, mort en 1710. Ces tableaux furent restaurés et remis en place avec des cadres nouveaux en 1807 (19). En voici l'explication, en commençant par la droite en haut.

1. L'annonciation de la Vierge, peinte par Hallé en 17[illegible]7 (20).

2. La visitation de la Vierge, par Jouvenet.

On peut dire que Jouvenet est le seul qui ait saisi dans son tableau l'instant où la Vierge, debout et levant les yeux et les mains au ciel, prononce ces paroles : *Mon ame célèbre les grandeurs du Seigneur*, etc.

Ce peintre, devenu paralytique du bras droit, peignit de la main gauche ce tableau, qui est une de ses plus belles compositions. Rien ne s'y ressent de l'exécution de la main

(19) La restauration de ces tableaux a été faite par le Sieur Alphonse Giroux, peintre.

(20) *Nota.* Le vrai point de vue de ces tableaux est dans la galerie au dessus du chœur.

gauche, tout y est d'un ton harmonieux et d'un grand goût de dessin. Il s'y est représenté lui-même, ainsi que l'abbé de la Porte, tous deux très-ressemblans. On lit au bas ces mots: *J. Jouvenet dextra paralyticus, sinistrâ, fecit* 1716.

3. La naissance de la Vierge, peinte par Philippe de Champagne. Ce tableau remplace celui de la naissance de Jésus-Christ, peinte par de La Fosse, et qui a été vendu à l'époque de la révolution.

4. L'adoration des Rois, par de La Fosse. Le mérite de ce tableau se manifeste aux yeux des connoisseurs, par un système bien différent des autres. Tirant tout son éclat de la magie de son coloris, sans être d'une scrupuleuse correction, il n'en n'est pas moins un des plus recommandables de cette suite.

5. La présentation de Notre-Seigneur au temple, par Louis Boullogne, en 1715. Cet ouvrage se distingue par sa belle ordonnance, par la noblesse des figures, et par sa belle exécution.

6. La fuite de la Vierge en Egypte, par le même, en 1715.

7. La présentation de la Vierge au temple, par Philippe de Champagne. Ce tableau est à la place de celui de Jésus-Christ dans le temple, au milieu des Docteurs, d'Antoine Coypel; il fut vendu à l'époque de la révolution.

8. L'assomption de la Vierge.

Le lutrin en bois, placé au milieu du chœur, mérite aussi l'attention des curieux par la belle exécution de son travail.

Le pupitre est sur un piédestal rectangulaire, et dont les trois faces un peu concaves sont ornées de figures en bas-reliefs; elles représentent les trois Apôtres, Saint Pierre, Saint Paul, et Saint Jean l'évangéliste; autour de la tige et sur le piédestal sont représentées les trois Vertus théologales, la Foi, l'Espérance et la Charité: ces figures sont fort belles. Le corps du pupitre est décoré de petits ornemens en mosaïque, très-délicats. Ce lutrin est enrichi de consoles très-délicatement travaillées d'arabesques d'un bon goût. Ce précieux morceau a été exécuté par Julience, sculpteur provençal, en 1700, pour les Chartreux de Paris.

On monte au Sanctuaire par quatre marches en marbre de Languedoc bordées de deux balustrades circulaires dont les appuis sont d'un marbre d'Egypte très-fin, soutenus par des pilastres en marbre Sérancolin.

Le maître-autel est élevé sur trois marches circulaires en marbre de Languedoc. Il a 12 pieds 8 pouces de longueur non compris les piédestaux qui l'acompagnent, destinés à recevoir des Anges adorateurs: sa hauteur est de 3 pieds. Cet autel, en marbre blanc, est décoré sur le devant de trois bas-reliefs enchassés

dans des cadres en marbre Cipolin, et séparés par de petits pilastres en marbre blanc, qui supportent une corniche en marbre formant appui. Le bas-relief du milieu, qui est en cuivre doré en or moulu, représente Jésus-Christ mis au tombeau. Il a été exécuté par Van Clève, sculpteur célèbre sous Louis XIV (21). Les deux des côtés, beaucoup plus petits, représentent chacun deux petits Anges dans l'attitude de la douleur, et tenant divers instrumens de la Passion. Ces bas-reliefs, qui sont en plâtre, ont été modelés par M. Deseine, statuaire. Le tabernacle consiste en un gros socle carré, décoré de pilastres, et enrichi d'une fermeture circulaire en bronze doré en or moulu, représentant l'Agneau Pascal; les angles sont ornés de petites têtes de Chérubins. Le gradin de l'autel, qui est en marbre blanc, est semé d'étoiles de cuivre doré en or moulu (22). Cet autel, dû à la munificence de S. M. l'Empereur, a été exécuté en 1803, sur les dessins de M. Le Grand,

(21) Ce bas-relief formoit le retable d'autel de la chapelle de Louvois, dans l'église des Capucines de la place de Vendôme; il a été donné pour remplacer celui de Notre-Dame.

(22) Ce gradin est garni de six chandeliers en cuivre doré au feu, de la hauteur de 4 pieds 8 pouces; la croix, placée sur le tabernacle, a 7 pieds de hauteur.

architecte, par M. Sellier, marbrier. Les bronzes dont il est enrichi sont de M. Olivier, fondeur ciseleur.

Pour accompagner le maître-autel, on a incrusté de marbre blanc veiné, six arcades qui forment le rond-point du sanctuaire, de même que les jambages posés sur des embases en marbre de Languedoc. Ces arcades sont séparées par des pilastres ou pieds-droits en saillie, dont les impostes servent de chapiteaux, et sur ces mêmes pieds-droits s'élèvent d'autres pilastres attiques, terminés par une corniche ou plate-bande en ressaut sans amortissement. Ces pilastres ont leurs ravallemens en marbre de Languedoc; avant la révolution, ils étoient décorés de trophées de la Religion en bronze doré en or moulu, de même que les tympans en marbre rouge au dessus des archivoltes, qui étoient aussi décorés de figures en bronze, représentant les Vertus avec leurs attributs.

L'arcade au fond du sanctuaire, faite en cul-de-four, est occupée par un groupe de marbre blanc de Carrare, composé de quatre figures, et représentant une Descente de Croix: la Vierge est au milieu assise, ayant les bras étendus, et les yeux élevés vers le ciel: la douleur d'une mère et sa parfaite soumission à la volonté de Dieu, sont exprimées de la manière la plus vraie et la plus sublime; elle

soutient sur ses genoux la tête et une partie du corps de son fils descendu de la croix: un Ange à genoux soutient une main du Christ, pendant qu'un autre tient la couronne d'épines, et regarde les impressions meurtrières qu'elle a faites sur la tête du Sauveur. Ce groupe, chef-d'œuvre de goût et d'exécution, renferme ce que le grand caractère de dessin et le majestueux pathétique ont de plus intéressant. Il a été terminé, en 1723, par Coustou l'aîné, sculpteur du Roi, qui y a employé toute la force de son art, pour soutenir la réputation qu'il s'étoit acquise avec tant de justice.

Pour accompagner ce groupe, et compléter le vœu de Louis XIII, on avoit fait exécuter deux statues à genoux sur des coussins placés sur des piédestaux, dont l'une du côté de l'Epître représentoit ce Monarque revêtu de ses habits royaux, et offrant son sceptre et sa couronne au Sauveur du monde; et l'autre, du côté de l'Evangile, celle de Louis XIV, qui accomplit le vœu de son père. La première est de Coustou le jeune, et la seconde de Coisevox. Les curieux peuvent voir ces statues dans le Jardin du Musée des Monumens français.

Le pavé du sanctuaire, exécuté en mosaïque, mérite l'attention des amateurs, par l'art avec lequel l'artiste habile, qui a exé-

cuté cet ouvrage, a su rassembler toutes ces petites pièces de rapport, pour en former des tableaux variés et du plus bel effet. Les anciennes armes de France, qui occupent la partie du milieu de ce pavé, sont d'une exécution admirable, et offrent tout ce que l'art et la main-d'œuvre ont de plus parfait en ce genre. Ce morceau précieux a été conservé dans les temps les plus orageux de la révolution, par respect pour les arts, comme le témoigne l'inscription gravée autour. Tout le reste du pavé du chœur est incrusté de grands compartimens de marbre de diverses couleurs, formant plusieurs encadremens, aux carreaux en marbre gris et blanc disposés en échiquier.

Sur la clôture du chœur en dehors, au dessus d'une suite de petites arcades gothiques, sont représentés en relief, d'une manière assez naïve, les mystères du Nouveau Testament. Ces sculptures furent commencées par *Maistre Jehan Ravy, qui eut la conduite de cet édifice pendant l'espace de 26 ans, et furent terminées par Maistre Jehan le Bouteiller, son neveu, l'an* 1351, suivant une inscription qu'on lisoit près d'une figure à genoux représentant Jean Ravy, avant les embellissemens du chœur.

Sous la tour du côté du cloître, il existe un tableau en pierre adossé au mur près

de la porte de l'escalier, lequel fixe souvent les regards des curieux par son originalité. Ce tableau, qui a 8 pieds de haut sur 4 de large, représente dans la partie supérieure le Jugement dernier, où Jésus-Christ, environné d'Anges, lance de sa bouche deux glaives, l'un à droite et l'autre à gauche; il a sous ses pieds un globe, et dans la main un livre ouvert. La seconde partie du tableau représente un homme qui sort nu d'un tombeau sur lequel on voit un cadavre rongé de vers. Cet homme a les cheveux courts, et joint les mains: il est tourné de profil, et placé entre Saint Etienne, que l'on reconnoît à sa tunique diaconale, et Saint Jean l'évangéliste, qui tient une coupe remplie de serpens. Le tout est accompagné d'inscriptions et de légendes en caractères gothiques, relatives au sujet. Il résulte que ce tableau est un cénotaphe érigé à la mémoire d'Etienne Yver, chanoine de cette Eglise, qui mourut le 24 février de l'an 1467, après avoir légué deux cents écus au chapitre pour fonder un *Obit* pour le repos de son ame.

Toutes les chapelles de cette Eglise étoient autrefois décorées de boiseries enrichies de très-belles peintures de différens maîtres, et quelques-unes d'entre elles ornées de monumens en marbre érigés à la mémoire

de plusieurs personnages illustres par leur piété ou par leurs exploits guerriers (23). Ces chapelles étoient toutes fermées de grilles en fer, exécutées par les premiers artistes de la capitale.

Parmi les chapelles nouvellement rétablies par les libéralités de plusieurs chanoines de cette Eglise, on doit remarquer celle de Saint Julien-le-Pauvre, et de Sainte Marie l'Egyptienne; elle a été ornée et embellie aux dépens de M. l'abbé Girard. Le lambris en menuiserie, dont elle est décorée, provient de l'ancienne salle du chapitre (24). Il est orné de petites figures en bas-relief, placées dans des niches, et représentant les Apôtres et plusieurs autres saints personnages avec leurs attributs. Ces figures sont séparées par de petits pilastres ou trumeaux enrichis d'arabesques de bon goût. Ce lambris et la sculpture qui le décore ont été exécutés au commencement du seizième siécle.

Le tableau, qui est au dessus de l'autel, représente l'assomption de la Vierge. Celui

(23) Tels que les tombeaux de la famille de Gondi, ainsi que ceux du Duc d'Harcourt, et de la famille des Ursins, maintenant réunis au Musée des Monumens français, avec les autres objets d'art.

(24) Cet édifice, d'un style gothique du treizième siécle, a été démoli en 1803.

vis-à-vis représente la conversion de Saint Paul, peinte en 1637, par Laurent de la Hire.

Après avoir donné l'historique et la description sommaire des curiosités de cette Basilique, je finirai par celle de l'orgue. Cet instrument est placé sur la voûte qui est au dessus de la grande porte de l'Eglise. Il existoit un orgue dans cette Eglise vers la fin du douzième siécle. Eudes de Sully (25), dans un mandement daté de l'an 1198 (26), fait mention d'orgues pour la célébration de l'office divin. En 1470, Louis Raguier, chanoine de Notre-Dame, et depuis évêque de Troyes, fit faire, à ses dépens, *les Orgues de cette Eglise (27)*. Cet orgue fut ensuite rétabli et augmenté en 1730 par les sieurs Thierry et Lesclope, très-bons facteurs d'orgues. Mais, en 1787, le Chapitre de cette Eglise, qui s'occupoit depuis

(25) Soixante-quatorzième évêque de Paris.

(26) Conformément à l'ordonnance de Pierre de Capoue, légat du Pape, pour l'abolition de la Foux, qui avoit lieu tous les ans dans cette Eglise, le premier jour de janvier. Voyez *l'Histoire de la ville de Paris*, par Dom Felibien, t. 1, p. 224.

(27) Suivant son testament, rapporté dans l'ouvrage intitulé : *Promptuarium Antiquitatum Tricassinæ Diœcesis*, 1610, *in*-8.º, par Camusat, chanoine de Troyes, p. 239.

plusieurs années de ses embellissemens, le fit augmenter du double par le célèbre Clicquot facteur d'orgue du Roi, issu d'une famille qui s'est distinguée dans cet art depuis Louis XIV. Le positif a été totalement refait à neuf par cet artiste. Cet instrument est un des plus beaux qui existe en Europe; c'est un trente-deux pieds, avec une bombarde au pied et une à la main. Il contient 3426 tuyaux, tant en étain fin qu'en bois. Il a cinq claviers dont le premier sert pour l'écho, le second pour le récit, le troisième pour la bombarde, le quatrième pour le grand orgue, et le cinquième pour le positif; de plus, un clavier de pédales. Il y a 14 soufflets dont 10 servent au grand orgue, et 4 au positif. La montre ou façade du buffet a 45 pieds de hauteur, sur environ 36 pieds de largeur, y compris les ornemens. Cet orgue, autrefois touché par quatre organistes qui avoient chacun leur quartier (28), l'est présentement par un seul, qui est M. Blin, digne successeur des d'Aquin, des Couperin, des Balbâtre, et des Després, successivement organistes de cette Basilique.

Il résulte de l'état actuel de l'Eglise métro-

(28) Depuis 1755, époque de la mort du célèbre Calvière.

politaine de Paris, que son intérieur doit à Sa Majesté l'Empereur et Roi, non-seulement la disparution en partie des dégradations dont ce temple avoit été souillé, mais encore ses embellissemens.

Les dévastations des chapelles autour du chœur vont disparoître, et l'on verra sous peu la restauration totale de l'extérieur de cette Basilique, à commencer par son portail, dont l'état de dégradation, occasionné par l'injure du temps et par le vandalisme révolutionnaire, exige une réparation assez considérable. Il paroît même que l'on veut rétablir cet édifice comme il étoit dans son origine, avec ses ornemens en saillie, les statues de ses portiques, ainsi que celles des 28 Rois qu'on voyoit autrefois sur son frontispice; enfin on pourra y joindre celle du Héros restaurateur de la Religion et des Autels, afin de conserver aux races futures la mémoire de sa munificence envers cette Eglise. *Hujus Basilicæ, Imperatoris munificentiam, lapides clamabunt.*

Description des Curiosités du Trésor de la Basilique métropolitaine de Paris.

Les Antiquaires et les Artistes se rappelleront avec autant d'admiration que de regrets, les objets d'orfévrerie enrichis de pierres

précieuses, renfermant des reliques, qu'on exposoit à certains jours à la vénération des fidèles.

Parmi cette foule de monumens étalés dans les trésors des Eglises, il suffit de citer ceux de l'abbaye de Saint Denis, où l'on voyoit le Siége du roi Dagobert, l'Oratoire de Philippe-Auguste, le Calice et d'autres vases curieux donnés par le célèbre abbé Suger, etc.; ceux de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés qui devoit son commencement à Childebert I, et qui avoit été augmentée et enrichie pendant plus de douze siécles; ceux de la Sainte-Chapelle, parmi lesquels on admiroit cette fameuse Agate-onix donnée à cette Eglise par le Roi Charles V (29).

Le trésor de la Métropole renfermoit aussi des objets très-précieux sous le double rapport de l'antiquité et du travail, parmi lesquels on remarquoit particulièrement, un superbe ornement en velours cramoisi enrichi d'arabesques, exécuté en Perse, et donné à cette Eglise en 888; le tableau de Saint Sébastien, reliquaire en or, donné en 1413 par Jean duc de Berry (30); un soleil en vermeil de 6 pieds 2 pouces de hauteur,

(29) Cette précieuse Agate-onix est conservée dans le Cabinet de la Bibliothéque impériale.

(30) Il pesoit 87 marcs et 4 onces.

exécuté par le célèbre Ballin, sur les dessins de de Cotte, architecte du Roi, donné en 1708 par l'abbé de la Porte, chanoine de cette Eglise (31), et une multitude d'autres monumens aussi curieux, qu'on devoit aux libéralités de plusieurs rois et princes, mais qui, à une époque funeste aux arts, ont été enlevés et détruits.

Le nouveau trésor que nous allons décrire est dû à la magnificence de S. M. l'Empereur et Roi qui l'a offert à cette Basilique comme un hommage rendu à ce temple auguste, dans lequel ce Héros a reçu l'onction sacrée des mains du Chef suprême de la Religion.

Le Bâtiment de la grande sacristie et du trésor a été commencé en 1756, et terminé en 1758, aux dépens de Louis XV, sur les dessins du célèbre Soufflot, architecte du Roi, qui a su y joindre les beautés de l'art aux commodités de la distribution.

L'entrée du trésor est par la sacristie sous le second bas-côté du chœur, à droite. Au fond de cette sacristie on monte un escalier qui conduit dans une grande pièce au premier étage; c'est dans cet endroit que sont conservés les objets précieux, dont nous allons donner la description. On n'a pas cru

(31) Il pesoit 330 marcs.

devoir suivre l'ordre dans lequel ils sont classés, attendu que ces objets sont susceptibles d'être changés de place par la suite des temps.

Insignes de Charlemagne.

Les Insignes de Charlemagne, qu'on voyoit autrefois parmi les curiosités du trésor de l'abbaye de Saint Denis, et qui servoient au sacre de nos Rois, font maintenant un des principaux ornemens de celui-ci. Ils consistent en cinq différentes parties, savoir : 1.° Le Sceptre; 2.° la Main-de-Justice; 3.° l'Epée; 4.° la Couronne; 5.° les Eperons.

1.° Le Sceptre dit de Charlemagne est d'une très-belle forme (32). Sur un bâton long de 5 pieds, parsemé de fleurs de lys, s'élève un globe orné de trois médaillons représentant différens sujets de la vie de Charlemagne; de ce globe sort un lys sur lequel est posé un trône; sur ce trône est assis un Empereur reconnoissable par sa couronne fermée par le haut. Cet Empereur, qu'on croit être Charlemagne, tient dans sa main droite un long sceptre, et de l'autre le globe impérial. Le petit trône, qui est

(32) Ce sceptre a servi autrefois de bâton de chantre dans l'abbaye de Saint Denis.

d'un style gothique, est surmonté de deux lions et deux aigles. Autour du socle de ce trône, on lit l'inscription suivante en caractères gothiques : SANTUS. KAROLUS. MAGNUS. ETALIA. ROMA. GALIA. GERMANIA. Le tout est d'or masif enrichi de perles et de pierres précieuses. Cet ouvrage a été exécuté vers la fin du treizième siécle, comme l'indique le costume des figures qui sont sur le globe, la forme et les ornemens du petit trône sur lequel la figure de Charlemagne est assise. On doit de plus remarquer la forme de l'écusson, ainsi que les armoiries et les fleurs de lys qui n'existent que depuis l'an 1200.

2.° La Main-de-Justice appelée en latin, *virga virtutis atque œquitatis*, et qu'on attribue à Charlemagne, élève trois doigts, le pouce, l'index et le médius, et plie les deux autres. Cette main, qui est en ivoire, est antique ainsi que le bijou d'or orné de perles et de pierres précieuses, qui la décore sur le devant; les autres bijoux, fixés sur chaque face du poignet, paroissent plus modernes : ils sont enrichis de perles, de grenats, de saphirs et autres pierres précieuses. La verge ou bâton de cette Main-de-Justice, est en or massif.

3.° L'épée *dite* de Charlemagne vient du Souverain Pontife Léon III (33). C'est le

(33) *Cérémonial du Sacre des Rois de France.* Paris, *Desprez*, 1775, page 18.

présent qu'il fit à ce Prince, lorsqu'il le sacra Empereur d'Occident le jour de Noël de l'an 800. Elle fut appelée pour cela *l'Épée de Saint Pierre:* on la nommoit aussi *Joyeuse,* parce qu'elle ne servoit que dans les jours de réjouissance. Le pommeau (34), la poignée et la garde sont en or massif. Le pommeau est décoré d'ornemens du moyen âge; des deux extrémités de la garde sortent des têtes de dragon. Le fourreau de cette épée, dont la garniture est en or, est moderne; il est couvert de velours vert et brodé en or. Le haut de la garniture est enrichi de rubis et de saphirs orientaux.

4.° La Couronne *dite* de Charlemagne est en or, fermée par le haut et surmontée d'une croix. Le cercle de cette couronne est orné de fort belles agates-onix représentant des Empereurs romains et des Impératrices. Les courbes qui la ferment par le haut sont ornées de camées antiques de différens siécles, et de pierres gravées d'un travail précieux. Cette couronne

(34) Lorsque Charlemagne scelloit ses ordres, il le faisoit avec le pommeau de son épée où étoit gravé son sceau, et disoit : *Voilà mes ordres, et voilà,* ajoutoit-il en montrant son épée, *cè qui les fera respecter de mes ennemis.* Ce qui leur concilioit encore le plus de vénération, étoit la justice qui les accompagnoit toujours. *Anecdotes des Rois de France,* par Dreux-du-Radier, t. 1, p. 70.

n'est pas celle qui servoit au sacre de nos Rois.

5.° Les Éperons *dits* de Charlemagne, sont en or émaillé d'azur, enrichis de grenats, avec des boucles à tête de lion. Le travail de ces Éperons paroît être du temps de cet Empereur. On doit remarquer que les boucles sont de la même époque; ce qui rend encore ce monument très-précieux, c'est qu'il est d'une conservation parfaite.

Insignes de S. M. l'Empereur et Roi.

Les Insignes ou Ornemens impériaux qui ont servi au sacre de Napoléon I, Empereur des Français, consistent en sept différentes parties, savoir : 1.° le Sceptre; 2.° la Main-de-Justice; 3.° la Couronne; 4.° le Globe impérial; 5.° la Couronne de l'Impératrice; 6.° le Manteau de l'Empereur; 7.° le Manteau de l'Impératrice.

1.° Le Sceptre de l'Empereur, qui est d'or, a de hauteur 5 pieds et demi; il est surmonté d'un aigle, et ressemble assez par sa forme aux bâtons consulaires de la République romaine.

2.° La Main-de-Justice de l'Empereur est exécutée en ivoire, et entée dans un bâton d'or, de 3 pieds de longueur, et enrichi d'ornemens.

3.° La Couronne impériale, qui est en or,

fixe l'attention par la délicatesse et la belle exécution de son travail. Sa forme est celle d'une couronne de laurier.

4.° Le Globe impérial en or est surmonté d'une petite croix grecque.

5.° La Couronne de l'Impératrice est en or, et enrichie de perles, d'émeraudes et d'améthistes, d'un travail précieux. Cette couronne a été faite par le Sieur Nitot, joaillier de la Couronne.

6.° Le Manteau de l'Empereur est de velours cramoisi, parsemé d'abeilles, doublé d'hermines, et enrichi d'une très-belle frise, composée d'épis de bled, de palmettes et de feuilles d'acanthe, avec des couronnes de laurier de distance en distance; le tout brodé en or et d'un ensemble admirable.

7.° Le Manteau de l'Impératrice est de velours cramoisi, parsemé d'abeilles, doublé d'hermines, et orné d'une très-belle frise brodée en or, composée d'épis de bled, de palmettes et de feuilles d'acanthe, avec des couronnes de laurier enrichies de la lettre N. Ces Manteaux ont été brodés par le Sieur Picot, brodeur de l'Empereur.

Le Livre *du Serment*, écrit en lettres d'or sur vélin, couvert de velours vert, et décoré des Armes du Royaume d'Italie, peintes sur vélin et rehaussées en or. Ce livre a servi à S. M.

l'Empereur le jour qu'il fut couronné Roi d'Italie (26 mai 1805).

Deux Corbeilles qui ont servi à porter les Manteaux impériaux le jour du Saere; ces Corbeilles sont revêtues de velours cramoisi semé d'abeilles, et garnies en dedans de satin blanc.

Huit Coussins en velours vert et violet brodés en or. Les quatre violets ont servi à porter les honneurs le jour du Sacre (2 décembre 1804), et les quatre verts ont également servi au même usage le jour où S. M. l'Empereur fut couronné Roi d'Italie (26 mai 1805).

Nota. Tous ces objets (à l'exception de la Couronne de l'Impératrice et des Manteaux) ont été exécutés chez le Sieur Biennais, orfévre de la Couronne.

Rèliquaires.

Un grand Reliquaire de cuivre doré en or moulu, renfermant la Sainte Couronne d'épines, de la hauteur de 3 pieds, 2 pouces, sur 1 pied, 5 pouces de largeur dans sa base. Le socle, qui est de forme rectangulaire, est porté sur des griffes de lion : sur ce socle sont placés trois Anges ayant un genou en terre, et soutenant un globe surmonté par la Religion avec ses attributs, un lion symbole de la force victorieuse est à ses pieds, et fait allusion à

ce passage de l'Apocalypse où Jésus-Christ est appelé le *Lion de la tribu de Juda;* on lit sur une banderolle cette inscription: VICIT LEO DE TRIBU JUDA; et sur la croix cette autre: HÆC VICTORIA QUÆ VINCIT MUNDUM FIDES NOSTRA. Le fond du socle de ce reliquaire est en couleur de lapis-lazuli veiné d'or: sur la plate-bande régnante au dessus, on lit l'inscription suivante: RESTITUTIO. S. CORONÆ SPINÆ DIE 26 OCT. 1804. Les autres plate-bandes, formant encadrement, sont ornées de médaillons représentant le Sauveur et les 12 Apôtres, ainsi que les Instrumens de la Passion. Sur les angles droits du soubassement de ce Reliquaire, sont gravées trois inscriptions, contenant l'histoire abrégée de la Sainte Couronne. Sur la première face, on lit: LA SAINTE COURONNE D'EPINES DE N. S. J. C. CONQUISE PAR BAUDOIN A LA PRISE DE C. P. EN 1238. ENGAGÉE AUX VÉNITIENS ET PORTÉE A VENISE EN 1238. FUT REÇUE AVEC GRANDE PIÉTÉ PAR S. LOUIS A VILLE-NEUVE, PRÈS SENS, LE 10 AOUT 1239. Sur la deuxième face, on lit: TRANSFÉRÉE DE LA SAINTE-CHAPELLE A L'ABBAYE DE SAINT DENIS EN FRANCE, PAR ORDRE DE LOUIS XVI. EN 1791. RAPPORTÉE A PARIS EN 1793. DÉPOUILLÉE A L'HOTEL DES MONNOIES, ET PORTÉE A LA BIBLIOTHÉQUE NATIONALE EN 1794. ELLE FUT ENFIN RESTITUÉE A L'EGLISE DE NOTRE-DAME PAR ORDRE DE NAPOLÉON I, LE 26 OCTOBRE 1804. Sur la troisième

meil, et soustraite à la destruction par un Peintre, membre de la Commission des arts et métiers, qui en fit présent à sa mère, dame pieuse. Après le rétablissement de la Religion, cette Dame s'empressa de restituer cette relique à l'Eglise de Notre-Dame.

Une Croix en vermeil contenant une portion de *la Vraie-Croix* enchassée dans du cristal de roche. Elle a été détachée de la Croix d'Anceau dont nous avons parlé ci-dessus.

Vases sacrés et Objets de curiosité.

Un Soleil en vermeil, de la hauteur de 3 pieds. Le cycle solaire est formé d'une couronne enrichie de diamans-roses; les rayons et les nuages qui environnent cette couronne, sont très-délicatement travaillés. La tige est composée d'épis de froment et de grappes de raisin, substances symboliques; sur le pied est représenté l'Agneau Pascal. Ce bel ouvrage d'orfévrerie a été exécuté par le Sieur Loques, orfévre du Clergé.

Un Soleil en argent, de 2 pieds 4 pouces de hauteur, exécuté par le Sieur Cahier, orfévre.

Un Calice en vermeil, dont la coupe représente *la Cène;* le pied et la tige sont ciselés avec art. Cet ouvrage a été exécuté par le Sieur Cahier, orfévre.

Un Ciboire en vermeil, d'une très-belle forme, et d'un travail précieux, exécuté par le même.

Deux Burettes en vermeil, avec leur bassin; le tout d'un très-bon goût.

Une Aiguière en vermeil, avec son bassin, servant à l'usage de l'Autel. Ce vase est d'une forme très-élégante; cet article et le précédent ont été faits par le même orfévre.

Une autre Aiguière en argent, avec son bassin. Cette Aiguière représente le baptême de Jésus-Christ. Elle a d'abord appartenu à M. de Belzunce, évêque de Marseille, dont la mémoire est chère à toutes les ames sensibles (37), ensuite au cardinal De Belloy, son successeur, de qui elle provient.

Une grande Croix en vermeil, servant aux processions les jours de fêtes solennelles, exécutée par le Sieur Loques, orfévre du Clergé.

Une autre Croix processionnelle en vermeil, provenant du cardinal De Belloy, archevêque de Paris, décédé le 10 de juin 1808.

Deux petits Tableaux en vermeil appelés *Paix*, dont l'un représente l'Ascension de Jésus-Christ, et l'autre l'Assomption de la Vierge.

(37) Peste de Marseille en 1720 et 1721, dans laquelle ce vertueux Prélat, nouveau Charles Borromée, signala son zèle charitable envers les habitans de cette ville.

Un Bénitier en vermeil, avec son goupillon.

Un Bassin en vermeil, enrichi de médaillons représentant les douze Apôtres, servant à recevoir la patène dans les grands offices.

Deux Encensoirs en argent très-délicatement travaillés.

Quatre Chandeliers d'acolytes en cuivre doré en or moulu.

Un Canon de la Messe, écrit sur vélin, orné de miniatures d'un très-bon goût, représentant divers sujets du Nouveau Testament, peintes par Etienne Jeaurat, membre de l'ancienne Académie de peinture, en 1776.

Un Livre d'épîtres, relié en maroquin rouge doré sur tranche, et garni en argent doré.

Un Livre d'Evangiles également relié en maroquin rouge, et garni en argent doré. Ces deux volumes sont ornés de très-belles miniatures.

La Crosse d'Eudes de Sully, soixante-quatorzième évêque de Paris, décédé le 13 de juillet de l'an 1208. En 1699, lorsqu'on commença à faire les fouilles pour les embellissemens du chœur de cette Eglise, ordonnés par Louis XIV, on trouva assez avant en terre un cercueil en pierre de liais contenant quelques ossemens desséchés, et la crosse, la mitre et l'étole de ce prélat qui furent déposés dans le trésor de cette Basilique, dans lequel on les a vus jusqu'à

l'époque de la Révolution; de tous ces objets il ne reste ici que la crosse conservée par les soins de M. Guyot de Sainte-Hélène qui l'a restituée à cette Eglise, après le rétablissement de la Religion. Cette crosse, qui est en cuivre doré, est de forme spirale, et terminée par une rosace.

Une figure de la Vierge tenant l'Enfant Jésus, d'un seul morceau d'ivoire, dont la couronne est enrichie d'émaux. Cette Vierge, qui provient du trésor de Saint Denis, est un ouvrage du quatorzième siécle.

Un Calice en vermeil, d'un magnifique travail, dans le goût gothique du commencement du seizième siécle. Le dessin des ornemens de ce vase indique l'époque et le passage du goût gothique à celui de la renaissance des arts, sous Louis XII et François I. Sur le pied sont les armoiries émaillées du prélat auquel ce calice appartenoit.

Un autre Calice en vermeil, enrichi d'ornemens émaillés et de pierres précieuses; ce bel ouvrage d'orfévrerie est du commencement du seizième siécle.

Un Instrument de *Paix* en forme d'archivolte, d'un seul morceau d'agate, enrichi de figures émaillées représentant la Transfiguration de Jésus-Christ, et enchassé dans un cadre en vermeil émaillé et travaillé à jour. Cet ouvrage est du commencement du seizième siécle.

Deux grands Vases en vermeil, couverts en entier d'arabesques en argent découpées à jour; le travail de ces vases, d'un excellent goût, indique qu'ils ont été exécutés vers la fin du seizième siécle.

Une grande Croix en cristal de roche, avec son pied de même matière, ornée d'émaux et de gravures en creux, travaillée avec beaucoup de soin, sous le règne de Louis XIII. Dans le centre, est enchassé un petit ossement de Saint Vincent.

Un Calice en cristal de roche, dont la coupe gravée en creux représente le sujet de Persée délivrant Andromède d'un monstre marin auquel elle étoit exposée; plus loin, on voit un Neptune avec son trident, accompagné de Tritons et de Nayades. Le pied est garni d'ornemens en or émaillé, et sur les fonds d'or sont encore dessinés de petits sujets. Cet ouvrage admirable est du seizième siécle.

Un petit Vase de cristal oblong sans couvercle, gravé en creux et du même temps.

Une Croix et quatre Chandeliers en cristal de roche, dont les pieds et les ceintures sont garnis en or émaillé.

Une grande Croix en bois doré, dans laquelle est enchassée une parcelle de la *Vraie-Croix*, servant à l'adoration des fidèles le jour du Vendredi-Saint.

Un petit Calvaire en corail, monté sur un pied en argent ciselé. Cet objet n'a d'autre mérite que la difficulté de son travail.

Un petit Crucifix avec son pied, accompagné des figures de la Vierge et de S. Jean l'évangéliste. Cet ouvrage est en cuivre doré.

Ornemens.

Un Ornement blanc, composé de 16 Chapes, 2 Chasubles, 8 Tuniques, Etoles, Manipules, Tapis de Banque, Tapis d'Epître; le tout en étoffe brochée en or et soie, à fleurs de diverses couleurs, avec des liserés en argent, le tout d'un travail très-riche. Ce bel ornement a servi le jour du Sacre de S. M. l'Empereur et Roi.

Un Ornement de damas blanc, à fleurs d'or et de soie de diverses couleurs, les orfrois sont à fond d'or avec des liserés en argent. Cet Ornement est composé de 4 Chapes, 2 Tuniques avec leurs Etoles et Manipules, une Chasuble, une petite Chape pour le *Spex* ou premier des Enfans-de-choeur; le tout galonné en or avec des liserés verts. Cet Ornement a été donné par M. Lamartinière, chanoine honoraire de cette Eglise.

Une Chasuble complète de satin blanc, l'orfroi richement brodé en or, avec le chiffre de *Marie* sur un fond de satin bleu azuré

semé d'étoiles; le voile et la bourse sont enrichis de croix de chevalier, avec un réseau d'or. Cette chasuble a servi à Sa Sainteté le Pape Pie VII, lorsqu'il officia à Fontainebleau, à son arrivée en France en 1804.

Un Ornement en velours cramoisi, avec orfrois en étoffe brochée à fleurs d'or et d'argent, composé de 4 Chapes, 2 Chasubles, 2 Tuniques et une petite Chape pour le *Spex*. Cet Ornement a été donné par M. Lamartinière, chanoine honoraire de cette Eglise.

Un Ornement en velours noir, avec orfrois en moire d'argent, composé de 8 Chapes, 1 Chasuble, 2 Tuniques, une petite Chape pour le *Spex*, 1 Tapis de Banque, 1 Tapis d'Epître de même étoffe; le tout galonné en argent; 1 Devant d'Autel de damas noir, avec une croix de satin blanc.

Les quatre Pentes du grand Dais. Ces quatre Pentes sont de velours cramoisi, ornées d'un large galon d'or avec des franges enrichies de torsettes et crépines en or; le ciel de ce Dais est de satin cramoisi. Le brancard est en bois doré, et les panaches sont composés de très belles plumes d'autruche. Ce Dais a servi à la réception de S. M. l'Empereur, le jour du Sacre.

Dans cette pièce, on voit le fauteuil de S. S. le Pape Pie VII, qui a été fait sur le modèle de celui de Rome. Il est couvert

de satin blanc parsemé d'étoiles en or, avec un marche-pied couvert en velours cramoisi; le dossier de ce fauteuil, de forme demi-circulaire par le haut, est orné d'une croix grecque en or.

Le Prie-Dieu du Saint-Père est couvert en satin blanc, et garni de franges enrichies de torsettes et de crépines en or; avec un coussin garni de glands en or posé sur une espèce de pliant, de forme antique.

Un Dais servant à l'exposition du Saint-Sacrement, les jours de Salut solennel. Ce Dais a environ 4 pieds 8 pouces de hauteur; il est composé d'une demi-coupole couverte en velours cramoisi, et dont toutes les côtes sont garnies d'un riche galon d'or; deux pilastres d'ordre corinthien soutiennent cette demi-coupole qui est surmontée d'une aigrette.

Le Chandelier Pascal en cuivre doré, et de 6 pieds de hauteur.

La Pièce où l'on voit toutes les curiosités que nous venons de décrire est décorée de plusieurs portraits, savoir:

Le premier à droite en entrant, est celui de M. de Beaumont, archevêque de Paris, décédé en 1781. Vis-à-vis on voit celui de feu M. de Juigné, aussi archevêque de Paris, décédé en 1811, chanoine du chapitre impérial de Saint Denis. Au fond de ladite pièce, au dessus d'une porte, est

placé le portrait en pied de feu Son Eminence le cardinal De Belloy, décédé le 10 juin 1808, à l'âge de 98 ans et 8 mois. Ce portrait a été peint par M. Dabos, peintre de S. A. le Prince Cambacérès, qui a su rendre avec vérité et expression les traits de douceur et de bonté qui caractérisoient ce Prélat.

Dans l'angle à gauche, on voit le portrait de l'humble et modeste M. de la Porte, chanoine jubilé de l'Eglise de Paris, décédé le 24 décembre 1710, âgé de 83 ans, après avoir été 60 ans chanoine. Il fut l'un des bienfaiteurs de cette Eglise à laquelle il consacra une partie de sa fortune. Il a été peint par Jean-Baptiste Jouvenet.

La Sacristie, qui est au dessous de cette pièce est décorée des bustes, 1.° du Pape Pie VII; 2.° du cardinal De Belloy; 3.° de feu M. de Juigné, archevêque de Paris. Ces trois bustes ont été exécutés par M. Deseine, statuaire.

Telles sont les particularités les plus intéressantes que nous avons pu recueillir sur ce temple célèbre, dépositaire de tant de souvenirs, et désormais destiné aux plus augustes cérémonies.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

NOTICE *des travaux de la Classe des beaux-arts, pour l'année* 1811, *par* Joachim LE BRETON, *Secrétaire perpétuel de la Classe, Membre de celles d'histoire et de littérature ancienne, et de la Légion d'honneur; lue à la séance publique dn samedi* 5 *octobre* 1811.

LA Classe des beaux-arts n'a point à exprimer aujourd'hui, comme elle le fit l'an dernier, le regret et même la plainte de ne pas connoître l'état des études et les travaux des pensionnaires de l'Ecole impériale de Rome. Le compte annuel que M. le Directeur nous en doit est parvenu, parce qu'il ne dépendoit que du zèle de cet administrateur; mais les tableaux, les dessins, et les plans d'après lesquels on peut juger des progrès de chaque artiste, ainsi que de la marche générale des études, sont encore en route. Nous y perdons le plaisir de rendre une plus ample justice aux élèves de cette brillante Ecole. Ils nous le restitueront sans doute à l'avenir, en terminant plus tôt les ouvrages qui leur sont prescrits par les règlemens.

En attendant que nous puissions réunir aux sages observations de M. le Directeur, celles que la présence des objets fera naître, leur simple indication atteste l'émulation qui anime MM. les Pensionnaires : nous devons seulement faire observer qu'indépendamment des travaux dont nous allons faire mention, il y a beaucoup d'autres études classiques ou particulières, qui occupent les élèves, et dont il seroit au moins inutile de donner ici les détails. Reprenant donc l'Ecole impériale des beaux-arts, à Rome, au dernier compte que nous en avons rendu, elle présente, pour les années 1809 et 1810, les résultats suivans :

Peinture. — M. Ingres a fait, pour l'année 1809, une copie peinte, représentant *Mercure*, d'après les fresques de la Farnezine, même grandeur que l'original.

Pour 1810, il a composé et peint un tableau d'histoire, qui représente *Thétis implorant Jupiter pour Achille*, (10 pieds sur 8) 3 mètres 248 millimètres sur 2 mètres 599 millimètres.

Ces deux ouvrages appartiennent au Gouvernement.

M. Granger a peint une figure d'étude représentant un *Soldat blessé*.

Pour 1809, il a fait une copie, d'après la Vierge aux flambeaux, par Raphaël.

En 1810, il a exécuté un tableau d'histoire, de sa composition, représentant *Hercule* et *Cacus.*

Ces deux derniers ouvrages appartiennent au Gouvernement.

M. Granger a fini son temps d'étude à Rome.

M. Odevaere a fait, pour l'année 1809, une copie, de la grandeur de l'original, d'après les fresques de la Farnezine, représentant *Vénus qui ordonne à l'Amour de lancer un trait au cœur de Psyché.*

Cet ouvrage appartient au Gouvernement.

M. Boisselier a peint, pour l'année 1809, une figure d'étude: *la Mort d'Adonis.*

Et pour 1810, une copie de la grandeur de l'original, d'après les fresques de la Farnezine, représentant *Mercure* et *Psyché.*

Cette copie appartient au Gouvernement.

M. Boisselier est mort à Rome.

M. Heim a fait, pour l'année 1809, un tableau représentant *l'arrivée de Jacob en Mésopotamie*, (9 pieds 2 pouces, sur 7 pieds 6 pouces) 2 mètres 978 millimètres, sur 2 mètres 436 millimètres.

Et pour 1810, une figure d'étude.

M. Guillemot a peint, pour 1809, une figure d'étude qui représente un *petit flûteur*, (4 pieds sur 3) 1 mètre 299 millimètres, sur 975 millimètres.

Et pour 1810, un groupe de deux figures, représentant *Thésée qui dompte le Minautore*, (7 pieds 4 pouces, sur 5 pieds 3 pouces) 2 mètres 382 millimètres, sur 1 mètre 705 millimètres.

Il a peint en outre une figure d'étude qui représente *Diomède tenant le Palladium*, (5 pieds 5 pouces, sur 3 pieds 10 pouces) 1 mètre 759 millimètres, sur 1 mètre 246 millimètres.

Il a exécuté à l'avance, pour 1811, une copie, d'après les peintures de la Farnezine, représentant *Psyché qui vient se plaindre à Cérès et à Junon.*

M. Blondel a peint, pour 1809, une figure d'étude représentant *un jeune Voyageur qui se lave les pieds au bord d'une fontaine*, (5 pieds 2 pouces, sur 4 pieds 10 pouces) 1 mètre 678 millimètres, sur 1 mètre 570 millimètres.

Et pour 1810, un groupe de deux figures représentant *la Mort du jeune Hyacinthe, au moment où Apollon pleure sur son corps*, (7 pieds, sur 4 pieds 6 pouces) 2 mètres 274 millimètres, sur 1 mètre 461 millimètres.

Il a copié *le Christ au tombeau* (à Saint-Pietro in Montorio).

Cet ouvrage appartient au Gouvernement.

M. Langlois a fait, pour 1810, une figure

d'étude représentant *Cassandre qui vient d'être outragée par Ajax, aux pieds de la statue de Minerve.*

C'est le travail de sa première année à Rome.

Sculpture. — M. Laitié a exécuté, pour 1809, d'après l'antique, la copie en marbre d'*un jeune Faune jouant de la flûte,* (4 pieds 6 pouces) 1 mètre 461 millimètres de proportion.

L'original est au Musée Chiaramonti.

Cette copie appartient au Gouvernement.

Il a composé, pour 1810, un modèle en plâtre, grandeur naturelle, ronde bosse, qui représente *Diomède enlevant le Palladium*, et l'esquisse d'un groupe représentant *les Adieux d'Hector et d'Andromaque.*

M. Calloigne a fait, pour 1809, un modèle en plâtre, grandeur naturelle, ronde bosse, représentant *le Bûcheron qui réchauffe un serpent dans son sein.*

Pour 1810, il a composé un bas-relief, dont le sujet est *Electre pleurant sur l'urne où elle croit que sont renfermées les cendres de son frère. Oreste et Pylade viennent de la déposer entre ses mains, et restent, comme étrangers, témoins de sa douleur,* (5 pieds 6 pouces, sur 4 pieds et demi) 1 mètre 786 millimètres, sur 1 mètre 461 millimètres.

Il a exécuté encore deux bustes (portraits) de grandeur naturelle.

M. Cortot a fait, pour l'année 1810, *Narcisse se regardant dans l'eau*, modèle en plâtre, ronde bosse, grandeur naturelle.

C'est un travail de sa première année.

M. Giraud a exécuté, pour 1810, une copie en marbre représentant *Pâris* (petite nature). Il laisse à l'école de Rome un bas-relief de grandeur naturelle.

La délicatesse de sa santé ne lui a pas permis un travail assidu proportionné à son zèle.

M. Rutxhiel s'est empressé d'exécuter les études prescrites par les réglemens, mais il a eu le tort d'abréger, de lui-même, son temps d'étude à l'école de Rome, pour venir chercher des travaux à Paris. Cette ardeur de produire, que peut excuser l'ambition de la gloire, porteroit le désordre dans le régime de l'école, si elle avoit des imitateurs.

Architecture. — M. Guenepin a fait, pour 1809, les dessins de la restauration de *l'arc de Tite*, savoir :

1.° Le plan de l'arc.

2.° L'élévation principale.

3.° L'élévation latérale.

4.° Le détail en grand de l'entablement.

5.° Les profils, *id.*, de la base, du piédestal et de la fenêtre.

6.° Les détails, *id.*, de la clef de l'imposte et l'archivolte.

M. Guenepin, qui a terminé son séjour à Rome, fournira un septième dessin représentant la coupe de l'arc.

Ces dessins appartiennent au Gouvernement.

M. Menager a fait, pour 1809, les dessins de la restauration du *temple d'Antonin et Faustine*, savoir :

1.° Le plan du temple, dans son état actuel.

2.° Les deux élévations de la coupe, *id.*

3.° Les details des fouilles et diverses parties qui ont fourni des autorités pour la restauration du temple.

4.° La coupe de l'entablement et les mesures générales de l'ordre.

5.° Le plan restauré du temple.

6.° La face principale restaurée.

7.° La restauration de l'intérieur du temple et de l'enceinte qui le précédoit.

8.° La face latérale restaurée.

9.° La base et le chapiteau, au quart de nature.

10.° L'entablement et soffite. Ces détails sont accompagnés d'un mémoire explicatif de la restauration.

Il a fait, pour 1810, un projet d'école im-

périale militaire pour une des principales villes de France. Ce projet consiste 1.° dans l'élévation générale, du côté de la cour principale; 2.° dans l'élévation générale, du côté du Cirque ou Champ-de-Mars; 3.° dans une coupe générale, sur la longueur du plan.

M. Dédéban a fourni, 1.° le détail d'un fragment du frontispice de Néron qui existe dans les jardins Colone, sur le Quirinal.

2.° Une coupe de l'arc des orfévres.

Cet artiste a été enlevé aussi par une mort prématurée.

M. Huyot a fait, pour 1809, les dessins de la restauration du *temple de Mars*, vulgairement appelé la *Basilique d'Antonin*. Cette restauration se compose :

1.° D'un plan, qui représente l'état actuel du monument, avec les détails de construction et les côtés des profils.

2.° De l'élévation restaurée.

3.° De l'entablement.

4.° Du chapiteau, de la base et du plafond de la corniche.

Le même pensionnaire a dessiné les restes d'un monument sur le Quirinal, restauré par Serlio et Palladio; il y a joint :

1.° Les plans, coupe et élévation des escaliers restaurés.

2.° L'entablement qui devoit appartenir au monument.

M. Huyot a fait encore une étude du *théâtre de Marcellus* avec une partie de la façade restaurée.

Pour 1810, il a dessiné et étudié des arcs de triomphe, savoir :

1.° L'entablement de l'arc de Septime-Sévère.

2.° Les profils de l'attique.

3.° Les profils des imposte et architrave.

4.° L'entablement de l'arc de Constantin.

Il achève la restauration du temple antique de la *Fortune Préneste*, qu'il a entreprise, sur la demande de la Classe, et pour laquelle Son Excellence le Ministre de l'intérieur a bien voulu prolonger d'une année son séjour à Rome.

M. Leclerc a fait, pour l'année 1809 :

1.° L'élévation du temple de *Jupiter Stator*.

2.° L'entablement du même édifice.

3.° Les chapiteau, base et soffite du même.

4.° L'ordre dorique du *théâtre de Marcel*.

5.° L'ordre ionique du même monument.

Pour l'année 1810, il a dessiné :

1.° Un chapiteau ionique, tiré de Sainte-Marie *in Transtevere*.

2.° Le temple d'*Hercule à Cori*.

3.° L'entablement du temple d'*Antonin et Faustine.*

4.° L'entablement, chapiteau et soffite du temple de *Jupiter tonnant.*

M. Chatillon a fait, pour l'année 1810 :

1.° L'entablement du temple de *Jupiter Stator.*

2.° L'entablement et chapiteau du *portique d'Octavie.*

3.° Le chapiteau, soffite, caisson et architrave du temple de *Mars vengeur.*

4.° Les chapiteau et base antiques tirés de *Sainte-Marie in Transtevere.*

Gravure en taille-douce. — M. Masquelier a fait, pour 1809 :

1.° Un dessin, d'après Raphaël, représentant la *déposition du Christ dans le tombeau*, tiré de la galerie Borghèse.

2.° Une Vierge, d'après Raphaël, de la galerie Colone.

Pour 1810, 1.° la *création de la femme*, d'après Michel-Ange (à la chapelle Sixtine) (1).

Il a encore dessiné, 2.° la *création du Soleil et de la Lune*, d'après Michel-Ange.

(1) Ce dessin est destiné pour la planche que M. Masquelier doit au Gouvernement, et qui n'est pas terminée.

3.° Le *Prophète Elie*, idem.

4.° La *Sibylle de Cumes*, idem.

M. Richomme a dessiné, pour 1809 :

1.° *Adam* et *Eve*, d'après une peinture à fresque, sur fond d'or, au plafond de la salle de l'école d'Athènes, au Vatican.

2.° La *Galathée*.

3.° L'*Apollon au Lézard*, d'après une statue antique.

Pour l'année 1810, il a dessiné :

1.° Une *Sainte Famille*, d'après Jules Romain.

2.° Une figure académique, d'après nature.

3.° Des études d'après Michel-Ange.

M. Dien a fait, pour 1809 :

1.° Un dessin représentant les *trois Grâces*, d'après les peintures de la Farnezine.

2.° Un dessin, d'après un tableau attribué à Jules Romain, et qui représente le *martyre de Sainte Cécile*.

Pour 1810, il a dessiné *le Ganimède*, (Figure antique).

Gravure en pierres fines. — M. Tiolier, graveur sur pierres fines, et dont le cours d'étude, à Rome, est expiré, a modelé des bas-reliefs de demi-nature, représentant un *Faune jouant de la flûte*, un *Ganimède*, et un *Aristide avec le paysan*.

. Il a copié en outre, d'après l'antique, le buste de *Marc-Agrippa.*

Il a gravé sur cornaline, en creux, le même *Faune jouant de la flûte*, mentionné ci-dessus, et le portrait de Raphaël, ainsi qu'un camée de grande dimension, représentant une tête d'Achille, et divers autres portraits, soit en camées, soit en creux.

Musique. — M. Gasse, dont le cours d'études à Rome est terminé, a envoyé différens morceaux de musique d'église, à cinq, à six et à huit parties réelles : on reconnoît dans toutes ces compositions un talent de premier ordre.

Il a aussi envoyé des scènes italiennes remplies de mélodie et d'expression.

M. Blondeau nous a fait parvenir deux *Te Deum* où l'on remarque des progrès vers la simplicité et la mélodie; quinze Offertoires dans lesquels il y a des idées neuves.

Une vie de Marcello.

De plus, une analyse des ouvrages de Palestrina ; une traduction d'un traité sur l'art du chant; un recueil d'airs populaires italiens ; plusieurs scènes italiennes ; une grande cantate italienne, à deux parties, composée à l'occasion de la naissance du Roi de Rome. Cette composition renferme plu-

sieurs morceaux remarquables par la facture et l'originalité.

M. Daussoigne a envoyé un *Te Deum* d'un style noble et vigoureux ; deux scènes italiennes, dans lesquelles la mélodie est élégante et gracieuse; un *Offertorio*, à cinq voix, digne d'un maître, par la pureté et la belle ordonnance des parties; une ouverture à grand orchestre; des quatuors pour violon, *alto* et basse, remplis d'originalité et de verve.

Les rapports de la Classe avec les Ecoles des beaux-arts, à Paris, se bornent au concours; mais ces concours gradués durent six mois, et nous donnent, avec la mesure des talens, la connoissance de l'état de l'enseignement et de l'émulation qui règne parmi les élèves. La Classe a été particulièrement satisfaite des concours de peinture, de sculpture et d'architecture de cette année. Elle a eu lieu de s'applaudir des règlemens qu'elle avoit faits pour leur régularité, ainsi que de la manière dont ils ont été observés par les concurrens.

Son Excellence le Ministre de l'intérieur, qui réunit les intérêts des arts industriels et ceux des arts libéraux, a bien voulu consulter la Classe sur l'utilité d'une école de dessin, formée par M. Deschevailles, en faveur des ouvriers, dans un des quartiers les plus po-

puleux de la capitale. Le Ministre a parfaitement senti qu'il y a des limites à poser pour empêcher que l'ouvrier qui prend le crayon et le compas, n'ait point la dangereuse ambition de s'introduire dans la carrière des beaux-arts. Aussi, après avoir recueilli l'opinion favorable de la Classe, Son Excellence s'est occupée de soumettre cette succursale à l'école gratuite, mère, dont le régime et l'utilité sont constatés par quarante années de succès.

Presque en même temps que le Ministre demandoit à la Classe des lumières pratiques, celle-ci sollicitoit Son Excellence d'obtenir une addition à la loi sur les contrefacteurs des ouvrages d'arts. Les sculpteurs et les graveurs en médailles et sur pierres fines, se plaignent avec raison de l'impunité avec laquelle on moule, contre-moule, ou l'on estampe leurs ouvrages, sous leurs yeux, sans qu'ils puissent l'empêcher. Ils perdent ainsi une partie du fruit de leurs travaux, et souvent ils ont encore la douleur de voir défigurer leurs meilleures productions.

Dans les travaux d'une utilité générale, la Classe se plaît à compter le *Dictionnaire de la langue des beaux-arts*, dont elle s'occupe sans relâche. La discussion de la lettre F est commencée.

La musique semble l'art dont on s'occupe

le plus d'étendre le domaine, de perfectionner les méthodes et les instrumens. Nous avons reçu, cette année, un grand nombre d'ouvrages, de découvertes ou d'améliorations à examiner, et nous n'avions jamais mieux senti que notre section de musique est trop peu nombreuse; car si les membres célèbres qui la composent sont toujours disposés à suppléer, autant qu'il est possible, au petit nombre, par le zèle, il y a souvent des circonstances où le travail est au dessus de leur dévouement. Le concours pour les grands prix est une de ces circonstances, et elle se renouvelle chaque année.

Quand les objets sont mixtes, et que la science du physicien a besoin d'éclairer l'artiste, nous n'éprouvons aucun regret : on ne peut trouver nulle part autant de secours, autant de bienveillance que dans la Classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut où siégent MM. de Lacépède, Charles, Prony et Haüy qui possèdent à un très-haut degré le goût et les connoissances musicales, et qui s'empressent de concourir à nos travaux avec le zèle et l'aménité qui les caractérisent.

Ils ont applaudi, avec la section de musique, au *Mélodion* de M. Diez (de Darmstadt), qui produit des sons par des tiges de métal, mises en vibration, au moyen d'un cylindre.

Semblable par la pureté du timbre et la sensibilité des accens à l'*harmonica* qu'il rappelle, il lui est bien supérieur par la docilité de ses inflexions, et par la variété de prononciation, rapide ou prolongée, qui se prête avec souplesse à toutes les sensations que le musicien exprime et veut inspirer. L'inventeur, en suivant les conseils du rapport, parviendra peut-être à donner aux cordes graves une plus belle qualité de son. La forme de cet instrument est celle d'un piano-forte de la plus petite dimension. Le clavier contient cinq octaves et demie.

Les suffrages unanimement donnés, l'année dernière, par les mêmes juges à la supériorité et à la perfection du nouveau *piano* de MM. Érard, a excité l'émulation des facteurs les plus habiles. L'un deux, M. Schmidt, a soumis au même examen son *piano harmonica*, pour lequel il prit, il y a sept ans, un brevet d'invention, et qui fut entendu avec intérêt à l'une des expositions des produits de l'industrie française. Cet instrument ayant été décrit, et placé sous les yeux du public, nous devons nous borner à le caractériser ici par les soins nouveaux que son auteur lui a donnés, et par l'opinion raisonnée des commissaires qui l'ont examiné. On sait qu'il forme en quelque sorte orchestre, au moyen d'un archet qui passe sur des cordes de violon et

de violoncelle. Mais nos commissaires ont pensé que cette richesse étonne plus l'oreille, qu'elle ne la séduit. « Au premier instant qu'il se fait « entendre, dit M. Charles, il est difficile « de se défendre d'une sorte d'impression « pénétrante, moins suave que profonde. « L'oreille investie et comme inondée par ces « sons volumineux et fortement accentués, se « croit au milieu d'un orchestre; mais revenue « de sa première surprise, elle a le temps « de juger ensuite, par leur permanence « même, ces sons qui restent pour ainsi dire « étalés devant elle. Devenue alors aussi sévère « que parfois elle est complaisante, elle est « désagréablement affectée par l'aspérité du « timbre et par l'*injustesse* du tempérament, « d'autant plus sensible ici que l'expression « continue des accens la met plus en évi-« dence. » Au reste, M. Schmidt a déja perfectionné son archet, et c'est dans l'espérance qu'il améliorera encore son instrument, que ces observations lui ont été faites. La même commission lui a trouvé un droit réel à la reconnoissance dans la nouvelle disposition qu'il a donnée aux marteaux et étouffoirs du *piano*. La précision et la simplicité en ont paru heureuses; si l'expérience confirme les avantages qu'on semble devoir en espérer, M. Schmidt aura rendu un véritable service.

Mais la découverte la plus intéressante qui nous ait été soumise dans le cours de l'année, est *l'orgue expressif* de M. Grenié. On ne connoissoit guères que des essais infructueux pour communiquer à l'orgue l'intensité d'expression, qui donne aux instrumens l'accent de sensibilité. On savoit étendre presque à l'infini, la masse des effets de l'orgue. Il avoit conquis presque tous les autres instrumens; mais il sembloit, par sa conquête même, condamné à ne leur parler qu'en maître, et les touchantes émotions, la grâce, lui étoient refusées. Il reçoit de M. Grenié le don de charmer et d'attendrir : ce ne sont point de ces illusions d'acoustique qui s'évanouissent bientôt. Les sensations qu'il produit pénètrent jusqu'à l'ame. L'Institut et l'École impériale de Musique l'ont jugé de même. S'il y avoit quelque différence dans leur opinion, c'est que le Conservatoire, qui est sans contredit, le meilleur juge en cette matière, a montré le plus d'enthousiasme : il s'occupe en ce moment d'en faire établir un dans son intérieur. Les rapports faits par ces deux Sociétés, ayant été rendus publics, nous nous réduirons ici aux énoncés les plus précis.

Cet orgue est à clavier, à tuyaux et à soufflets, ainsi que les autres, mais il en diffère essentiellement par la disposition et l'action des soufflets, qui, par des moyens

ingénieux et simples, subissent des pressions variables dont l'intensité se transmet immédiatement aux tuyaux, et leur donne l'accent des instrumens à vent. C'est cette intensité d'expression, jusqu'à présent inouie dans l'orgue, qui caractérise particulièrement l'invention de M. Grenié. Un des moyens par lesquels il l'a obtenue, est le perfectionnement des anches auxquelles il a donné une organisation beaucoup plus délicate, et qu'il a substituées à tout autre corps sonore. Chaque anche répond à une touche de clavier; il en résulte une parfaite homogénéïté de timbre dans toute l'étendue de l'instrument. Ce timbre est intermédiaire entre celui de la clarinette et du hautbois, et semble participer des deux, quoiqu'ayant plus de charme. Sans varier sensiblement d'intonation, il est, ainsi que ces deux instrumens, susceptible d'une grande latitude d'inflexions. Son étendue est d'environ quatre octaves et demie, depuis l'*ut* grave du violoncelle, jusqu'au *fa* aigu du piano ou du hautbois. Il seroit difficile de concevoir rien de moins compliqué que cet instrument. On pourroit le définir par une seule phrase de l'excellent rapport de M. Charles, en disant: « que c'est un simple jeu d'anches assis sur un « sommier ordinaire. »

Il reste à l'inventeur à tâcher de s'approprier les jeux de flûtes, en leur donnant la

justesse et les qualités expressives qui leur manquent. Ils sont justes dans les orgues ordinaires, parce qu'ils sont accordés au *minimum* du vent; mais il faudroit leur inspirer de la sensibilité, et la nature de cet instrument semble le borner à une mélodie inanimée. M. Charles en a clairement exposé les causes, dans son savant Rapport. L'inventeur paroît décidé, soit à se passer du jeu de flûtes, soit à joindre à son orgue expressif, un sommier isolé, contenant un jeu de flûtes, inspiré par des soufflets à charge constante. Ces flûtes marieroient leurs voix douces et pures, mais sans expression, aux timbres des anches, qui leur prêteroient des accens animés. Ce seroit l'échange qui s'opère continuellement dans le monde, entre les dons naturels et les talens cultivés : ils se font mutuellement valoir, en augmentant nos plaisirs.

Des instrumens heureusement modifiés, par M. Dumas, et qu'il nomme *basse et contre-basse guerrière*, ont été présentés à la Classe, ainsi qu'une nouvelle clarinette, inventée par M. Muller, musicien de la chapelle de S. M. l'Empereur de Russie. Ce dernier instrument surtout paroît porté à une grande perfection. Nous avons engagé l'auteur à le faire juger par le Conservatoire impérial de musique, où se trouvent réunis tous les virtuoses *instrumentistes*. M. Muller est profon-

dément instruit, et il a sur les instrumens à vent une théorie très-étendue, dont il espère une grande réforme.

En même temps que l'on remarque des progrès sensibles, ou d'heureuses découvertes dans les diverses applications de la musique, il y a des hommes studieux et lettrés qui s'efforcent d'en éclairer la théorie. L'un de nos correspondans, M. Choron, est de ce nombre. Il avoit déja bien mérité de l'art, en réunissant dans un grand corps d'ouvrage, les principes de composition des écoles d'Italie, qui sont les premières institutrices de l'Europe, et qu'il sera toujours utile d'étudier; mais il a entrepris une tâche qui est également appropriée à nos besoins, en s'occupant de la langue musicale et des méthodes. Il est vrai que les méthodes d'enseignement, publiées par le Conservatoire impérial de musique, sont le résultat d'une réunion de lumières et d'expériences consommées qu'on ne peut point espérer d'un individu. M. Choron n'a pas prétendu refaire ce qui est bien fait, et encore moins élever son opinion au dessus de celles que le public est accoutumé à respecter; mais dans la première partie de la méthode élémentaire qu'il vient de publier, il y a plusieurs nouveautés intéressantes qui seront appréciées par la Commission chargée d'en rendre compte à la Classe des sciences

physiques et mathématiques, ainsi qu'à celle des beaux-arts. Quand elles auront porté leur jugement, nous ferons connoître la justice qui aura été rendue à l'ouvrage de M. Choron.

En attendant, nous ne craignons point d'outrer la reconnoissance, en remerciant l'auteur d'être entré dans les vues que nous manifestâmes en 1808 (2), sur la nécessité de réformer le langage musical, d'y établir la clarté et l'exactitude qu'on a droit d'en exiger et qu'on peut espérer. M. Choron a répondu à l'appel que nous fîmes aux théoriciens : il a senti que la langue de la musique est, plus encore que les langues modernes, un mélange du système grossier des peuples dont nous descendons, avec les débris de la langue des Grecs et des Romains. Il a été blessé, comme tous les bons esprits, d'une foule de notions et de termes incomplets, faux, contradictoires, même insignifians ou bizarres qui la défigurent. On ne peut pas trop l'encourager à purifier cette langue, car c'est en même temps rectifier et simplifier les idées.

De son côté, M. Lasalette, ancien général de brigade, suit avec constance le développement de ses méditations sur les di-

(2) Dans la Notice des travaux de la Classe.

vers systèmes de musique et sur le genre enharmonique des Grecs. Le public est maintenant le seul juge de ses opinions qu'il a publiées en deux volumes in-8.°. On pourra n'être pas toujours de son opinion; mais on reconnoîtra en même temps un homme qui approfondit son sujet, et qui fait participer ses lecteurs à l'instruction qu'il possède.

M. Fayolle nous a présenté une notice intéressante sur les célèbres violons, *Torelli, Tartini, Gaviniès, Pugnani* et *Viotti*. Ce fragment d'une histoire inédite du violon doit faire désirer la publication de tout l'ouvrage.

M. Raymond, membre de plusieurs Académies et professeur au collége de Chambéry, a prouvé dans une *Lettre* (3) *sur la Musique*, et dans un autre morceau où il considère les effets de la peinture sur les hommes de toutes les classes, ainsi que son influence sur les mœurs et le gouvernement des peuples, qu'il avoit le sentiment des beaux-arts, et qu'il savoit l'exprimer en homme d'esprit.

Il y a environ quarante ans que le Docteur Burney, aujourd'hui correspondant de l'Institut, fit un voyage en France, en Hollande, en Allemagne, en Italie, pour connoître l'état de la musique, chez ces diverses

(3) Adressée à M. Villoteau.

nations, et pour y recueillir tous les matériaux propres à composer une histoire générale de cet art. Il publia bientôt la relation de son voyage; et quoique le sujet fût intéressant par lui-même et par le mérite de l'écrivain observateur qui l'a traité, on ne l'avoit point encore complètement traduit dans notre langue. M. de Brack, directeur des douanes impériales à Gênes, consul des Etats de Lucques et de Piombino, et membre de l'Académie de Goettingue, nous a fait hommage de cette traduction, fruit de ses anciens loisirs et de son goût éclairé pour la musique. Quoiqu'on puisse dire que la publication du grand ouvrage du docteur Burney (l'*Histoire générale de la Musique*) ait diminué l'importance de celui qui n'en contient que les préliminaires, il y aura toujours de l'intérêt et du plaisir à suivre le premier jet d'un esprit aussi distingué, d'un théoricien aussi profond que Ch. Burney.

M. de Brack nous fait espérer la traduction de l'*Histoire générale de la Musique*, ouvrage qu'on regarde, avec raison, comme un livre tout-à-fait classique.

Nous sommes redevables à S. Ex. le Ministre de l'intérieur du plaisir de connoître un talent de plus dans un genre trop négligé, la *Gravure sur pierre*. Cet artiste (M. Regnaud de Sarguemines) nous a présenté un

assez grand nombre d'ouvrages exécutés sur une espèce de pierre à rasoir, d'une dureté médiocre, mais susceptible d'en acquérir une plus grande par le moyen de l'huile. La Classe a cru devoir recommander à S. Exc. l'emploi de ce talent qui pourroit exécuter en bronze, encore mieux que sur la matière dont il nous a montré plusieurs échantillons, des collections de portraits intéressans, tels que ceux de la Famille Impériale et des personnages éminens de l'Empire. Mais on ne peut point parler de ce genre de gravure qui serviroit également l'art et l'histoire, sans rappeler la gravure en camée et en creux, qui est encore plus monumentale, et à laquelle on ne demande aucun monument, quoique nous possédions un artiste capable d'en produire et de former une bonne école.

Le nombre et surtout la nature des livres qui se publient sur les beaux-arts, sont peut-être un des meilleurs moyens de juger du goût d'une nation pour ces mêmes arts. C'est le principal motif qui nous détermine à présenter, chaque année, le tableau succinct des ouvrages imprimés qui passent sous les yeux de la Classe.

Quoique celui de M. *Louis* PETIT-RADEL, sur les *Monumens Cyclopéens*, soit encore

sous presse, la publicité qu'il a obtenue par les questions que la Classe a lancées parmi les savans, par les analyses qui en ont été faites, par les critiques et par leurs réfutations, autorise à le regarder comme existant. La Classe des beaux-arts a obtenu une partie de ce qu'elle désiroit, des discussions et de la lumière. Jusqu'ici M. Louis Petit-Radel semble avoir acquis beaucoup plus qu'il n'a perdu : l'entière publication de son ouvrage offrira réunies toutes ses conjectures ingénieuses avec les preuves qui pourront en faire un système solide.

Ce n'est pas sans fondement que l'auteur se plaint qu'en même temps qu'on le morcèle, pour l'attaquer, l'on s'empare aussi de ses idées, pour tâcher de se les approprier; mais il a pris date assez solennellement pour ne craindre aucune injustice.

L'adversaire qui semble le plus déterminé à ne pas adopter l'opinion de M. Petit Radel est un savant d'Allemagne qui habite Rome, M. Sickler. Déja réfuté, il revient à la charge, appuyé sur Vitruve. On sait malheureusement combien cet ancien auteur est quelquefois difficile à entendre, et l'on reproche même aux savans de notre nation d'avoir trop peu fait pour rendre plus utile le premier des classiques en architecture.

M. Petit-Radel a sollicité une Commission pour interpréter le passage qu'on lui oppose, et MM. Visconti, Dufourny, Heurtier, Quatremère de Quincy ont pensé unanimement que l'autorité invoquée par M. Sickler ne s'applique point aux constructions qui font l'objet des recherches de M. Petit-Radel, et qu'on ne pouvoit en tirer aucune conséquence contre lui. Les raisons qui fondent l'opinion des savans commissaires sont déduites dans un Rapport qui sera imprimé.

Tandis que M. Petit-Radel remonte presque jusqu'aux temps fabuleux et y trouve les premiers monumens d'architecture, M. Dagincour nous trace l'histoire de la décadence de tous les arts, pendant près de douze siécles. La publication de cet important ouvrage se continue avec autant de célérité, que le permettent le nombre des planches et les soins minutieux exigés pour l'impression correcte des tables qui accompagnent les gravures. Déja un tiers de celles qui forment la véritable base de cette histoire est publié. On peut d'ailleurs s'en rapporter avec une entière confiance aux Éditeurs, dont les lumières et le zèle sont reconnus.

Il paroît que les hommes instruits de l'Europe y croient, car à mesure que l'édition pénètre en Allemagne, en Italie, en Angle-

terre, elle y est accueillie avec toute l'estime qu'elle mérite. La Classe ne peut donc que s'applaudir de l'avoir signalée à l'attention de l'Europe, et de l'intérêt qu'elle a pris à sa publication.

Les mêmes Libraires (MM. *Treuttel et Würtz*), vont donner la septième livraison de la *Description de Constantinople et des rives du Bosphore*, d'après les dessins de M. Melling. La huitième livraison suivra de près, et il n'en restera plus que quatre pour compléter l'ouvrage. Les difficultés qu'ont éprouvées les artistes, pour la gravure du Harem du Grand-Seigneur, ont occasionné un retard qui sera bien compensé par les détails curieux et tout-à-fait nouveaux qu'elle offrira. Les neuvième et dixième livraisons se préparent.

Les autres livres remarquables par une grande richesse de gravures sont : La *Description de l'Egypte*, qui est empreinte de tant de grandeur, et dans les objets qu'elle retrace aux yeux, et dans les souvenirs récens qu'elle rappelle à l'esprit ; la *Galerie de Florence*, représentant une réunion précieuse qui n'existe plus ; la *Galerie du Musée Napoléon*, par M. Filhol, collection aussi bien conçue que bien exécutée (4);

(4) On espère que M. Laurent va continuer la

les *Liliacées* de M. Redouté, qui offrent la perfection du genre.

Nous annonçâmes l'an dernier que M. Dubois-Maisonneuve avoit heureusement terminé sa collection de *Vases étrusques*, si intéressante pour l'étude et la connoissance de l'art chez les anciens; nous pouvons annoncer aujourd'hui que M. Marchand a publié aussi la dernière livraison de son *Cours d'étude de Paysages*. Cet artiste a fait un livre utile, car on manquoit de ce genre de secours. Pour les multiplier, M. Pillement, qui grave d'une manière si piquante, a commencé d'autres études de paysages d'un caractère différent. Les deux premières livraisons ont été soumises à la Classe, et ont obtenu ses suffrages.

MM. Percier et Fontaine, MM. Vaudoyer et Baltard, et M. Landon, continuent de publier des ouvrages d'un grand intérêt pour l'instruction des architectes : les deux premiers, en donnant la description des plus belles maisons de plaisance de Rome et de ses environs; MM. Vaudoyer et Baltard, en reprenant la publication des grands prix d'architecture;

belle description du Musée Napoléon dont feu son père et M. Robillard-Pérouville ont publié la première série.

M. Landon, en achevant de mettre au jour une bonne traduction française des *Antiquités d'Athènes*, d'après Stuart et Rewett. Le second volume de cette traduction a été publié cette année, et le troisième, qui est en même temps le moins connu et le plus intéressant, sera achevé dans le cours de l'an prochain (5).

Si nos anciens monumens n'ont pas l'idéal des monumens d'Athènes et de Rome, ils ont du moins un genre d'intérêt historique, national, et servent à caractériser les temps, les mœurs, les costumes. La Classe a remarqué avec plaisir le recueil de M. Willemin, intitulé : *Monumens français inédits*, et celui de MM. Beaunier et Rathier, ayant pour titre : *Recueil de Costumes français*, etc. On peut regretter que le premier n'avance pas aussi rapidement que le second. M. Willemin colorie avec soin les objets : MM. Beaunier et Rathier les donnent gravés en noir, et paroissent s'attacher à la pureté et à la fidélité du dessin. Ils en sont à la vingt-troisième livraison : M. Willemin en est à la neuvième.

Les *Fastes Napoléon* (ou la *Napoléonide*)

(5) M. Landon continue aussi son utile collection des *Œuvres des grands peintres* : il a publié, dans le cours de 1811, le dernier volume de la suite de Raphaël et plusieurs de celles du Poussin et du Dominiquin.

appartiennent au genre historique dont nous parlons. Comme la Muse de l'Histoire, celle des beaux-arts transmet à la postérité les grands souvenirs. Les huit livraisons qui ont paru contiennent chacune trois médailles historiques et emblématiques, gravées au trait. L'ouvrage en contiendra cent. Chaque médaille est accompagnée d'une ode italienne avec sa traduction française, d'une légende latine qui retrace les principaux événemens de la vie de NAPOLÉON-LE-GRAND, jusqu'à la paix de Tilsitt. Dans les odes, le poète chante les actions mémorables représentées par les médailles. La collection sera composée de cent sujets. L'auteur italien est M. PETRONI, le traducteur français est M. TERCY : M. BIAGIOLI compose les notes littéraires; les médailles sont dessinées par M. PÉCHEUX et gravées par M. PIROLI.

Presque tous les voyageurs ont recours aujourd'hui à la gravure pour faire mieux connoître les contrées qu'ils décrivent. Mais c'est l'instruction qu'ils se proposent de répandre et non un vain luxe qu'ils veulent étaler. Ainsi, M. SOLVYNS dans sa *Description des Hindoûs*, donne des imitations fidèles *à l'Aqua Tinta*, des dessins originaux qu'il a faits dans l'Hindoustan. Il n'avoit promis que la physionomie physique et morale de ce peuple qu'il a bien vu, et il s'y borne. Il en a publié un volume

cette année, et l'an prochain verra terminer cet intéressant ouvrage.

M. Langlès va décrire l'Hindoustan sous d'autres points de vue : il en fera connoître les monumens anciens et modernes, en 150 planches, formant 3 vol. in-4.°, avec des recherches sur l'époque de leur fondation, avec des notices géographiques et historiques, et une carte générale en deux feuilles.

Ce plan n'est point une simple répétition des ouvrages de MM. Gough, Crawford, Hodges, Celebrooke, Pennant, Maurice et Daniell. Il en contiendra la substance, et l'auteur promet des observations et des notices qui n'entroïent pas dans les vues des auteurs anglois.

D'ailleurs, depuis la publication de ces ouvrages intéressans, on a recueilli beaucoup de lumières nouvelles : il s'est élevé entre les savans des discussions pour et contre l'antiquité des monumens de l'Inde. M. Langlès s'engage à présenter les pièces littéraires et monumentales de ce débat. Il fera des excursions à Benarès et dans la littérature sacrée.

Un pareil ouvrage est tellement dans les attributions et les convenances de M. Langlès, qu'il doit suffire d'en indiquer l'objet et d'en nommer l'auteur pour inspirer la confiance : le genre de ses études, ses relations avec des membres de la Société asiatique de Calcutta,

le trésor inappréciable des manuscrits orientaux dont il est le conservateur à la Bibliothéque impériale, et sa propre bibliothéque, sont des moyens qu'aucun autre homme de lettres ne semble pouvoir réunir en France pour une pareille entreprise. La première livraison est terminée.

Un voyageur éclairé, auquel rien n'échappe de ce qui peut intéresser l'esprit humain, M. A. DE HUMBOLDT, a fait dans son excellente *Description du Mexique*, des observations profondes sur les rapports qu'ont les arts avec les divers degrés de civilisation, et des rapprochemens très-curieux sur des monumens qui subsistent encore dans l'empire où régnèrent les Incas, et dont il seroit difficile d'assigner l'époque. Il auroit pu former un système, chercher, d'après la ressemblance de ces monumens avec ceux de l'Egypte, les causes de leur étonnante analogie; mais habitué à voir, avec plus de méditation que d'enthousiasme, les scènes mêmes les plus imposantes de la nature, il s'est contenté d'offrir à l'esprit de ses lecteurs un sujet vaste de conjectures et de recherches.

Dans un cadre resserré, M. MILBERT, décrit l'Ile de France. Son voyage pittoresque, borné à un atlas, accompagné d'un texte précis et d'une carte, composera un livre agréable et instructif.

M. Castellan, qui n'avoit point à rectifier les idées reçues, ou à en donner d'élémentaires sur la Grèce, l'Hellespont et Constantinople, s'est contenté de peindre les sensations qu'il a éprouvées ainsi que les objets qui les ont fait naître Il en a composé un aimable Supplément à ses Lettres sur la Morée.

Enfin un étranger, naturalisé en France, par son amour pour les arts, M. Brunn-Néergard, gentilhomme de la chambre du Roi de Danemarck, et membre de plusieurs Sociétés savantes, a mis sous les yeux de la Classe, douze gravures d'un voyage pittoresque dans le nord de l'Italie. Nous aurons occasion de revenir sur cet ouvrage lorsqu'il se publiera. Les dessins en ont été faits d'après nature, par feu Naudet. Il paroît que l'auteur et le dessinateur y ont mis un zèle égal, ce qui est d'un augure favorable.

L'un de nos correspondans, M. *André* Lens, d'Anvers, peintre habile et très-instruit, a fait hommage à la Classe d'un traité *du Bon goût, ou de la Beauté de la peinture, considérée dans toutes ses parties*. M. Lens est l'écrivain qui a peut-être le plus contribué à faire observer les costumes historiques dans les beaux-arts et sur la scène. L'ouvrage qu'il publia sur ce sujet, en 1776, fit une grande sensation et a conservé beaucoup d'estime. Le petit traité que nous annonçons est digne

du même auteur qui, quoique septuagénaire, a peint, l'an dernier, avec succès, un grand tableau pour l'église Saint Michel de Gand.

Tels sont les rapports que la Classe a eus, pendant le cours de 1811, avec les beaux-arts et avec les hommes qui les cultivent; tels sont les résultats qu'elle peut offrir. Combien ce tableau seroit plus riche, si je pouvois me permettre de sortir du cercle de nos travaux, pour placer sous vos yeux, le simple aperçu des monumens qui naissent de la gloire de S. M. l'Empereur et Roi, et des encouragemens que sa munificence répand sur les arts! Mais ce sujet seroit trop vaste pour le cadre qui nous resserre. Je l'abandonne à regret pour obéir au devoir qui me prescrit de vous entretenir des pertes récentes que nous avons éprouvées. C'est en tout la condition humaine de ne pouvoir pas s'arrêter longtemps sur les pensées heureuses, et de rencontrer la douleur où l'on attendoit les plus douces jouissances. Cette solennité, consacrée au triomphe des jeunes talens, est toujours troublée par nos regrets : envain nous ornons ce temple de palmes et de couronnes, la mort vient y mêler ses lugubres cyprès. Cette année quatre artistes, du premier ordre, sont tombés si rapidement sous sa faulx meur-

trière (6), qu'à peine l'hymne funèbre avoit cessé sur un cercueil, qu'il a fallu le répéter sur les autres : M. Chaudet, le plus jeune de tous, a succombé le premier.

(6) MM. Chaudet, Meitte, Chalgrain et Raymond.

VOYAGES.

LETTRE *de* M. MILLIN, *membre de l'Institut impérial de France, et de la Légion d'honneur, à M.* BOULARD, *ancien notaire, et membre de plusieurs Académies, contenant quelques détails de son Voyage de Lyon à Chambéry.*

Vous avez lu, Monsieur, la Lettre que j'ai adressée à M. ***; elle expose les motifs de mon voyage, et contient quelques détails sur les nouveaux objets que j'ai pu observer depuis Paris jusqu'à Lyon. Celle-ci vous sera remise. J'ai promis d'écrire à mes plus dignes amis: vous avez dû vous attendre à recevoir une de mes premières Lettres.

J'ai passé, comme je l'ai dit, deux jours à Lyon, d'où je suis sorti le 23 septembre par le magnifique quai du Rhône. La route traverse un pays bien cultivé. Arrivé à Bourgoin, j'ai quitté le chemin qui conduit directement à Chambéry, pour passer quelques jours avec M. le baron Fourier, préfet de l'Isère, et revoir Grenoble et la partie du Dauphiné que j'avois laissée dans mon premier voyage, pour le temps où j'irois en Italie.

Il faudroit plusieurs jours pour suivre les immenses travaux que l'on fait aujourd'hui afin de dessécher les marais de Bourgoin. Louis XIV en avoit donné la propriété au maréchal de Turenne, en récompense de ses services. Depuis ce temps, le Gouvernement et plusieurs Compagnies ont essayé ce desséchement à diverses reprises, et cette utile entreprise a toujours été abandonnée. Mais ces travaux immenses, qu'il étoit réservé à ce siécle de merveilles de voir terminer, sont très-avancés, et on présume que bientôt tout le terrein que ces marais occupoient sera rendu à l'agriculture.

Après avoir passé *la Frète*, on traverse la plaine de *Bièvre*, dont le sol aride pourroit être arrosé, dit-on, par les eaux du lac de *Paladru*, qui est à une lieue et demie de distance. On y cultive cependant du sarrasin, des haricots, du bled même. Les chasseurs ne sont point rebutés par la sécheresse du sol; ils y tuent une grande quantité de cailles, et principalement la *farlouse* ou *alouette des prés*, petit oiseau très-délicat, que dans tout le département de l'Isère, on appelle improprement *bec-figue* (1).

(1) On donne improprement, dans quelques départemens, le nom de *bec-figue* (*motacilla ficedula*) à la *farlouse* ou *alouette des prés* (*alauda arvensis*). La

Rives, qu'on trouve au bout de cette plaine, est un gros bourg auquel les manufactures donnent de l'activité et de l'aisance. On s'en apercevroit difficilement, à l'apparence chétive des maisons, dont presque toutes les croisées ont des vitres de papier : c'est un usage assez général dans le département de l'Isère. Le verre n'y est cependant guères plus cher que dans les autres départemens. Cet usage, qui donne aux villes un aspect si triste et si pauvre, a beaucoup diminué.

Il y a à Rives des usines pour la fabrication du fer et de l'acier. Peut être les propriétaires sont-ils trop étrangers aux nouvelles découvertes en *métallurgie*. Il est certain qu'on reproche aux produits de leurs ateliers de n'être pas de la plus parfaite qualité. Le ruisseau appelé *Fures*, qui sert à ces travaux, fait aussi mouvoir des moulins à papier. La principale manufacture de ce genre est celle de M. Augustin Blanchet ; il ne se borne pas à fabriquer la matière subjective qui sert à éterniser les productions de l'esprit ; poète et prosateur, il a composé un Recueil d'*Elégies* dédié à notre Tibulle

farlouse se nourrit d'insectes, et ce n'est qu'accidentellement qu'on en rencontre sur les figuiers : ces oiseaux ont entre eux des différences très-marquées.

moderne, M. de Parny, et un petit Voyage à *Parmenie*, joli hermitage placé dans une situation agréable.

En sortant de Rives on gravit une pente assez rapide, et on arrive à Moirans (2). Cette petite ville est remarquable à cause du beau parc qui est au milieu. Des jets d'eau et des cascades artificielles y annoncent l'opulence de ses premiers propriétaires. On prétend qu'il a été tracé par le Nostre. On s'étonne que l'édifice en soit séparé par la rue, et on est tenté d'attribuer ce défaut au mauvais goût qui accompagne souvent la richesse, et d'en demander la cause : celle-ci est honorable et belle. Cette maison appartenoit aux frères Pâris, financiers, dont M. de Luchet a écrit l'histoire (3). Ils l'ont fait bâtir à côté du cabaret de leur père, qu'ils vouloient conserver, et qui existe encore, afin de se rappeler, au milieu des jouissances du luxe et de l'opulence, l'humble toit d'où ils étoient sortis, pour s'élever à la haute fortune qu'ils ont méritée, par ce pieux respect pour leurs

(2) *Morginum* de D'Anville; elle est située sur la *Morges*, petite rivière.

(3) *Histoire de Messieurs Pâris*, ouvrage dans lequel on montre comment un royaume peut passer dans l'espace de cinq années, de l'état le plus déplorable à l'état le plus florissant.

parens, et par la manière dont ils ont servi leur patrie.

Après avoir fait environ un mille, on voit devant soi des montagnes d'une très-haute élévation : on se croit toujours sur le point d'y toucher, mais elles semblent s'éloigner à mesure qu'on en approche. Arrivé à leur base, on est au bourg de Vorepe (4), où on exploite une pierre calcaire grisâtre appelée *molasse* (chaux carbonatée quartzifère d'Haüy), parce qu'elle est tendre en sortant de la carrière, et qu'on la travaille facilement. On l'employe particulièrement dans cette partie du département pour faire les angles des maisons, les piédroits des portes et des fenêtres, les marches d'escalier, etc.

En sortant de Vorepe, la riche vallée dans laquelle Grenoble est située, et qui n'est qu'un prolongement de celle du *Graisivaudan*, commence à s'ouvrir. Bacchus, Pan et Pomone semblent s'être réunis pour embellir le paysage. La route est plantée de grands et robustes noyers qui y donnent un utile ombrage. Ils bordent des champs où la vigne est élégamment suspendue à des cerisiers, sur un magnifique tapis de verdure. Derrière s'élèvent des montagnes en partie couvertes de

(4) En latin *Vorago Alpinum*, puis *Vorapium* dont on a fait Vorepe.

bois et de maisons de campagnes, et dont les cimes dépouillées laissent voir à nu la roche calcaire qui en forme le noyau.

Fontanil, village qu'on rencontre sur la route, est appuyé contre un rocher dont on extrait une pierre calcaire bleuâtre qui sert à faire des meules de moulins et des abreuvoirs. Ceux qui aiment les souvenirs littéraires, y remarquent la maison où Gui-Pape, dont les jurisconsultes estiment et citent encore les décisions, a passé dans la solitude les dernières années de sa vie. Plus loin est un autre village appelé *Saint-Robert*: à gauche en entrant est la maison de Barnave. C'est là que ce jeune orateur, après avoir déployé son talent pour la discussion dans la même tribune où Mirabeau faisoit éclater les foudres de son éloquence (5), a été arrêté pour être conduit à l'échafaud. Près de Saint-Robert est un torrent qu'on nomme la *Vence*.

Le dernier village que l'on ait à traverser avant d'arriver à Grenoble, est la *Buisserate*, située au pied d'un énorme rocher appelé le *Neyron*; on n'y est plus qu'à un quart de lieue de la ville.

Sur la gauche, le bas de la montagne est

(5) . . . . . à la même tribune,
Où discutoit Barnave, où tonnoit Mirabeau.
CHÉNIER, *Discours sur la Calomnie.*

couvert de vignobles dont le vin ressemble à la clairette de Die (6). On entre dans la ville par la porte de France; le chemin a été conquis sur la corniche d'un rocher que Lesdiguières a le premier attaqué. On voit, sur ce rocher, les restes du mur qui servoit à la défense de Grenoble, les ruines d'un château appelé *Rabot*, et plus haut la *Bastille*, maison qui a été bâtie sur les restes d'un fort dont Lesdiguières s'empara. On y jouit de la vue de toute la vallée où le Drac et l'Isère serpentent autour de Grenoble : l'aspect est magnifique.

Ce jour fut pour moi très-agréable; j'avois parcouru une route dont la dernière moitié est très-pittoresque, et je me trouvois dans une ville où j'avois des relations et des amis. Ils furent bientôt rassemblés dans le salon de M. le baron Fourier, chez qui je descendis. Il avoit bien voulu m'offrir l'hospitalité; il en a rempli les devoirs avec la stricte observance des Musulmans dont il connoît si bien les mœurs (7), et avec la grâce des Grecs

(6) *Voyage au Midi de la France*, tom. 2, p. 98.

(7) M. le baron Fourier a été en Ægypte avec l'armée française. Ses connoissances profondes dans les sciences physiques et dans les lettres, ont fait tomber sur lui le choix de S. M. l'Empereur, qui

dont il a étudié les arts, et médité les écrits. J'ai passé près de lui des journées pleines de charmes; elles ont été employées à des recherches curieuses, à des excursions intéressantes; le reste du temps a été consacré à une conversation aussi vive et piquante qu'elle étoit pleine et instructive.

Le lendemain nous allâmes au Musée, dont la création est due aux soins de M. Renauldon, maire de Grenoble depuis cinq années; il voulut bien m'y conduire. Si les éloges accordés aux véritables services ont droit de flatter, c'est une jouissance que ce digne administrateur doit éprouver à chaque pas. On n'en peut faire aucun dans la ville et dans les charmantes promenades dont il l'a entourée, sans y trouver des preuves de son esprit industrieux pour découvrir ce qui est utile, et de son zèle actif pour le faire exécuter.

La bibliothéque de Grenoble est vaste et très-bien disposée. Je réserve pour mon ouvrage la description des richesses qu'elle ren-

sait si bien apprécier le mérite, pour composer le Discours préliminaire du grand Ouvrage des Membres de la Commission d'Ægypte. M. Fourier a dignement répondu à la confiance de son Souverain. Son Discours peut être regardé comme un morceau achevé de littérature et d'histoire.

fermé; je vais vous en donner seulement une idée.'

La première chambre est décorée des bustes des Dauphins, ouvrages du dix-septième siécle. Au milieu est un bas-relief de marbre grec, représentant deux époux qui se donnent la main : j'en ai le dessin.

La bibliothéque est nombreuse, bien composée; mais la manière dont l'ancien catalogue, par ordre de matières, est rédigé, et le défaut d'un catalogue par noms d'auteurs en rendent malheureusement l'usage très-difficile. Les éditions du quinzième siécle sont au nombre de plus de deux cents. Cette collection immense est précieuse pour l'histoire de l'imprimerie. La plupart des livres qui la composent viennent de la grande Chartreuse, et ont été achetés par François Dupuy, général de l'ordre, en 1502. Il a fait peindre en tête des volumes ses armoiries, dont j'ai le dessin. Ces beaux exemplaires paroissent avoir été acquis avant sa profession religieuse, et pendant qu'il étoit official de Grenoble: c'est le titre qu'il prend à la suite de sa signature (8) qu'il a mise à la fin de chaque tome. On pense bien que la plupart des ouvrages traitent de la théologie scolasti-

(8) *F. de Puteo utriusque juris Doctor, vicarius generalis officialis Gratianopolis.*

que et du droit canon, sciences à la mode au temps où il a vécu; mais ce sont au moins ceux qui ont été écrits par les hommes les plus célèbres. Le grand nombre de livres de littérature et d'histoire qu'il avoit rassemblés, prouve qu'il unissoit l'érudition et le bon goût à la piété (9). Il étoit instruit dans les langues étrangères, comme dans les langues savantes; j'ai remarqué dans sa collection un Dante accompagné de commentaires (10). Ses travaux s'étoient même étendus jusqu'aux sciences qui ont pour base le dessin et le calcul, puisqu'il possédoit des Traités sur l'architecture (11) et sur l'art militaire (12). D'autres ouvrages ont appartenu à un autre Savant; la devise exactement calquée pourra servir à découvrir son nom. D'autres livres viennent de M. de Caulet, évêque de Grenoble.

J'ai remarqué, parmi les éditions que je cite, deux ouvrages imprimés à Grenoble,

(9) Il est cité dans la Bibliothéque de Gui Allard; mais il mérite un article plus honorable, et il l'aura sûrement dans la Biographie générale que MM. Michaud publient.

(10) *Il* DANTHE *col comento di Christ. Landino fiorentino*, *Bressa Boninus de Boninis de Raguxo* an 1487.

(11) *Leonis Bapt. Alberti de re ædificatoria*, *Florent.* 1485.

(12) *Roberti Vultarii res militaris. Verona* 1483.

dont je ne me rappelle pas avoir vu l'indication dans l'excellent Dictionnaire de M. La Serna Santander, ou dans d'autres Bibliographies. Le premier est un Missel, imprimé en 1497 par Jean Belot de Rouen, et l'autre est un Recueil de Décisions du célèbre jurisconsulte Gui-Pape. Ce recueil a paru en 1590: une note qui y est jointe apprend que M. le président Expilly en possédoit un second exemplaire. Ce savant magistrat y avoit écrit de sa main : *hunc librum hæres ne vendito; amico potius donato: sed si mei extiterint qui jus legemque requirant, in perpetuum domi suæ servanto, suisque postea tradunto.*

Hœred. et post.

Hoc volumen servandum perpetuo hœredibus etiam mando, non tam caracteris gratiâ quam vetustatis honore.

Ce livre soit gardé, non tant pour sa beauté,
Que pour le saint respect de son antiquité.

Si le grave président n'avoit pas gâté, par ces deux méchans vers, sa prose concise et qu'on diroit extraite de l'antique loi des douze Tables; si l'ouvrage eût été de Papinien, au lieu d'être de Gui-Pape, j'aurois cru, en lisant cette formule romaine, avoir

entre mes mains quelque livre de la bibliothéque de Varron. C'est vous, Monsieur, à qui toutes les nuances de la langue latine sont si familières, et qui êtes si versé dans l'histoire de l'ancienne jurisprudence, qui pouvez le mieux sentir si mon observation est juste.

Le Musée est placé au bout de la bibliothéque, et contient près de 200 tableaux dont plusieurs sont de bons maîtres. Quelques-uns viennent de collections qui ont été réunies; d'autres ont été donnés par des particuliers; d'autres ont été envoyés par le Gouvernement. J'y distinguai une suite curieuse de copies des tableaux que le talent de Le Sueur a consacrés à l'histoire de S. Bruno. Elle est remarquable par sa beauté, et précieuse parce qu'elle est antérieure à la dégradation des tableaux des Chartreux de Paris, et qu'elle peut servir à suppléer les détails qui y sont altérés. Elle vient de la grande Chartreuse. Je remarquai un beau tableau de Rubens, représentant Saint Ambroise et Sainte Scolastique; une fête de l'Assomption à Venise, par Canaletto; une Fuite en Ægypte de l'Albane; un Saint Sébastien du Perugin; un dessin du même maître, représentant plusieurs Saints; il est d'un grand prix: je vis enfin un des plus beaux Paysages de Claude Lorrain; il a malheureusement souffert par

l'application imprudente d'un mauvais vernis; mais un restaurateur habile pourroit aisément lui rendre sa fraîcheur et sa beauté. De la fenêtre du Musée on découvre la plaine de Grenoble et les montagues environnantes. Cet aspect ravissant, où plusieurs paysagistes trouveroient des sujets, ne détruit pas l'effet du beau tableau dont je viens de parler.

Le cabinet d'histoire naturelle contient principalement des productions du pays. M. Héricart de Thury, ingénieur des mines, dont les talens sont connus (13), a classé dans le meilleur ordre les substances minérales, d'après la méthode du célèbre Haüy. On y remarque de superbes matrices de crystal, une grande variété de pierres fines, d'agates et d'amétystes; de beaux échantillons de mines d'or, d'argent, de cuivre, de plomb, d'antimoine et de fer, recueillis dans le département; de riches morceaux d'or et d'argent natif, de l'oisanite et du titane en masses énormes. La collection de laves et d'autres productions volcaniques est très-variée; celle des fossiles renferme un très-grand nombre de coquilles remarquables.

(13) *Voyage au Midi*, tom. 4, p. 186.

La collection zoologique est moins précieuse; elle est pourtant considérable. Le cabinet contient plusieurs espèces de quadrupèdes, d'oiseaux, de reptiles, d'amphibies, de poissons et d'insectes étrangers. La suite des oiseaux du département, dont plusieurs espèces sont curieuses, est à peu près complète. Celle des poissons et des quadrupèdes l'est beaucoup moins: quelques cadres contiennent des insectes recueillis dans les environs de Grenoble; enfin l'herbier renferme des plantes alpines très-rares et très-curieuses. On devroit le compléter.

Le cabinet d'antiquités est composé, comme les autres, de lampes et de figurines plus ou moins curieuses. J'y ai remarqué quelques morceaux intéressans, et principalement deux précieuses momies ægyptiennes. L'une a été envoyée d'Ægypte par M. Mur, consul-général dans ce pays. Elle est dans une caisse de sycomore, et couverte elle-même d'une enveloppe de toile ornée de peintures représentant des scènes symboliques, des emblêmes et divers ornemens qui ont conservé en partie la vivacité de leurs couleurs. L'ame du mort y paroît assise dans un bateau, entourée de personnages à têtes humaines ou à têtes d'épervier; ils portent des sceptres ornés de têtes de schakals. Au dessus est un temple

ægyptien; une figure accroupie semble porter sa main à sa tête, comme pour témoigner son affliction. L'autre est une momie dépouillée de son enveloppe, et n'est remarquable que par la caisse qui la renferme. Des nombreux hiéroglyphes de toutes grandeurs, disposés en plusieurs colonnes dont quelques-unes sont coloriées; des représentations de différentes Divinités ægyptiennes; des tiges de lotus en bouton, en fleur fermée et épanouie, ornent cette caisse, et en font un monument très-important pour ceux qui veulent connoître les procédés de l'art de peindre chez les Ægyptiens (14). Mon ami M. Boettiger en auroit sûrement tiré un grand parti pour l'ouvrage qu'il a publié sur la peinture chez les anciens.

Je vis encore deux vases de la forme de ceux qu'on appelle vulgairement *canopes*, et qui ont servi à contenir la substance que les embaumeurs employoient. Ils sont d'albâtre oriental; l'un a pour couvercle une tête de schakal, et l'autre une tête de cynocéphale. Leur panse est ornée de sept colonnes d'hiéroglyphes gravés en

(14) M. Champollion le Jeune doit faire graver ces bandelettes et cette caisse, et accompagner les gravures d'une explication.

creux. L'un de ces vases est encore plein de baume (15).

Je vis aussi dans ce cabinet le curieux Triptyque du moyen âge, dont M. Champollion l'aîné a donné une savante description (16). Le médaillier ne possède qu'une suite de monnoies impériales, parmi lesquelles on n'en distingue pas de très-rares; mais elles sont utiles pour l'étude de l'histoire. Le nombre des monnoies du moyen âge est très-considérable ; mais elles ne sont pas classées. Il y a aussi beaucoup de médaillons modernes qui offrent des portraits intéressans. J'y ai remarqué la singulière pièce consacrée à *Geoffroy-la-grand-dent*, dont j'ai donné l'histoire et la description. Elle vient sans doute de la maison de Sassenage. Cette famille prétend, comme plusieurs autres également anciennes, compter au nombre de ses ancêtres ce Geoffroy, que l'on a dit être le fils du comte Raymondin et de la fée Mélusine (17). Il y a aussi dans cette col-

(15) J'ai pris les dessins de ces deux lampes, et ils paroîtront dans mon Atlas.

(16) *Magasin Encyclopédique*, ann. 1811, t. 4, p. 241.

(17) *Voyage dans le Midi de la France*, tom. 4, pag. 707; *Atlas*, planche LXXVII, n.° 7.

lection une suite curieuse de sceaux du Dauphiné dont j'ai pris des empreintes.

Les portraits des plus illustres Dauphinois décorent dignement la salle consacrée aux séances de l'Académie. J'y contemplai les traits du président Expilly (18), de l'historien Valbonnais, du maréchal de Tallard, du métaphysicien Condillac, du philosophe Mably, de l'ingénieur Bourcet, du mécanicien Vaucanson, du minéralogiste Dolomieu, du conseiller d'état Mounier, de Madame de Tencin et du noble chevalier Bayard. Il en est encore d'autres qui pourroient être ajoutés à cette galerie (19), et la manière dont on cultive les lettres à Grenoble est un sûr garant que la génération des savans et des gens de goût n'y est pas prête à s'éteindre.

Le lendemain fut destiné à une promenade au rocher de Sassenage. Je ramassai dans le *Drac* quelques beaux échantillons de ces

(18) *Suprà*, p. 103.

(19) On peut consulter la *Bibliothéque du Dauphiné*, par *Guy* ALLARD, dont M. CHALVET a donné une nouvelle édition : toutes deux sont très-incomplètes. Personne n'est plus en état que M. Berriat Saint-Prix, qui connoît si bien l'histoire littéraire de son pays, d'en donner une nouvelle, et nous l'engageons à s'en occuper.

variolites que Lamanon avoit d'abord crues volcaniques, dans un écrit devenu très-rare, parce qu'il l'a supprimé après avoir reconnu son erreur. Le *Drac* (Draco), qui se jette dans l'Isère près de Grenoble, doit, dit-on, son nom aux dégats qu'il cause (20). On va cependant y établir un pont qui fera cesser les accidens qu'occasionne souvent la mauvaise construction du bac.

La charmante vallée de Sassenage est un prolongement de celle de Graisivaudan; le village est agréablement placé dans le paysage. Après avoir fait cent pas, on entend le bruit du torrent; on monte sur le coteau entre de jolis arbustes et sur un tapis de verdure; on arrive à la grotte, où on pénètre avec de la lumière, et précédé d'un guide. Trois grands trous ronds ont été naturellement creusés par le séjour des eaux qui peut-être y ont tourbillonné; c'est ce qu'on appelle les *Cuves*. Les habitans croyent que quand ces trous sont pleins le jour des Rois, c'est un signe d'abondance.

La source, en quittant ces souterrains, paroît

(20) Lo Serpein et lo Dragon
Mettront Grenoblo ein savon.

L'Isère, dans ce proverbe populaire, est nommé Serpent, à cause de son cours tortueux.

sous une belle voûte, et sort en bouillonnant du conduit principal; elle coule sur une espèce de plate-forme, tombe en nappe d'argent dans le lit qu'elle s'est creusée, et roule avec fracas, en se brisant sur les quartiers de rochers qui s'y sont amoncelés et qu'elle entraîne après les avoir arrondis par le frottement. Au milieu de son lit est une pierre plus large, sur laquelle M. Couturier, qui a un talent distingué pour le paysage, se plaça pour faire le joli dessin qu'il a bien voulu me donner de ce beau site. L'eau qui s'échappe des divers points de la montagne semble fuir de tous côtés, et se partager en petits filets qui vont à des distances inégales former d'agréables cascatelles. Un de ces filets passe sur un aqueduc d'une seule arche. La manière dont l'arc est jeté sur le torrent donne à ce lieu un aspect ravissant: M. Couturier en a aussi un dessin. Enfin ces eaux réunies forment un ruisseau qui, sous le nom de *Germe,* coule dans la plaine qu'il fertilise. La scène est embellie par des arbres de toute espèce, et ennoblie par des rochers d'un aspect imposant, aux pieds desquels le botaniste peut faire de nombreuses collections.

En descendant de la cascade nous entrâmes dans le château de Sassenage qui appartient à M. de Berenger. Il nous reçut avec la plus

obligeante politesse. Ce château est tout-à-fait moderne : on a sculpté sur la porte extérieure une figure *mélusine* qui tient les écussons de Sassenage et de Berenger (21). La grande pièce, appelée *salle des trophées*, parce que les pilastres en sont décorés, est fort belle, et la salle à manger est entourée de grands tableaux qui sont de curieuses copies de cette suite de chef-d'œuvres dans lesquels le pinceau riche et gracieux de Raphaël a représenté l'histoire entière de Cupidon et de Psyché. On remarque encore un beau tableau de la bataille de Lawfeld, et quelques paysages de l'école flamande.

L'habitation de M. Planta à Fontaine, où nous nous rendîmes, est celle d'un respectable vieillard qui s'est fait agriculteur à 60 ans. Il est parvenu, avec un esprit juste et par une pratique constante, à créer un jardin où il semble que Pomone ait voulu rassembler ses plus beaux produits, pour le récompenser du culte assidu dont il l'honore. On y trouve un heureux mélange de l'utile et de l'agréable. La nature paroît avoir été aidée partout, et ne semble contrariée nulle part. M. Planta le fils, inspecteur de l'Académie, a une bibliothèque de livres allemands de plus de six cents volumes : c'est la seule de

(21) *Suprà*, p. 109.

ce genre que j'aye vue dans les départemens du Midi.

La tour *sans venin*, qu'on voit des bords du Drac sur les hauteurs du Pariset, ne vaut pas la peine d'être visitée, quoiqu'on l'ait mise au rang des merveilles du Dauphiné; c'est une vieille ruine dont un préjugé fait toute la réputation.

M. le Maire me proposa de voir, avant de rentrer en ville, la Pépinière. C'est là qu'il prend les arbres nombreux dont il embellit les beaux cours et les promenades qu'il a fait planter. J'y trouvai réunies les inscriptions antiques qui ont été expliquées par M. Champollion l'aîné (22), ainsi que celles qui sont éparses dans la ville. Je remarquai un cadran solaire, et deux inscriptions qui viennent d'être tirées d'une tour qui a été démolie sur la place Notre-Dame. En voici la copie :

I

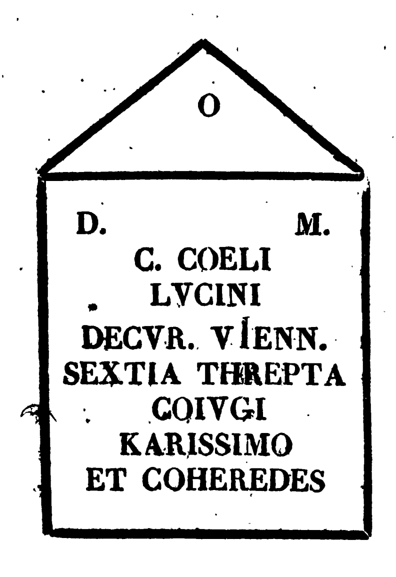
D. SEXTI. TI. ATTICI M
OMNIBVS HONORIBVS FVNCTI
SEXTIVS ATTICVS FILIO.

« Aux mânes de Sextus T. Atticus, qui

(22) *Antiquités de la ville de Grenoble*, in-4°.

« a joui de tous les honneurs (23). Sextius « Atticus à son fils. »

L'autre est ainsi conçue :



« Aux mânes de C. Cœlius Lucinius, « Décurion de Vienne, Sextia Threpta à un « époux très-cher, et ses cohéritiers. »

Je désirois voir le château de Vizille, bâti par ce redoutable Lesdiguières qui a été si utile à la ville de Grenoble, et qui est encore

(23) C'est-à-dire, obtenu toutes les charges.

si haï par ses habitans. Son ame étoit élevée et son caractère inexorable : il unissoit au plus digne emploi de la puissance les plus dangereux abus de l'autorité; il desiroit souvent ce qui étoit bien, vouloit toujours ce qui étoit grand, mais ne connoissoit d'autre loi que sa volonté. M. Peyrier, propriétaire de ce château, eut la bonté de nous y recevoir. Il est sur la route qui conduit de Grenoble en Italie, par le Mont Genèvre. A peine est-on sorti de la ville, qu'on quitte la vallée; et à peu de distance on aperçoit à gauche le château d'*Heybens*, situé sur une hauteur: les tours dont il est flanqué lui donnent une belle apparence. On ne peut s'empêcher de regarder un antique et énorme tilleul qui a été planté sous Louis XIII, et qui étend son ombrage sur le champ où reposent en paix les habitans de *Brié*.

En descendant à Vizille, on a sur la gauche la charmante vallée de *Vaulnavey* (24), appelée ainsi parce qu'elle ressemble à une nef. Elle est admirable par les variétés de vert dont la nuancent ses différentes cultures. Les champs se coupent et se croisent en mille sens, et sont traversés, entourés, baignés par des rigoles qui y portent la fertilité. Plus haut on aperçoit sur la montagne la Char-

(24) *Vallis navis.*

treuse de Prémol, et le Mont Jean où il y a des mines de fer. Derrière, s'élèvent sur le second plan, un peu sur la gauche, des sommets couverts de neige. En face du chemin est le groupe de montagnes appelé *Sept-Laux*, parce qu'il y a sept lacs. Cette jolie vallée communique avec celle de Vizille où est le château du Connétable.

Ce château est irrégulier, anguleux, et ne présente aucune face qui ait une bonne apparence; son ensemble a cependant quelque chose d'imposant et de féodal (25). On y monte par trois grands perrons ornés de balustres, placés en amphithéâtre l'un au dessus de l'autre. La statue équestre du Connétable, en bronze et de demi-bosse, a été replacée par M. Peyrier, ainsi que l'inscription suivante :

FRANCISCVS. BONNA. DIGVERIARVM. DVX.
PAR. ET. MARESCHALLVS. FRANCIÆ.
SVMMVS. EXERCITVVM. CASTRORVMQVE.
REGIORVM. PRÆFECTVS. EQVESTER.
HAC. ÆNEA. STATVA. MARTIS. ORA.
FERENTE. AD. VIVVM. EXPRIMITVR.
ANNO. MDCXXII. AET. LXXVIIII.

(25) Voyez sa vie écrite par Videl, en 1638, un volume in-folio.

Au dessus d'une autre porte on lit sur une tablette de marbre noir :

FELICIBVS. AVSPICIIS. HENRICI. IV.
FRANC.
NAVARRÆQVE. REGIS. INVICTISSIMI.
PACE. TERRA. MARIQVE. PARTA.
A. BONNA. DIGVERIARVM. DOMINVS.
DELPHINATVS. PROREX. TOT.
BELLORVM. SVPERSTES. SECESSVM.
HVNC. SIBI. SVISQVE. EREXIT. ANNO.
SALVTIS. MDCXX.

Et au dessous :

DEVS. NOBIS. HÆC. OTIA. FECIT.
MAIOR. POST. OTIA. VIRTVS.

Les salles de ce château ont été dévastées dans la révolution, et sont aujourd'hui converties en ateliers. M. Peyrier a pourtant fait conserver tout ce qu'il a trouvé en bon état, et il a trop d'instruction et de goût pour vouloir détruire des restes qui sont encore des monumens des arts, et qui retracent des faits relatifs à l'histoire de son pays. Une petite pièce, qui paroît avoir été particulièrement affectionnée par le Connétable, subsiste

encore : la décoration en est riche et tout-à-fait singulière. Les panneaux des boiseries, jusques à la hauteur de six pieds, sont des planchettes rouges, bleues ou noires peintes en or. Les dessins sont des fleurs et des fruits. Au milieu de chaque panneau, on voit la représentation de quelques châteaux qui appartenoient au Connétable, et de plusieurs lieux où il s'est distingué. J'en donnerai une description plus étendue; je ne vous parlerai aujourd'hui que du cadre où on a figuré la prise du fort de Barraux : comme l'intrépide Connétable a employé cette fois la ruse, on voit au bas des murs un renard près d'une vigne; mais les raisins sont à sa portée. Cette peinture rappelle l'adage de Lysander cité par Plutarque, et ainsi traduit par le naïf Amyot : *où la peau d'un lyon ne peut suffire, il y faut couare un lopin de la peau d'un renard.*

On voit autour les portraits du Connétable et de sa femme, et ceux du Comte de Crequy son gendre, et du Comte de Sault, son petit-fils.

Le plafond est composé de compartimens carrés, enfoncés et séparés par des bandes en saillie. Ces bandes sont ornées d'arabesques dans le goût de ceux de Raphaël. Au milieu est la Renommée qui publie les grandes actions du Connétable; elle est entre deux

Génies dont l'un tient la lettre F, l'autre un B, initiales des noms *François de Bonne.* Autour sont plusieurs Divinités, Jupiter, Vénus, Saturne, Diane, Mars, Mercure, Hercule et Apollon qui le prennent sous leur protection.

La salle d'armes est remarquable par le souvenir qui y est attaché. C'est là que se tint, le 11 juillet 1788, la célèbre assemblée des trois ordres du Dauphiné, connue sous le nom d'*assemblée de Vizille*, dont les cahiers furent rédigés par Mounier.

La galerie est aujourd'hui la salle où l'on imprime les toiles: elle est très-vaste et très-longue, et enrichie d'une suite de tableaux. Tous ceux à droite représentent les principales actions de Henri IV; ceux à gauche celles de Lesdiguières.

Le parc est très-beau : l'immense pièce d'eau creusée par Lesdiguières lui donne un air de magnificence et de grandeur. L'orgueilleux Connétable verroit, peut-être avec dépit, cette demeure somptueuse occupée par une manufacture de toiles peintes; mais il ne pourroit s'empêcher d'estimer et d'aimer ceux à qui elle appartient. Fabricans dans leurs ateliers, ils sont hommes de goût dans le monde, et on retrouve chez eux l'alliance rare de la culture de l'esprit avec l'exercice du commerce. Je crois d'ailleurs

que le plus bel usage auquel les antiques monastères et les vieux châteaux qui, par les circonstances, ont changé de maîtres, puissent être employés, est celui de servir à des manufactures où les femmes, les enfans et les vieillards trouvent, selon leur âge, leur sexe et leurs forces, des moyens de subsister.

Qui n'a pas entendu parler du célèbre désert que la nature semble avoir formé pour les hommes qui voudroient entièrement se séparer du reste des vivans? Quel est celui qui n'a pas désiré voir cette retraite? Il étoit naturel que j'eusse aussi envie de visiter la grande Chartreuse.

Je partis donc le premier octobre avec MM. Le Pasquier, Champollion et Bourgeat. M. Julien, professeur de botanique, voulut bien être notre guide. Après avoir quitté les bords de l'Isère sur la route de Chambéry, on prend sur la gauche un chemin qui passe à Montfleury, nom d'un monastère où Madame de Tencin a été religieuse. Le château de *Bouqueron* paroît placé exprès sur la droite pour l'ornement du paysage. On arrive au pied du Mont *Saint-Eynard*, d'où la vue s'étend sur toute la plaine de Grenoble, et se prolonge jusqu'aux Alpes dont les sommets sont couverts de neige; c'est sur cette montagne que se trouvent les

Géodes dites de *Meylan*, qui contiennent des crystaux siliceux d'une belle eau, et que les lapidaires employent.

On arrive ensuite à la cascade de *Bret*, qui coule au pied de l'*Ecoutons*, rocher remarquable par la direction de ses couches. Nous nous arrêtâmes au *Sappey*, en face de *Chame-Chaude*, montagne qui est couverte de verdure jusqu'à son sommet, où elle est couronnée d'un roc à pic, qu'on prendroit de loin pour une forteresse. Les maisons commencent à être couvertes avec des planchettes de sapin fixées à la manière des ardoises, et que les gens du pays appellent *sandales.* Avant d'arriver à la forêt de *Portes*, on est étonné d'apercevoir, à travers une percée, toutes les montagnes environnantes, et le Drac qui coule dans l'éloignement. On rencontre successivement les différens villages qui dépendent de la commune de Chartreuse.

On parvient enfin au désert, et, après s'être élevé vers le Ciel, on semble descendre dans les Enfers. Les deux rochers noirâtres qui ferment l'entrée paroissent être les jambages des portes de l'abyme: il n'y manque que l'inscription du Dante, pour justifier l'horreur qu'inspirent et la vue de ces rocs escarpés et le bruit effrayant du torrent qui roule

à leurs pieds comme un autre *Achéron*. Mais, au lieu de ces mots terribles qui bannissent des cœurs jusqu'à l'espérance, ceux qu'on lit sur une petite chapelle placée auprès, annoncent que ce lieu n'est point consacré aux puissances de l'Enfer, mais qu'il a été habité par des solitaires, pour y fuir le monde, et s'y livrer sans distraction aux plus rigoureux exercices de la piété.

Dès qu'on est au delà du pont qu'aucune femme ne pouvoit franchir, et où tout étranger étoit obligé de descendre, on se trouve dans une solitude ombragée de hauts sapins mêlés à des hêtres touffus. On passe à côté d'un grand bâtiment appelé la *Courrerie*, où les religieux avoient une imprimerie, et on arrive au monastère.

Je ne vous donnerai pas aujourd'hui les détails intéressans et exacts que j'ai recueillis sur cette maison, sur ses singuliers usages, sur l'industrieuse activité des religieux, sur les usines qu'ils avoient établies, et le genre d'agriculture qu'ils pratiquoient; il suffit de vous dire que j'ai visité avec soin tout l'édifice, dont les murs sont encore sur pied, mais dont l'intérieur est horriblement dévasté. On pourroit cependant en faire un usage utile, en y établissant quelque grande manufacture. Les eaux qui sourdent de toutes

parts donneroient le mouvement aux machines, et les forêts alimenteroient les fourneaux.

J'ai recueilli avec soin des inscriptions où la piété est mêlée d'une teinte de mélancolie qui donne au style un charme secret, comme les tableaux et les statues dont les sujets sont tirés de l'Histoire Sacrée, ont un idéal qui leur est propre. Vous pensez bien que je n'ai pas manqué de visiter la petite chapelle où la tradition rapporte que S. Bruno se retira d'abord avec quelques religieux : je compte même en donner le dessin.

Nous sortîmes le lendemain par une autre porte, dont la route est plus scabreuse et peut-être plus pittoresque encore que celle dont vous venez de lire la description. Quand, après deux heures de marche, on est parvenu au sommet de la colline de *Fourvoiri*, on se trouve placé entre la première ouverture du désert et la riche vallée de Saint-Laurent, ce qui produit un contraste dont l'effet ne peut jamais être oublié.

Le désir de voir M. le baron Fourier m'avoit fait quitter le chemin de Lyon à Chambéry. Le passage de la grotte est la seule chose qui soit digne d'être remarquée sur cette route, et j'aurois regretté d'être allé en Italie sans l'avoir vu : nous y allâmes au lieu de retourner de suite à la ville.

Après avoir traversé quelques hameaux, nous arrivâmes à *Saint-Christophe*, village assez considérable. On passe le torrent appelé *Guier-Vif* sur le pont de Saint-Martin : comme il n'a que trois pieds de largeur, et n'a point de parapet, il faut descendre et conduire avec précaution son cheval par la bride.

Le Guier partage le village : c'étoit la limite du Dauphiné et de la Savoie, et c'est aujourd'hui celle de deux départemens ; aussi la première partie s'appelle-t-elle *Saint-Christophe d'Isère*, et l'autre *Saint-Christophe du Mont Blanc*. Nous fûmes bientôt à la superbe route, ouvrage de Charles Emmanuel II. L'abbé Richard et d'autres voyageurs en ont donné la description, et ils ont copié l'inscription placée à l'endroit où le rocher a été ouvert. On l'avoit mutilée, et elle a été rétablie, à l'exception des armoiries, par le Préfet du Mont Blanc. Cette inscription attestera toujours le noble usage que le prince Emmanuel a fait de sa puissance. Mais bientôt un nouveau passage, déja très-avancé, aussi commode et aussi facile que le premier est encore âpre et escarpé, sera ouvert aux voyageurs dans une partie des mêmes rochers, et l'ouvrage d'Emmanuel sera surpassé par celui de Napoléon. Il n'est point de genre de grandeur et de gloire dans lequel les princes et les rois ne doivent lui céder. . . . . ;

Nous prîmes ensuite la route des *Echelles*, où nous passâmes la nuit. Cette petite ville où il n'y a rien de remarquable, est divisée en deux parties par le Guier: celle qui est située sur la rive droite appartenoit à la Savoie, et dépend aujourd'hui du département du Mont Blanc; celle au contraire qui est située sur la rive gauche appartient au département de l'Isère. Le pont de communication tombe en ruines, et il est tellement étroit que les chevaux ne peuvent y passer.

Le lendemain nous reprîmes la route de Grenoble, après avoir traversé à gué le Guier qui n'a environ que deux pieds de profondeur. On rencontre plusieurs villages et une plaine assez bien cultivée, dans une marche de sept heures; nous revîmes *Vorrepe*, le *Fontanil* et les autres bourgs dont je vous ai parlé (26) au commencement de ma Lettre.

Le bruit des torrens qui roulent sur le chemin de la grande Chartreuse résonne encore à mon oreille; la sombre horreur des forêts est présente à ma pensée. On ne trouve rien sur cette route; mais l'obligeance de M. le Préfet nous avoit accompagné, comme une seconde Providence; un joyeux muletier, envoyé par lui, conduisoit d'excellentes provisions. M. Champollion rêvoit

(26) *Suprà*, p. 97.

quelquefois à la géographie de l'Ægypte et à l'inscription de Rosette sur lesquelles il prépare de grands travaux, et nous faisoit part de ses découvertes; M. Le Pasquier citoit des passages des anciens qui lui sont aussi familiers que la géométrie; et M. Bourgeat mêloit à des observations de géologie et d'histoire naturelle, l'application des vers des poètes français modernes que sa mémoire prodigieuse a retenus avec une incroyable facilite : le savant botaniste, M. Julien, nommoit les plantes; je les regardois comme on voit des gens avec lesquels on a eu des relations, et qu'on a presque oubliés, malgré leur amabilité et leur mérite; il les voyoit comme des amis qu'on rencontre tous les jours. Tout étoit l'occasion d'une observation intéressante ou d'un trait de gaieté; et la majesté du spectacle de la nature, dont les scènes changeoient à chaque pas, ravissoit les yeux, en même temps que cette agréable conversation charmoit l'esprit. Nous ne nous apercevions ni de la longueur de la route ni de la fatigue; jamais je n'ai fait de plus agréable excursion.

Il m'en restoit encore une à faire pour avoir vu les sites et les principales merveilles du Dauphiné; c'étoit le voyage à la *Fontaine Ardente.*

Je partis le 6 octobre avec les personnes

qui m'avoient accompagné à la grande Chartreuse, et M. Berriat Saint-Prix qui eut la complaisance d'être notre guide. Nous suivîmes le cours : c'est une promenade de 4,500 toises de longueur, plantée de quatre rangs d'arbres, et qui conduit en ligne directe de Grenoble au pont de Claix.

J'eus occasion d'admirer la culture des environs de Grenoble, qui offre les résultats les plus satisfaisans ; effet des canaux qu'on a établis en plusieurs endroits pour l'irrigation des terreins autrefois stériles, mais qui sont maintenant très fertiles et d'un grand produit.

Le principal de ces canaux d'arrosage, est celui d'*Echirolle*, qu'on doit aux soins de M. le Maire de Grenoble, et qui a rendu à l'agriculture plus de 10 lieues carrées d'un terrein aride et caillouteux.

Le pont de Claix, d'une seule arche, qui est à l'extrémité du cours, est jeté sur deux rochers ; sa structure est belle et hardie. L'arc présente une grande ouverture ; les pierres sont bien assemblées et d'une construction remarquable. Ce pont a été bâti par Lesdiguières. Pour aller de là au pied des montagnes où est la fontaine, on rencontre *Varus* et *Vif* : ce sont deux bourgs assez populeux, et situés dans une plaine fertile que parcourt la *Gresse*, tor-

rent rapide qui occupe un lit considérable : nous la traversâmes à gué. Parvenu au pied de la montagne que nous devions gravir, il fallut quitter notre voiture; et, après deux heures de marche, nous arrivâmes au but de notre voyage.

Le lieu où est la fontaine est un terrein d'environ vingt-quatre pieds d'étendue en carré. La terre est noirâtre et schisteuse, ainsi que les rochers. L'eau qu'on y transporte du ruisseau voisin, ou qui sourd de la terre lorsqu'on l'ouvre avec une bêche, bouillonne quoique froide, et il s'en dégage un gaz que l'on enflamme avec une bougie. Quelques personnes assurent même qu'il s'enflamme quelquefois spontanément, ce qui annonceroit la présence du phosphore; mais cela n'est pas suffisamment constaté. Cette flamme brûla du papier, des chenevottes, du bois, mais elle ne put faire prendre feu à la poudre, quelques moyens que nous ayons employés pour y réussir. Cependant il faut répéter cette expérience avant d'en tirer aucune conséquence. Les divers essais qui furent faits pour reconnoître la nature de ce gaz, ne produisirent pas de résultats satisfaisans, parce que nous n'avions pas, sur les lieux, d'appareils assez parfaits pour le recueillir absolument purgé d'air atmosphérique.

En quittant la Fontaine Ardente et le vil-

lage de Saint-Barthélemy, nous reprîmes la route de Grenoble, après nous être arrêtés quelques instans dans la famille de M. Berriat. Il y a à Vif un établissement pour la filature de la soie, et beaucoup de maisons de campagne. Ce lieu doit son nom à la pureté et à la vivacité de l'air qu'on y respire.

Le jour suivant fut consacré à des courses dans la ville, dont M. Berriat Saint-Prix, profondément instruit de l'histoire de son pays, me fit remarquer les lieux les plus importants et auxquels s'attachent quelques souvenirs.

Au coin de l'hôtel de la préfecture, est une vieille tour qui faisoit partie des remparts bâtis par les Romains; plus loin, est l'hôtel de Marie Vignon, seconde femme de Lesdiguières. Sa construction est simple, mais l'ensemble a un caractère assez noble; j'en ai le dessin. Les églises de Grenoble son dépouillées des monumens qui en faisoient l'ornement. J'ai visité l'église souterraine que M. Champollion-Figeac a décrite (27). Son architecture et la sculpture des chapiteaux annoncent qu'elle a été bâtie dans le onzième

(27) *Dissertation sur un Monument souterrain existant à Grenoble.* Grenoble, an XII, in-4.°.

ou le douzième siécle. Les salles du palais de justice ont des plafonds magnifiquement sculptés. Les places sont sans décoration. Le jardin de ville, et la plantation qui est auprès, forment une promenade très-agréable. L'Hercule de bronze, qui est au milieu, vient du château de Vizille; il est de Richien, qui a fait la statue équestre du Connétable, et son tombeau que j'ai vu à Gap (28). La matière de la statue d'Hercule en fait tout le mérite. Je ne puis aujourd'hui vous donner que ces courtes indications; je réserve les détails plus étendus pour mon ouvrage.

Après avoir examiné en détail les procédés de la ganterie, industrie particulière à la ville, et ceux du serançage qui sont très-perfectionnés, nous allâmes à Rabot, pour embrasser d'un coup-d'œil toute la plaine, et revoir en masse ce que j'avois vu en détail : l'aspect est magnifique. La ville est au pied; sa forme est celle d'un ⌒; sur la droite est la belle route de Claix; les montagnes qui sont derrière elle ressemblent à des pyramides. La route de Gap est en face; à gauche sont celles de Mont Meillan et de Chambéry. L'Isère et le Drac serpentent dans une plaine

(28) *Voyage au Midi*, tom. 4, p. 178.

riche de culture; le riant coteau de Saint-Martin, sur la droite, est couvert de vignobles, de bocages et de maisons de campagnes; plus loin et sur la gauche, paroissent les cimes couvertes de neige des montagnes Alpines, au dessus desquelles s'élève le Mont Blanc.

Chambéry, 13 octobre 1811.

Je partis de Grenoble le 13 octobre, pour me rendre à Chambéry où M. Bourgeat (29) me fit le plaisir de m'accompagner. La route parcourt toute la vallée de Graisivaudan. Le voyageur traverse, à chaque demi-lieue, des bourgs et des villages qui n'ont rien de bien remarquable. Le premier est la *Fronche* où il y a de jolies maisons de plaisance. On rencontre successivement le *Bachet*, l'*Egala*, *Mont Bonnot*, *Bernin*, à l'entrée duquel est un édifice dont la façade est décorée d'une peinture représentant une colonnade qui supporte un *fronton*; je crus voir une salle de spectacle, mais cette inscription

ISTE LOCUS EST SANCTUS.

m'avertit de ma méprise. *Crolles* et *Lambin*

(29) *Suprà*, p. 120.

n'offrent rien à la curiosité ; mais, comme la route est presque toujours à mi-côte, on voit de plusieurs points dans toute son étendue la riche vallée au milieu de laquelle serpente l'Isère qui la ravage et la fertilise. Tous les bourgs et villages qu'on trouve ensuite jusqu'à *Barraux*, n'ont rien qui puisse arrêter l'observateur, excepté celui de *la Terrasse*, où il y a deux belles cascades, et d'où l'on découvre, sur l'autre côté de la vallée, le château de *Tencin*, que M. de Monteynard fit bâtir pendant qu'il étoit ministre de la guerre, mais qui n'a pas été achevé.

On arrive à *Barraux* par une montée rapide, et la route passe entre le bourg qui est à gauche et le fort bâti sur une hauteur d'où il domine la plaine. Comme rien ne retient à Chapareillan, j'arrivai aux *Marches*. La situation du château est admirable. La vue s'étend sur toute la vallée : devant sont les Alpes ; à droite, le fort de *Barraux*, à gauche *Mont Meillan*. Le château lui-même est d'une grandeur qui répond à la beauté de cette scène. L'entrée est décorée de colonnes de marbre, et le double portique qui règne sur ce côté de la cour a quelque chose de majestueux. L'intérieur renferme une suite de chambres ; on y re-

marque une des plus belles salles que j'aye jamais vues. Elle est ornée à sa partie supérieure d'une galerie tournante, et couverte de peintures allégoriques. Il ne manquoit à cette habitation que la présence de ses aimables propriétaires qui en auroient fait le plus bel ornement.

Deux heures sont suffisantes pour aller des *Marches* à Chambéry. La route de Grenoble à cette ville est ombragée, dans sa première moitié, d'un double rang de noyers, qui font à la fois et le profit des propriétaires et l'agrément des voyageurs. J'observai avec peine qu'à mesure qu'on s'éloigne de Grenoble, l'agriculture décline sensiblement.

La chaîne de montagnes qu'on suit est de nature calcaire, et offre de temps en temps des prés fort élevés, et qui affectent des formes singulières. La variété des couches perpendiculaires, plus ou moins inclinées et horizontales, est pour le naturaliste le sujet de grandes méditations. M. Bourgeat, qui s'occupe beaucoup de *géologie*, me faisoit part de ses observations sur la direction si variée de ces couches, dont l'étude est indispensable pour connoître la théorie de la terre.

La chaîne située à l'autre côté de la val-

lée, et qui est parallèle à celle au pied de laquelle la route est tracée, est granitique; les sommets qui ont jusqu'à 1200 pieds au dessus du niveau de la mer sont chargés de neige : c'est là que sont situés *Sept Laux*, dont je vous ai parlé, et les mines de fer d'Allevard dont le produit est si riche.

BIOGRAPHIE.

NOTICE *historique sur la Vie et les Ouvrages de* M. CHAUDET, *Membre de l'Institut impérial de France et de la Légion d'honneur, professeur aux Ecoles de Peinture et Sculpture ; lue dans la séance publique du* 5 *octobre* 1811, *par* JOACHIM LE BRETON, *Secrétaire perpétuel de la Classe, Membre de celle d'Histoire et Littérature ancienne, et de la Légion d'honneur.*

ANTOINE-DENIS CHAUDET étoit né à Paris, le 31 mars 1763, de parens pauvres, et c'est ici que commence son éloge, car le premier usage qu'il fit de sa raison, fut d'apprendre qu'il n'avoit rien à espérer que de lui-même. Les jeux de son enfance présagèrent sa vocation : il s'amusoit à modeler d'instinct de petites figures en terre glaise. Un peu plus tard il restoit, dans une sorte d'extase d'admiration, devant les statues trop souvent médiocres, qui meublent nos jardins, comme on le vit dans la suite contempler les chef-d'œuvres de l'art, pour s'en inspirer.

Il s'inscrivit, à l'âge de quatorze ans, parmi les élèves de l'Académie. L'heureuse révolution que l'influence de Vien avoit opérée dans la peinture, n'avoit point encore régénéré l'art statuaire; mais, en se soumettant au goût de l'école, Chaudet suivit, autant qu'il le put, de meilleurs exemples que quelques sculpteurs commençoient à offrir à la jeunesse studieuse. Cependant lorsqu'il remporta le grand prix, en 1784, sur le sujet de *Joseph vendu par ses frères*, docile à l'esprit du temps, et peut-être aussi pour ne pas aliéner ses juges, il composa son bas-relief dans la manière de l'école. On y voyoit des arbres, un pont et des petits garçons avec des chevaux. « J'y aurois mis de la « pluie, disoit-il assez plaisamment, si le pro- « gramme l'eût ordonné. » Il est vrai qu'alors on représentoit en sculpture jusqu'aux substances vaporeuses, les nuages et la fumée.

Malgré l'erreur qui appartenoit à cette époque, le bas-relief de M. Chaudet méritoit la couronne qui lui fut décernée : il annonçoit déja un beau talent. Les autres élèves, même ses concurrens, en reçurent une impression si vive qu'ils portèrent l'auteur en triomphe dans les salles et sur la place de l'Académie.

Cette année fut riche en beaux succès : on décerna deux prix de peinture très-remar

quables, l'un à *Drouais*, l'autre à *Gauffier*, et à *Hubert* un prix d'architecture dont le souvenir s'est conservé dans l'école. Ces quatre artistes partagèrent le même enthousiasme et reçurent de leurs émules les mêmes honneurs : mais, par une sorte de fatalité, aucun n'a fourni la carrière commune de la vie. Drouais, mort à Rome, avant que le laurier de son prix fût fané, occupe une place entre les grands maîtres, par le tableau même qui lui avoit mérité cette couronne (1). Le tableau de *Rachel*, par Gauffier, qui est aussi l'ouvrage couronné, en 1784, semble inspiré par Le Poussin (2). Hubert a laissé la réputation d'un très-habile architecte, et Chaudet a fait *Cyparisse* pour la postérité. Mais tous auroient pu honorer encore la moitié du siécle.

De ce moment Chaudet fut passionné pour la sculpture et pour la gloire. Il se rendit à l'école de Rome, où il donna toujours l'exemple de la passion de l'étude, de l'honnêteté et de la douceur de moeurs que le commerce des arts devroit inspirer à ceux qui ne les auroient pas reçues de la nature. Il vouloit

(1) *La Samaritaine.* Ce tableau est dans le Musée Napoléon.

(2) Ce tableau est chez S. Exc. le Ministre de l'intérieur.

connoître l'art dans toute son étendue : aussi le vit-on passer des vases étrusques aux loges de Raphaël, faire avec Drouais des croquis qu'on auroit pu attribuer à un habile peintre, puis se fixer sur les statues et les bas-reliefs antiques, pour se pénétrer non-seulement du beau idéal de leurs formes, mais de l'esprit ingénieux de leur composition. Il revint à Paris, le 30 mai 1789, avec cette direction qu'il n'a jamais abandonnée. L'Académie royale de peinture et sculpture lui donna presque aussitôt le titre d'*agréé*, qui étoit le premier objet de l'ambition d'un artiste, sortant de l'école de Rome.

Mais il existoit alors un inconvénient grave, qu'on a omis de réparer dans la réorganisation des écoles et dans les encouragemens, donnés d'ailleurs aux arts avec tant de libéralité : les élèves, après avoir fini leur temps d'étude en Italie, rentroient en France avec des titres de gloire déjà anciens, mais sans travaux assurés ; et, s'ils ne rencontroient pas de ces hasards heureux qui dépendent du patronnage individuel des hommes en place, ils pouvoient tomber subitement du triomphe dans la misère : c'est un écueil qui a été funeste à plus d'un talent. M. Chaudet avoit lieu de le craindre, lorsque les travaux du Panthéon vinrent l'y dérober.

Au reste, le groupe qu'il a fait pour la

décoration du péristyle de ce temple est un de ses meilleurs ouvrages : il est plein de sentiment et de pensée. Il exprime l'émulation de la gloire, La France, sous la figure de Minerve, montre la couronne de l'immortalité à un adolescent qui s'efforce de l'atteindre. Le jeune homme foule aux pieds le serpent de l'Envie. Son expression, l'attitude de la Déesse, la manière dont les figures se groupent font sentir au spectateur, encore plus qu'ils ne la lui expliquent, l'idée que l'artiste a voulu rendre.

Ce groupe ne fut pas apprécié par tout le monde, comme il l'est aujourd'hui : on n'étoit point encore entièrement revenu à la belle simplicité, et des artistes, habiles d'ailleurs, mais qui tenoient, sans s'en apercevoir, à l'ancienne manière, commirent l'erreur de le croire au dessous d'un autre ouvrage, placé sous le même péristyle, et qui est loin de jouir de la même estime.

Chaudet éprouva, dans les dernières années de sa vie, une autre injustice à laquelle il se montra plus sensible : ce fut quand on refusa à son Œdipe le prix d'encouragement accordé à la sculpture, exposée au salon de 1801. Cet ouvrage est, je le répète, un de ses plus beaux titres de gloire; car il est difficile de concevoir une composition mieux pensée pour l'art statuaire et

une idée mieux exprimée. Un berger vient de détacher l'Œdipe, nouveau né, de l'arbre où il étoit suspendu par une courroie qui lui traversoit le talon. Il tient cette jeune victime dans ses bras avec l'expression de l'intérêt dû à un malheur si précoce. Le chien du berger partage la sensibilité de son maître, et la révèle en quelque sorte ; il lèche la blessure du pied de l'enfant, et par la manière dont il se groupe, il présente, en prenant part à l'action, un support nécessaire pour l'exécution en marbre, moyen que l'on ne trouve le plus souvent que dans des accessoires plus ou moins gauches, et qui nuisent à l'intérêt du sujet.

Mais ces contrariétés qu'on rencontre dans toutes les carrières n'abattoit point l'ame de Chaudet, qui étoit forte et constante. Il ne se plaignit jamais, et réfuta les mauvais jugemens par de beaux ouvrages.

La statue de S. M. l'Empereur, placée dans la salle du Corps législatif, le bas-relief de la cour intérieure du Louvre, l'aimable groupe de Cyparisse se succédèrent rapidement et vinrent fixer leur auteur au rang des premiers statuaires modernes.

La statue de S. M. réunit toutes les convenances : le style en est héroïque ; mais c'est un héros législateur, placé dans le sanctuaire des lois. L'attitude et l'expression en

sont nobles, quoique simples. Le mélange de nud et de draperie est sagement combiné pour donner le caractère monumental, sans copier les costumes antiques, ni aucune des statues votives connues. La sérénité convenable au Législateur et au Monarque compose l'expression de la figure.

Le bas-relief de la cour du Louvre porte un autre caractère, qui étoit aussi dans le talent de M. Chaudet, savoir la grâce et l'élégance. Il représente la Poésie avec ses deux plus illustres chantres, Homère et Virgile. On y reconnoît l'imagination aimable et la pureté du goût de M. Chaudet.

Mais c'est principalement dans le groupe de Cyparisse qu'on retrouve toute la finesse de conception et la délicatesse de sentiment qui est répartie entre ses autres ouvrages. Le berger Cyparisse, favori d'Apollon, et à peine adolescent, tient dans ses bras un faon qu'il a blessé, et semble vouloir le consoler par ses caresses. La sensibilité se joint encore ici au mérite de la pensée : on diroit que le statuaire a été inspiré par le génie de Théocrite. Dans l'exécution, l'artiste a triomphé des plus grandes difficultés de l'art, en rendant avec pureté les formes et les contours de la jeunesse, qui, dans un pareil sujet, offrent le mélange de la grâce féminine, avec la vigueur naissante de l'autre sexe. Cette

charmante statue, qui appartient encore à la veuve de M. Chaudet, est un monument que nous devons désirer de conserver en France pour l'honneur de l'école, et qui transmettra la gloire de son auteur aux siécles futurs.

Après cette élite des ouvrages de M. Chaudet, nous lui trouverions encore un assez grand nombre de titres pour une belle réputation. Ses statues de la Paix (3) et de Cincinnatus (4), le bas-relief dont il a décoré le plafond de la première salle du Musée Napoléon, et qui représente, sous les figures de trois femmes, gracieusement enlacées, la Peinture, la Sculpture et l'Architecture; la figure allégorique de l'Amour qui tend un piége aux ames et qui les amuse avec des fleurs, ainsi que les petits bas-reliefs placés sur le socle, et qui sont comme autant d'épisodes de ce joli poème, lui donneroient des droits bien réels à la renommée : la figure, représentant la Sensibilité sous la forme d'une jeune personne qui touche la sensitive; Paul et Virginie qu'il a traduits en marbre, et auxquels il a conservé

(3) Cette statue (de grandeur naturelle), qui a été exécutée en argent, est placée dans le Palais impérial des Tuileries.

(4) N'est encore qu'en plâtre dans la salle du Sénat.

cette tendresse, cette puissance d'intérêt dont les a doués l'admirable talent de M. de Saint-Pierre; le Nid d'Amours; et en dessins, l'Élégie pathétique de l'Amitié consolatrice, à la porte d'une prison; le Triomphe de Psyché, à laquelle les différens peuples de la terre viennent rendre les honneurs divins, dessin capital par son étendue et son fini; un assez grand nombre d'autres dessins profondément pensés, pour la magnifique édition de Racine, par P. Didot; le tableau représentant Enée et Anchise au milieu de l'incendie de Troie (5), tableau qui acheva de prouver que M. Chaudet auroit pu devenir un peintre d'une grande distinction; les nombreux sujets de médailles qu'il a composés et dessinés pour l'histoire numismatique de l'Empereur dont s'occupe la troisième Classe de l'Institut, tous ces ouvrages enfin, qui ne sont que les accessoires de sa réputation, n'attestent pas seulement l'activité et l'étendue du talent de M. Chaudet, mais bien mieux encore son esprit ingénieux et penseur, son imagination tempérée de raison et de sensibilité.

Dans cette immensité de travaux, nous ne croyons pas devoir nous arrêter sur les deux

(5) Ce tableau fut exposé au Salon de 1798 : il a été gravé par M. J. Godefroy.

plus vastes, le Fronton du Corps législatif et la Statue de la Colonne d'Austerlitz, parce que les conceptions en ont été généralement blâmées, et qu'il est certain que la première lui a été imposée, en même temps qu'il est douteux qu'il n'ait pas admis la seconde par complaisance. En effet, on ne peut point reconnoître son esprit judicieux dans le choix d'un costume idéal pour l'Empereur des Français, placé sur une colonne dont tous les ornemens et les costumes sont nationaux, et du temps où nous vivons. Il n'auroit pas imaginé aussi, pour Frontispice du Temple des Lois, un épisode d'une victoire, quand on avoit à consacrer un si beau sujet d'histoire législative : Napoléon donnant son Code immortel aux Français, et aux nations qui veulent participer à sa haute sagesse. La gloire de Chaudet est trop bien établie pour rechercher le mérite qu'on pourroit trouver dans ces deux ouvrages, que d'ailleurs ses forces défaillantes ne lui ont pas permis de soigner autant qu'il l'auroit fait, si elles avoient secondé son caractère et son talent.

Il a exécuté un assez grand nombre de bustes. Je ne parlerai point de ceux de l'Empereur et Roi, ils se confondent, pour le mérite, avec la statue du Corps législatif, qui en est le type; mais il y en a deux qu'on doit placer parmi ses beaux ouvrages :

savoir, un buste de feu Sabatier, et celui de David Leroi. L'amitié et la reconnoissance l'avoient inspiré pour l'un et l'autre. C'est un trait qui caractérise encore M. Chaudet : son ame et son talent étoient étroitement unis.

Il ne fut pas seulement un des premiers statuaires : il eut encore le mérite d'être un des plus utiles. Lorsqu'il fut nommé professeur aux écoles de Peinture et Sculpture, il se livra avec ardeur aux fonctions de l'enseignement. Il avoit tant réfléchi sur son art, il l'aimoit avec tant de passion, que c'étoit un bonheur pour lui d'en exposer la saine doctrine et surtout d'en répandre le sentiment. Aussi les élèves de l'école, comme ses élèves particuliers, étoient avides de ses leçons.

Mais c'est surtout dans la commission du Dictionnaire de la langue des beaux-arts et dans les discussions de ce travail que nous eûmes l'occasion de connoître la sagacité, la justesse, la trempe forte de son esprit. Instruit, mais non lettré, il nous étonnoit tous par la manière analytique avec laquelle il concevoit et disposoit les articles nombreux qui lui étoient échus.

Il auroit été heureux pour l'art et pour nous qu'il se fût restreint à ces travaux spéculatifs et à l'enseignement : il existeroit peut-être encore!

Mais n'augmentons point nos regrets par les pénibles réflexions que pourroit faire naître sa mort prématurée: sa vie a été pleine, quoique circonscrite à la moitié de la durée qu'il est permis d'espérer. Il a été estimé et chéri : il a obtenu toutes les distinctions du talent : il a senti tout ce qui fait le charme de l'existence, les tendres affections et la gloire. Plaignons donc seulement la digne compagne qu'il s'étoit associée, et qui lui avoit apporté elle-même une riche dot de talent : consolons sa douleur, en lui montrant le nom de Chaudet consacré pour la postérité, et sa mémoire chérie des contemporains.

Il mourut le 19 avril 1810, au commencement de sa quarante-huitième année.

VARIÉTÉS, NOUVELLES

ET

CORRESPONDANCES LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

Russie.

Il s'est formé, à Pétersbourg, une Société consacrée aux langues et à la littérature russe. Elle tient ses séances dans la maison du célèbre poète russe, ex-ministre de la justice, M. de Derschawin.

Danemarck.

M. *Frédéric Christian* Winslow, premier médecin du Roi de Danemarck, chevalier de l'ordre de Danebrorg, conseiller d'Etat, premier professeur de l'Académie royale de médecine et chirurgie de Danemarck, vient de terminer à Copenhague la plus honorable carrière. Petit neveu du célèbre anatomiste Jacques Benigne Winslow, il a soutenu dignement un nom si justement révéré par les médecins français. Comme professeur et comme médecin, il a joui dans le Nord de la réputation la plus étendue.

Varsovie.

M. *Constantin* Wolsky, directeur de la Société chargée de la rédaction et de la révision des ouvrages élémentaires, est mort l'année dernière à Varsovie, à l'âge de quarante-huit ans. On a de lui une traduction polonoise, en vers, de la *Zaïre* de Voltaire, et plusieurs pièces fugitives. Il a laissé un grand nombre de manuscrits, parmi lesquels on remarque surtout une traduction de Tite-Live, en polonois, traduction qui malheureusement n'est pas achevée.

Prusse.

On est assuré qu'en vertu d'un ordre de la Cour de Berlin, l'Université de Francfort sera transférée à Breslaw, et réunie aux deux Facultés de philosophie et de théologie qui étoient enseignées dans cette ville. Le Gouvernement s'efforcera de procurer à ce nouvel établissement tout ce qui peut lui donner de la considération, et y attirer des étudians. M. Bredow a été nommé conseiller pour l'instruction publique. Il va s'occuper de l'arrangement des collections et de la bibliothéque publique de Breslaw.

Royaume de Westphalie.

L'Université de Goettingue avoit proposé le sujet de prix suivant : *De institutis litterariis in Hispania*

quæ Arabes Auctores habuerunt. M. *Henri* MIDDELDORPH de Hambourg a heureusement éclairci ce sujet, et son Mémoire a été couronné.

— M. J. F. L. HAUSMANN a été nommé professeur de technologie à l'Université de Goettingue, en remplacement du célèbre Beckmann. Il réunira à cette branche de l'enseignement des leçons particulières sur les travaux des mines, dont il étoit autrefois inspecteur-général.

DUCHÉ DE SAXE-GOTHA.

Il n'y avoit jusqu'à présent en Allemagne, que la seule Académie orientale de Vienne qui, par son voisinage de la Turquie, se fût procuré des Manuscrits persans, arabes et turcs, et qui offrît quelques secours à ceux qui s'appliquent à l'étude de ces langues. Dépourvus de ces ressources, les savans étoient obligés de s'en tenir servilement aux recherches de ceux qui étoient à portée des riches bibliothéques de Paris, de Leyde, d'Oxford, de Rome et de Madrid. Son Altesse le Duc de Saxe-Gotha, qui a senti l'inconvénient de cette disette d'ouvrages originaux, a chargé M. SEEZEN, à son départ pour l'Asie, de faire pour la bibliothéque de sa résidence, l'acquisition des Manuscrits orientaux qu'il jugeroit les plus intéressans. Une partie de cette importante collection est arrivée; et S. A., toujours guidée par le même amour des lettres, en a fait publier un catalogue raisonné qui a paru à Leipsick sous ce titre : *Verzeichniss der für die Orientalische*, etc.; c'est-à-dire, Catalogue des Manuscrits Orientaux, des ouvrages imprimés, des produits de

l'industrie et des objets d'histoire naturelle, achetés à Damas, à Jérusalem, etc., pour la collection orientale de Gotha, par U. J. Seezen (petit in-fol.). Ce Catalogue a été rédigé par M. Seezen lui-même, et accompagné d'un grand nombre d'observations sur l'importance et la rareté des manuscrits. Toute la collection des objets achetés n'est pas encore arrivée; mais on est déja en possession de ce qu'il y a de plus essentiel. Parmi les manuscrits on remarque l'ouvrage historico-cosmographique de Masudi, qui a pour titre *les prairies dorées;* la Description de la terre, par Kazwini; l'ouvrage de Makrizi sur l'Egypte; un qui traite de l'histoire littéraire des Arabes, par Ebn Chalcan; une suite d'Histoires du Califat telles que celle d'Ebn Kotaibah, le Sicardân, avec un commentaire, l'Histoire du monde, de Karmani, l'Histoire de Saladin, par son Secrétaire Emadeddin, l'Histoire des Mameluks par Ben Hadjher. Ce Catalogue est terminé par l'indication de plusieurs ouvrages imprimés en Orient dans les couvents des Maronites; celle de plusieurs médailles tant anciennes que modernes; la Description de quelques instrumens et objets d'art, et enfin par une Collection de plantes et de minéraux.

Weimar.

L'Université de Iéna a acquis, par la munificence du Duc de Weimar, le magnifique laboratoire de chimie qui se trouvoit dans cette dernière ville, ainsi que le cabinet et la bibliothéque particulière du professeur Gottling. S. A. a joint à tous ces dons une très-belle pile galvanique dont le professeur

Dobereiner fera usage dans ses leçons publiques. On doit disposer, dans le château de cette ville, qui renferme déja la bibliothéque et le Musée d'histoire naturelle, une salle pour servir d'amphithéâtre et de laboratoire de chimie.

Royaume de Bavière.

Le prix proposé par l'Académie royale, pour la meilleure Biographie de l'Empereur Louis de Bavière, a été adjugé à M. Mannert, professeur d'histoire à Landshut, et auteur d'une Géographie ancienne justement estimée.

— L'Université de Landshut a compté, pendant le sémestre d'hiver de 1810 à 1811, 554 étudians, savoir: 111, en philosophie; 81, en théologie; 269, en jurisprudence; 69, en médecine; et 24, pour les sciences administratives.

Royaume de Wirtemberg.

Le 20 avril dernier, est mort à Stuttgart, M. *Tiedeman*, mécanicien et opticien de la Cour, célèbre par ses instrumens d'optique, dont la perfection égaloit presque celle des instrumens anglois. Il étoit âgé de 70 ans.

Duché de Bade.

Le 15 avril, est morte à Heidelberg, après une longue maladie, à l'âge de 57 ans, Mademoiselle Rudolphi, favorablement connue comme poète et comme

institutrice. On lui doit, sur l'éducation des femmes, un très-bon traité qui a pour titre: *Tableau de l'éducation des femmes.* Il a paru à Heidelberg, en 1807, en deux parties, in-8.°.

Royaume de Naples.

Après beaucoup de recherches érudites, on avoit appris que la ville de *Vasto-Aimone* (*Chieti*) étoit l'ancienne *Histonium*, célèbre autrefois parmi les Frentanins, et qui reçut elle-même du temps des Lombards le nom qu'elle porte aujourd'hui, ayant été obligée à cette époque d'abandonner son antique dénomination pour le mot barbare de *Wast* ou *Gast*, c'est-à-dire *Prætorium*, avec le surnom d'*Aymonis*, parce que c'étoit le siége d'un tribunal présidé par le préteur Aimon. Cette suite de conjectures, qui avoit coûté d'immenses recherches, acquiert maintenant le dernier degré de certitude par les restes des monumens antiques que l'on découvre chaque jour, et qui sont une preuve irréfragable de la gloire de cette ville.

On doit à M. Romanelli la connoissance de ces monumens. L'un est un fragment précieux d'un marbre découvert depuis peu; l'autre une inscription trouvée dans les débris d'un tombeau antique, que deux affranchis *Auctus* et *Salutaris* consacrèrent à l'affranchi *Publius-Veratius Optatus* et à l'affranchi *Publius-Veratius Labion* son fils. Voici ces deux monumens :

I.

. . . . VFO AED.
. . . . . DIC. HISTON. . . .
. . . . . ECVND. . . . . . .

M. Romanelli lit :

L. FVL. RVFO. AED.
IVR. DIC. HISTONI.
SECVNDO.

II.

. P. VERATIO. L. OPTATO.
ET P. VERATIO. P. E. LABEONI.
AUCTVS ET SALVTARIS L.

EMPIRE FRANÇAIS.

Il vient d'être élevé, par la munificence du Gouvernement, dans l'église cathédrale de Valence, département de la Drôme, un monument à la mémoire de Pie VI. L'on y a déposé le cœur et les entrailles de ce pontife, qui, comme on sait, a terminé sa carrière à Valence dans le mois d'août 1799. Ce monument tout en marbre se compose d'un piédestal sur la face duquel se trouve un bas-relief représentant la Religion et l'Espérance. Le couronnement du piédestal représente aussi en bas-relief, le Pape Pie VI, dans ses habits pontificaux. Le tout est surmonté de son buste. Le sarcophage sort du ciseau du célèbre Maximilien *Laboureur*, originaire français, demeurant à Rome; le buste est l'ouvrage d'un artiste non moins célèbre, M. Canova.

— Par un décret de S. M. du 21 octobre, l'Institut d'Amsterdam est conservé. Il sera porté tous les ans, au budjet du Ministère de l'intérieur, une

somme de 20,000 francs pour les dépenses de l'Institut d'Amsterdam. Cette somme sera employée en distributions de prix, en gratifications, en frais d'impression ou de copies, en dépenses d'administration intérieure, et en distributions de jetons de présence.

— Il va paroître une nouvelle traduction de la *Messiade de Klopstock*, par M. DE FRETAT de Chirac. Les connoissances littéraires, dont il a donné des preuves en composant en quatre langues sur le même sujet, ne peuvent que bien faire augurer de ce nouvel ouvrage. Le plus beau poème épique dont se glorifie l'Allemagne n'est encore connu que par des traductions imparfaites.

— *L'Athénée de Vaucluse*, après un mûr examen des différens éloges de Pétrarque, envoyés au concours de 1811, ayant jugé qu'aucun de ces ouvrages ne méritoit d'être couronné, a renvoyé le prix à l'année prochaine.

Cette résolution lui donne le regret de laisser sans récompense deux écrits qui lui avoient inspiré un véritable intérêt. L'un est le poème intitulé : *le Triomphe de Pétrarque*, avec cette épigraphe : *Grandissimo filosofo, grandissimo inamorato, grandissimo poeta.* L'autre est un discours en prose, qui a pour titre : *Eloge de Pétrarque*, et pour épigraphe : *Exultavit ut gigas ad currendam viam.*

L'Athénée propose, pour la seconde fois, une médaille d'or de la valeur de trois cents francs à l'auteur qui, au jugement de cette Société, aura composé, soit en vers soit en prose, le meilleur éloge du Poète Vauclusien. Les poèmes ne doivent point

excéder deux cents vers, ni les discours, trois quarts-d'heure de lecture.

On désire que les auteurs analysent et fassent ressortir les différens mérites de Pétrarque. L'amant de Laure n'étoit pas seulement un grand poète, il étoit encore un moraliste profond. Sous ce double rapport, on doit marquer l'influence de cet écrivain sur son siécle et sur la langue italienne.

Les ouvrages destinés au concours doivent être adressés, avant le 20 mai 1812, à M. Morel, secrétaire perpétuel de l'Athénée de Vaucluse, à Avignon; le terme est de rigueur, ainsi que l'affranchissement des paquets.

— La *Société académique des sciences, arts et belles-lettres de Dijon*, ayant l'intention de former *un Tableau exact de ses Membres et Associés*, désire que ceux-ci veuillent bien prendre la peine de lui adresser leurs noms, qualités, titres académiques et autres, avec la date de leur réception. Ils sont priés de donner très-lisiblement ces indications, auxquelles ils ajouteront celle de leur demeure, et d'adresser leurs lettres au Secrétaire perpétuel, avant le premier janvier prochain. Le Tableau sera ensuite adressé à chacun de MM. les Membres et Associés résidans et non résidans.

Paris.

M. de Seine, statuaire, membre de l'ancienne Académie royale de peinture et de sculpture de Paris, vient de faire hommage à la Cour impériale de cassation, de la statue du chancelier de l'Hôpital, mo-

dèle en plâtre de six pieds de proportion. Cette figure a été vue au Louvre, à l'exposition de l'année dernière.

— M. F. T. Brunn Neergaard, gentilhomme de la Chambre du Roi de Danemarck, Membre de diverses Sociétés savantes, a publié le Prospectus de son *Voyage pittoresque du Nord de l'Italie.*

Un tel ouvrage manquoit : il devient d'autant plus nécessaire que beaucoup de personnes, et même des artistes d'un rang distingué, ou n'ont point du tout vu cette partie intéressante de l'Italie, ou l'ont parcourue d'une manière si rapide et si vague, qu'à peine leur en reste-t-il le souvenir.

M. Neergaard a visité deux fois ce pays, dans l'intention de remplir cette lacune. Il étoit accompagné d'un habile dessinateur de paysages et de fabriques, M. Naudet, qui a fait un grand nombre de vues, entre lesquelles l'auteur a choisi celles qui sont le plus propres à donner une idée juste du caractère de chaque pays. Trois dessins, qui lui manquoient, ont été faits par M. Casas.

Il commence son voyage par la route du Simplon ; il visite les bords du lac Majeur et ses îles enchanteresses, qui ont été tant de fois et si justement chantées ; il passe par Milan, pour aller sur le lac de *Come*, moins connu que le lac Majeur, mais qui n'est pas, pour cela, moins pittoresque ; il passe par Pavie, Plaisance, Parme, Bergame ; le lac de la Garde n'échappe pas à son attention ; les petites rivières qui passent par Vérone et Vicence ajoutent un nouvel intérêt à ces vues. Padoue offre des monumens dignes d'occuper la plume de l'historien ; mais Venise fixe principale-

ment l'attention de M. Neergaard; tout, dans cette ville, a un caractère particulier qui n'a pas toujours été saisi d'une manière à inspirer l'intérêt qu'il mérite.

Les îles qui couvrent les lagunes offrent un spectacle frappant, même pour celui qui a beaucoup voyagé; on y trouve aussi des fabriques d'un style digne des Romains. Les vues de ces îles n'ont cependant jamais été gravées; aussi l'auteur les a revues à différentes reprises, pour saisir toutes leurs beautés, et principalement celles de l'île de *Torzela*. Les vues de Venise et de ses îles formeront une grande partie de l'ouvrage.

Naudet a fait ses vues de différentes manières, pour éviter la monotonie qui se fait toujours sentir en voyant un grand nombre de dessins exécutés dans le même genre.

M. Neergaard a été assez heureux pour trouver un artiste qui fût en état, par la gravure, d'imiter, d'une manière spirituelle, les différens faires des dessins, jusqu'au point de tromper l'œil le plus exercé. Cet artiste est M. DEBUCOURT, peintre et graveur, avantageusement connu et comme peintre de genre, et par les belles planches qu'il a données, d'après les superbes dessins de Carles Vernet; il ne se contentera pas d'employer tous les moyens déja en usage pour perfectionner son travail, il employera encore plusieurs moyens à lui particuliers. Chaque gravure offrira un dessin à la sépia, au bistre, colorié, à la plume, au crayon, à la mine de plomb, sur des papiers de couleur rehaussés de blanc, à l'encre de la Chine, et dans différentes manières mixtes. Les effets seront en même temps si variés, qu'on croiroit avoir autant

de différens dessins qu'on en a de gravures; variété qui plaira, à ce qu'il espère, au point qu'on croira voyager dans le pays même.

Peu d'artistes ont mieux saisi les masses et les effets que Naudet; ses vues sont en même temps bien prises, et d'une scrupuleuse vérité, aux dépens de laquelle nous trouvons si souvent notre attente trompée, quand nous visitons nous-mêmes les pays.

Aucun voyage pittoresque n'a encore offert une pareille diversité de manières; presque toutes les planches seront différentes et variées d'effet; ce qui pourra leur donner un intérêt de plus, en servant de modèles à la jeunesse des deux sexes, qui s'applique au paysage.

Le *Voyage pittoresque du Nord de l'Italie* formera deux volumes grand in-folio, papier demi-colombier, caractère neuf Saint-Augustin. Le papier et les caractères sont les mêmes que ceux dont M. Landon s'est servi pour les *Antiquités d'Athènes*.

Chaque volume sera composé de 8 cahiers, chacun de 6 planches, et accompagné d'un texte historique et explicatif, auquel on ajoutera différentes notices principalement relatives aux beaux-arts, à l'agriculture et aux manufactures.

La première livraison paroîtra le 30 novembre prochain. Les livraisons suivantes paroîtront exactement le dernier de chaque mois.

Le prix de chaque livraison est de 9 fr., et 10 fr. franc de port pour les départemens. L'exemplaire, texte et planches sur papier vélin grand-aigle satiné, est de 20 francs. On tirera 50 exemplaires sur vélin, dont il n'y en aura que 20 avant la lettre, qui seront à 26 francs. La livraison est

numérotée ; pour certifier qu'il n'en existe pas un plus grand nombre.

On ne paye rien en souscrivant : les souscripteurs sont invités à affranchir leurs lettres.

On peut voir d'avance, tous les vendredis, chez l'auteur, les dessins de tout l'ouvrage, ainsi qu'une partie des planches qui est déja gravée.

On souscrit, pour cet ouvrage, à Paris chez l'Auteur, quai Voltaire, n.° 17, et chez *Firmin Didot*, rue Jacob.

— La *Société Philotechnique de Paris* a tenu, le 17 novembre, la séance publique dans laquelle elle décerne ses prix annuels.

Le prix d'éloquence n'a point été donné. Le sujet étoit l'Eloge de *Nicolas* POUSSIN : il est remis au concours pour l'année 1812.

Le sujet du prix de poésie étoit *la mort du* TASSE. Le prix a été adjugé à M. *Auguste* FABRE, et sa pièce lue dans la séance : un Accessit a été donné à M. *André* MURVILLE.

La Société propose, pour sujet du prix de poésie de 1812, *le Triomphe de* MOLIÈRE, ou la *Représentation de Tartuffe*. Le genre du poème est laissé au choix des auteurs : l'ouvrage doit avoir 100 vers au moins, et 300 au plus.

Les ouvrages seront adressés francs de port au Secrétaire de la Société Philotechnique, Musée des Monumens français, rue des Petits-Augustins. Le Commis au Secrétaire en donnera des récépissés.

Le terme prescrit pour l'envoi des pièces destinées au concours, est fixé au premier août 1812 : ce terme est de rigueur.

Les prix d'éloquence et de poésie seront, pour

chacun, une médaille d'or de 300 francs. Ils seront décernés dans la séance publique du mois de novembre 1812.

— M. DE ROSSEL, auteur de la *Relation du Voyage d'Entrecasteaux*, et membre du Bureau des Longitudes, a été nommé membre de la première Classe de l'Institut, à la place vacante par la mort de M. de Bougainville.

— MM. LACRETELLE et ETIENNE ont été reçus membres de la seconde Classe de l'Institut, en remplacement de MM. Esménard et Laujon. Leurs discours, ainsi que ceux de MM. DE SÉGUR et DE FONTANES, qui ont répondu le premier à M. Lacretelle, et le second à M. Etienne, ont excité de vifs applaudissemens.

— M. *Hubert Pascal* AMEILHON, membre de l'Institut impérial de France, Classe d'histoire et de littérature anciennes, membre de la Légion d'honneur, administrateur perpétuel de la bibliothéque de l'Arsenal, est mort le 13 novembre, âgé de quatre-vingt-un ans; il étoit né le 6 avril 1730. Ses obsèques, auxquelles assistoit une députation nombreuse de l'Institut, ont eu lieu avec les cérémonies ordinaires. Il venoit d'achever, cet été, sa continuation de l'*Histoire du Bas-Empire* de LE BEAU.

THÉATRES.

THÉATRE DE L'OPÉRA COMIQUE.

Le Magicien sans magie, opéra en deux actes, joué le 4 novembre.

La scène se passe en Italie, dans un village près de Salerne. Le Marquis *Aliprandi* a conçu une vive passion pour une orpheline nommée *Hortense*, qui, sans le savoir, a des ayeux que les parens du Marquis ont autrefois dépouillés. Hortense a été adoptée par Madame *Lucinde*, qui croit à la vertu des cartes, et a une grande vénération pour la magie. Le Marquis, décidé à offrir sa main à Hortense, veut auparavant éprouver son désintéressement. Il paroît à ses yeux sous le nom du secrétaire du Marquis, et réussit à lui plaire. Il y a dans le village un pauvre sorcier dont le Marquis se sert pour déterminer Madame Lucinde à lui accorder la main d'Hortense. Il lui laisse à cet effet la disposition d'un vieux château qui lui appartient dans le voisinage, et où l'on jouoit autrefois des pièces féeries. Les décorations et les machines sont toutes disposées. Le sorcier y fait venir Madame Lucinde, Hortense et *Fanchette* leur suivante, en leur faisant croire que c'est son laboratoire, et il s'empare de leur imagination par toutes sortes de prestiges, d'évocations et d'apparitions. Dans le nombre des amans qu'il fait paroître, Hortense distingue et choisit toujours le jeune

secrétaire. Madame Lucinde est fort contrariée. Elle se fâche. Pour l'apaiser, le sorcier rend à tous les personnages leurs noms et leurs formes véritables. Plus d'obstacle alors à l'union des deux amans, et le sorcier, dépouillé de son pouvoir magique, s'humanise jusqu'à offrir sa main à la petite Fanchette.

Les auteurs n'ont pas eu la prétention de faire une comédie dans toutes les règles. Leur idée paroît avoir été d'offrir au musicien des motifs nouveaux et piquans. Leur attente n'a pas été trompée. Cette production fait honneur à M. Nicolo.

Les auteurs des paroles ont gardé l'anonyme. Ce sont ceux du *Billet de loterie*, joué il y a quelque temps à ce théâtre.

— Le fils de *Juliet* a débuté le 7 novembre dans le rôle *d'Ambroise* de *l'Erreur d'un bon père*; il a été fort applaudi : il est impossible de se ressembler davantage pour les gestes, les manières et la diction, que Juliet et son fils.

L'Enfant Prodigue, opéra en trois actes, joué le 23 novembre.

Les personnages de cette pièce sont les mêmes que ceux du poème de M. Campenon. Les auteurs du nouvel opéra ne pouvoient mieux faire que de suivre un si bon modèle.

Azaël a quitté le toit paternel pour aller jouir des plaisirs que promet à son imagination la magnifique Memphis. *Ruben*, son père, chef d'une tribu, sa mère *Nephtale*, et son frère *Pharan* pleurent son absence. *Jephtèle* est aussi livrée à la plus vive douleur. Elle aime en secret Azaël, et craint de ne le

revoir jamais. Pharan, frère d'Azaël, a une vive passion pour Jephtèle, mais celle-ci ne le paye pas de retour. Un messager vient annoncer qu'Azaël, après avoir séduit et abandonné une jeune fille à Memphis, a été banni de cette ville. La douleur de ses parens est à son comble. Nephtale alloit tous les jours sur le chemin de Memphis dans l'espérance d'y trouver son fils ou d'apprendre de ses nouvelles. Surprise un jour par un ouragan furieux, elle auroit péri sans le dévouement de Jephtèle qui lui a prodigué tous ses soins, même au péril de sa propre vie. En reconnoissance de ce service, Ruben la nomme sa fille, et annonce l'intention de l'unir à Pharan.

C'est pendant que cet ouragan exerçoit sa fureur, qu'Azaël a reparu sous la livrée de la misère; il a vu Nephtale, Jephtèle et Pharan, mais il n'ose se présenter devant son père. Pharan découvre que son frère est son rival. Dès-lors il forme le projet d'abjurer son amour, et d'obtenir le pardon d'Azaël. Toute la tribu se joint à lui pour attendrir Ruben. Il cède, il pardonne à son fils qui devient l'époux de Jephtèle.

Cette pièce a eu du succès. Plusieurs vers heureux, quelques scènes touchantes, ont fait attendre avec patience la grande scène du pardon. Peut-être y a-t-il un peu trop de *reconnoissances*, de tableaux, de prières.

La musique est pleine d'expression; les chœurs sont très-beaux. Cette composition ne peut qu'ajouter à la réputation de M. Gaveaux.

Elleviou a rendu avec beaucoup de talent le rôle d'Azaël, et Mademoiselle *Regnaud* a chanté d'une manière très-brillante, et joué avec beaucoup de sen-

sibilité le rôle de Jephtèle. On a reconnu beaucoup de vers de M. Campenon, ce qui n'a fait aucun tort à la pièce.

Les auteurs du poème ont gardé l'anonyme.

ODÉON. THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Les Revers de Fortune, ou *Gilblas à la Cour, comédie en trois actes et en prose, jouée le* 19 *novembre, au bénéfice de M.* Clozel.

Gilblas, secrétaire du Duc de *Lerme*, est l'objet de la calomnie des pamphlétaires, et de la haine de *Caldéron*, son confrère. *Scipion*, le valet-de-chambre, ou plutôt l'ami de Gilblas, craignant l'instabilité de la faveur, voudroit lui faire épouser une riche héritière; mais Gilblas refuse par amour pour une jeune personne nommée *Antonia*.

Pour mieux perdre son rival, Caldéron feint de vouloir se réconcilier avec lui. Gilblas le croit sincère; mais, au moment de sa plus grande sécurité, Antonia paroît et l'engage à se tenir en garde contre ses ennemis. A peine est-elle sortie, que Caldéron, porteur d'un ordre supérieur, fait arrêter Gilblas.

Au troisième acte, la scène se passe dans la prison où il est détenu; mais le public a fait baisser la toile, sans vouloir connoître le dénouement.

Voici ce qu'on nous en a dit : Gilblas trouve pour appuis les honnêtes gens qu'il a obligés. Entre autres le baron de *Steinbach*, qu'il avoit fait nommer à

la place de gouverneur de sa prison, et qui lui rend tous les services qui sont en son pouvoir.

Antonia est arrêtée ainsi que *Nunez*, auteur dramatique. Ce dernier a trouvé un manuscrit, dans lequel on découvre qu'Antonia est la fille du gouverneur; différens événemens romanesques l'avoient séparée depuis longtemps de son père, et il avoit fait de vaines perquisitions pour la retrouver. La Cour, mieux informée sur le compte de Gilblas, le rend à la liberté, et Caldéron, l'instigateur de la persécution qu'il a éprouvée, est remis à sa discrétion. Gilblas se montre généreux, et lui pardonne; mais il prend le parti de s'éloigner de la Cour.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

La Tasse de Chocolat, ou *trop parler nuit*, *vaudeville en un acte, joué le* 9 *novembre.*

Une anecdote attribuée à Marmontel et à M. de la Popelinière a fourni l'idée principale de ce vaudeville qui a obtenu peu de succès.

Un jeune fat se vante à son ami d'avoir eu le matin même une bonne fortune, et d'avoir pris une tasse de chocolat avec une Dame du voisinage. Que devient le mari quand sa femme elle-même dit qu'elle a déjeuné avec le jeune homme. Il se croit outragé: heureusement qu'un oncle de bon sens ramène la paix dans le ménage en faisant avouer adroitement au fat qu'il s'est vanté sans raison. Des détails spirituels n'ont pu couvrir le vice du sujet.

La pièce étoit d'ailleurs écrite en style un peu trop *libre*. Quelques coupures lui ont procuré plus de succès aux représentations suivantes. Elle est de MM. GERSIN et DIEU LA FOI.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Le Petit Fifre, ou la Noce flamande; vaudeville en un acte, joué le 11 novembre.

Le père *Van-Elde*, invalide retiré dans un village de la Flandre, a destiné la main de son fils *Peters*, fifre dans un régiment allemand, à *Lisbeth*, fille de Madame *Gertrude*, sa voisine. Ces deux jeunes gens s'aiment. On attend l'arrivée de Péters; tout le village va au devant de lui; Lisbeth seule reste à la maison, retenue par une bonne action : elle a donné asile à un officier nommé *Saint-Elme*, qu'une affaire d'honneur contraint à se cacher. Péters ne voyant pas sa maîtresse avec ceux que l'amitié a conduits au devant de lui, conçoit de la jalousie; il arrive, et dans son dépit menace Lisbeth de retourner, sans l'épouser, à son régiment. Cependant il voit Saint-Elme, et reconnoît en lui son lieutenant, à qui il doit la vie, et pour qui il sacrifieroit la sienne. Celui-ci n'a pas de peine à justifier Lisbeth auprès de son amant.

Toute la famille, tous les habitans s'intéressent bientôt au fugitif; il est sur le point d'être arrêté, mais l'invalide Van-Elde fait boire, en les invitant à la noce, les gens chargés de poursuivre le lieutenant, et engage l'un d'eux, sous le prétexte de le

faire nommer premier garçon de la noce, à se revêtir des habits de l'officier. Le bailli du lieu veut bien seconder le stratagême; il s'empare du faux lieutenant qu'il feint de prendre pour le véritable; Saint-Elme échappe ainsi au danger qui le menaçoit, et la noce est continuée.

De la gaieté, de jolis couplets ont contribué au succès de cette petite pièce de MM. Merle et Brazier.

LIVRES DIVERS (*).

N. B. *Tous les Ouvrages annoncés dans le Magasin Encyclopédique se trouvent, au Bureau dudit Journal, chez* J. B. Sajou, *Imprimeur, rue de la Harpe, n.° 11. Les Lettres et Paquets non-affranchis ne seront pas reçus.*

GÉOGRAPHIE.

Annales des Voyages, de la Géographie et de l'Histoire, ou Collection des Voyages nouveaux les plus estimés, traduits de toutes les langues européennes; des relations originales, inédites, communiquées par des voyageurs français et étrangers; et des mémoires historiques sur l'origine, la langue, les mœurs et les arts des peuples, ainsi que sur le climat, les productions et le commerce des pays jusqu'ici peu ou mal connus; accompagnées d'un Bulletin où l'on annonce toutes les découvertes, recherches et entreprises qui tendent à accélérer les progrès des sciences historiques, spécialement de la géographie, et où l'on donne des nouvelles des voyageurs, et de leur correspondance. Avec cartes et planches, gravées en taille-douce. Publiées par M. Malte-Brun. Paris, chez *Buisson*, libraire, rue Gît-le-Cœur, n.° 10. Dixième Cahier de la quatrième

(*) Les articles marqués d'une * sont ceux dont on donnera un extrait.

Souscription, ou quarante-sixième de la Collection (1).

Ce Cahier contient la Carte géographique de la Nouvelle-Grenade, Caracas et les Guyanes, avec les articles suivans :

Voyage dans le Saterland, canton du département de l'Ems Supérieur; par M. DEPPING. — Mémoire sur le mouvement elliptique des comètes; par M. ROSENSTEIN. — Tableau civil et moral des Araucans, nation indépendante du Chili, traduit de l'espagnol, par M. P. — Description de la Caverne de spath, dans l'île de Skye (Haute Ecosse); par M. W. MAKLEAY. — Notice sur un Voyage au Sommet de la Montagne appelée *Jungfrau*, ou *le Pic de la Vierge*; par M. MAYER. — Notice sur le Voyage chez les Hindoux, de M. SOLVYNS; et les articles du Bulletin.

(1) Chaque mois, depuis le premier septembre 1807, il paroît un cahier de cet ouvrage, de 128 ou 144 pages in-8.°, accompagné d'une estampe ou d'une carte géographique, souvent coloriée. Les première, deuxième et troisième Souscriptions (formant 12 volumes in-8.° avec 36 Cartes ou Gravures) sont complètes, et coûtent chacune 27 fr. pour Paris, et 33 fr. par la poste, franc de port. Les personnes qui souscrivent en même temps pour les quatre Souscriptions, payent les trois premières 3 fr. de moins chacune. Le prix de l'Abonnement pour la quatrième Souscription est de 27 fr. pour Paris, pour 12 cahiers. Pour les Départemens, le prix est de 33 fr. pour 12 cahiers, rendus francs de port par la poste. L'argent et la lettre d'avis doivent être affranchis et adressés à *F. Buisson*, libraire-éditeur, rue Gît-le-Cœur, n.° 10, à Paris.

HISTOIRE.

DESCRIPTION de l'Ægypte, ou Recueil des Observations et des Recherches qui ont été faites en Ægypte pendant l'expédition de l'armée française, publiée par les ordres de Sa Majesté l'Empereur Napoléon-le-Grand. Première livraison, ANTIQUITÉS, *Descriptions* 230 pages, *Mémoires* 206 pages; ETAT MODERNE, 590 pages; HISTOIRE NATURELLE, 114 pages; format in-folio moyen; PRÉFACE HISTORIQUE, AVERTISSEMENT, EXPLICATION DES PLANCHES D'ANTIQUITÉS, 130 pages grand atlas; avec 170 planches, même format. Prix de cette livraison, 750 fr. avec une planche en couleur; 800 fr. avec 16 planches coloriées; 1200 fr. papier vélin; et 1350 fr. papier vélin dont les épreuves en couleur ont été retouchées au pinceau.

Mémoires de l'Institut d'Ægypte.— Discours préliminaire, par M. le Baron FOURIER.

L'expédition d'Ægypte est une des plus mémorables entreprises qui aient été tentées dans le dernier siècle. Cette contrée, dont on a raconté tant de merveilles, a toujours attiré l'attention des monarques qui ont influé, par leur génie, sur les destinées des peuples: c'est ce que M. le Baron FOURIER expose, d'une manière noble et imposante, dans le beau Discours préliminaire dont je vais présenter

l'analyse. Il y développe les grandes vues que s'étoit proposées, dans cette expédition, l'auguste Empereur des Français. « Le héros qui la dirigea, « dit-il, ne bornoit point ses vues à punir les op- « presseurs de notre commerce; il donna au projet « de cette conquête une élévation et une grandeur « nouvelles, et lui imprima le caractère de son « propre génie. Il apprécia l'influence que cet évé- « nement devoit avoir sur les relations de l'Europe « avec l'Orient et l'intérieur de l'Afrique, sur la « navigation de la Méditerranée, et le sort de « l'Asie. Il s'étoit proposé d'abolir la tyrannie des « Mamlouks, d'étendre les irrigations et la culture, « d'ouvrir une communication constante entre la « Méditerranée et le Golfe arabique, de former des « établissemens de commerce, d'offrir à l'Orient « l'utile exemple de l'industrie Européenne, enfin « de rendre la condition des habitans plus douce, « et de leur procurer tous les avantages d'une civi- « lisation perfectionnée.

« On ne pouvoit atteindre à ce but, sans l'ap- « plication continuelle des sciences et des arts. C'est « dans ce dessein, que l'auguste Chef de l'expédi- « dition française résolut de fonder en Ægypte une « institution destinée aux progrès de toutes les con- « noissances utiles. Il désigna, dans la Capitale de « la France, ceux qui devoient concourir à ses « vues, et consolida, par les témoignages d'une « bienveillance protectrice, cette alliance inaccou- « tumée de la littérature et des armes. »

L'auteur explique ensuite le but pour lequel l'A- cadémie du Kaire a été instituée, et il indique les objets qui ont dû fixer son attention. « L'intérêt « des beaux-arts et de la littérature exigeoit encore

« une description fidèle et complète des monumens « qui ornent, depuis tant de siécles, les rivages du « Nil, et font de ce pays le plus riche Musée de « l'Univers. On a mesuré toutes les parties de ces « édifices avec une précision rigoureuse, et on a « joint aux plans d'architectures les plans topogra- « phiques des lieux où les villes anciennes étoient « situées; on a représenté, dans des dessins parti- « culiers, les sculptures religieuses, astronomiques « ou historiques, qui décorent ces monumens. In- « dépendamment des mémoires et des dessins propres « à faire connoître l'ancien état de l'Ægypte, on a « rassemblé ceux qui doivent offrir le tableau de « son état actuel. On a levé un grand nombre de « cartes géographiques qui représentent, d'une ma- « nière exacte et détaillée, la situation des côtes et « des ports, celle des villes actuelles, des villes an- « ciennes, des villages, des hameaux, ou des autres « points remarquables; et le cours du Nil, depuis « la cataracte de Syène jusqu'à la Méditerranée. Ce « travail est fondé sur des observations astrono- « miques. Enfin, on s'est appliqué à l'examen de « toutes les productions naturelles, ou du moins à « celui des faits les plus importans, ou les moins « connus de la zoologie, de la botanique et de la « minéralogie. »

M. Fourier, avant de tracer le tableau des révolutions dont l'Ægypte a été le théâtre, présente un savant résumé de tout ce qu'on peut connoître sur son ancien état. « L'Ægypte a joui, pendant une « longue suite des siécles, d'un gouvernement éclairé « et puissant : les lois, les coutumes publiques, les « habitudes domestiques, concouroient à un même « but; elles étoient fondées sur la connoissance des

« mœurs de l'homme, et sur les principes éternels « d'ordre et de justice qui sont gravés dans tous « les cœurs.

« La religion, unie à l'étude des phénomènes na- « turels, étoit en même temps intellectuelle et phy- « sique; révélant à quelques esprits sages les prin- « cipes abstraits de la morale, elle les offroit à « tous sous des formes sensibles; elle régloit les ac- « tions et les pensées, contenoit sévèrement les « peuples, et prêtoit aux institutions civiles l'appui « d'une autorité immuable.

« Le gouvernement étoit monarchique, et fondé « sur des lois anciennes et révérées; on avoit con- « verti en usages irrévocables les exemples donnés « par les princes les plus sages.

« Les Ægyptiens honoroient surtout la reconnois- « sance comme la source des vertus publiques et « privées, et comme le plus juste et le plus utile « de tous les penchans naturels; ils s'efforçoient de « perpétuer le souvenir des ancêtres par des monu- « mens magnifiques et impérissables; l'esprit de « famille étoit porté au plus haut degré, et ren- « doit, pour ainsi dire, toutes les générations con- « temporaines.

« On prévenoit l'oisiveté par des cérémonies et des « fêtes, et par d'immenses travaux consacrés aux « ouvrages publics; l'agriculture étoit florissante, et « les arts perfectionnés favorisoient les efforts de « l'industrie.

« Une population nombreuse observoit religieuse- « ment des préceptes d'Hygiène publique, qu'une « longue expérience avoit enseignés.

« Le génie des beaux-arts avoit pris un grand es- « sor; mais il étoit asservi à des règles invariables:

« l'architecture avoit un caractère grave et sublime;
« la poésie, l'histoire, la musique, la sculpture, l'astronomie, imprimoient la crainte des Dieux, inspiroient la piété et l'admiration. On conservoit dans les temples les statues des rois et des grands; les annales publiques, les observations du Ciel; on gravoit sur ces édifices le spectacle successif des révolutions des astres. Ces sculptures subsistent encore aujourd'hui, et serviront à fixer, dans l'histoire de l'Ægypte, des époques ignorées jusqu'ici.

« Dans ce même temps, l'Asie étoit habitée par des nations puissantes dont l'ancienne gloire est oubliée. La raison humaine s'étoit élevée jusqu'au dogme de l'unité de Dieu, et aux principes d'une morale sublime. Des prêtres, formés à l'école des Ægyptiens, observoient le Ciel de la Chaldée; les vérités fondamentales de la géométrie et de l'astronomie étoient découvertes; on avoit entrevu le véritable système de l'Univers; on traçoit des cartes géographiques; on avoit entrepris de mesurer l'étendue du Globe; des villes opulentes étoient embellies par le génie des arts physiques qui s'exerçoit sur les métaux, les couleurs et toutes les substances naturelles. Il existoit des relations entre les divers peuples de l'Orient, et surtout entre ceux de l'Inde, de la Perse et de l'Ægypte. Ces communications avoient pour objet la religion, les sciences, le gouvernement et le commerce.

« L'Europe, aujourd'hui si polie, manquoit alors de lois et de mœurs constantes; mais la lumière des arts commença à se répandre dans l'Occident. Les villes Etrusques furent fondées: des colonies

« d'Ægypte et de Phénicie donnèrent à la Grèce « des institutions nouvelles ; l'architecture et la « sculpture reçurent leurs principes et leurs modèles « dé Thèbes et de Memphis, et firent ensuite des « progrès admirables. La religion se forma des élé- « mens mystérieux et déja confus de la théologie « ægyptienne; et, après que l'imagination des hi- « storiens et des poètes eut embelli ces énigmes sa- « crées, on ne put y découvrir aucun sens intelli- « gible. La poésie, première institutrice des hommes, « célébra dans la Grèce les vertus, les héros et les « dieux. Le génie d'Homère illustra l'Ionie, et brilla « d'un éclat immortel; il instruisit les princes et les « peuples. »

Les révolutions que l'Ægypte a subies, les changemens qu'elle a éprouvés, en passant sous différens maîtres, sont peints avec vérité, avec force, et avec une concision qui n'exclut cependant pas l'élégance. L'auteur en recherche et en indique les causes. Les principales sont : L'introduction des coutumes étrangères, l'abandon des maximes fondamentales de la monarchie, l'altération que produisirent dans la religion les erreurs superstitieuses. Les Perses, plus nombreux et plus aguerris que les Ægyptiens, profitèrent les premiers de ces désordres, et se rendirent les maîtres de leur pays. Alexandre y conduisit ensuite ses troupes victorieuses, et après sa mort, la contrée fut soumise aux Macédoniens; il ne resta plus qu'un souvenir obscur de la doctrine de l'Ægypte. « On avoit conservé les cérémonies, « les sacrifices et l'usage imparfait de la langue sa- « crée; mais l'ignorance et des superstitions gros- « sières avoient altéré le sens de la philosophie « ægyptienne; à peine en découvroit-on quelques

« vestiges, oubliés dans le secret des temples. La
« série des monumens de l'histoire et des sciences
« étoit pour jamais interrompue.

« L'Ægypte ne pouvoit échapper aux vues ambi-
« tieuses de Rome, et les derniers Lagides subirent
« le sort commun de tant de rois. Ce pays fut ad-
« ministré avec sagesse; l'agriculture, la navigation
« et l'industrie y firent d'heureux progrès. La fer-
« tilité du territoire, le commerce de l'Inde, les
« restes d'une ancienne magnificence, les relations
« avec l'Arabie et l'Ethiopie, tout contribuoit à
« l'importance de cette nouvelle province; et Ale-
« xandrie fut longtemps regardée comme une seconde
« capitale de l'Empire. »

La conquête de l'Ægypte eut une heureuse influence sur le goût de l'architecture chez les Romains; en élevant leurs idées, ils enlevèrent un grand nombre de monumens. « Rome et Constan-
« tinople virent élever les obélisques que les Pha-
« raons avoient autrefois consacrés aux Dieux; ou-
« vrages singuliers et inimitables, vraiment dignes
« d'orner les capitales du monde. »

L'auteur explique habilement les causes de la rapidité des conquêtes des Musulmans en Ægypte; conquêtes qu'il ne faut pas comparer aux entreprises politiques et militaires des Romains, et aux invasions tumultueuses des nations septentrionales. Les Arabes, qu'on peut appeler les Scythes du Midi, voulurent concourir à cet immense partage; les Cophtes, qui avoient appelé le vainqueur, furent réduits à un petit nombre, et à l'époque des événemens qui divisèrent l'empire des Arabes, l'Ægypte devint un état indépendant. Les Califes Fathimites s'établirent au Kaire qu'ils avoient embelli; leur au-

torité fut abolie par le célèbre Saladin. L'établissement des Sultans Mamlouks mit fin à cette dynastie. Ce pays fut ensuite le théâtre continuel de sanglantes révolutions, et il fut encore troublé par les entreprises des Croisés, qui cependant ont toutes été malheureuses. « A cette époque, les nations euro« péennes égaloient à peine celles de l'Asie; elles « n'avoient point acquis cette supériorité de puis« sance, aujourd'hui si marquée, et qui résulte du « progrès de tous les arts. Les usages de la guerre « étoient presque les mêmes, et également impar« faits de part et d'autre. Des peuples qui ont « reçu de la nature un courage indomptable, et « qui avoient alors l'avantage d'une meilleure dis« cipline, devoient donc se défendre avec succès « sur leur propre territoire. Ils détruisirent des ar« mées innombrables, mais confuses, que l'Occident « renouveloit sans cesse, en perdant plusieurs mil« lions de ses habitans. L'état respectif des nations « est entièrement changé depuis le seizième siécle. « Les unes ont perfectionné le gouvernement civil, « la tactique, l'emploi de l'artillerie, la composition, « l'entretien et la conduite des armées. Les Orien« taux, au contraire, ont négligé toutes les inven« tions qui concourent au succès de la guerre, ou « n'y ont fait que des progrès très-bornés. Tel est « l'ascendant des lumières, et l'influence des usages « militaires et des arts, que ces mêmes contrées, dont « les peuples repoussèrent pendant deux cents ans les « efforts de toute l'Europe, ne pourroient plus aujour« d'hui être défendues, par leurs maîtres actuels, « contre une seule de nos armées; en sorte que la « possession n'en est garantie que par les traités,

« et par les oppositions réciproques entre les grands « états de l'Occident. »

Au commencement du seizième siécle, l'Ægypte fut envahie par Sélim I, sur les Sultans Mamlouks; il lui donna, comme aux autres provinces qu'il avoit subjuguées, un gouverneur et des garnisons turques. L'insubordination des milices amena l'anarchie jusqu'à ce que l'audace guerrière des Beys eut triomphé des Janissaires énervés par la mollesse, le climat et la garde oisive des forteresses.

Je rapporterai en entier, pour ne point affoiblir son récit, les belles pages que M. le Baron Fourier a consacrées à l'exposition de l'état politique de l'Europe, et des connoissances acquises à l'époque où nous sommes restés. « Dans le temps que l'Ægypte « et la Syrie recevoient de nouveaux maîtres, l'état « politique et le commerce des nations subissoient « des changemens immenses et inattendus. Aucune « époque de l'histoire n'est plus féconde en grands « événemens. La Puissance Ottomane répandoit la « terreur dans l'Europe et dans l'Asie. Plusieurs « états chrétiens cessoient de reconnoître l'autorité « du Pontife de Rome. L'Islamisme éprouvoit une « révolution semblable; et une secte récente, favo- « risée par les Sofis, divisoit les pays Mahométans. « La France appeloit les beaux-arts qui illustroient « l'Italie. Les noms de François I, de Soliman, de « Charles-Quint, remplissoient le monde entier. « L'Europe, exerçant enfin son propre génie, per- « fectionnoit ses institutions civiles, et rendoit ses « monarchies puissantes par l'établissement fixe des « armées. L'art de l'imprimerie, les connoissances « nautiques, les usages militaires, faisoient des « progrès extraordinaires. Les entreprises exécutées

« par Colomb et Vasco de Gama tenoient tous les « esprits en suspens. Les Portugois et les Espagnols, « sortis de leurs ports, en suivant des routes con- « traires, étoient surpris de se rencontrer à la même « extrémité de l'Asie. Le désir de s'emparer du « commerce de l'Orient avoit excité ces découvertes; « et en effet, les riches productions des Indes sui- « virent une voie jusqu'alors inconnue. L'Ægypte, « où elles se rassembloient depuis tant de siècles, « et qui les transmettoit à divers pays d'Europe et « d'Afrique, perdit les avantages qu'elle tenoit du « fondateur d'Alexandrie. Les conquêtes des Por- « tugois nuisirent surtout aux Vénitiens, qu'une ligue « formidable n'avoit point anéantis, et qui se trou- « voient à toutes les issues du commerce des Indes; « ils virent leur grandeur décroître et s'évanouir « sans retour. Enfin les relations qui unissoient une « multitude de villes et d'états, furent bientôt in- « terrompues.

« En même temps le génie inquiet et ambitieux « des Européens établissoit des rapports nouveaux « entre les parties du monde les plus éloignées. « Impatiens d'employer les nouveaux instrumens de « leur puissance, ils se servoient de la boussole « pour se diriger sur des terres inconnues, et des « armes à feu pour en subjuguer les peuples. Ils « trouvoient, dans les mines de l'Amérique, les « métaux précieux qui étoient nécessaires pour mul- « tiplier les échanges de l'Orient, et disposoient des « habitans de l'Afrique pour la culture des pos- « sessions nouvelles.

« Les Vénitiens unis aux Mamlouks, et ensuite « les princes ottomans, firent d'inutiles efforts pour « détruire, dans les mers orientales, les établisse-

« mens des Portugois. Les premiers proposèrent de « transporter des bois de la Dalmatie sur les bords « du Nil et de là à Suez, pour la construction « d'une flotte. On obtint d'abord quelques avantages « de l'emploi de ces forces; mais les expéditions « du sultan El-Gauri, celles de Sélim et de Soli-« man, ne purent arrêter les progrès des conqué-« rans de l'Inde. Si l'on ajoute foi aux relations de « quelques voyageurs, l'Ægypte fut menacée, à cette « époque, d'une révolution encore plus funeste, et « qui n'eût été suivie d'aucune autre. Ils assurent « que les princes d'Abyssinie, alliés de la cour « de Lisbonne, entreprirent de détourner le cours du « Nil vers la mer Rouge, afin de rendre pour ja-« mais stériles les contrées que ce fleuve couvre de « ses inondations annuelles. Il étoit inutile que le « vainqueur de Goa, de Malaca, d'Ormuz, re-« courût à ce chimérique projet : il servit mieux « les intérêts de son pays en détruisant toutes les « flottes ennemies. Sous Albuquerque et ses succes-« seurs, les vaisseaux du roi Emmanuel pénétrèrent « dans la mer Rouge et jusqu'à l'extrémité du « Golfe, afin qu'il n'y eût aucun point des immenses « rivages de l'Océan asiatique qui ne connût la « domination portugoise.

« Cette puissance excessive devoit être de peu de « durée; mais elle eut une influence remarquable « sur les destins de l'Occident. En effet, les Otto-« mans, devenus maîtres de l'Ægypte, auroient « disposé des richesses de l'Inde; ce commerce « leur eût donné une marine formidable et toutes « les ressources qu'exige l'entretien des armées nom-« breuses. Ils étoient alors gouvernés par des princes « ambitieux, guerriers et politiques, à qui l'Europe

« divisée n'opposoit qu'une résistance incertaine. Si « la découverte de Gama ne les eût privés de cet « accroissement de force, il est vraisemblable qu'ils « auroient envahi une grande partie des États Chré- « tiens, et que ces contrées, si florissantes et si « polies, gémiroient aujourd'hui sous une autorité « étrangère, ennemie des connoissances utiles et « des beaux-arts.

Le commencement du seizième siécle marque une époque fatale dans l'histoire de l'Ægypte. Ce pays, livré à l'avarice ambitieuse des Pachas, ne forma plus un état indépendant, et tomba dans la plus déplorable anarchie. Les Mamlouks, portés aux premiers emplois, ne laissèrent plus au Pacha que la dignité apparente de sa place, et lui ravirent en effet l'exercice du pouvoir. Aly Bey affecta, sous le titre de gouverneur du Kaire, l'autorité souveraine. Mohammed Bey, son successeur, se montra plus soumis que lui aux ordres de la Porte, et reçut le titre de Pacha du Kaire. Ibrâhim et Mourad Bey succédèrent à son autorité.

M. le baron Fourier a déja fait connoître, par l'exposé rapide des révolutions de l'Ægypte, l'état d'abjection et de malheur dans lequel elle est tombée. Il parle ensuite des causes qui nécessitèrent l'intervention des Français dans les événemens de ce pays.

Nous n'entrerons ici dans aucun détail politique, ce qui seroit étranger à l'objet de ce Journal; mais nous nous arrêterons à l'examen des avantages que l'Ægypte retireroit de l'influence européenne. « Le con- « cours des arts de l'Europe, et l'influence d'un gou- « vernement régulier changeroient bientôt la situa- « tion de l'Ægypte. L'agriculture, secondée par une

« administration prévoyante, y feroit en peu de
« temps des progrès considérables. On sait que la
« fécondité du sol est entretenue par les inondations
« annuelles. Les travaux agricoles consistent prin-
« cipalement dans les irrigations ; mais aujourd'hui
« la répartition des eaux est irrégulière et impar-
« faite. Les canaux qui les apportent, sont tracés
« sans réflexion et sans art ; elles arrivent dans
« certains lieux avec une abondance superflue,
« tandis que d'autres terrains demeurent exposés à
« une longue stérilité. Ailleurs on diminue, par des
« dérivations imprudentes, la résistance qui con-
« tient les eaux de la mer vers les embouchures
« du fleuve ; et l'effet de ces travaux est de chan-
« ger tout-à-coup en une plage inutile des terres
« précieuses, qui avoient offert jusques-là les plus
« riches productions. On ne parvient à élever les
« eaux qu'à l'aide de quelques machines grossières,
« dont l'effet est très-médiocre, et qu'en assujettis-
« sant les animaux, ou plutôt l'homme lui-même,
« à des fatigues excessives. Au milieu des troubles
« politiques, les différens cantons n'étant pas sou-
« mis à une police commune, il arrive souvent que
« l'on dispose des eaux sans discernement et sans
« droit ; on en détourne le cours, ou obstrue les
« canaux, on ouvre les digues. Ainsi les habitans
« ne savent point user des libéralités de la nature,
« et employent toute leur industrie pour se les ra-
« vir mutuellement. On obvieroit à ces désordres
« par une distribution plus régulière des eaux ; ce
« qui augmenteroit à la fois l'étendue et la fertilité
« des terres cultivables. Il seroit facile d'arroser les
« lieux plus élevés, en faisant, du travail des ani-
« maux, une meilleure application, ou même sans

« employer ce travail; on y parviendroit en déri-
« vant les eaux supérieures, ou en empruntant les
« forces mécaniques qui résultent des vents, ou du
« courant même du fleuve.

« Indépendamment du blé, du riz, des autres
« plantes céréales, et des fruits de toute espèce,
« que l'Ægypte produit en abondance, on retireroit
« des avantages encore plus grands de la culture de
« la canne à sucre, de celle du lin et de l'indigo.
« Ce pays fourniroit à l'Europe le natron, qui s'y
« forme à la surface, des matières propres aux plus
« belles teintures, des substances médicinales et
« aromatiques d'un grand prix, les cafés et les par-
« fums de l'Arabie, la poudre d'or, l'ivoire, et
« tous les autres objets du commerce de l'Afrique.
« Les plantes vraiment indigènes sont en petit
« nombre; mais cette terre féconde, dont la douce
« température varie par degrés depuis la mer jus-
« qu'aux limites de la Nubie, peut être considérée
« comme un vaste jardin, propre à recevoir et à
« conserver les plus riches productions de l'Univers.

« Tels sont les avantages naturels de l'Ægypte,
« qu'ils n'ont pu être entièrement anéantis par la
« longue influence d'une administration vicieuse.
« On y jouit encore aujourd'hui des richesses de
« l'agriculture, de celles de l'industrie et du com-
« merce. Le Kaire est, à plusieurs égards, une
« ville opulente; elle compte plus de deux cent cin-
« quante mille habitans, et entretient des relations
« multipliées avec l'Arabie et tout l'intérieur de
« l'Afrique, avec la Turquie, la Perse, l'Inde, et
« les principaux pays d'Europe. Les découvertes
« des Portugois ont détourné le commerce d'Alexan-
« drie; cependant les communications avec les Indes

« ont continué de subsister, soit par la navigation
« des mers orientales, soit par la voie de terre.
« Ainsi l'Ægypte a conservé tous les élémens de
« son ancienne grandeur; et ces germes précieux
« d'une prospérité nouvelle, se développeroient ra-
« pidement, s'ils étoient fécondés par le génie de
« l'Europe et les bienfaits d'un gouvernement sage
« et puissant.

« Quant aux propriétés du climat, on ne pour-
« roit les faire bien connoître que par une expo-
« sition détaillée, qui ne convient point à l'objet de
« ce discours; on se bornera à dire que la salubrité
« de ce pays ne peut être révoquée en doute. Ce
« résultat est confirmé par toute l'histoire de l'Æ-
« gypte, par l'expérience décisive de l'armée fran-
« çaise, et par l'état actuel de la population, qui
« comprend environ deux millions trois cent mille
« individus, répandue sur une superficie de dix-
« huit cents lieues carrées.

« De toutes les entreprises auxquelles l'occupation
« de l'Ægypte peut donner lieu, l'une des plus
« importantes consiste à joindre, par un canal de
« navigation, le Golfe Arabique à la Méditerranée;
« question depuis longtemps célèbre, qui, aujour-
« d'hui, peut être pleinement résolue. Quel que soit,
« en effet, le niveau respectif des deux mers, et
« quelque jugement que l'on doive porter des ou-
« vrages qui ont été exécutés autrefois dans ce même
« dessein, il seroit facile aux ingénieurs européens
« d'établir et de conserver cette communication;
« elle rapprocheroit, pour ainsi dire, les contrées
« orientales de celles que baigne la Méditerranée:
« sans changer entièrement les voies actuelles du
« commerce, elle influeroit sur les relations de

« l'Europe avec l'Inde, l'Arabie et l'Afrique ; et « l'on en peut comparer les résultats aux changemens « politiques qui eurent lieu, dans un sens opposé, « après les expéditions maritimes des Portugois. »

« L'Ægypte, où se réunissent comme d'elles-« mêmes les richesses de l'agriculture et celles du « commerce, a d'autres avantages, que n'offriroit « point une Colonie lointaine. Elle n'est séparée de « la France que par une mer peu étendue, dont « la navigation semble être l'apanage de cette puis-« sance et de ses alliés naturels. Elle entre dans « le système de la défense commune des îles voi-« sines de l'Italie et de celles de la mer Adriatique « et de l'Archipel. Elle n'est point exposée à une « invasion imprévue, et ne peut être attaquée que « par des forces considérables ; en sorte qu'une puis-« sance européenne qui, étroitement unie avec la « Porte, occuperoit depuis longtemps l'Ægypte, et « auroit fortifié cet établissement, seroit assurée de « le conserver. Ce pays offre de plus aux Fran-« çais l'avantage très-remarquable d'une situation in-« termédiaire : placés aux portes de l'Asie, ils « peuvent de là menacer continuellement les riches « possessions d'un état ennemi, et porter le trouble « ou la guerre, jusqu'aux sources même de son « opulence.

« Les relations qui s'établiroient bientôt entre « l'Ægypte, la Perse, l'Indostan et l'Afrique, pro-« cureroient les échanges les plus profitables à la « France et aux peuples qui naviguent dans la « Méditerranée. On imiteroit en cela l'heureuse in-« dustrie à laquelle les Vénitiens durent leurs ri-« chesses, qui leur donna longtemps des forces « maritimes supérieures à celles de presque toutes

« les puissances méridionales, et cessa bientôt lors-
« que les destinées de l'Ægypte furent changées.
« En effet, le commerce de l'Inde avec les autres
« États a presque toujours eu lieu par l'échange des
« métaux précieux. Ces rapports subsistent depuis un
« temps immémorial; et toutes les nations opulentes
« ont payé ce tribut, en donnant, pour prix des
« productions de l'Orient, une quantité considérable
« d'or, et surtout d'argent, qui s'y accumule sans
« retour. Mais les Vénitiens paroissent avoir entre-
« tenu avec ces contrées des relations d'une autre
« nature. L'Ægypte, devenue pour eux, le principal
« dépôt des richesses du monde entier, recevoit,
« outre les bois et les métaux utiles, les objets de
« leurs propres manufactures; ils en retiroient les
« marchandises précieuses de l'Inde, de l'Arabie,
« de la Syrie, et de la Perse, et les distribuoient
« dans toute l'Europe.

« Ainsi l'Ægypte n'est pas seulement utile par ce
« qu'elle possède, elle l'est encore par ce qui lui
« manque. On seroit assuré de placer dans cet éta-
« blissement des étoffes précieuses, des draps légers,
« des vins, et des produits d'une industrie variée.
« On y transporteroit le fer, le plomb, et surtout
« les bois destinés à la construction des édifices et
« à celle des navires. C'est en partie au moyen de
« ces échanges, que l'on acquerroit les marchandises
« les plus estimées de l'Inde, et on se les procu-
« reroit aussi par des communications immédiates.
« Indépendamment des ports qui seroient ouverts ou
« rétablis sur les deux côtes de la mer Rouge, on
« verroit se former, dans les autres points de cette
« voie du commerce des Indes, des établisse-
« mens qui rendroient la navigation plus agréable

« et plus sûre, et se prêteroient un appui mu-
« tuel.

« Nous pourrions aussi nous élever à des consi-
« dérations plus générales, et prévoir l'influence
« qu'une Colonie française, aussi favorablement si-
« tuée, exerceroit sur l'état des contrées voisines.
« L'Arabie et la Syrie participeroient aux premiers
« avantages; le commerce y jouiroit d'abord d'une
« sécurité jusqu'ici inconnue; l'industrie et l'agri-
« culture y prendroient un nouvel essor. On pourroit
« contracter des alliances utiles et durables avec la
« Perse et les autres monarchies de l'Asie. On pé-
« nétreroit de toutes parts dans le vaste continent
« de l'Afrique; on y découvriroit les fleuves intérieurs,
« les montagnes et les mines de fer et d'or qu'elles
« renferment en abondance. Enfin, on pourroit
« espérer que le gouvernement de l'Ægypte fe-
« roit régner l'ordre et la paix sur les côtes septen-
« trionales de l'Afrique, en soumettant les habitans
« à une police plus humaine et plus sage. Alors la
« Méditerranée, devenue une mer française, seroit
« pour jamais mise à l'abri des incursions des pi-
« rates.

« On voit par là combien la fondation de cette
« nouvelle Colonie, à l'extrémité d'une mer étroite
« et voisine, et dans une des plus belles contrées de
« la terre, diffère de ces entreprises lointaines qui
« obligent de créer des établissemens dispendieux,
« exposés à toutes les incertitudes de la guerre, et que,
« même pendant la paix, on ne peut conserver
« sans multiplier les victimes de l'insalubrité du
« climat. On n'auroit point à y transporter, comme
« esclaves, des cultivateurs étrangers; et, loin d'exercer
« aucune violence contre les indigènes, on leur ren-

« droit tout ce qu'un gouvernement imprudent et
« tyrannique leur a enlevé.

« Le projet que nous exposons méritoit donc, en
« effet, les méditations d'un grand homme; il n'a
« rien que d'utile et de glorieux; il est favorable
« à nos alliés; il assure aux peuples voisins une
« condition meilleure; il ouvre l'Asie aux plus vastes
« desseins, et, ce qui est d'un prix inestimable, il
« unit les avantages politiques de notre patrie aux
« vrais intérêts des autres nations. »

Le moyen qui pouvoit contribuer le plus efficacement au succès de ces grandes vues étoit de ramener sur le rivage du Nil les sciences et les arts si longtemps exilés. Cette grande idée mérite une reconnoissance éternelle pour le Héros qui l'a conçue. Ce furent ces considérations qui lui inspirèrent le dessein d'établir un corps littéraire dans la capitale de ce pays.

M. Fourier, après avoir retracé, comme nous l'avons vu, l'histoire de l'Ægypte, qu'il divise en huit grandes époques; après avoir exposé les faits qui ont précédé l'expédition française, et fait connoître les motifs d'après lesquels on l'a entreprise et dirigée, raconte les circonstances de ce grand événement, depuis le rassemblement de ceux qui en ont fait partie. Ces faits ont attiré l'attention du monde entier : « La nouvelle s'en répandit aussitôt dans
« l'Orient et dans l'Afrique; tous les esprits en Eu-
« rope furent tenus en suspens; et l'on attendoit
« l'issue de cette grande entreprise. Les traits mul-
« tipliés de courage et de patience qui signalèrent
« ces campagnes, les dangers auxquels l'armée étoit
« sans cesse exposée, les fatigues inexprimables
« qu'elle endura, les talens supérieurs et le dévoue-

« ment des généraux, excitèrent en France l'admi« ration et la reconnoissance publique. Il n'y eut « personne qui ne fût frappé de la nouveauté des « circonstances toutes étrangères à nos climats, de « ce concours inaccoutumé d'exploits de guerre et « de découvertes savantes, et surtout de tant de dis« positions militaires, civiles et politiques, qu'exi« goient du Général en chef le soin de conquérir « et celui de gouverner. » L'auteur n'a pu rapporter tous les traits héroïques qui signalèrent cette campagne : il a dû se borner à indiquer l'ordre des événemens qu'il n'appartient qu'à l'histoire de raconter.

« L'Ægypte, délivrée de ses oppresseurs, commence « enfin à jouir des bienfaits des lois; elles y exer« cent un empire inaccoutumé, sous la protection « des armes françaises; et les premiers des habitans « sont appelés aux dignités civiles. Les sciences, après « un long exil, revoyent leur patrie, et se préparent « à l'embellir. La géographie étend ses recherches « sur les ports, les lacs et les côtes; elle fixe la « position de tous les lieux remarquables, et fonde « ses mesures sur l'observation du ciel. La physique « étudie les propriétés du climat, le cours du fleuve, « le systême des irrigations, la nature du sol, celle « des animaux, des minéraux et des plantes. Les « beaux-arts retrouvent leurs antiques modèles, et « se préparent à transmettre fidèlement à l'Europe « ces vestiges immortels du génie de l'Ægypte. Un « grand homme répand sur tous ces objets l'éclat de sa « gloire personnelle; il encourage par sa présence « toutes les découvertes, ou plutôt il les suggère; et « son esprit vaste s'applique en même temps, avec

« une incroyable facilité, à la guerre, à la politique,
« aux lois et aux sciences.

« On entreprit alors, sous ses auspices, les recher-
« ches dont on publie aujourd'hui les résultats.
« Elles furent toutes secondées et souvent même di-
« rigées par les généraux, les ingénieurs et les offi-
« ciers français. Plusieurs d'entre eux consacroient
« aux progrès des sciences tout le loisir que pouvoient
« leur laisser les opérations militaires, et ont déjà
« publié des mémoires très-importans sur la géographie
« physique du Delta, la condition politique des
« divers habitans, le cours du Nil, la nature du sol,
« la description des antiquités. On profita de toutes
« les facilités qui pouvoient s'offrir, pour parcourir
« et observer les pays que nos armées occupoient. »

La possession du Saïd ouvrit aux Français le sanctuaire de l'Ægypte: « on découvrit alors le tem-
« ple magnifique de l'ancienne Tentyris, les vestiges
« de Thèbes, digne d'être chantée par Homère, et
« les demeures vraiment royales des Pharaons. On
« pénétra au-delà de l'Eléphantine, dans cette île
« sacrée, qui semble être elle-même un seul monu-
« ment élevé par les Ægyptiens à la gloire des
« Dieux et des beaux-arts. Les soldats français, que
« la guerre avoit appelés sur les rivages du Nil, furent
« frappés d'admiration à la vue de ces ouvrages
« immortels, et s'arrêtèrent comme saisis d'étonne-
« ment et de respect.

« L'application des théories mécaniques et chimi-
« ques avoit fait au Kaire des progrès remarquables.
« On avoit rassemblé, dans l'enceinte même des
« grands édifices destinés aux sciences, tous les élé-
« mens qui pouvoient favoriser le développement de

« l'industrie. On construisit des machines hydrau-
« liques ; on fabriqua des aciers, des armes, des
« draps, des instrumens de mathématiques et d'op-
« tique ; enfin ces grands ateliers fournirent, pendant
« le cours de l'expédition, une multitude d'objets
« propres à contribuer au succès de la guerre et aux
« jouissances de la paix. Les indigènes ne tardèrent
« point à participer aux avantages qui résultoient de
« ces travaux ; on observa leurs manufactures ; on
« perfectionna les procédés dont ils faisoient usage.
« Ils considéroient attentivement les productions de
« l'industrie française, et s'exerçoient à les imiter.
« Reconnoissant dans le vainqueur tous les genres de
« supériorité, ils se soumettoient avec plus de con-
« fiance à l'influence protectrice du nouveau gouver-
« nement. »

L'auteur fait connoître ensuite les causes de l'expédition de Syrie, et en trace l'histoire. Il rappelle les combats célèbres d'Aboukir dans lesquels une armée ottomane, qui avoit tenté un débarquement, fut vaincue et exterminée.

Le Général apprit les dissentions auxquelles la France étoit livrée : « la connoissance de ces événe-
« mens lui avoit inspiré le désir de reparoître au
« milieu de nos armées. Il résolut, après le succès
« d'Aboukir, d'accomplir ce dessein, dont les suites
« ont été si fatales à nos ennemis. L'Ægypte étoit
« pacifiée, et ne pouvoit de longtemps être exposée
« à de nouvelles attaques. Les Mamlouks fuyoient
« jusques dans la Palestine ou dans la Nubie ; les
« Arabes recherchoient notre alliance ; le Grand-Visir
« faisoit d'inutiles efforts pour rassembler ses troupes
« au delà de Damas, et l'expédition des Français
« dans la Syrie avoit anéanti toutes les ressources

« qu'exigent l'entretien et la marche d'une armée.
« Les côtes, depuis Alexandrie jusqu'à Damiette,
« étoient mises en état de défense; les forts étoient
« pourvus de vivres et de munitions de guerre; la
« ville du Kaire jouissoit depuis longtemps des
« bienfaits d'une administration protectrice, et se
« montroit reconnoissante. Le Général en chef con-
« sacra tous les instans qui précédèrent son départ
« à perfectionner les établissemens militaires et le
« gouvernement civil, s'efforçant de rendre sa pré-
« sence moins nécessaire. Cependant il apprit que
« les vaisseaux ennemis avoient été obligés d'aban-
« donner la croisière. Il partit alors pour Alexan-
« drie, et bientôt après il quitta le rivage de l'Æ-
« gypte, emportant avec lui les nouvelles destinées
« de l'Europe. Le salut de la France, le devoir,
« le rappellent; il s'éloigne, il ose se confier à cet
« élément qui a déja servi ses glorieux desseins.
« La fortune, constante pour lui seul, le dérobe
« aux flottes ennemies; et la mer, une seconde fois
« fidèle, rend à la patrie celui qui pouvoit la dé-
« fendre et la gouverner. Les nouveaux titres qu'elle
« doit lui décerner un jour, sont écrits d'avance
« dans tous les cœurs, et la reconnoissance va deve-
« nir le gage durable de la sécurité publique.

« Pendant toute la guerre d'Ægypte et de Syrie,
« le Général en chef n'avoit point cessé de veiller
« aux intérêts des sciences. Ce grand objet étoit
« toujours présent à sa pensée, avant ou après la
« victoire, soit qu'il dirigeât les opérations militaires,
« soit qu'il méditât de nouvelles dispositions admi-
« nistratives ou politiques. Du milieu des camps,
« il confioit au génie des beaux-arts la mémoire
« des combats qui venoient d'illustrer la Palestine,

« le Fayoum et la Thébaïde. Les derniers jours qui « précédèrent son départ, il s'occupoit encore de fa- « voriser les succès des recherches savantes, en don- « nant à l'Académie qu'il avoit formée, les moyens « de parcourir les provinces méridionales de l'Ægypte « et d'en observer les merveilles avec sécurité. Ce « voyage, qui alloit procurer aux arts et à la litté- « rature tant de résultats nouveaux, devint l'objet « immédiat de ses soins et de sa bienveillance, il « en ordonna lui-même le plan, et en régla toutes « les circonstances avec la prévoyance la plus atten- « tive.

« On étoit dans la saison où les vents étésiens favo- « risent la navigation du fleuve; il est facile alors « de rencontrer en peu de temps jusqu'à l'île d'Elé- « phantine : on résolut de se porter successivement « dans tous les lieux où les monumens sont situés, « afin de reconnoître d'abord les objets que l'on au- « roit à décrire, et d'établir, au moyen de cette « première énumération, un ordre plus exact dans « les recherches. Après avoir atteint la limite qui « sépare l'Ægypte de la Nubie, au dessus de la première « cataracte, on suivit une seconde fois le cours du « Nil depuis Syène jusqu'au Kaire, et chaque monu- « ment fut encore soumis à l'examen le plus atten- « tif. Les bâtimens avoient à peine touché le rivage, « que l'on parcouroit de toutes parts les enceintes « où l'on pouvoit découvrir quelques vestiges des « anciens monumens. On levoit les plans topogra- « phiques; on dessinoit les divers aspects du paysage « et plusieurs vues pittoresques du même édifice; on « mesuroit les dimensions de l'architecture et les « détails innombrables des ornemens; on imitoit « fidèlement les tableaux peints ou sculptés, et les

« caractères hiéroglyphiques dont ils sont couverts.
« En même temps, on remarquoit l'état actuel des
« ruines, les procédés de la construction, et la na-
« ture des substances dont les monumens sont for-
« més. On transcrivoit les inscriptions familières,
« historiques ou votives, qui rappellent tant de
« noms illustres. D'autres mesuroient la vîtesse du
« fleuve, la quantité de l'exhaussement du sol, ou
« déterminoient les situations géographiques par l'ob-
« servation du Ciel. On s'appliquoit aussi à l'examen
« physique de la contrée, et l'on formoit des col-
« lections précieuses destinées à l'étude des animaux,
« des minéraux et des plantes. On réunissoit tous
« les élémens propres à faire connoître les richesses
« agricoles, l'industrie, les mœurs et la condition
« politique des habitans.

« Les différentes parties de ce grand travail étoient
« exécutées à la fois; chacun se livroit particulièrement
« à l'objet habituel de ses études, et communiquoit
« à tous les autres ses réflexions et ses vues. Cet
« heureux concours, dont il n'y a aucun autre exemple
« dans l'histoire des voyages littéraires, facilitoit toutes
« les découvertes, et les rend, pour ainsi dire, au-
« thentiques.

« Aucune contrée n'a été soumise à des recherches
« aussi étendues et aussi variées, et aucune ne méri-
« toit davantage d'en être l'objet. La connoissance
« de l'Ægypte intéresse, en effet, toutes les nations
« policées, soit parce que ce pays fut le berceau
« des arts et des institutions civiles, soit parce qu'il
« peut devenir encore le centre des relations poli-
« tiques et du commerce des Empires. Le peuple
« qui l'habitoit y a laissé des vestiges admirables de
« sa grandeur et de sa puissance, et jamais l'art n'a

« fait un aussi grand effort pour s'élever jusqu'au « caractère immuable des ouvrages de la nature. »

Les événemens qui eurent lieu après le départ du Héros qui étoit appelé à sauver la France, et à l'élever au degré de splendeur et de gloire auquel elle est parvenue, ne sont pas retracés moins dignement que ceux qui les avoient précédés.

L'auteur rappelle la mort fatale du général Kléber, qui succomba victime du fanatisme musulman, et les efforts extraordinaires que firent ensuite les Anglois unis aux Ottomans, pour obliger l'armée française d'abandonner sa conquête. Les propositions d'El Arych furent renouvellées, mutuellement acceptées, et cette fois elles reçurent leur exécution.

« Le retour des Français eut lieu dans les cir« constances les plus favorables: ils trouvèrent l'Eu« rope pacifiée; le bonheur public étoit l'ouvrage du « Héros qui les avoit choisis pour la conquête de « l'Ægypte; la France, vengée et triomphante, se « reposoit, sous des lois plus douces, des longues « agitations causées par la guerre extérieure; elle « alloit jeter les fondemens de sa grandeur, en « acquittant le tribut de sa reconnoissance, heureuse « de trouver, dans cet hommage même, la garantie « perpétuelle de son indépendance et de sa gloire. »

Les Paragraphes suivans, dans lesquels le savant Auteur de cette Préface donne une idée des objets que doit embrasser le grand ouvrage qu'on exécute avec tant de soins et de dépenses, par les ordres de Sa Majesté, sont trop importans pour ne pas les rapporter textuellement. « Le Corps littéraire qui « s'étoit formé dans la capitale de l'Ægypte, sous « la protection des armes françaises, avoit reçu les

« mêmes règlemens que les Académies de l'Europe :
« il avoit pour but de cultiver et de perfectionner
« toutes les connoissances théoriques, et d'en mul-
« tiplier les applications. Le concours des sciences
« et des arts auroit consolidé et embelli les établis-
« semens des Français, en même temps qu'il auroit
« influé sur la condition civile des indigènes; mais
« on ne pouvoit atteindre à ce but si désirable, sans
« avoir acquis une connoissance approfondie de l'Æ-
« gypte. La description physique et historique de
« cette contrée n'étoit, à la vérité, qu'une partie du
« plan général que l'on avoit formé pour l'étude et
« les progrès des sciences; mais elle en étoit un
« élément nécessaire, et un de ceux qu'il importoit
« le plus de transmettre à l'Europe. Tel est l'objet
« de la collection qu'on publie aujourd'hui; elle ren-
« ferme les résultats des principales recherches qui
« furent entreprises pendant la durée de l'expédition
« française, et qui peuvent servir à la connoissance
« de l'Ægypte. Cet ouvrage est composé du texte et
« du recueil des planches. Le texte contient les mé-
« moires et les descriptions; l'atlas contient 1.° les
« dessins des antiquités; 2.° les dessins relatifs à
« l'Ægypte moderne; 3.° les planches de zoologie,
« de botanique et de minéralogie; 4.° les cartes
« géographiques. La suite des planches représente
« donc les objets existans, susceptibles d'être obser-
« vés et décrits avec exactitude, et qui, pour cette
« raison, doivent être considérés comme autant d'é-
« lémens positifs de l'étude de l'Ægypte. Dans les
« mémoires et les descriptions, on a eu pour but de
« rendre plus complète l'exposition de ces objets,
« d'indiquer avec précision tout ce que l'art du
« dessin n'auroit pu faire connoître, de comparer

« les faits, de rapprocher les résultats, et d'examiner « les conséquences qu'ils peuvent offrir.

« La carte géographique est composée de cinquante « cartes particulières, qui offrent tous les détails « que l'on peut désirer; il n'y a aucune des régions « de l'Europe que l'on ait décrite d'une manière « plus complète. Ce grand travail, fondé en partie « sur des observations astronomiques, comprend tout « le pays qui est situé entre la cataracte de Syène « et la mer, et depuis les dernières constructions à « l'occident d'Alexandrie, jusqu'aux ruines de l'an- « cienne Tyr. On y a joint les plans particuliers « des villes et des ports; des cartes et des mémoires « relatifs à la géographie ancienne; l'énumération « des noms arabes de tous les lieux habités; des « remarques sur la population, la culture, l'étendue « des terres fertiles, la navigation, l'industrie; sur « les édifices publics et sur les vestiges des anciennes « villes.

« On a observé avec beaucoup de soin l'état géo- « logique de la vallée du Nil et les rochers qui lui « servent de limites. Les recherches minéralogiques « ont été étendues à des contrées désertes et mon- « tueuses, éloignées du fleuve; elles comprennent « aussi l'examen des carrières que les anciens « Ægyptiens ont exploitées, et l'indication exacte « des substances qui ont servi à la construction des « monumens. On a entrepris des voyages multipliés « pour recueillir, dans les déserts voisins de l'Ægypte, « dans le Saïd, dans l'intérieur du Delta, sur les « bords du Nil et des canaux, les plantes propres à « l'Ægypte, et celles que l'industrie a naturalisées; « ce même travail avoit aussi pour but d'augmenter « par la suite les richesses agricoles du territoire,

« et de procurer des matières nouvelles au commerce « et à l'industrie. On a donné à l'étude des animaux « les soins les plus assidus, en s'appliquant à véri- « fier les résultats déja connus, à rectifier les descrip- « tions imparfaites, et à suppléer aux observations « que les naturalistes n'avoient point faites dans les « voyages précédens. L'examen des substances na- « turelles de l'Ægypte offroit d'autant plus d'intérêt, « qu'il a longtemps occupé les premiers législateurs « de ce pays; et les connoissances qui en résultent, « répandent quelquefois une lumière inattendue sur « des points obscurs de leur ancienne doctrine. Les « planches qui représentent ces objets, sont très- « remarquables par la fidélité de l'imitation; elles « ont un caractère de vérité et de précision, qui té- « moigne à la fois, les soins de l'artiste et les nou- « veaux progrès de cette branche de l'art du dessin : « on n'avoit point encore fait de plus heureux efforts « pour suppléer à la présence de la nature.

« A l'égard des monumens qui ont immortalisé « l'Ægypte, on n'en avoit eu qu'une connoissance « défectueuse avant l'expédition française, ou plutôt ils « étoient entièrement ignorés : cet ouvrage en offrira la « description exacte. On a reconnu la position géo- « graphique de chaque monument, et elle est in- « diquée dans les Cartes; on a levé ensuite des « plans topographiques particuliers, qui font con- « noître la disposition respective des édifices d'une « même ville, ou leur situation par rapport au Nil « ou aux montagnes voisines. On a multiplié les « vues pittoresques de ces ruines magnifiques. Les « artistes à qui on les doit, étoient trop frappés de « la beauté du sujet et de la grandeur qui lui est « propre, pour ne pas exclure toute composition

« arbitraire, ils ne se sont donc attachés qu'à la « vérité de l'imitation, afin de transmettre fidèle- « ment l'impression que leur a causée le spectacle « de l'Ægypte; jamais les ouvrages des hommes « n'avoient offert au génie du dessin un objet plus « sublime.

« On a mesuré plusieurs fois, et avec le soin le « plus attentif, les dimensions des édifices et celles « des parties principales ou accessoires dont ils sont « composés; tous ces monumens sont représentés par « des plans, des élévations, des coupes prises dans « divers sens, et des vues perspectives. Les dessins « et les mémoires qui contiennent les résultats de « ces mesures, ne laissent rien à désirer pour l'étude « et l'architecture ægyptienne, et l'on pourroit les « employer pour construire des édifices entièrement « semblables à ceux que l'on y a décrits. Remar- « quons ici que ce travail ne se borne point à « quelques ruines isolées, qui ont échappé à l'action « du temps, mais qu'il comprend les monumens « principaux d'une nation éclairée, à laquelle la « plupart des autres doivent leurs institutions. En « effet, on n'observe point, dans l'Ægypte méridio- « nale, ces causes multipliées, qui, dans les autres « climats, tendent continuellement à détruire les édi- « fices, et en effacent le plus souvent jusqu'aux der- « niers vestiges; et ces même ouvrages se défendent « aussi par leur propre masse contre les efforts des « hommes : on a donc pu former aujourd'hui le « tableau de l'architecture des Ægyptiens, avec la « certitude d'y avoir compris leurs plus beaux édi- « fices. Il est manifeste que ceux qui existent encore « à Thèbes, à Apollinopolis, à Abydur, à Latopolis, « sont les palais que les Rois ont habités, ou les

« temples les plus remarquables, et que ce sont ces « mêmes monumens qui avoient été décrits par Hé- « catée, Diodore et Strabon ; il ne peut y avoir « rien de plus important pour l'histoire des arts, « que la connoïssance des grands modèles qui ont « excité l'admiration des Grecs, et développé leur « génie.

« On s'est appliqué à l'imitation exacte des sculp- « tures innombrables qui décorent ces édifices. Les « dessins des bas-reliefs représentent les objets les « plus variés, et éclairent d'un nouveau jour la science « de l'antiquité; ils se rapportent aux usages de la « guerre, aux cérémonies religieuses, aux faits astro- « nomiques, au gouvernement, aux coutumes pu- « bliques, aux mœurs domestiques, à l'agriculture, « à la navigation et à tous les arts civils. On s'est « attaché, dans un grand nombre de ces dessins, à « transcrire exactement les caractères hiéroglyphi- « ques; et l'on a conservé non-seulement les formes « individuelles, mais encore l'ordre et la disposition « respective de ces signes. On a recueilli les inscrip- « tions anciennes qui intéressent la littérature et « l'histoire. On a imité avec soin les couleurs qui « ornent encore plusieurs monumens, et qui semblent « n'avoir rien perdu de leur premier éclat.

« Aux plans topographiques, aux vues pittoresques, « aux planches d'architecture, aux dessins des bas- « reliefs on a joint une description étendue, et l'on « y a rassemblé toutes les observations utiles que le « dessin ne pouvoit transmettre. Ces descriptions con- « tiennent les résultats d'un examen prolongé et en « quelque sorte authentique, auquel plusieurs témoins « ont toujours coopéré; elles ont pour but de faire « bien connoître l'état actuel des monumens et les

« dégradations que le temps a causées, l'espèce des « matières que l'on a employées, et plusieurs cir- « constances dignes d'attention: on y trouve des re- « marques variées sur l'architecture, sur les procédés « de la construction, les couleurs, les formes et « l'usage des objets représentés; sur la nature du « sol, les changemens qui résultent des inondations « périodiques, et sur diverses questions qui n'étoient « point assez étendues pour être traitées dans des « mémoires séparés.

« On a décrit avec le même soin les sculptures « magnifiques des anciens rois de Thèbes, les grottes « funéraires où la piété domestique s'efforçoit de « perpétuer le souvenir et les dépouilles mortelles « des ancêtres, et les autres hypogées qui semblent « avoir été destinés à des cérémonies ou à des études « mystérieuses. Les fameuses pyramides de Memphis « offrent moins d'intérêt sous le rapport des beaux- « arts, mais d'autres motifs devoient porter à sou- « mettre aux recherches les plus attentives ces vastes « monumens, qui avoient donné lieu à tant d'obser- « vations incertaines. On a déterminé avec précision « leur situation géographique, la direction des côtes « par rapport à la ligne méridienne, les dimensions « extérieures, celles de toutes les pièces où l'on a « pu pénétrer; enfin on a décrit tous les ouvrages « accessoires.

« Les obélisques, les sphynx, les statues colos- « sales, les sarcophages, et divers autres monolithes, « sont représentés dans des dessins particuliers. Ces « ornemens précieux des édifices et des lieux sacrés « n'auroient pu être transportés en Europe sans des « efforts considérables, que les circonstances n'ont « point permis; mais il y en a une multitude

« d'autres d'une moindre dimension, que des parti-
« culiers ont réunis et conservés, ou qui sont aujour-
« d'hui déposés dans les Musées publics. On a rap-
« porté de l'Ægypte, des pierres gravées, des statues
« entières ou tronquées, des bronzes, des fragmens
« d'émaux ou de porcelaine, des pierres taillées et
« polies qui portent des inscriptions, et d'autres objets
« d'arts relatifs à l'ancienne religion, aux sciences et
« aux usages de ce pays. On a examiné avec atten-
« tion une quantité prodigieuse de momies d'hommes,
« de quadrupèdes, de reptiles et d'oiseaux; on en a
« conservé plusieurs. On a trouvé, dans les caisses
« ou dans les vases qui renferment ces corps desse-
« chés, des étoffes d'un tissu précieux, des dorures,
« des colliers, des amulettes, des anneaux, et une
« multitude de fragmens remarquables. On a retiré
« de ces caisses plusieurs volumes de papyrus, cou-
« verts de signes hiéroglyphiques ou des caractères
« alphabétiques. Ces monumens ont été découverts
« au milieu des ruines des anciennes villes, dans
« les fouilles multipliées que nécessitoit l'examen des
« édifices, ou dans les sépultures publiques ou royales,
« et quelquefois aussi dans les habitations actuelles;
« ils ont été recueillis pendant la durée de l'expédi-
« tion française, et l'on a jugé nécessaire d'en in-
« sérer les dessins dans la collection générale.

« Les planches relatives à l'Ægypte moderne re-
« présentent 1.° les mosquées, les palais, les portes
« des villes, les places, les tribunaux, les aqueducs,
« les sépultures, les enceintes et hôtels destinés au
« commerce, les inscriptions et médailles; 2.° les
« jardins, les bains, les écoles, les instrumens des
« arts, les armes, les tombeaux de famille, les mai-
« sons des particuliers, les édifices destinés aux fa-

« briques, les machines, les ateliers, les instrumens « des diverses professions; 3.° les cérémonies an« nuelles, les caravanes, les réunions publiques, les « assemblées et fêtes domestiques, les exercices mi« litaires, les usages relatifs aux obsèques, aux ma« riages, à l'achat des esclaves, à l'affranchissement, « à la naissance; 4.° enfin les individus remarqua« bles dans les diverses classes d'habitans ou dans « les races étrangères, et les vêtemens et les armes « qui les distinguent.

« Dans les mémoires qui font partie de la collec« tion, on s'est proposé de compléter la description « de l'Ægypte, et d'en approfondir l'étude par la « comparaison et la discussion des faits. Sous ce « second point de vue, on ne devoit point entreprendre « un travail asujetti à des limites déterminées. On « ne peut point, en effet, borner les recherches sur « l'Ægypte; aucun sujet de littérature n'est plus fé« cond et plus vaste, et ce seroit en méconnoître « l'étendue, que de vouloir l'épuiser; on a seulement « établi un ordre tel, que les questions principales « fussent traitées. Ainsi les auteurs des mémoires ont « porté leurs recherches, 1.° sur les institutions, les « mœurs, la littérature, les sciences, les arts, le sys« tême des mesures, et l'industrie des anciens Ægyp« tiens; 2.° sur la géographie ancienne et moderne, « l'histoire de l'Ægypte, le gouvernement actuel de ce « pays, la religion, les mœurs, les usages publics « ou particuliers, l'état des arts, de la littérature et « des sciences, l'agriculture, l'industrie, les revenus « publics, la navigation et le commerce; 3.° sur « la nature et l'état physique du sol, de l'air et des « eaux, sur la zoologie, la botanique, la minéra« logie et la géologie de l'Ægypte. Chacun de ces

« écrits est un ouvrage séparé; et dans la partie de « cette collection qui renferme les mémoires, on a « observé les mêmes règles que dans les collections « académiques.

« Les recherches sur les monumens astronomiques « qui ont été découverts dans la Thébaïde, appar- « tiennent à la première partie de cet ouvrage, et la « publication n'en est que différée. Dans les disser- « tations nombreuses et prématurées auxquelles cette « question, déja célèbre, a donné lieu, on a souvent « attribué à l'auteur de ces recherches, des opinions « différentes de celles qu'il se propose d'établir. Les « conséquences qui résultent de l'étude attentive des « monumens, ne permettront jamais de comprendre « l'histoire de l'Ægypte entre les limites d'une chro- « nologie restreinte qui n'étoit point suivie dans les « premiers siécles de l'ère chrétienne. Elles ne sont « pas moins contraires au sentiment de ceux qui « fondent sur des conjectures l'antiquité exagérée de « la nation ægyptienne, et ne distinguent point les « époques vraiment historiques, des supputations qui « servoient à régler le calendrier.

« L'énumération précédente fait connoître le plan « que l'on a suivi dans la description de l'Ægypte. « Les auteurs se sont attachés à remarquer tous les « ouvrages de la nature ou de l'homme dont l'exa- « men peut servir à l'étude de ce pays. On a repré- « senté les objets, toutes les fois qu'il a été pos- « sible, dans les dessins, les vues pittoresques, les « cartes et les plans : mais il y a un grand nombre « de faits que le discours seul pouvoit retracer; on « les a consignés dans les mémoires et les descrip- « tions qui forment le texte. On n'a rien négligé « pour que la partie descriptive de cette collection

« fût complète. La présence des armes françaises, les « dispositions bienveillantes des généraux, le concours « de tant d'observateurs et de témoins, la précision « des instrumens, ont facilité ces recherches. Cependant elles ont été souvent interrompues par des circonstances funestes. Parmi ceux que le goût des « beaux-arts avoit conduits en Ægypte, et que leurs « travaux précédens avoient rendus recommandables, « plusieurs ont succombé à des fatigues sans cesse renouvelées, ou dans les périls presque certains auxquels un zèle ardent les avoit exposés; d'autres, « l'espoir des sciences, l'honneur de leur famille, qui « déja consacroient au service de l'Etat les fruits de « leurs études, ont péri dès leur première jeunesse, sur « cette terre étrangère, victimes des séditions, des « combats ou des maladies contagieuses. Au milieu « de tant d'événemens de guerre, les recherches « littéraires ont été quelquefois arrêtées par des « obstacles vraiment insurmontables; mais on peut « assurer, qu'il y a peu d'omissions, ou qu'elles ne « sont point importantes; ainsi l'ouvrage dont on « publie la première partie, donnera une connoissance « précise de l'état physique de l'Ægypte, de l'industrie actuelle de ses habitans et des monumens « que leurs ancêtres ont élevés. Peut-être n'y a-t-il « dans toute l'étendue des Etats policés, aucune contrée « qui ait été soumise à un examen plus détaillé et « plus attentif. »

Le tableau des avantages que l'Ægypte auroit retirés du séjour des Français dans ce pays, n'est pas moins important que celui des travaux dont la Commission des arts s'occupe; mais ce que nous avons déja rapporté suffit pour faire connoître les

résultats qu'auroit eus cette conquête pour une nouvelle civilisation du pays.

« Quoique les sciences ayent vu s'évanouir une « partie de l'espoir qu'elles avoient alors conçu, elles « auront néanmoins retiré des avantages considérables « de l'expédition française. Le recueil dont on com- « mence aujourd'hui la publication, offre un vaste « champ aux recherches littéraires, et il fournira « de nouvelles lumières sur l'origine de tous les arts. « Les personnes qui ont concouru à le former, « n'ont pu rien ajouter à la grandeur du sujet : leur « travail exigeoit principalement un examen as- « sidu ; et les droits qu'il peut avoir à l'attention « publique, résultent de la nature même de son « objet, ou des circonstances qui ont permis d'en « rassembler les élémens. Envisagée sous ce point « de vue, cette collection est un monument remar- « quable de l'histoire des arts ; celui dont la pro- « tection auguste en a favorisé les progrès, ou plutôt « qui en est le premier et le véritable auteur, lui « prêtera l'immortalité de son nom. Ce grand ou- « vrage intéresse la gloire de notre patrie ; on le « doit aux efforts de ses guerriers ; il tire son ori- « gine de l'union des sciences et des armes : il est « le témoignage et le fruit de leur alliance. Il rap- « pellera le séjour des Français dans une des contrées « les plus célèbres de l'univers, et tout ce qu'ils « ont fait pour honorer leurs victoires par la jus- « tice et la clémence, réduisant le droit de con- « quête à l'exercice d'une autorité tutélaire ; il peut « inspirer à la Cour Ottomane le dessein de rétablir « son autorité en Ægypte, et d'y fonder un gou- « vernement plus régulier ; il ramenera souvent sur

« ce pays les pensées et les vœux des amis des « beaux-arts, et de tous ceux qui portent un inté« rêt sincère à l'avancement des connoissances utiles.

L'auteur appelle ensuite l'attention sur la solidité, la grandeur et la beauté des monumens ægyptiens. « l'étude de l'Ægypte, dit-il en terminant, si fé« conde en grandes pensées et en souvenirs utiles, « nous avertit encore que le développement de l'in« telligence et de l'industrie est attaché au main« tien de l'ordre public ; elle nous fait mieux « connoître le prix des loïs et d'un gouvernement « stable et éclairé ; elle nous suggère de nouveaux « motifs de les aimer. Elle nous inspirera donc de « nouveaux hommages pour un Monarque auguste, « qui a mis un terme à nos dissensions civiles, qui « affermit de plus en plus l'autorité des lois, qui « confond les desseins ambitieux de nos ennemis, « prépare à la France une paix solide et glorieuse, « et la fait jouir, au milieu même de la guerre, « non-seulement de la sécurité intérieure, mais « aussi des bienfaits et de la splendeur des arts : « qui, s'élevant au dessus des erreurs et des pas« sions des contemporains, pénètre l'avenir et jette « les vrais fondemens de la puissance et de la pros« périté des Etats ; qui veut tout ce qui est grand « et utile, et accomplit sans effort tout ce qu'il a « résolu, soumettant la fortune elle-même à l'au« torité de son génie.

« Que les lettres reconnoissantes perpétuent sa « mémoire : que les beaux-arts se réunissent pour « conserver les traits immortels, et transmettre à la « postérité l'éclat de ses triomphes ; que les sciences « s'applaudissent d'être l'objet de ses vues et de ses « bienfaits ! Que l'histoire fidèle représente, dans

« tous les âges, les nobles exemples qu'il laisse à ceux « qui exerceront un grand pouvoir sur les hommes! « Qu'elle rappelle aussi que l'Ægypte fut le théâtre « de sa gloire, et préserve de l'oubli toutes les cir- « constances de cet événement extraordinaire! Qu'elle « entretienne sans cesse les Monarques ses succes- « seurs, des pensées généreuses qui l'ont toujours « animé, pour la félicité des peuples, les progrès « des arts, et l'honneur du nom français!»

J'ai cru devoir donner de l'étendue à cet exrait, et multiplier les citations; les lecteurs m'en sauront gré. Le prix de l'ouvrage est si cher, que peu de personnes peuvent en faire l'acquisition; cependant il n'y a point d'homme instruit qui ne désire le connoître. Rien n'en peut mieux faire sentir l'intérêt et l'utilité que ce beau Discours préliminaire. Ceux qui le liront avec attention se convaincront aisément que les éloges qu'on lui donne ne sont pas exagérés, et partageront le plaisir qu'il m'a fait éprouver. On reconnoîtra qu'il étoit impossible de donner une simple analyse d'un livre qui est lui-même un savant précis des connoissances que l'on avoit déja, et de celles que l'on peut encore acquérir aujourd'hui sur l'Ægypte; des avantages que les arts et les sciences peuvent retirer d'un examen attentif de cette célèbre contrée, et un exposé des améliorations que l'influence des Européens pourroit lui procurer. Il est aisé de se convaincre que l'auteur a été obligé de se livrer à un travail pénible, et de faire des recherches immenses auxquelles il falloit qu'il fût déja préparé par de longues études. Ce discours ne ressemble point à la plupart de ceux dont on fait aujourd'hui précéder les grands ouvrages, comme on les décore d'un fron-

tispice, et qui ne contiennent ordinairement que de vaines déclamations et des périodes ambitieuses : tout y est substantiel. On n'y trouve pas une phrase qui ne contienne un fait curieux, une idée ingénieuse ou profonde, et qui n'offre un résultat. La noblesse et l'élégance du style répondent toujours à la gravité et à l'importance du sujet. A. L. M.

Le Règne de Louis XI, et de l'Influence qu'il a eue jusques sur les derniers temps de la troisième Dynastie ; par *Alexis* Dumesnil. A Paris, chez *Maradan*, libraire, rue des Grands-Augustins, n.° 9. De l'imprimerie de *P. Didot* l'aîné. 1811. In-8.°. Prix, 3 fr. 60 cent., et 4 fr. 25 cent. par la poste.

Tableau historique et pittoresque de Paris, depuis les Gaulois jusqu'à nos jours, par M.***; avec figures. Tome 3, in-4.°; vingt-unième, vingt-deuxième, vingt-troisième et vingt-quatrième livraisons. Prix du papier ordinaire, 12 fr.; la livraison en papier vélin avec figures, avant la lettre, 21 fr.; 1811. Chez H. *Nicolle*, à la Librairie stéréotype, rue de Seine, n.° 12; et chez *Lenormant*, imprimeur-libraire, rue de Seine. De l'imprimerie de *Mame*, frères.

Cet ouvrage avance à son terme, toujours marqué au coin du bon goût, et toujours important par la profondeur des recherches. Les quatre livraisons qui commencent l'histoire de la moitié méridionale

de Paris sont employées à la description du seul quartier de la place Maubert, tel qu'il existoit en 1789. L'auteur s'est imposé la même loi que pour les volumes précédens : son travail est subordonné à un plan fixe dont il ne s'écartera point. Son engagement a été de recueillir les traditions de ce qui, depuis vingt ans, a disparu sous nos yeux : il laissé à d'autres la tâche non moins difficile de mettre en rapport les nouveaux embellissemens de la capitale avec d'anciens monumens dont notre historien aura su nous conserver de majestueux souvenirs.

Dans le détail des localités à décrire, M. *** continue d'apporter la même exactitude pour tout ce qui concerne la fondation des établissemens, leur véritable destination, et les changemens qu'ils ont subis. Le quartier, dont il s'agit, a offert, de tout temps, le berceau des éducations civiles et religieuses : on l'a aussi appelé le *Pays Latin*, et il a été tour-à-tour le foyer des erreurs et des lumières. Notre judicieux écrivain en prend l'occasion de tracer deux épisodes d'un grand intérêt ; 1.° sur le Calvinisme et la Ligue ; 2.° sur l'ancienne Université de Paris.

L'inconstance et la fragilité du cœur humain ont rendu nécessaires, chez tous les peuples, le concours et la fluctuation des diverses opinions religieuses. L'intolérance et le fanatisme sont, dans toutes les croyances, un délire qui leur imprimeroit, à toutes, le même cachet de fausseté, si les dogmes immuables d'une religion sainte ne rappeloient sans cesse la vraie piété qui nous commande de vivre en frères sous un père commun, et nous inspire le besoin d'un amour réciproque.

Il en est du Calvinisme comme de toutes les

scissions mystiques : à leur naissance, et dans leurs progrès, ce sont autant de factions où l'intérêt de chaque parti et l'autorité usurpée menacent de former un Etat dans un autre Etat. Trop longtemps les novateurs ont lutté avec avantage contre les pouvoirs légitimes, tant que les souverains n'ont su qu'opposer les moyens de persécution aux excès des dissidens. La tolérance, en protégeant tous les cultes, parvient à maîtriser tous les esprits et à les assujettir à un même ordre politique, sous les regards du chef suprême, qui ne peut ni ne doit souffrir d'autorité rivale.

Le schisme des Réformés, en France, est lié aux horreurs de la Ligue : celle-ci, pendant plus d'un demi-siècle, a fait de la capitale un foyer de rébellion, d'anarchie et de crimes, tandis que la France étoit transformée en une arène sanglante, où l'ambition, la jalousie, la haine, la vengeance, toutes les passions perverses s'agitoient avec une extrême violence, et usoient de la main du fanatisme pour assouvir leurs fureurs.

Dans cette guerre intestine, ont figuré nombre de personnages de tous rangs, dont les vices ou les vertus ont fourni à l'historien le sujet d'une foule de portraits. Je puis assurer qu'il rivalise brillamment avec un autre historien qui l'a précédé sur le même objet. La manière d'écrire d'Anquetil, auteur de *l'Esprit de la Ligue*, me semble imitée du style de Plutarque que l'on sait être simple et naïf. M.***, constamment attaché à ce qui est vrai, à ce qui est naturel, montre un talent facile, en donnant à son récit cette élégance, cette élévation dont les beaux temps de la Grèce nous offrent les meilleurs modèles.

Avant l'époque de Philippe-Auguste, l'Université de Paris a eu des commencemens obscurs : M.*** nous apprend qu'il existoit, de temps immémorial, dans le Palais des Rois, une école principalement destinée à l'instruction de la jeune noblesse. Les savans les plus distingués de l'Europe y furent attirés, à la sollicitation d'Alcuin, par les caresses et les libéralités de Charlemagne. Cet exemple donna de l'émulation à d'autres écoles attachées aux monastères et aux cathédrales. Après Louis-le-Débonnaire et Charles-le-Chauve, on ne sait si l'Ecole Palatine continua de suivre nos rois dans les diverses résidences qu'il leur plaisoit de choisir, ou si elle avoit un établissement fixe à Paris.

Pour trouver plus de stabilité dans l'enseignement, plus de maîtres fameux, et des études plus florissantes, il faut se reporter au onzième siécle, à l'apparition de Pierre de Champeaux et d'Abailard : des écoles fixes existoient alors au cloître de la cathédrale, à Sainte Geneviève et à Saint Victor. Dans un diplôme de Philippe-Auguste, donné l'an 1200, l'Université fut érigée en compagnie, partagée en nations, et présidée par son recteur. Les Monarques et les Papes lui concédèrent à l'envi de nombreux priviléges, dont il lui arriva par la suite d'abuser.

Dans le cours du treizième siécle, on vit les colléges et les boursiers se multiplier : sur la fin du siécle suivant, les trois Facultés de théologie, de droit et de médecine se constituèrent en corps particuliers, ainsi que les quatre nations de la Faculté des arts. Sous Charles VII, l'accroissement de la prérogative royale porta quelque atteinte aux immunités du corps entier : sous Louis XI, les coups

portés aux privilèges de l'Université furent encore plus rudes. Ménagée par Charles VIII, justement humiliée par Louis XII, elle sut enfin se pénétrer du sentiment de la bienséance, et se contenir dans le caractère de la modération, le seul qui convienne à une Société savante.

Je renvoye à la lecture de l'ouvrage, pour juger de l'éclat que l'Université de Paris a conservé depuis la restauration des lettres jusqu'à sa destruction. De grands services ont sans doute été rendus dans toutes les parties de l'ancien système d'éducation : mais, disséminé dans nombre d'établissemens fondés çà et-là, par succession de temps, ce système étoit partout incomplet; il avoit des incohérences, il manquoit d'unité. Aujourd'hui nous pouvons attendre des résultats bien plus harmonieux de la création de l'Université impériale, lorsque cette vaste conception aura obtenu de l'expérience son entière maturité. R. Chamseru.

Histoire abrégée de la République de Venise; par *Eugène* La Baume, officier ingénieur-géographe. Deux volumes in-8.°; 1811. A Paris, chez *Favre*, libraire, Palais-Royal, galerie de bois, n.° 263, et *Lenormant*, imprimeur-libraire, rue de Seine, n.° 6. De l'imprimerie de *Le Bègue*. Prix, 10 fr.; franc de port par la poste, 12 fr.

Second Extrait.

La république de Venise, au quinzième siécle, avoit déja mille ans d'existence, d'agrandissement

et de prospérité. Les divers Etats dont étoit composée l'Italie, se disputoient alors la balance des forces et des lumières. On vit briller sur la scène politique des hommes nouveaux qui créèrent leur nom, leurs familles et leur grandeur. Les Visconti, les Sforce et les Médicis ont fourni aux historiens de nombreux prodiges à raconter, dans tout ce que l'on peut attendre des combinaisons du génie et de la fortune.

Livre VII. — La longue administration du doge Foscari, ses succès, sa gloire, son âge avancé furent payés d'ingratitude : Malipiero, Moro, Mocenigo, ses successeurs, ont eu peu d'éclat. Cependant le pouvoir limité des doges n'empêchoit pas que leur personne ne fût d'un grand poids dans les délibérations, toutes les fois que l'on reconnoissoit à ces magistrats la capacité nécessaire pour dicter de bons avis. Augustin Barbarigo, ayant obtenu, par toute sorte d'usurpations, la dignité ducale, après avoir fait mourir son frère de chagrin, sut en imposer par son grand talent pour la politique : secret, sans être mystérieux, il contribua beaucoup à conserver au Sénat Vénitien cette réputation de haute sagesse qui lui attiroit le respect et l'admiration de l'Europe.

Livre VIII. — Le passage du quinzième au seizième siécle est, suivant M. de la Baume, l'âge viril de la république. « Sa capitale, située au centre de « l'Europe civilisée, sembloit devoir ne plus attri- « buer son origine à la misère ou à la crainte; « mais croire plutôt qu'elle avoit été bâtie exprès « pour servir d'entrepôt au commerce du monde « connu. La mer qui circule dans ses rues, les « fleuves qui se jettent dans cette mer, donnoient

« aux Vénitiens une merveilleuse facilité de recueil-
« lir les productions de tous les climats. Le luxe,
« devenu nécessaire aux Occidentaux, faisoit ache-
« ter à un prix excessif les pierreries, les soies,
« les parfums et les épiceries du Levant.... C'est
« à Constantinople et dans le port d'Alexandrie que
« les Vénitiens alloient chercher les marchandises
« dont ils firent jusques vers la fin du quinzième
« siècle un si grand trafic et avec un bénéfice
« d'autant plus assuré, que les bâtimens de la répu-
« blique, exempts des droits de douane, étoient
« les seuls respectés dans l'Archipel, et que les
« monnoies, frappées à l'effigie de Saint Marc,
« avoient la préférence sur toutes celles de l'Europe....
« Mais Christophe Colomb venoit enfin de réaliser
« la découverte d'un monde nouveau. Cet événement
« mémorable, inoui, excita l'émulation des peuples
« maritimes, et devint pour eux l'objet d'une am-
« bition jusqu'alors inconnue.... Dès ce moment
« Venise, reléguée au fond de l'Adriatique, vit
« languir le commerce lointain qui lui avoit donné
« tant de lustre. Pour comble de disgrace, les
« Turcs, après avoir renversé le Bas Empire, ac-
« crurent leur puissance d'une manière effrayante,
« et non-seulement ils ne permirent plus aux Vé-
« nitiens d'étendre leur domaine maritime, mais
« encore ils cherchèrent à l'envahir en leur enle-
« vant Négrépont, la Morée, Chipre et Candie.
« Depuis cette époque fatale, la grandeur de la ré-
« publique ne fit que décliner, et sa gloire eût
« peut-être disparu avec ses richesses, si la noble
« assurance dans le malheur n'avoit prouvé que la
« vertu est indépendante de la fortune. »

Livre IX. — Au commencement du seizième siècle,

l'histoire de Venise se trouve essentiellement liée à celle des souverains, Maximilien, empereur d'Allemagne, Louis XII et François I, rois de France, qui se sont disputés la domination de l'Italie, ambitionnée aussi par Charles-Quint. Aux mêmes époques les prétentions des Papes, Jules II et Léon X, ont aussi beaucoup inquiété la république de Saint Marc. Dans le précis analytique de l'ouvrage de M. de la Baume, j'ai évité de m'arrêter aux fréquens démélés du gouvernement vénitien avec la cour de Rome. Trop souvent je n'y ai aperçu que l'astuce des deux partis et la religion en butte aux passions humaines les plus abjectes. Jules II, si renommé par son humeur guerrière, plus fameux encore par sa duplicité, n'a eu aucune des vertus de son saint ministère : en exigeant trop, pour relever les attributions de sa dignité, il en a diminué l'éclat et le respect. On a vu, sous son pontificat, une foule de Chrétiens se séparer de l'église catholique, et faire retomber sur elle la faute de ses ministres. Le schisme a étendu ses progrès sous Léon X, que l'on sait avoir abusé si honteusement du trafic des indulgences; mais, digne fils de Laurent de Médicis, il hérita du même goût pour les arts; et le siécle auquel il donna son nom, a présenté à notre auteur l'occasion de terminer son neuvième Livre par un très-bel épisode.

Livre X. — La partie de l'Histoire de Venise qui concerne les deux tiers du seizième siécle, annonce la décadence d'un Etat politique dont le gouvernement ne semble avoir donné des leçons au reste de l'Europe, que pour y agrandir toutes les puissances et humilier la sienne. La république n'étoit que trop embarrassée d'avoir à maintenir son commerce, à

conserver ses possessions lointaines, et à résister aux entreprises des Ottomans; ailleurs elle tâchoit de faire agréer sa médiation ou sa neutralité. L'intérêt de son opulente aristocratie ne reposoit plus sur un véritable amour de la patrie : la soif et l'habitude des richesses avoient amolli le courage; l'avarice et l'oisiveté commandoient seules le besoin de la paix. Venise ne put cependant rester étrangère aux sanglans débats de Charles-Quint et de son rival. Premiers souverains de la Chrétienté, avides de gloire, et poussés l'un contre l'autre au milieu de l'Italie, comme dans un champ clos, Charles et François dictoient tour-à-tour aux Etats qu'ils avoient envahis des alliances acceptées à regret. Qu'est-il résulté du vain effort de leur ambition toujours trompée? Le malheur des peuples; et ces deux paladins n'auront si longtemps occupé la scène historique, que pour laisser à la postérité le souvenir fort équivoque de leurs grandes qualités.

Livre XI. — La guerre de Chipre, la prise de Nicosie et de Famagosta portèrent à la puissance vénitienne un coup violent dont elle ne put se relever. La bataille de Lépante, si célèbre parmi les combats de mer, « n'eut point pour Venise les « résultats qu'elle sembloit lui promettre: cette vic« toire contribua seulement à faire reprendre à la « marine de Saint Marc la supériorité qu'elle avoit « perdue sur celle des Turcs. Mais dans l'ordre « des rivalités politiques, elle ne fit, selon la marche « des choses humaines, qu'accroître l'envie des autres « Etats. Ceux même qui feignoient de s'intéresser à « la république, n'avoient pour but que d'entre« tenir son animosité contre les Ottomans, dans « l'espoir que les flottes de ces deux puissances se

« détruisant mutuellement, ne porteroient plus « ombrage à ceux d'entre eux qui aspireroient à « se rendre un jour souverains des mers. Du « moment où Venise, respectée des Turcs, put « reprendre son ancienne majesté, les puissances « alliées lui retirèrent leur affection. Parmi ces « puissances, aucune, plus que l'Espagne, ne lui « portoit une implacable haine : publiquement elle « osa blâmer D. Juan d'avoir livré la bataille de « Lépante, et chercha par ses intrigues à faire « perdre tout le fruit d'une aussi belle journée. »

En effet, du seizième au dix-septième siécle, le système machiavélique de la Cour de Madrid continua de blesser les intérêts de la république. Le ministère espagnol ne cessa d'aigrir la querelle religieuse élevée entre le Pape Paul V et les Vénitiens, querelle si bien défendue par le fameux Fra Paolo, jusqu'à ce qu'enfin la France eut interposé sa médiation pour terminer le différend. Mais rien ne put imprimer à ses auteurs une note plus déshonorante d'infamie et de maladresse que ce qu'on a appelé *la conjuration de Venise.* Entourés de sicaires et de bandits, un duc d'Ossone, un dom Pedro, un marquis de Bedmar, tous espagnols, s'y sont couverts d'opprobre. Le précis de cet événement, raconté par M. de la Baume, d'après Nani, est sans doute plus fidèle que l'élégante histoire, écrite, sur le même sujet, par Saint-Réal. On est fondé à reprocher à celui-ci d'avoir offusqué la vérité par les prestiges de son imagination. Ces sortes d'infidélités se rencontrent chez beaucoup d'historiens : on a fait le même reproche à Xénophon pour sa Cyropédie, à Vertot pour sa Révolution de Portugal et son Siége de Malthe, à

Voltaire pour son Histoire de Charles XII, etc. Au milieu d'élémens qui se choquent et de matériaux qui se contredisent, rien de plus rare, rien de plus difficile que l'histoire empreinte d'une exacte vérité. Contentons-nous d'y chercher notre instruction, dans la peinture des mœurs, d'y choisir les bons écrivains et d'étudier leur talent.

Livre XII. — Deux siécles ont suffi pour miner peu-à-peu la puissance vénitienne et la conduire à sa chûte. En vain le siége de Candie, soutenu pendant vingt-cinq ans, fut un exemple mémorable de ses derniers efforts : les guerres survenues entre la France et l'Allemagne accoutumèrent tous les partis à violer impunément le territoire de la république, et à ne voir dans sa résistance qu'un obstacle imaginaire. Il est vrai que les intervalles de paix donnèrent lieu à la marine marchande d'entretenir une prospérité qui, quoique peu glorieuse, procuroit du moins des jours sereins et tranquilles; mais ce repos, en altérant le caractère de la nation, étouffoit ou rétrécissoit de grands talens. Venise, pendant la guerre de la succession, n'eut pas la politique de faire acheter son alliance; dès cette époque, elle cessa d'être d'aucun poids, et sa dernière heure n'éprouva de retard qu'à raison de la difficulté de partager ses dépouilles.

Le traité de Passarowitz, dont elle fut exclue honteusement, acheva de dissiper l'ombre de sa force, au commencement du dix-huitième siécle; et sur la fin de ce même siécle, il lui fut impossible de résister au choç de la révolution française. En 1797, le Sénat de Venise, par un vertige avant-coureur de sa perte, ne voulut sortir de sa longue inertie que pour combler ses fautes, en ajoutant

l'imprudence à la lâcheté. « Sur le vain bruit de « succès attribués à l'Autriche, il rassembla quinze « mille esclavons; des émissaires coururent dans les « campagnes, excitant le peuple contre les Français; « des armes furent distribuées à une multitude « effrénée, on la dirigea sur Vérone, Vicence, Pa- « doue; et, au son d'une cloche, comme autrefois « en Sicile, tout ce qui se trouva de Français dans « Vérone, jusqu'aux hommes mourans dans les « hôpitaux, fut indignement massacré. »

La vengeance de cette trahison a été douce : le 13 mai 1797, six mille Français se sont emparés de Venise : « leur entrée ne fut suivie d'aucun « trouble, d'aucune secousse; l'aspect du vainqueur « produisit à peine de la surprise, et l'effet de sa « présence ne fut que celui d'un objet nouveau. Peu « de temps après, on reçut la nouvelle du traité « de Campo-Formio, qui, en donnant la paix, fit « passer Venise sous la domination de l'Autriche. « Mais, à la suite de la guerre de 1805, et en « exécution du traité de Presbourg, l'Etat Vénitien, « rentré sous la domination de l'Empereur Napo- « léon, a été constitué partie intégrante du royaume « d'Italie. »

Tel est le sommaire du livre très-instructif de M. de La Baume. Nous n'avons d'autre reproche à faire à cet historien que la négligence qu'il a mise à indiquer les sources où il a puisé son travail. L'aveu fidèle des originaux qu'il avoit consultés, et l'emploi raisonné des citations nécessaires eussent écarté l'apparence de la compilation, et assuré à l'auteur le caractère de propriété qui lui appartient. Quoi qu'il en soit de cette critique, applicable à beaucoup d'autres historiens modernes,

nous accordons à M. de La Baume tous les éloges qui lui sont dûs, pour avoir si bien réussi, dans un premier essai de sa plume, à nous faire connoître un peuple industrieux et vaillant, un gouvernement habile, ferme et puissant, une nation, dont la grandeur et les revers fixeront encore longtemps les regards de la postérité.

R. Chamseru.

NUMISMATIQUE.

Memorie *della Famiglia Cybo e delle monete di Massa di Lunigiana, scritte da* Giorgio Viani, *socio di varie Accademie, e pubblicate in Pisa con le stampe di* Ranieri Prosperi, *nell' anno* 1808. Volume in-4.° de 242 pages.

L'ouvrage que nous annonçons, est un de ceux qui méritent particulièrement l'attention des amateurs de la science numismatique, parce qu'il leur fait connoître une suite de monnoies qui jusqu'à présent étoient restées ensevelies dans un oubli presque total. Il est d'autant plus étonnant qu'il ne se soit trouvé personne, avant M. Viani, qui se fût occupé de ces monnoies, que les princes qui les ont fait frapper, appartenoient à une des familles les plus illustres de l'Italie, et que les monnoies de beaucoup d'autres petits Etats de ce pays, tels que Mirandola, Correggio, Piombino, Fosdinovo, etc., avoient exercé depuis longtemps la plume savante de divers auteurs. On doit donc savoir gré à M. Viani de les avoir tirées de l'oubli et portées à la connoissance des numismatophiles : il mérite

d'autant plus notre reconnoissance, que, malgré les difficultés qu'il avoit à surmonter, et les nombreuses recherches qu'il avoit à faire, il a produit un livre vraiment utile, dans lequel on trouve une judicieuse critique et beaucoup d'érudition.

L'ouvrage est divisé en deux parties. La première contient des notices succinctes sur la famille Cybo, et sur chacun des princes de cette famille en particulier, qui ont possédé l'état de Masse et de Carrare. Le premier de ces princes étoit *Lorenzo Cybo*, à qui ce marquisat échut par son mariage avec *Ricciarda*, fille et héritière d'*Antonio Alberico Malaspina*, qui en avoit alors la possession; mais l'auteur juge à propos de remonter jusqu'à *Arano Cybo*, père du souverain pontife *Innocent VIII*, qui répandit tant d'éclat sur cette famille et qui fut la principale cause de sa grandeur. Voici en conséquence l'ordre dans lequel sont présentés les membres de cette famille illustre, que l'auteur passe en revue.

1. *Arano Cybo*, né à Rhodes en 1377, mort à Capoue en 1457; homme d'un mérite distingué, et qui durant sa vie occupa, avec honneur, plusieurs postes éminens, puisqu'il fut successivement vice-roi de Naples, sous le règne de René d'Anjou; conseiller d'Alphonse, roi d'Arragon; sénateur de Rome sous le pontificat de Callixte III, et en dernier lieu encore une fois vice-roi de Naples. Il avoit le titre de chevalier et de comte palatin.

2. *Giambatista Cybo*, fils du précédent, né à Gênes en 1432, mort à Rome en 1492, après avoir occupé, pendant huit années, le trône pontifical, sous le nom d'*Innocent VIII*. C'étoit un homme d'un génie supérieur; il étoit grand politique, pro-

tecteur zélé des lettres, et n'étoit parvenu au S. Siége, qu'après lui avoir rendu d'éclatans services sous le pontificat de Sixte IV, son prédécesseur. Il avoit été marié dans sa jeunesse, et avoit eu de ce mariage plusieurs enfans dont deux seulement étoient encore en vie dans le temps de son pontificat, et lui survécurent.

3. *Francesco Cybo*, fils de Giambatista, né à Naples en 1449, mort à Rome en 1519. Il n'est connu dans l'histoire que depuis l'avénement de son père au Saint-Siége; il fut dès-lors promu aux plus grandes dignités, et revêtu des charges les plus importantes, tandis qu'auparavant il paroît avoir mené une vie retirée. Il étoit seigneur de plusieurs terres; mais il ne laissa à sa famille que l'Etat de Ferentillo, dont il fit l'acquisition peu d'années avant sa mort, après avoir vendu ses autres fiefs. Il épousa en 1487 *Maddalena de Medici*, fille de Lorenzo le Magnifique, et sœur du pape Léon X, et en eut plusieurs enfans.

4. *Lorenzo Cybo*, fils de Francesco, né à Gênes en 1500, mort à Pise en 1549. C'étoit un homme d'un esprit guerrier, qui rendit, dans diverses occasions, de grands services au Saint-Siége et à la république de Gênes; aussi occupa-t-il des postes très-importans sous les pontificats de Léon X et de Clément VII. C'est par le mariage qu'il contracta, en 1520, avec *Ricciarda*, fille et unique héritière d'*Antonio Alberico Malaspina*, marquis de Masse et de Carrare, que cet Etat passa à la maison de Cybo.

5. *Giulio Cybo*, fils aîné de Lorenzo, né à Rome en 1525, décapité à Milan en 1548; homme doué de talens extraordinaires et d'un génie qui le portoit

aux entreprises les plus hardies, mais que son caractère turbulent finit par conduire à l'échafaud. Il s'étoit emparé de force de l'Etat de Masse, du vivant de sa mère qui en avoit la possession légitime; mais il ne le conserva pas longtemps, et fut bientôt obligé de le lui rendre.

6. *Alberico Cybo Malaspina*, fils puîné de Lorenzo et de Ricciarda, né à Gênes en 1532, mort à Masse en 1623. C'est à lui que Ricciarda, à qui l'empereur Charles V avoit accordé le privilége de disposer à son gré de l'Etat de Masse et de Carrare en faveur de l'un quelconque de ses enfans, le destinoit, et il en prit réellement possession après la mort de sa mère, arrivée en 1553. Il gouverna cet Etat avec beaucoup de sagesse, ne songeant qu'à rendre ses sujets heureux, et à embellir les terres de son domaine; il agrandit la ville de Masse, et l'orna de jardins, de fontaines et d'un vaste palais; il agrandit et embellit de même la ville de Carrare. Il fut le premier des souverains de Masse, qui eût le droit de faire battre monnoie, droit qui lui fut accordé en 1559 par l'empereur Ferdinand I. C'est encore sous son règne, en 1568, que le marquisat de Masse fut érigé en principauté par l'empereur Maximilien II, qui lui déféra, pour lui et ses successeurs, le titre de *Prince du Saint-Empire Romain*. Enfin, il étoit grand amateur des belles-lettres, et il est favorablement connu par plusieurs poésies qui sont mentionnées dans les ouvrages de Crescimbeni (1) et de Quadrio (2).

(1) *Dell' Istoria della volgar poesia.* T. 4, p. 135.

(2) *Della Storia e della Ragione d'ogni poesia.* T. 2, part. 1, p. 368.

7. *Alderano Cybo Malaspina*, fils du précédent, né à Masse en 1552, mort à Ferrare en 1606. Sa mort prématurée l'a privé de la possession de l'Etat de Masse et Carrare, qu'il devoit hériter de son père; il a simplement porté le titre de *Marquis de Carrare.*

8. *Carlo Cybo Malaspina*, fils du précédent, né à Ferrare en 1581, mort à Masse en 1662. C'est lui qui, par la mort de son père, devint l'héritier immédiat d'Alberico, son grand-père, auquel il succéda en 1623. Sous son règne, la famille Cybo reçut un nouvel éclat par le titre d'*illustrissime*, qu'il obtint de l'empereur Ferdinand II (3), pour lui et ses successeurs. C'est encore sous lui, et à sa demande, que l'église de S. Pierre de Masse fut érigée (4), par le pape Urbain VIII, en collégiale composée de plusieurs chanoines et d'un abbé ayant le droit de porter la mitre et le bâton pastoral.

9. *Alberico II Cybo Malaspina*, fils de Carlo, né à Gênes en 1607, mort à Masse en 1690. Il étoit beaucoup aimé de l'empereur Léopold I, auquel il rendit de grands services; aussi dès le commencement de son gouvernement, il obtint de lui l'érection de la principauté de Masse en duché, et du marquisat de Carrare en principauté, avec le privilége de créer des chevaliers décorés d'une croix portant d'un côté le nom, de l'autre les armoiries du prince qui la décernoit. C'est lui qui conçut le projet de fonder la superbe chapelle qui dans l'église de S. François, étoit destinée à la sépulture

(3) En 1625.

(4) En 1629.

des ducs et de leur famille; projet que la mort l'empêcha d'exécuter, mais qui le fut par son successeur.

10. *Carlo II Cybo Malaspina*, fils d'Alberico II, né en 1631, mort en 1710. On lui doit la construction de l'arc de S. Sauveur, qui contribue à l'embellissement de la ville de Masse; et celle de la chapelle dans l'église de S. François, projetée par son père, et dont nous avons fait mention dans l'article précédent. Ce prince étoit d'une piété exemplaire, mais il n'avoit ni les talens, ni la prudence, dont étoient doués ses prédécesseurs, et qui sont si nécessaires à quiconque est appelé à gouverner un Etat; aussi peu s'en fallut qu'il ne perdît les siens dans la guerre de succession au trône d'Espagne, où il fut accusé d'être attaché au parti des Espagnols, au préjudice des armes impériales.

11. *Alberico III Cybo Malaspina*, fils de Carlo II, né en 1674, mort en 1715. Ce prince n'a rien fait pour éterniser sa mémoire; il étoit doué de trop faibles qualités, aimoit trop la solitude, et a régné trop peu de temps pour se faire remarquer.

12. *Alderano Cybo Malaspina*, troisième fils de Carlo II, né en 1690, mort à Masse en 1731. Alberico III étant mort sans enfans, l'Etat de Masse et de Carrare échut de droit à Cammillo, second fils de Carlo II; mais celui-ci, qui étoit alors prélat de la cour de Rome, et qui, dans la suite, devint cardinal, ne voulant pas abandonner la carrière ecclésiastique, céda son droit à la succession à son frère Alderano, qui devint ainsi possesseur légitime de Masse et de Carrare. Ce

prince étoit d'un caractère tout opposé à celui de son prédécesseur : spirituel et plein de vivacité, il aimoit le luxe et les plaisirs, et Masse devint très-brillante sous son gouvernement. Mais ses revenus ne suffisant pas à ses dépenses, il fut obligé d'aliéner différens biens-fonds, et même de contracter des dettes ; il auroit même fini par vendre à la république de Gênes tout l'Etat de Masse et de Carrare, si l'empereur Charles VI ne l'en eût empêché. Comme il mourut sans postérité mâle, il fut le dernier souverain de la famille Cybo, et cette famille s'éteignit entièrement, en 1743, par la mort du cardinal Cammillo.

13. *Maria Teresa Cybo Malaspina d'Este*, fille d'Alderano, née à Novellara en 1725, morte à Reggio en 1790. Elle étoit encore mineure et sous la tutèle de sa mère, la duchesse Ricciarda, lorsqu'en 1738 elle fut mariée au prince *Ercole Rimaldo d'Este*, fils et héritier de *Francesco III*, duc de Modène ; devenue majeure, elle prit possession de la succession de son père en 1744. Elle gouverna ses sujets avec beaucoup de sagesse, et ne s'occupa que de leur bonheur ; cependant elle-même ne fut point heureuse dans le mariage. Le prince d'Este, son époux, lui témoigna si peu d'attachement, qu'elle finit par s'en séparer entièrement, après avoir eu de lui une fille unique. Ce furent ces mêmes troubles domestiques, qui l'engagèrent à se retirer à Reggio, où elle demeura jusqu'à la fin de ses jours.

14. *Maria Beatrice d'Este Cybo Malaspina*, fille unique de la précédente, née en 1750. Elle marcha sur les traces de sa mère ; et comme celle-ci, elle se fit aimer de ses sujets par un gouvernement sage

et paternel. Malheureusement elle ne put jouir, jusqu'à la fin de ses jours, de la satisfaction de régner sur eux : la guerre vint bientôt étendre ses ravages sur l'Italie, un nouvel ordre de choses s'y établit, et Maria Beatrice se vit dépouillée d'un Etat, dont ses ancêtres avoient été en possession pendant deux siècles et demi. Dès 1771, cette princesse avoit épousé l'archiduc *Ferdinand* d'Autriche, gouverneur et lieutenant-général de la Lombardie autrichienne.

Telle est la suite des princes et princesses de la famille Cybo, qui ont possédé l'Etat de Masse et de Carrare, et que l'auteur passe en revue. En les présentant à nos lecteurs, nous avons jugé à propos de faire connoître en même temps les principaux faits qui concernent chacun d'eux ; on trouvera, dans l'ouvrage même, un grand nombre d'autres détails que nous avons dû passer sous silence. Les sources, dans lesquelles ces détails sont puisés, sont, outre les ouvrages connus de SANSOVINO (5), d'IMHOFF (6), de CIACCONE (7), de CYBO GHISI (8), de ZAZZERA (9) et d'autres, divers manuscrits que l'auteur a déterrés dans les archives secrètes ou ducales, de la ville de Masse; deux de ces manuscrits, l'un intitulé *Memorie della famiglia Cybo*, l'autre *Ricor-*

(5) *Origine e Fatti delle famiglie illustri d'Italia*, p. 148-157.

(6) *Genealogiæ vigenti illustrium in Italia familiarum*, etc. p. 3-11.

(7) *Vitæ et Res gestæ Pontificum Romanorum et S. R. E. Cardinalium*, t. 3, col. 90 et suiv.

(8) *Dialogo della nobiltà dell' illustriss. famiglia Cybo.*

(9) *Della nobiltà dell' Italia*, part. 1, à l'article *de la famiglia de Cybi.*

di della famiglia Cybo, lui ont surtout été d'un grand secours, de même que les Chroniques inédites de *Gasparo* VENTURINI et de *Tommaso* ANNIBONI, auteurs qui ont vécu à Masse dans le seizième siécle, et qui ont fidèlement rapporté les événemens qui se sont passés sous leurs yeux.

Les citations ont été rejetées dans de nombreuses notes qui terminent la première partie de l'ouvrage; mais l'auteur ne s'est pas borné, dans ces notes, aux citations : il y donne aussi des notices plus ou moins détaillées sur ceux des membres de la famille Cybo, qui n'ont pas été en possession de l'Etat de Masse et de Carrare, et rapporte toutes les inscriptions, concernant cette famille, qu'il a trouvées à Masse et ailleurs.

La seconde partie est consacrée aux monnoies frappées à Masse; l'auteur y donne la figure et la description de toutes celles qu'il a pu recueillir lui-même, ou qu'il a trouvées dans les cabinets publics et privés, ou déja publiées dans les ouvrages numistatiques : elles sont au nombre de 128, représentées sur 14 planches.

On a vu que le droit de battre monnoie date du règne d'*Alberico I*, à qui il a été accordé, pour lui et ses successeurs, par l'empereur Ferdinand I. Cependant, ses successeurs n'ont guères profité de ce droit, car, à l'exception de *Carlo I*, d'*Alberico II*, et de l'archiduchesse *Maria Beatrice*, aucun d'eux n'a fait battre monnoie. Les monnoies que l'on trouve ici, sont donc celles des trois princes et de la princesse qu'on vient de nommer; celles d'Alberico I sont les plus nombreuses.

Nous nous abstiendrons de présenter ici un extrait de cette seconde partie de l'ouvrage de M. Viani

en offrant à nos lecteurs celles des monnoies décrites, qui sont les plus remarquables : ceux qui voudront les connoître, consulteront l'ouvrage même. Nous nous bornerons à indiquer la méthode que l'auteur a suivie. Il donne d'abord la description des monnoies contenues dans chaque planche, en indiquant la légende et le type, tant de la face que du revers de chacune d'elles; et ensuite il ajoute des observations dans lesquelles il fait connoître la valeur et le poids de ces monnoies, ainsi que le nom du possesseur. Cette marche est claire et lumineuse, et elle sera agréable à ceux qui se livrent à l'étude de la science numismatique; en même temps l'auteur honore ainsi la mémoire de ceux qui l'ont aidé dans son travail, et qui lui ont communiqué les monnoies de Masse, qu'ils conservent dans leurs cabinets.

M. Viani a annoncé, dans un avis qui est à la fin du livre, qu'il publiera, pour servir de preuves à ce qu'il a avancé, les documens qu'il a cités dans le cours de l'ouvrage, et qu'il a copiés fidèlement des pièces originales conservées dans les archives secrètes de Masse ou ailleurs. Ce précieux recueil de monumens presque tous inédits doit former le second volume de l'ouvrage, et avoir pour titre : *Appendice dei documenti citati nelle Memorie della famiglia Cybo e delle monete di Massa di Lunigiana.* Nous ignorons s'il a paru; mais, ce que nous n'ignorons pas, c'est qu'il ne pourra être que très-intéressant, et qu'il est fort à désirer que les possesseurs du premier volume ne soyent pas privés du second. G. J. O.

POÉSIE FRANÇAISE.

Epitre sur quelques genres dont Boileau n'a point fait mention dans son *Art Poétique*; par J. B. Chaussard aîné, professeur à l'Académie impériale, membre de l'Institut d'Amsterdam, de l'Académie de Rome, etc.; avec cette épigraphe:

Restat ut his ego me ipse regam solerque elementis.
Hor. *Ep.* v. 27. (1).

L'auteur dédie cette Épître à Boileau lui-même:

A ton livre immortel quand j'ajoute une page,
Boileau, que ton nom seul protége cet ouvrage.

Le premier genre que traite M. Chaussard, est l'Epître elle-même. Il en trace les caractères, et place heureusement dans ses règles, les portraits d'Horace, de Boileau, de Pope, de Voltaire; les deux premiers sont surtout des modèles:

L'un et l'autre ils ont su, railleurs ingénieux,
Blâmer même en louant, rire, narrer, décrire,
Et donner à l'Epître un faux air de Satyre.

La grâce doit jeter des fleurs sur l'austérité des préceptes: c'est une règle que M. Chaussard a quelquefois observée lui-même.

A l'Epître succède le Conte. L'auteur caractérise

(1) Paris, P. *Didot* aîné.

rapidement ceux de l'Orient, les Romans grecs, les Contes de Boccace, de La Fontaine et de Voltaire, et cette matière délicate est traitée avec autant de réserve que de goût.

Le nom de La Fontaine amène son éloge et les règles de l'apologue.

Le naturel et l'abandon sont les qualités de la Poésie fugitive; c'est dans ce genre que triomphent Laisnez, Chapelle, Gresset et Voltaire. Voici comment M. Chaussard décrit l'origine de cet aimable genre:

Un jour le Dieu moqueur dont les propos joyeux
Dissipent quelquefois l'ennui des vastes cieux,
Aux pétillans accès de sa folâtre verve,
Quel triomphe pour lui! vit sourire Minerve.
Le sourire adoucit l'orgueil de ses appas :
Momus de la Déesse osa suivre les pas,
Et du bruit des grelots accompagner la lyre.
Cette Vierge céleste alors daigna l'instruire,
De sa grâce divine embellit l'enjouement,
Et permit qu'auprès d'elle il plût innocemment.
La décence adoucit les traits de la saillie;
La Sagesse elle-même instruisit la Folie.
Voltaire confident de ce couple immortel,
D'une raison piquante a prodigué le sel.

Cette tirade ne manque ni de grâce ni d'imagination; nous désirerions que M. Chaussard eût toujours été aussi heureux.

Il passe au Poème didactique, et cite les chef-d'œuvres que nous possédons en ce genre. Il s'étonne que Boileau ait négligé d'en donner la règle; mais, dit-il,

Au défaut du précepte il donna le modèle.

C'est avec raison que M. Chaussard signale les abus de la Poésie descriptive. L'on croit avoir tout fait lorsqu'on a analysé exactement tous les objets :

Une description n'est pas un inventaire.

Ce vers n'est pas très-poétique ; mais il exprime au moins d'une manière précise le défaut que l'auteur blâme à juste titre.

Il termine son espèce de supplément à l'Art Poétique par l'Epopée badine. L'Homère de Ferrare, l'Arioste français, Pope, Gresset, et le Chantre du Lutrin, brillent dans cette agréable carrière.

Cet ouvrage n'est pas exempt d'inégalités. Nous avons trouvé des inversions forcées, quelques vers dont l'harmonie n'est pas heureuse, d'autres un peu rocailleux. Par exemple, en parlant de la Pucelle d'Orléans, il s'écrie :

O d'Arc! ô vierge pure! ô martyre! ô héros!

En revanche, on y remarque des passages fort agréables, et nous pensons qu'il sera lu avec plaisir, et pourra être utile par les principes qu'il renferme. R.

MUSIQUE.

* Dictionnaire historique des Musiciens, Artistes et Amateurs morts ou vivans, qui se sont illustrés en une partie quelconque de la musique et des arts qui y sont relatifs, tels que compositeurs,

écrivains didactiques, théoriciens, poètes, acteurs lyriques, chanteurs, instrumentistes, luthiers, facteurs, graveurs, imprimeurs de musique, etc.; avec des renseignemens sur les théâtres, conservatoires et autres établissemens dont cet art est l'objet; précédé d'un Sommaire de l'Histoire de la Musique; par *Al.* CHORON et *F.* FAYOLLE. Tome second: M—Z. In-8.° de 29 feuilles, 5 huitièmes. A Paris, chez *Valadé*, imprimeur-libraire, rue Coquillière, n.° 27. Le prix des deux volumes est de 14 fr. pour les souscripteurs, et de 16 fr. pour ceux qui n'ont point souscrit.

M. Roquefort a rendu compte du premier volume de cet ouvrage intéressant dans le *Magasin Encyclopédique* du mois de Juin 1811, pag. 448 et suivantes.

TOPOGRAPHIE.

NOTICE sur les Charmettes (1), vallon des environs de Chambéry; à l'usage des voyageurs qui visitent la retraite de J. J. Rousseau. Brochure in-8.°. A Genève, chez *Paschoud*, imprimeur-libraire; et à Paris, même maison de commerce, rue Mazarine, n.° 22.

(1) Voyez le *Magasin Encyclopédique*, année 1811, t. IV, p. 278 et suiv.

GRAVURE.

L'Accord, *le Caprice*, *l'Epreuve*, *la Rupture*; gravés par Ulmer, d'après les dessins de J. B. Wicar. Prix, les quatre gravures avec la lettre blanche 20 fr.; avec la lettre noire 10 fr. A Paris, chez *Bance* aîné, rue S. Denis.

Il n'est pas possible de s'y tromper : ces quatre jolies gravures ne sont pas seulement destinées à flatter l'œil des amateurs. L'inventeur, portant ses vues plus loin, a voulu composer une espèce de petit poème pittoresque. Ici une question délicate se présente : classera-t-on ce poème dans le genre érotique ou dans celui de la satire?..... Ni l'un, ni l'autre ; il faut toujours interpréter tout au mieux, et surtout les pensées des gens d'esprit ; ainsi nous admettrons que c'est une conception essentiellement morale. Nous nous empresserons ensuite de reconnoître, avec la plus aimable moitié du genre humain, que c'est là un de ces jeux de l'imagination qui n'auroient jamais en aucun siécle, ni chez aucun peuple, la moindre application raisonnable. Ces préliminaires une fois bien établis, nous allons nous livrer sans scrupule et sans arrière pensée à l'examen de ces gravures allégoriques.

L'Accord nous représente un jeune homme et une jeune femme attachés volontairement à un char rempli de fleurs, au milieu desquelles repose un chien, symbole de la fidélité. Le costume des deux personnages, la forme du char à deux roues, et peut-être même l'animal emblématique reportent nos

idées vers ces anciens temps, vers ces jours d'innocence et de bonheur dont la froide et triste raison permet quelquefois à l'imagination d'admettre la réalité :

« **Mais sans pourtant tirer à conséquence.** »

Nous allons bientôt voir si elle se trompe, cette raison tant incommode. Dès la seconde gravure, l'*Accord* a cédé la place au *Caprice*. Les amans, les époux s'étoient mille fois promis, juré même de conduire sans encombre le char jusqu'au dernier terme; l'un d'eux a déja profité de la faculté d'oublier, accordée à l'humaine espèce. A quoi serviroit-il de le dissimuler; c'est la jeune femme qui vient d'abandonner sa place. Elle ne veut plus suivre que d'un pas lent et dédaigneux ce char dont les fleurs commencent sensiblement à se faner. Le pauvre chien n'a point voulu contribuer plus longtemps à une charge devenue trop pesante pour un seul. Il a sauté à terre, et cherche à consoler son maître. Mais son maître ne songe pas à lui; redoublant d'efforts et de courage, il semble dire à la belle capricieuse, en lui lançant un regard où se confondent l'amour, le reproche et la douleur: « Non « une telle résolution ne peut être durable; et, sans « doute, vous allez vous rapprocher de moi. »

Elle s'en rapproche, il est vrai; mais c'est pour effectuer l'*Epreuve* retracée dans la troisième gravure. Là, plus impunément orgueilleuse qu'il n'étoit permis à la reine des dieux de l'être au sommet de l'Olympe, la jeune femme n'a pas cru trop oser, en s'asseyant sur le char dans lequel on n'aperçoit plus les fleurs qu'elle foule aux pieds.

Son époux hâletant, courbé sous le faix, traîne le char que le chien cherche à retenir. Guidé seulement par un instinct borné, l'animal croit encore à la possibilité de renouer des liens rompus d'une manière si éclatante.

Mais, en amour, tel a souvent été atelé au char d'une femme, et a quelque temps rongé son frein en silence, sans que l'on dût le ravaler au rang des brutes. Ce jeune homme, dont l'abjection vient de nous inspirer une pitié voisine du mépris, se livroit à d'utiles réflexions dans la position humiliante où nous l'avons vu; il se disoit avec l'un des plus aimables chantres de la tendresse, ou, si on l'aime mieux, du plaisir :

« *Multa diùque tuli, vitiis patientia victa est,*
« *Cede fatigato pectore turpis Amor* (1). »

Nous en allons être convaincus à la vue de *la Rupture.*

Ici la pensée de l'inventeur a cette profondeur qui se fait d'abord sentir aux esprits susceptibles de quelque attention.

(1) « Tu vas enfin sortir de ma pensée,
« Fatal objet des plus tendres amours. »

Il est heureux que le Tibulle français, que M. de Parny nous fournisse cette imitation très-adoucie des deux vers d'Ovide, cités ci-dessus. Sans cela, nous n'aurions pas osé les écrire, ni surtout en rendre dans notre langue le sens littéral. Il deviendroit, au reste, beaucoup moins dur, si, à l'exemple de quelques commentateurs bienveillans, on lisoit *tandem* au lieu de *vitiis*, et *tristis* au lieu de *turpis*.

Pourquoi hésiterions-nous à dire que cette dernière composition tient de la simplicité sublime que l'on admire quelquefois dans les productions des anciens ou des grands maîtres modernes. Telle est du moins l'impression qu'elle a produite sur nous au premier aspect, et qu'un examen ultérieur n'a fait que confirmer. Essayons, en peu de mots, de communiquer aux lecteurs qui n'auroient pas la gravure sous les yeux, du moins une partie de ce que nous avons éprouvé.

Plus d'épouse, plus d'époux; plus de dominatrice, plus d'esclave. Chacun des deux a fui (et chacun de son côté, sans nul doute), pour chercher peut-être quelque nouveau bonheur, que, sans se piquer du don de prophétie, on peut affirmer qu'ils ne trouveront jamais. Que reste-t-il? quelques fleurs éparses à terre, le char sur ses roues brisées, et écrasant de tout son poids l'animal symbolique dont l'existence est désormais à son terme.

Certes, si toutes les compositions connues sous le nom d'*Allégories* présentoient, comme ces gravures, une première idée très-heureuse, clairement exposée et parfaitement suivie, on n'auroit jamais vu, on ne verroit point encore tous les jours s'élever entre les plus zélés amis des arts d'interminables discussions sur le degré d'estime qu'on doit accorder au genre allégorique; discussions qu'on doit encore attribuer à l'insuffisance du langage, qui n'a souvent qu'une même expression pour désigner des choses très-distinctes. On conviendroit que si dans une composition pittoresque le mélange d'êtres fantastiques et de personnages réels forme un ensemble monstrueux que les plus grands talens d'exécution ne peuvent tout au plus que faire excuser, l'allégorie mérite de grands

éloges, lorsqu'elle est à la fois judicieuse et facile à concevoir, lorsque surtout, semblable à l'apologue, elle enveloppe quelque vérité utile d'un voile ingénieux et facile à soulever.

Après avoir dit dans le titre de cet article qu'on doit ces quatre sujets au dessin de M. Wicar, il devient sans doute assez superflu d'ajouter qu'ils ne se recommandent pas moins par la pureté du style et la correction des formes que par la pensée. Le dessinateur de la *Galerie de Florence* a fait depuis longtemps ses preuves; et il ne tenoit qu'à lui de laisser croire au public, par une innocente imposture, qu'il avoit imité ou quelques beaux camées antiques, ou quelques-uns des plus précieux restes de la peinture ancienne, exhumés des ruines d'Herculanum. Mais, comme il n'arrive pas toujours que les graveurs sachent reproduire avec fidélité le mérite des ouvrages qu'ils imitent, nous dirons, et pour l'honneur de la vérité, et pour rendre justice à un jeune talent qui jusqu'ici nous étoit inconnu, que les dessins de M. Wicar, aujourd'hui en la possession d'un des amateurs les plus éclairés de Paris, sont parfaitement rendus par le burin ferme, correct et gracieux de M. Ulmer, élève de MM. Müller et Berwick.

D. D.

ART MILITAIRE.

* Die *Schlachten der Alten*, etc. — Les Batailles des Anciens, depuis la première guerre Messénique jusqu'à la bataille d'Actium; par *François Joseph* Jekel, docteur en droit, agent de la Cour de Vienne, avocat, et membre des Académies de

Goettingue, Varsovie et Prague, et de celle des Arcades de Rome. Première Partie, contenant six planches et quarante plans de batailles. A Tubingue, chez *Cotta*, 1811, in-4.°.

AVIS.

Messieurs les Abonnés, dont l'abonnement expire au premier Janvier 1812, sont priés d'adresser le renouvellement de leur souscription au Bureau du *Magasin Encyclopédique*. Ils n'éprouveront aucun retard dans l'envoi des Livraisons.

Depuis le premier Janvier 1811, le Bureau du *Magasin Encyclopédique* est chez J. B. Sajou, Imprimeur, rue de la Harpe, n.° 11. — Messieurs les Abonnés sont invités à envoyer à cette Adresse le renouvellement de leur Souscription.

CONDITIONS DU JOURNAL.

Pour six mois, franc de port, tant pour Paris que pour les départemens. . . . . 24 fr.

Pour une année. . . . . 42 fr.

N. B. Messieurs les Abonnés sont prévenus qu'on ne reçoit le montant des Souscriptions que *franc de port* par la poste, ou en un *mandat sur Paris* et *non autrement*. Les Lettres et Paquets *non-affranchis* ne seront pas reçus.

On trouvera, au Bureau du Magasin Encyclopédique, tous les Livres qui y sont annoncés.

AVIS.

Messieurs les Abonnés sont prévenus qu'on ne reçoit le montant des souscriptions que *franc de port* par la poste, ou en un *mandat sur Paris*, et *non autrement*. Les Lettres et Paquets *non-affranchis* ne seront pas reçus.

Tous les Ouvrages annoncés dans le *Magasin Encyclopédique* se trouvent au Bureau dudit Journal, chez J. B. *Sajou*, Imprimeur, rue de la Harpe, n.° 11.

AVIS.

Ce Journal paroît régulièrement le dernier jour de chaque mois.

Prix, tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port :

pour six mois . . . . 24 fr.
pour un an . . . . 42 fr.

On s'abonne au Bureau du Magasin Encyclopédique, chez J. B. Sajou, Imprimeur, rue de la Harpe, n.° 11.

Pour la France, et pour les Pays étrangers, chez tous les Libraires et Directeurs des Postes.

(Décembre 1811.)

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS;

RÉDIGÉ

PAR A. L. MILLIN,

Membre de l'INSTITUT et de la Légion d'Honneur, Conservateur des Médailles, des Pierres gravées et des Antiques de la Bibliothéque Impériale, Professeur d'Archæologie, Membre de l'Académie de Gœttingue, de l'Institut de Hollande, etc., etc.

A PARIS,

Le Bureau d'Abonnement est, chez J. B. SAJOU, Imprimeur, rue de la Harpe, n.° 11.

M. DCCC. XI.

Table des Articles contenus dans ce Numéro.

HISTOIRE.

DESCRIPTION *des Voies romaines, vulgairement appelées* Chaussées de Brunehaut, *qui traversent la Picardie, et particulièrement de celle qu'Agrippa conduisit depuis Lyon jusqu'à Boulogne, et qui passe par Soissons, Noyon, Amiens, etc..... Indication de leurs anciennes directions, des changemens qui y ont été faits, leur proximité ou leur éloignement de quelques-uns des camps connus dans cette province, sous le nom de* Camps de César; *leur largeur et leur épaisseur; si elles sont formées de différens lits de pierre, de caillou, de sable, d'arêne, etc....; les comparer avec nos routes modernes sous le rapport de la solidité, des frais de construction et d'entretien; par* L. A. J. Grégoire D'ESSIGNY, fils, de Roye (*).

AVANT de traiter la question, il est nécessaire de se faire une idée du pays que

(*) Ce Mémoire a obtenu une mention honorable de l'Académie d'Amiens qui, depuis, a retiré ce sujet de prix.

les Romains avoient nommé Belgique (*Belgica)*, et dont la Picardie faisoit partie.

Jules-César conquit la Gaule vers l'an 697 de Rome, 55 ans avant J. C.

Ce ne fut qu'à l'époque où ce conquérant y pénétra, qu'on connut l'intérieur de ce pays. Ce n'est pas que les Romains ne possédassent déja une portion de la Gaule, qu'ils appeloient *Provincia Romana* (dont on a fait *Provence*), mais on n'avoit pas décrit le pays.

En arrivant dans la Gaule, César la trouva partagée en trois nations principales, les Celtes, les Belges et les Aquitains. Les Belges étoient au nord. L'espace qu'ils occupoient se subdivisoit entre 43 peuples dont voici les noms :

Ambiani (1). . . (Les Amiénois.).
Ambivareti. . . (Peuple du Brabant.)

(1) Il est parlé de ce peuple de la Belgique, dans César, Strabon, Pline, Ptolémée, etc....

Il avoit, au nord, les *Morini*; à l'est, les *Atrebates* et les *Veromandui*; au sud, les *Bellovaci*; à l'ouest, les *Caleti*; au nord-ouest, la mer.

La principale rivière du pays des *Ambiani* étoit la *Samara* ou *Somona*, nom qu'on présume venir des saumons qui fréquentent cette rivière.

Sa capitale étoit *Samarobriva*, Amiens.

Son étendue, plus considérable que l'Amiénois actuel, comprenoit la plus grande partie de notre Picardie.

Atrebates. . . (Les Artésiens.)
Atuatici.
Batavi. . . (Les Hollandois.)
Bellocassi . . . (Les mêmes que les *Velocasses*, peuple de Rouen, selon quelques-uns, et de Bayeux, selon d'autres.)
Bellavaci . . . (Les Beauvaisiens.)
Betasi . . . (Dans le Brabant.)
Britanni . . . (Entre Boulogne et les *Ambiani*.)
Caletes . . . (Habitans du pays de Caux.)
Caresi.
Catalauni . . . (Dans la Champagne, vers Châlons-sur-Marne.)
Centrones . . . (Environs de Courtrai.)
Cimbri.
Condrusi . . . (Habitans de Cologne.)
Eburones . . . (Les Liégeois.)
Frisiabones.
Gorduni . . . (Environs de Gand.)
Grudii . . . (Environs de Bruges.)
Gugerni . . . (Pays de Clèves.)
Lavaci . . . (Canton de l'Artois.)
Leuci . . . (Diocèse de Verdun.)
Mediomatrices . . . (Metz. Lorraine.)
Mœnapii . . . (Sur les deux bords du Rhin, au dessous de Cologne.)

Morini. (2) . . . (Vers Calais, Boulogne, etc.)

Nemetes . . . (Dans le Palatinat, en deçà du Rhin.)

Nervii . . . (Le Hainaut et au delà.)

Oromansaci . . . La terre de Mark.)

Pœmani . . . (Anciens duchés de Luxembourg et de Bouillon.)

Pleumosii . . . (Partie du diocèse de Tournai.)

Remi . . . (Peuple de Reims.)

Ripani.

Segni . . . (Ancien duché de Limbourg.)

Silvanectes . . . (Habitans de Senlis.)

Suessiones . . . (Les Soissonnois.)

Sunici . . . (Dans l'Allemagne.)

Supeni . . . (Dans l'Allemagne, en deçà du Rhin.)

Treviri . . . (Peuple de Trèves.)

Tribocci . . . (Alsace.)

Tungri . . . (Les mêmes que les *Eburones*.)

(2) Virgile, dans sa Description du bouclier gravé par Vulcain, dont Vénus fit présent à Enée, dit que les Morins y figuroient comme les habitans de l'extrémité de la terre: *extremique hominum Morini.* (*Æneid.*, lib. 8.)

Vangiones . . . (Peuples de Worms et de Mayence.)
Ubii . . . (Les mêmes que les *Condrusi*.)
Veromandui . . . (Peuple du Vermandois.)

L'Empereur Auguste, ayant passé en Gaule pour en régler les affaires, et pour étudier le gouvernement et les mœurs de ses habitans, y tint des états, l'an 725 de Rome, 27 ans avant l'ère chrétienne. Il y fit faire un dénombrement général (3), et changea la division opérée avant lui. Sans toucher à la *Provincia romana* (depuis, la Provence), il coupa le reste du pays en trois parties plus égales entre elles que n'étoient les premières, et joignit à la Belgique les peuples suivans :

Ambrones.
Helvetii . . . (Les Suisses.)
Lingones . . . (Diocèse de Langres.)
Rauraci . . . (Habitans de Bâle, en Suisse.)
Sequani . . . (Franche-Comté.)
Tigurini . . . (Dans la Suisse, vers Zurich.)
Tcygeni.

(3) An de Rome 728, 25 ans avant Jésus-Christ.

Tulingi . . . (Peuple d'Allemagne, près des Suisses.)

Tylangii.

Urbigenus Pagus. . . (Fribourg et Neufchâtel, en Suisse (4).)

Trois ans après cette nouvelle division, Auguste, qui, par un goût de magnificence vraiment digne d'un tel Empereur, travailloit pour l'utilité et pour la décoration des pays qui lui étoient soumis, envoya Agrippa dans la Gaule.

C'est au séjour de celui-ci dans ces contrées

(4) Comme je parlerai bientôt de la *Belgique seconde*, je dois observer ici qu'après Auguste, la *Belgique* fut coupée en deux; la *Belgique première* et la *Belgique seconde*. Cette dernière doit seule nous occuper, parce que notre Picardie tient sa place, en partie. Elle comprenoit les peuples suivans:

Nervii, dont la capitale étoit *Bagacum* (Bavai.)
Morini — *Gesoriacum*. (Boulogne.)
Atrebates — *Nemetacum* (Arras.)
Ambiani — *Samarobriva* (Amiens.)
Bellovaci — *Cæsaromagus* (Beauvais.)
Silvanectes — *Augustomagus* (Senlis.)
Vadicasses — *Neomagus* (Nez, en Valois.)
Suessiones — *Augusta Suessionum* (Soissons.)
Veromandui — *Augusta Veromanduorum* (Saint-Quentin.)
Remi — *Durocortorum* (Reims.)
Catalauni — *Durocatalaunum* (Châlons-sur-Marne.)

que l'on doit rapporter la construction de la plupart des grands chemins de notre ancienne Gaule. Nous lui devons surtout presque tous ceux de la Picardie qu'on nomme *Chaussées de Brunehaut.*

Strabon lui attribue les quatre plus grands chemins ou *voies militaires* que nous ayons en France.

Voici ce qu'il dit à ce sujet : (Lib. IV, Geograph.) *Cœterum Lugdunum in medio instar arcis situm est, cum ibi amnes confluant et partibus omnibus propinquum sit : ea propter Agrippa hoc ex loco partitus est vias : unam quœ per Cemmenos montes usque ad Auctones et Aquitaniam ; aliam apud Rhenum ; tertiam ad Oceanum et Bellovacos et Ambianos. Quarta ducit in agrum Narbonensem, litusque Massiliense.*

Le troisième de ces chemins, qui conduisoit de Lyon à l'Océan, comme on le voit par le passage de Strabon, aboutissoit à Boulogne-sur-mer. C'est celui dont l'Académie demandoit particulièrement la description.

Voie conduite par Agrippa de Lyon jusqu'à Boulogne.

Elle venoit directement de Rome à Milan, ville d'où sortoient plusieurs voies semblables,

qui traversoient les Alpes avant leur arrivée de Rome dans la Gaule.

L'Itinéraire d'Antonin décrit cette voie ainsi qu'il suit: J'y ai ajouté les noms français des lieux (5).

A Mediolano per Alpes Cottias Viennam . . . M. P. (6) CCCCIX.

Indè Durocortorum, quæ fuit . . . Leg. XX. M. P. CCCCXXXII.

Indè Gessoriacum, quæ fuit . . . Leg. XX. M. P. CLXXIV.

Sic :

Ticinum. . . , etc. . . .

Il est inutile de parler de la partie de chemin depuis *Ticinum* jusqu'à *Lugdunum*; je partirai de cette dernière ville.

Lugdunum aut per Compendium.

(5) Antonini *Itinerarium, curante P. Wesselingio.* Amstelod. 1735, 4°. On croit que cet ouvrage, dans lequel les *Voies romaines* ont été conservées, fut commencé dès le temps de la république romaine, et continué sous les Empereurs, mais altéré sensiblement par les copistes.

(6) M. P. *Millia passuum.* Le mille romain contenoit mille pas.

Il étoit à peu près égal à 756 toises françaises.

Il faut trois milles et une petite fraction pour faire notre lieue de 2282 toises.

La lieue gauloise étoit de 1500 pas romains, (1134 de nos toises) ou un mille et demi.

Assa Paulini (Ance) . . . M. P. XV. Leg. X.

Lunnam . . . M. P. XV. Leg. X.

Matisconem (Mâcon) . . . M. P. XV. Leg. X.

Tinurtium (Tournus) . . . M. P. XIX. Leg. XIII.

Cabellionem (Châlons-sur-Saône) . . . M. P. XXI. Leg. XIV.

Augustodunum (Autun) . . . M. P. XXXIII. Leg. XXII.

Sidolucum (Saulieu) . . . M. P. XXVII. Leg. XVIII.

Aballonem (Avalon) . . . M. P. XXIV. Leg. XVI.

Autesiodorum (Auxerre) . . . M. P. XXXIII. Leg. XXII.

Eburobrincam (n'est-ce pas la petite ville d'Ervy (7)?) . . . M. P. XVIII. Leg. XII.

Tricasses (Troyes en Champagne) . . . M. P. XXXIII. Leg. XXII.

Artiacam (Arcis-sur-Aube) . . . M. P. XVIII. Leg. XII.

Durocatalaunos (Châlons-sur-Marne) . . . M. P. XXXIII. Leg. XXII.

Durocortorum (Reims) . . . M. P. XXVII. Leg. XVIII.

(7) C'est Saint-Florentin, d'après GAUTIER, *Traité de la Construction des Chemins.*

Suessonas (8) (Soissons)... M. P. XXXVII. Leg. XXV.

Noviomagum (9) (Noyon)... M. P. XXVII. Leg. XVIII.

Ambianos (10) (Amiens)... M. P. XXXIV. Leg. XXIII.

(8) *Suessiones. Augusta Suessionum*; appelée, par erreur, *Augusta Vessonum*, dans Ptolémée; *Soissons*, capitale des *Suessiones*, dans la Belgique seconde.

(9) *Noviomagus* (*in Veromanduis*) *Noyon*, ville de la Belgique seconde, chez les *Veromandui*. De *Noviomagus*, on a fait *Noviomum* et *Novionum*, puis *Noyon*. Selon les auteurs du nouveau *Gallia Christiana*, t. 9, f.° 1031, le nom de *Noviomagus* viendroit de *Noa* et *Magus*, et signifieroit un lieu où les eaux aboutissent.

(10) *Samarobriva*, *Samarobriga* dans Ptolémée; puis *Ambiani* ou *Ambianum* (ce fut l'Empereur Antonin qui changea *Samarobriva* en *Ambianum*), enfin *Amiens*, dans la Belgique seconde. C'étoit, au temps de Jules-César, un passage sur la rivière, ainsi que son nom l'indique. (*Samara* et *briva* ou *briga*, passage sur la Somme.) César y tint les Etats de la Gaule. Elle étoit la capitale des *Ambiani*, au temps de l'Itinéraire. Les Empereurs y avoient une fabrique d'armes, comme on le voit *in Notitiâ Imperii*, lib. 2, cap. 29 et 33: *Magister officiorum in Occidente præest fabricis VIII, in Galliis: Ambianensi, Spatariæ et Scutariæ... etc...*

C'est à tort que Marlien et Vigenère ont interprété *Samarobriva*, Cambray.

Pontes (11)... M. P. XXXVI. Leg. XXIV.
Gessoriacum (Boulogne-sur-mer)... M. P. XXXIX. Leg. XV.

BERGIER, *Histoire des Grands Chemins de l'Empire Romain (12)*, page 472, cite le manuscrit de l'Itinéraire d'Antonin, qui étoit dans la Bibliothéque de M. le président de Thou, et qui porte :

A Mediolano per Alpes *Cottias Viennam*... M. P. CCCCVIIII.
Indè Durocortoro... M. P. CCCXXXII.
Quæ fiunt Leugas... CCXXXI.

(11) Cette position dans la Gaule Belgique, entre Amiens et Boulogne, n'est pas bien connue. Selon le géographe D'Anville et Gautier, on la retrouve sur la route appelée *Chaussée de Brunehaut*, au passage de l'Autie, en un lieu qui porte le nom de *Ponches*. BERGIER, *Histoire des grands Chemins*, p. 492, veut que ce soit *Ponthieu*. Cluvier, le géographe, en parle ainsi : *Medio ferè itineris cursu occurrit hodiè Oppidum Condè, Scaldi ponte junctum : qui locus ex nomine, P. mutato in C. simulque situ atque intervallo haud dubie vetus ille est : Pons Scaldis.* Bergier dit qu'il se trompe.

(12) Cet excellent ouvrage, que j'aurai souvent occasion de citer, a été imprimé à Paris, chez *Morel*, en 1622, un volume in-4.°, et réimprimé à Bruxelles, en 2 volumes in-4.° avec cartes et fig., en 1729.

Indè Gesoriaco . . . M. P. CLXXIII.
Quæ fiunt Leugas . . . M. P. CXVI.

Il continue jusqu'à Lyon, puis dit :

Asa Pauli . . . M. P. M. XV.
Leugas . . . M. P. M. X.
Lunna . . . M. P. M. XV. Leg. X.
Tinnitium . . . M. P. XVIIII. Leg. XIIII.
Matiscone . . . M. P. XV. Leg. X.
Gapilumno . . . M. P. XXI. Leg. XIIII.
Augustoduno . . . M. P. XXXIII. Leg. XXII.
Sidoloucum. . . M. P. M. XXVII. Leg. XVIIII.
Aballone . . . M. P. M. XXIIII. Leg. XVI.
Antesiodor . . . M. P. M. XXXIII. Leg. XXII.
Eburobrica . . . M. P. M. XVIII. Leg. XII.
Tricasis . . . M. P. M. XXXIII. Leg. XXII.
Artiaca . . . M. P. M. XVIII. Leg. XII.
Durocatalaunos . . . M. P. M. XXXIII. Leg. XXII.
Suessonas . . . M. P. M. XXXVI. Leg. XXIV.
Noviomago . . . M. P. M. XXVII. Leg. XVIII.
Ambianis . . . M. P. M. XXXIIII. Leg. XXIII.
Pontibus . . . M. P. M. XXXVI. Leg. XXIIII.
Gesoriaco . . . M. P. M. XXXVIIII. Leg. XXVI.

Voici comment la route de Lyon à Boulogne est renseignée dans la Table de Peutinger (13) :

Lugduno Caput Galliarum : usque hîc Legas.
Ludnam . . . XVI.
Matiscone . . . XIV.
Tinurtio . . . XII.
Cabillione . . .
Augustodunum . . . XXI.
Sidotoco . . . XVIII.
Aballo . . . XVI.
Antessio Duro . . . XXII.
Eburobriga . . .

Hic fic Saltus.

Durocortoro . . . XII.
Augusta (14) Suessorum . . . XXI.

(13) La *Table Théodosienne*, attribuée à l'Empereur Théodose. Elle est plus connue sous le nom de *Table de Peutinger*, ou *Table d'Augsbourg*, parce qu'elle a appartenu aux Peutinger d'Augsbourg.

(14) Le nom d'*Augusta* est formé de celui d'*Augustus*, sous lequel Octave est placé parmi les Empereurs romains. Lorsqu'il vint dans la Gaule, plusieurs villes quittèrent leur nom pour prendre celui d'*Augusta*, ou au moins joignirent le nom d'*Augusta* à celui qu'elles portoient auparavant, ou bien à celui du peuple qui les habitoit. C'est ce que firent quelques villes de la Belgique seconde.

Lura (15) . . . XVI.
Rodium (16) . . . IX.
Setucis (17) . . . X.
Sammarobriva . . . XXXI.

(15) D'Anville pense qu'il faut lire *Isara* (altéré dans le moyen âge en *Æsia*, *Esia*, puis *Oise*), au lieu de *Lura*. Car le passage de la rivière d'Oise sous Noyon est précisément le terme désigné par cette denomination.

L'Oise a porté différens noms. Le poète Vibius Sequester nomme cette rivière *Esia*. Fortunat, dans ses Poésies, dit tantôt *Isara*, tantôt *Esura*, ainsi que Frédégaire en sa Chronique, cap. 20. L'abréviateur de Frédégaire et l'auteur de la Chronique *Gesta Normannorum*, l'appellent *Isa* et *Hisa*. Aimoin la nomme *Isara* et plus souvent *Issa*.

(16) *Rhodium*, dans quelques historiens latins; *Rodrina* dans Ptolémée; *Rauga*, *Roga*, *Raga*, *Roia*, *Roya*, *Roye*, ville de la Belgique seconde. On a découvert entre *Lura* et *Rhodium* (c'est-à-dire, entre le passage de l'Oise et Roye), au village de Roiglise, qui est situé sur cette route, 23 tombes romaines, formées de deux pierres quadrangulaires, blanches et molles; dans l'une étoient des armes antiques, dans les autres des médailles du Haut Empire que j'ai analysées. Les Romains, comme je le dirai plus loin, plaçoient souvent des tombes sur les grands chemins.

(17) On trouve aussi *Seturi*. D'Anville croit que ce lieu est aujourd'hui *Cayeux* (*Cadocum*); mais ce bourg est situé plus au nord, sur la droite de la route, en partant de *Rhodium*.

Teucera (18) . . . XII.
Nemetaco (19) . . . XIII.
Teruanna (20) . . . XXII.
Castella Menapiorum . . . XII. (inconnu.)
Gesogiaco, quod nunc Bononia . . . XXIV.

La Table de Peutinger donne à cette route, à partir d'Amiens, une direction autre que celle qu'indique l'Itinéraire d'Antonin. D'après la Table, elle se dirigeroit d'abord d'Amiens vers Tièvre, du sud-ouest, au nord-est, en passant à Raineville et à Marieu; puis de Tièvre vers Arras; de là vers Térouenne; ensuite vers *Castella Menapiorum*, enfin vers Boulogne.

« D'Arras à Boulogne, elle passe dans l'Ar« tois par le bourg d'Aubigny, où l'on voit « encore deux tombeaux d'ouvrage romain» dit Colliette (*Mémoire pour l'Histoire du Vermandois*, t. 1, p. 32.)

Il existe une autre route qui va d'Amiens à Doulens : elle forme un angle sur la même

(18) La position de ce lieu répond à celle de *Tièvre*, près Doulens, selon quelques géographes, qui la nomment *Teucera*.

(19) *Nemetacum*, *Nimetacum*, *Nemetocenna*, puis *Atrebates*, *Arras*; capitale du pays des Atrebates, dans la Belgique seconde.

(20) *Taruenna*, *Teruenna Morinorum*; *Taruanna* dans Ptolémée, *Térouenne*, ville de la Belgique seconde, au pays des *Morini*.

ligne que le village d'Allonville; mais ensuite elle est très-directe jusqu'à Doulens, et passe à Poulainville et à Beauval.

Cette route peut être placée parmi celles de première classe. Sa longueur, depuis Amiens jusqu'aux limites du Département de la Somme, est d'environ 36,000 mètres.

Suivant la direction donnée dans l'Itinéraire, cette voie traverse précisément tout le Département de la Somme, du sud-est au nord-ouest.

Sa longueur dans ce Département peut être d'environ 115,000 mètres.

On trouve, page 335 des *Éclaircissemens géographiques sur l'ancienne Gaule*, publiés par D'Anville, en 1741, un passage qu'il est à propos de copier ici. Il donne le détail de la route de Lyon à Boulogne.

« La voie publique qui fut élevée sous les « ordres d'Agrippa, depuis Lyon jusqu'à « Boulogne, y est-il dit, n'étoit pas directe « dans toute sa longueur; elle suivoit diffé-« rentes directions, pour passer par les prin-« cipales villes de la Gaule, qui se trouvoient « aux environs de la route; communément « d'une ville à l'autre elle étoit alignée; mais « dans sa totalité, elle formoit un grand « nombre d'angles pour rencontrer les grandes « villes (21). »

(21) Les lisières en sont assez parallèles. Dans

De Lyon elle passoit à Châlons-sur-Saône; de là par Autun; ensuite à Auxerre, à Châlons-sur-Marne, à Reims; de Reims à Soissons; de là « elle se détournoit vers le sud-sud-« ouest, jusqu'à Senlis (*Augustomagus*); « de Senlis à Beauvais (*Cæsaromagus*), « πρὸς Βελοακοὺς (Strabon). Elle reprenoit « de l'ouest au nord de Beauvais, pour « passer par Amiens (*Samarobriva*, καὶ « Αμβιανοὺς); elle déclinoit un peu du nord « vers l'est. La route d'Amiens à Boulogne « (*Gessoriacum*, sur la mer, ἐπὶ τὸν Ὠκεανόν) « (Strabon), approchoit un peu plus du « nord. Il est sensible, par ce détail, que « cette grande voie romaine changeoit de « direction pour passer par les grandes « villes, par les capitales des peuples. »

Il est prouvé dans ces mêmes *Eclaircissemens* que cette voie fut achevée au plus tard, l'an de Rome 735, 17 ans avant J. C., lorsqu'Auguste étant retourné de Samos à Rome, envoya Agrippa pour terminer les affaires des Gaules.

Carlier, dans son *Histoire du Valois*, tome 1, page 13, dit que César en conçut le plan dès qu'il eut conquis la Gaule, et

plusieurs endroits elle est relevée de dix pieds et plus au dessus des terres voisines.

qu'il en laissa l'exécution à l'Empereur Auguste, qui chargea son gendre Agrippa de cette importante opération.

Elle étoit la plus considérable de toutes celles de la Gaule, puisque, commençant en Italie, elle traversoit la Gaule, d'une extrémité à l'autre, et que, si l'on compte depuis Milan, on verra qu'elle avoit 1015 milles d'étendue de cette ville à Boulogne, en suivant l'Itinéraire d'Antonin.

Boulogne, dans les Historiens et les Géographes, porte les noms de *Portus Iccius; Ictius* ou *Itius; Portus Morinorum, Gesoria, Gessoriacum*, ou *Gesoriacum, Gesogiacus, Gesoriacum navale, Bolonia, Bononia*. Longtemps avant que J. César vînt chez les *Morini* pour passer dans la Grande Bretagne, et s'embarquât, avec ses troupes, deux années de suite, au *Portus Iccius*, Polybe, au témoignage de Pline, avoit fait mention de Boulogne, qu'il appeloit *Portus Morinorum Britannicus* (l. 4, c. ultim.).

Quelques critiques ont pensé que le lieu correspondant au *Portus Iccius* de César étoit Wissand. D'autres l'ont placé à Mardick, à Saint-Omer, à Etaples, à Bruges, à l'Ecluse.

Welser pense que *Gessoriacum* est le port que J. César appelle *Ictius, Ittius*, ou *Icius Portus : à quo brevissimus et commodissimus est transitus in Britanniam*.

Bergier, qui étoit dans l'opinion que c'étoit Boulogne, et qui s'appuyoit sur ce qu'il est dit dans la Table de Peutinger : *Gesogiaco, quod nunc Bononia*, a été réfuté.

Moréri *(Dict. Hist.)* prétend qu'on ne doute plus que le Port de Boulogne ne soit le *Portus Iccius* de César. Il dit à ce sujet qu'Ammien Marcellin ; Eutrope, Sozomène, Olympiodore, Hincmar de Reims, en ont fait mention.

Sans entrer ici dans une discussion sur la véritable position du *Portus Iccius*, je me bornerai à dire que comme ce port étoit celui où les Romains faisoient principalement leurs embarquemens dans la Gaule pour la Grande Bretagne, ce fut la raison pour laquelle Agrippa fit aboutir à Boulogne la grande voie dont je viens de parler.

La ville de Reims (22), appelée par César *Durocortum*, par Strabon Δουῤῥικοστόρα, dans l'Itinéraire *Durocortorum*, par Ptolémée Δουροκόττορον, par Etienne de Bysance Δουροκόττορος, et par laquelle passoit la voie de Lyon à Boulogne, devint dans la suite le point de départ de plusieurs autres voies. L'une alloit à *Bagacum* (Bavay).

(22) Dans la Belgique seconde, capitale des *Remi*. Il n'y avoit pas de ville en Gaule où il se rendît plus de *voies romaines*.

(On la donne ici en sens contraire de l'Itinéraire).

Iter à Bagaco Nerviorum (23) *Durocortorum Rhemorum usque* . . . M. P. LIII, *sic* :

Duronum (Estrun Conchie, dans le Haînaut. Doren, bourg de Thierrache, selon Cluvier.) . . . M. P. XII.

Verbinum (Vervins) . . . M. P. X.

Catusiacum (Chaours; Montcornet, suivant Bergier.) . . . M. P. VI.

Minaticum (Nizy-le-Comte, en Laonnois.). . . M. P. VII.

Mnemam . . . M. P. XVIII.

Durocortorum . . . M. P. X.

(23) Βάγανον, dans Ptolémée, Bavay. Capitale des *Nervii*, dans la Belgique seconde. Bavay a perdu son rang de fort bonne heure, et n'est plus aujourd'hui qu'une petite ville du Haînaut qui n'a de célébrité que par les beaux restes d'antiquité qu'elle renferme; tels que la pierre à sept coins, posée au milieu de la place où viennent aboutir sept voies romaines, vulgairement appelées *Chaussées de Brunehaut*, parmi lesquelles est celle décrite ici, et qui va vers Reims; une seconde qui va vers Soissons; une autre vers Tournay; des restes d'aqueducs romains, de thermes, de cloaques, de cirques, d'amphithéâtres, de temples, de palais, d'un Champ-de-Mars, de tombeaux, de souterrains; des statues, des médailles, etc....

Sur cette route, d'après la Table Théodosienne, étoit placé un lieu nommé *Auxuenna*, formé d'*Axona* (l'Aisne). Il étoit près de Soissons. On ne retrouve pas de nom moderne qui indique un lieu correspondant.

M. Mentelle, dans *l'Encyclopédie Méthodique (Géogr. ancienne*, art. *Verbinum)*, voulant prouver que les M. P. de l'Itinéraire sont des lieues gauloises, fait le raisonnement suivant :

« On trouve, dit-il, de *Bagacum* à *Du-*
« *ronum*, XII dans l'Itinéraire, XI dans la
« Table. De *Duronum* à *Verbinum*, dont le
« nom dans la Table est *Vironum*, X égale-
« ment. De *Verbinum* à *Catusiacum* VI, et de
« *Catusiacum* à *Minaticum* VII, dans l'Iti-
« néraire. La Table comprend ces deux dis-
« tances en une seule, qui est XVIII. Enfin
« d'*Auxuenna* à *Durocortorum*, il y a X.
« D'un côté comme de l'autre, la somme de
« ces distances particulières est de 63 dans
« l'Itinéraire de cette route : *iter à Bagaco*
« *Nerviorum, Durocortorum Rhemorum us-*
« *que, M. P. LIII.* Mais ce qui en décide
« souverainement, continue-t-il, et fait voir
« en même temps que nonobstant que ces
« distances soient marquées M. P., il est ques-
« tion de lieues gauloises, c'est que l'espace
« de Reims à Bavay, fixé par des opérations,
« est d'environ 65,000 toises, dont il ne peut

« résulter qu'environ 54 lieues gauloises. Il « faut en conclure, qu'à quelques fractions « de lieue près, qui auront été négligées dans « le détail des distances, la somme de 53 est « celle qu'il convient d'adopter, etc..... »

Malgré le respect dû aux opinions d'un tel géographe, je me permettrai de faire remarquer, que si l'on comptoit toujours par lieues gauloises les distances marquées M. P. dans l'Itinéraire, ces distances seroient quelquefois exagérées; car, par exemple, dans la route de Lyon à Boulogne, il se trouveroit de Soissons à Amiens LXVI M. P., 66 lieues gauloises, d'après M. Mentelle, égales à 33 lieues de notre mesure, à peu près; mais nos géographes n'estiment la distance entre ces deux villes que de 23 lieues. Si au contraire on comptoit les LXVI M. P., 66 milles romains, on trouveroit 22 lieues françaises de 25 au degré; ce qui se rapprocheroit bien plus de la vraie mesure.

Ce n'est pas que je veuille combattre le système de M. Mentelle, adopté par d'autres géographes, puisque, 1.° si on remonte à l'origine des mots *Leuga*, *Leonga*, *Leuca*, *Lieue*, on verra qu'ils viennent du celtique *Longe*, ou *Leak*, *une pierre*, d'où l'on inférera que l'usage de diviser les chemins par *lieues*, et de marquer chaque division par une pierre, étoit connu des Gaulois avant

que les Romains les eussent soumis à leur empire.

« Car, comme l'a dit un de nos géographes,
« la Gaule n'ayant pas été conquise ni divisée
« par les Romains à une même époque, ils
« établirent d'abord d'une manière absolue
« l'usage des milles dans leurs premières con-
« quêtes, telles que la *Provincia*, ou Gaule
« Narbonnaise ; mais trouvant dans tout le
« reste de ce vaste pays, c'est-à-dire, dans
« l'Aquitaine, la Celtique et la Belgique, le
« nom de lieue en usage, ils ne purent se
« refuser à l'adopter, et, pour plus de facilité,
« à le rapprocher de leur mille. »

2.° Ammien Marcellin, qui fait les *Leucœ* gauloises chacune d'un milliaire et demi, ou 1500 pas romains, dit que les Romains comptoient par *Leucœ* ou *Leugœ* depuis Lyon, en allant au nord; et il appelle cette ville *exordium Galliarum.*

Joignons à cela l'opinion de Camden, dont voici les expressions : *cum lapides ad viarum intervalla singulis mille quingentis passibus in Galliâ olim erigerentur, atque Leuca Gallica, ut habet Jornandes, tot passus contineat, et Leach lapidem Britannicè significet, dixerint eruditi Galli, si Leuca non indè nomen invenerit.*

3.° Dans la Table Théodosienne, en tête de la route de Lyon à Boulogne, on lit :

Lugduno caput Galliarum usque hîc Legas.

4.° On a découvert dans les Gaules des colonnes itinéraires des Romains, où les distances étoient marquées par le mot *Leugæ*; aussi les a-t-on nommées *Colonnes Leugaires*: telle est celle dont je parlerai, plus loin. Quelquefois dans le même canton et sous le même Empereur, se trouvoient des *colonnes milliaires* concurremment avec les colonnes *leugaires*, en sorte que les distances étoient exprimées à la romaine et à la gauloise, c'est-à-dire, en milles et en lieues.

Mais j'ai cru devoir observer que ces distances sont très-souvent fausses, et qu'on ne peut guères s'en tenir à leur évaluation.

Une autre voie sortoit de celle que j'ai indiquée tout-à-l'heure.

Iter à Taruennâ Durocortorum . . . M. P. CIII. *Sic :*

Nemetacum . . . M. P. XXII.

Camaracum (24) . . . M. P. XIV.

Augustam Veromanduorum (25) . . . M. P. XVIII.

(24) *Cambrai.* Dans la Belgique seconde, chez les *Nervii.*

(25) *Saint-Quentin.* Ville de la Belgique seconde, capitale des *Veromandui* ou *Viromandui.* C'est par altération qu'on lit dans Ptolémée *Augusta Rhoman-*

Contra Aginnum (26) . . . M. P. XIII.
Augustam Suessonum . . . M. P. XIII.
Fines (27) . . . M. P. XIII.
Durocortorum . . . M. P. XII.

Cette voie, qui porte le nom de *Chaussée de Brunehaut*, passoit aussi par *Braine*, ville antique, située sur la Vesle, à 4 lieues de Soissons, et souvent habitée par les Romains, comme le prouvent les médailles d'Auguste, d'Agrippa, etc., qu'on y a trouvées.

Colliette, dans ses *Mémoires pour l'Histoire du Vermandois*, t. 1, p. 61, dit après Bergier, *Hist. des grands Chemins*, p. 492, qu'outre le grand chemin de Saint-Quentin à Reims, indiqué par l'Itinéraire, il en est encore un autre plus court entre ces deux villes, lequel a été, sans doute, fait postérieurement à l'Itinéraire, puisqu'il n'en est point parlé dans cet ouvrage. On pourroit croire cependant, ajoute-t-il, qu'il a été construit par les Romains, car il est dans le goût de leurs autres chaussées. Il va de Saint-Quentin à Verneuil, Festieu, Corbeny, Bac-à-Berry, Reims. De Saint-Quentin à Corbeny ce chemin

duorum, que Tilemannus Stella, cité par Ortelius, place mal-à-propos à Thionville.

(26) Ou *Contra Aginnum*, *Condren*. Ville de la Belgique seconde, chez les *Suessiones*.

(27) *Fismes*, chez les *Remi*, dans la Belgique seconde.

est entier dans sa presque totalité, mais le reste est complètement détruit.

Outre les quatre grandes voies conduites par Agrippa dans l'intérieur de la Gaule, il en existoit une infinité d'autres qui établissoient la communication d'une province à l'autre, et même d'une ville à l'autre. Notre Picardie en contient plusieurs qui furent exécutées par le même Agrippa, ou sous les règnes des Empereurs qui succédèrent à Auguste.

Il y en avoit une de Boulogne à Bavay. Elle se trouve dans l'Itinéraire d'Antonin.

Iter à Portu Gessonacensi Bagacum usquè . . . M. P. LXXXIII.

Sic :

Taruenna (Térouenne) . . . M. P. XVIII (28).
Castello (Cassel) . . . M. P. IX.
Viroviacum (Vervik) . . . M. P. XVI.
Turnacum (Tournay) . . . M. P. XVI.
Ponte Scaldis (Escaut-Pont, ou Condé en Hainaut.) . . . M. P. XII.
Bagacum (29) . . . M. P. XII.

(28) D'Anville pense que la distance indiquée par l'Itinéraire entre Boulogne et Térouenne, n'étant que de XVIII M. P., doit être corrigée et lue M. P. XXIII.

(29) *Les autheurs des Histoires de Hainau, qui déclarent le saccagement des villes ruinéez par les*

Une autre conduisoit d'Amiens à Soissons. Elle se trouve aussi dans l'Itinéraire d'Antonin.

A Samarobrivâ Suessonas usquè. . . M. P. LXXXIX.

Sic :

Curmiliacâ (30) . . . M. P. XII.
Cæsaromago (31) . . . M. P. XIII.
Litanobriga (32) . . . M. P. XVIII.

Romains soubs la conduite d'un colonnel et gouverneur, qu'ils appellent Annolinus, escrivent quant et quant après avoir pris les villes, qu'il feit paver le chemin entre Tournay et Octavie ou Bavay parmi les forests et marais, et qu'il feit faire un pont sur l'Escault. — Histoire de Tournay, par *Jean* Cousin, Tournésien; à Douai, 1619. Liv. 1, p. 68.

(30) *Cormeilles*, village maintenant. Colliette (*Mém. pour l'Hist. du Verm.*, t. 1) croit que *Curmiliaca* est ou Corbie ou Cormeilles. Corbie s'éloigne trop de la route.

La Marlière, dans ses *Antiquités d'Amiens*, liv. 2, rend *Curmiliaca* par Milly, près de Beauvais; *quasi Curia Milliaca*, dit-il.

Gautier, *Traité de la Construction des Chemins*, p. 79, croit que c'est *Creicy* ou *Cormeilles*.

(31) *Beauvais*. Ville de la Belgique seconde, capitale des *Bellovaci*, selon Ptolémée. Elle fut aussi appelée *Cæsaromagus Bellovacorum*; puis, du nom du peuple qui l'habitoit, *Bellovacum*.

(32) Et *Latinobriga*. D'Anville pense que ce lieu étoit à peu près où est actuellement le pont

Augustomago (33) . . . M. P. IV.

Suessonas . . . M. P. XXII.

Cette voie n'est pas la même que celle qui se trouve déja décrite dans celle de Lyon à Boulogne; les deux descriptions tirées du même ouvrage diffèrent entre elles.

L'Itinéraire compte ici M. P. LXXXIX: il y a une erreur, car en cumulant les distances partielles, leur total n'est que de

de Creil. D'autres le placent à Verneuil-sur-Oise. GAUTIER, *Traité de la Construction des Chemins*, le rend par Creil.

CARLIER, *Hist. du Valois*, t. I, liv. I, p. 47, rend *Litanobriga* par *Pont*; il se fonde sur la distance des lieux, et sur l'étymologie du nom. *De Pont à Senlis*, dit-il, *on compte deux lieues communes, qui reviennent aux quatre milles romains. Pont est un lieu ancien. Une liste des 17 Provinces de l'Empire l'appelle* Transitus in Britanniam. *Litanobriga est composé de deux mots dont le second signifioit un pont.*

Briga, chez les anciens, signifiant un passage, un pont, *Latinobriga* peut, ce me semble, se décomposer en *Latinorum Briga*, le pont des Latins.

Il existe des médailles autonomes de cette ville marquées LITAN. Elles sont très-rares en argent, et ne se trouvent ni en or, ni en bronze.

(33) *Augustomagus*, *Sylvanectum* et *Sylvanectes*, *Senlis*; ville de la Belgique seconde, chez le peuple nommé *Sylvanectes*. Le nom de *Sylvanectes* vient, comme l'a remarqué l'abbé de Longuerue, de la position au milieu des bois.

LXIX M. P.: il a compté plus haut LXI M. P., et il a placé *Noviomagum* entre *Suessonas* et *Ambianos* (car il ne l'appelle pas alors *Samarobriva*); il ne le met pas ici, où il nomme *Curmiliaca*, *Cæsaromagus*, *Litanobriga* et *Augustomagus*, quand il n'en dit rien dans la première description.

Cette voie, en partant d'Amiens, pour aller à Beauvais, passe à Dury, Flers, Bonneuil, à côté de Hardivilliers et à Moulers. De Beauvais à Senlis, sa direction est du nord-ouest au sud-est; et de Senlis à Soissons, elle remonte un peu du sud-ouest vers le nord-est. Elle est, en plusieurs endroits, relevée de beaucoup au dessus des terres voisines.

La ville de Saint-Quentin étoit le point central de plusieurs voies romaines. L'une d'elles partoit de Reims; une autre de Bavay.

Cette dernière, (nommée *Chaussée de Brunehaut*, comme beaucoup d'autres) sortoit du fond de la Flandre, passoit à Saint-Quentin et par les villages d'Estrées-en-Arronaise (34), Nouroy, Pontreuel, Pontreu (35), etc.: alloit de là à Amiens, et se

(34) Qui a pris son nom de cette voie, *Strata*.

(35) D'après Colliette, qui cite l'*Augusta Virom.* et l'*Histoire des grands Chemins de l'Empire Romain*, t. 2, p. 277, on voit au village de Pontreu

prolongeoit jusqu'à Lyon, dit Colliette, dans son ouvrage déja cité, t. 1, p. 187, où il l'attribue à Agrippa.

De Saint-Quentin à Amiens, elle est pour la majeure partie, en cailloutis, et domine presque partout sur les terres qui la bordent.

De Saint-Quentin pour joindre Vermand, ce n'est plus qu'un large chemin au milieu des terres; de Vermand elle se dirige vers Peuilly, Mons-en-Chaussée et Prulle; de là elle va à Brie. Quoique la partie depuis Vermand jusqu'à Brie soit abandonnée, la solidité qu'elle conserve encore montre les soins qu'on avoit apportés à sa construction. De Brie, elle passe par les villages de Villers-Carbonelle, Estrées, Foucaucourt, Lamotte, Villers-Bretonneux. Elle joint ensuite Longneau, où elle forme un angle avec la voie d'Amiens à Montdidier et Rollot, jusqu'à celle de Paris en Flandre, et arrive à Amiens.

La distance de Saint-Quentin à Amiens,

un amas de terre considérable, qu'on doit, dit-il, regarder comme un monument romain. C'est un tertre fort élevé, de forme conique, à la façon des Romains, placé sur le tombeau d'un de leurs généraux ou d'une personne distinguée, dont ils auront voulu perpétuer la mémoire. Les champs voisins s'appellent encore les *Terres de la Tombe*.

par cette voie, est d'environ 65 mille mètres.

Une remarque que je ne dois pas omettre, c'est que sa direction de Saint-Quentin à Amiens est telle que dans le temps des équinoxes, elle est parallèle au soleil de l'est à l'ouest.

Une autre voie part de Saint-Quentin, passe près du village de Vaux, à Tombes et à Voyenne, puis près d'un endroit nommé *Tombeau* (36), ensuite dans un lieu où étoit autrefois un pont; de là à Quiqueri, Landevoisin, Billancourt, Marché-Allewarde, Waucourt, et vient à Roye.

Cette voie n'est point connue depuis long-temps. Les restes de cailloutis qu'elle présente encore de nos jours en quelques endroits, ouvrage de l'art et non celui de la nature, portent à croire qu'elle est de construction romaine. Les habitans des pays où elle passe l'attribuent aux Romains. Ils la nomment le *Chemin de Roye.*

C'étoit probablement une de ces *Voies* dont Saint-Quentin étoit le centre : elle est la plus directe entre cette ville et celle de Roye.

(36) Il n'y a qu'un arbre en ce lieu auquel les habitans des campagnes voisines donnent le nom de *Tombeau du Roi Roboam*, et qui est désigné sur quelques cartes particulières, *Tombeau Roboam.*

Les noms des lieux qui se trouvent sur son passage semblent avoir une origine ancienne, et présentent une analogie avec la voie. *Tombeau*, *Tombes*, *Voyenne* (formé de *via*, voie), etc.

Sa largeur est depuis quatre jusqu'à huit mètres (de 12 à 24 pieds). Il n'en est parlé ni dans l'Itinéraire d'Antonin, ni dans la Table Théodosienne.

Ce qu'on vient de voir est de quelque importance dans la matière que je traite. Je sais qu'il ne faut pas se laisser tromper par des apparences, et que pour déterminer avec exactitude l'origine d'une voie antique, il est nécessaire d'avoir des données certaines; ce que j'avance ici est basé sur la direction, les noms de lieux, la matière qui compose la voie, et l'opinion des habitans du pays. Les moyens me paroissent suffisans.

Leur proximité des Camps romains.

Je passe à un autre point de la question, celui d'indiquer la proximité entre les *Voies romaines* et quelques-uns des camps connus en Picardie sous le nom de *Camps de César*.

On leur donne ce nom à cause de l'usage

où l'on est d'attribuer à ce grand homme tous les travaux des Romains dont il nous reste des vestiges.

Mais on n'ignore pas que quand une fois un poste avoit été occupé par des légions, il devenoit, à l'égard des Romains, comme nos places. Ils le retrouvoient au premier besoin. Aussi les *Camps* romains ont servi plus d'une fois, non-seulement à ce peuple, mais à ceux qui lui ont succédé, autant qu'il leur a été possible d'en faire usage, selon la différence des armes, et la manière de faire la guerre. En conséquence, les altérations que ces postes ont souffertes, doivent être observées avec soin, quand on les examine par rapport à l'antiquité; et, pour assigner avec précision l'époque à laquelle ils remontent, il faut avoir des preuves bien solides. Les médailles, par exemple, sont d'un grand poids dans cette matière.

Les Romains, comme je le dirai plus tard, employoient à la construction des *voies* les habitans des lieux par lesquels elles passoient, les troupes de l'Empire, et principalement les soldats légionnaires placés dans les camps.

Malgré le grand espace de temps écoulé depuis les époques où les Romains construisirent des voies dans notre province, nous retrouvons encore aujourd'hui des vestiges des camps qu'ils avoient formés. Une remar-

que presque générale à faire, c'est que les lieux où l'histoire et les traditions locales nous apprennent que ces camps étoient établis, sont voisins des routes. De là, ce me semble, on doit tirer la conjecture, pour ainsi dire égale à la certitude, que les routes dans le voisinage desquelles ces camps ont été placés, sont l'ouvrage des Romains.

Parmi les camps établis par les Romains dans notre Picardie, ou qui leur sont attribués, j'en distinguerai cinq, auxquels je me bornerai.

A deux kilomètres et demi (environ une demi-lieue) de Picquigny, et à quinze kilomètres (trois lieues) d'Amiens, environ, est un camp romain. Il se trouve situé entre deux voies; l'une, très-petite, qui vient d'Amiens, passe par la forêt de Vignacourt, et se dirige vers Crécy, célèbre par la bataille de 1346; l'autre qui, partant aussi d'Amiens, passe à Argeuve, Tirancourt, Belloi-sur-Somme, Flixecourt, Mouflers, Ailly-le-haut-Clocher, Bellancourt, et joint Abbeville.

C'est un triangle appuyé sur une prairie qui s'étend le long de la Somme (37), dont il

(37) *Soma*, *Summa*, *Somena*, *Sumina*, *Somina*, *Somona*, *Samara*, la *Somme*, rivière de la Belgique seconde, dans le pays des *Ambiani*. Il faut observer que le nôm de *Samara* ne se trouve pas exprimé

est éloigné d'environ 390 mètres (200 toises). Il n'est guères accessible de ce côté, où des monticules, hauts d'environ 19 mètres et demi, (près de 60 pieds) le couvrent. Celui qui regarde la prairie de Tirancourt, à l'ouest, est encore plus roide, et hors d'attaque. Le côté opposé est couvert d'un petit boulevart de 2 mètres et demi (7 à 8 pieds) de hauteur, et de fossés larges et profonds, qui ne laissent qu'une seule ouverture, telle qu'il la falloit pour le passage des troupes.

On a trouvé un grand nombre de médailles aux environs de ce camp.

Dans le voisinage de la Somme, à 17 kilomètres et demi (trois lieues et demie) d'Abbeville, 25 kilomètres (cinq lieues) d'Amiens, et cinq kilomètres (une lieue) environ de Flixecourt, est un camp de forme ovale, appelé *Camp de César*. Il est placé près d'une belle voie qui part d'Abbeville, joint le Pont-de-Remi, d'une branche traverse la Somme pour aller à Poix (en passant près d'un autre

précisément; mais puisque Amiens se nommoit, dans un temps, *Samarobriva*, et que les noms composés de cette manière comprennent d'abord le nom du fleuve, puis celui de *Briva*, *Brixa*, *Brica*, ou *Briga*, qui signifie un lieu de passage, on est en droit d'en conclure le nom de *Samara*, pour la Somme.

camp), et d'une autre branche joint le village nommé l'*Etoile*.

Ces deux camps forment un triangle avec un troisième qui est à 2 kilomètres et demi (une demi-lieue) environ d'Ailly-le-haut-Clocher, sur une autre voie, qui, venant d'Abbeville, passe à Ailly-le-haut-Clocher, à Mouflers, à Flixecourt, et joint Amiens. Ils sont tous trois désignés sur la carte de la Picardie, sous le nom de *Camps de César*.

L'an 699 de Rome, 53 ans avant J. C., Jules-César, qui avoit conquis la Gaule, plaça en quartier d'hiver, trois de ses légions dans le *Belgium* (le centre de la Belgique) qu'il vouloit maintenir sous sa domination: *tres (Legiones) in Belgio collocavit* (Jul. Cæs. *Comm.*, lib. V, cap. VIII); l'une à Amiens, une seconde dans le camp de Picquigny, et une troisième au village de l'Etoile, selon le P. Daire et quelques autres historiens. Elles restèrent, disent les historiens, pendant trois ans dans le *Belgium*.

A l'ouest de Roye, à une très-petite distance de cette ville, est une pièce de terre qui porte le nom de *Vieux Catil*, peut-être de *Castellum*, château, forteresse, ou de *Castrum*, camp.

On y a découvert un jour, en labourant, des vases antiques, des armes romaines oxydées, et un très-grand nombre de médailles

d'or, d'argent et de cuivre. Il paroît que ce lieu étoit un camp romain. Il s'étendoit jusques sur la route qui conduit de Roye à Péronne, où l'on aperçoit encore deux élévations de terrain, l'une circulaire, entourée de sinuosités, l'autre en forme de demi-lune.

La belle situation de ce camp, au milieu des plaines de notre Santerre actuel, offroit un air sain aux troupes: les campagnes fertiles qui l'environnoient leur présentoient des blés et des fourrages en abondance; le voisinage d'une ville (*Rodium*, Roye) leur procuroit les autres choses nécessaires à la vie.

Ce camp aura été établi pour la garde du pays conquis, et pour la sûreté des deux routes importantes qui forment ensemble un angle dans lequel ce camp étoit posé : celle de Soissons à Amiens, par Roye, et celle de Flandre, qu'on nomme *Chaussée de Brunehaut*, et qui passe à Péronne (38). Je vais en dire deux mots.

(38) Péronne existoit dès le temps des Romains, en la puissance desquels cette ville est restée jusqu'en 438, pour passer sous la domination des Francs; mais on s'accorde à dire que ce n'étoit encore qu'une forteresse construite pour la garde et la sûreté d'une grande route, ainsi que pour défendre le passage de la rivière de Somme. On voit, dans

Cette dernière route établit une communication entre Paris et Dunkerque, Lille, Anvers, l'ancienne Flandre française; la Belgique moderne, et la Hollande. Elle est très-fréquentée, et peut passer pour l'une des plus intéressantes de l'Empire français, sous le rapport des relations commerciales qu'elle facilite.

Elle est pavée. Sa longueur dans le Département de la Somme est de 57,153 mètres. Sa largeur commune est de 17 mètres 87 centimètres (55 pieds); 6 mètres et demi (20 pieds) pour chaque berge ou partie collatérale de la chaussée pavée, et 4 mètres 87 centimètres (15 pieds) pour la chaussée. Dans le voisinage des villes, cette largeur devient plus grande, et va quelquefois jusqu'à 19 mètres et demi (60 pieds).

Sur cette même route étoient encore posés d'autres camps; l'un à 5 kilomètres (une lieue) de Roye, dans un endroit qui porte aujourd'hui le nom de *fort du Chessoy* (39). On

plusieurs auteurs latins, qu'elle portoit le nom de *Mons Cycnorum, propter ingentem multitudinem Cycnorum qui reperiebantur in montem.*

(39) Plus loin, entre Pont-Sainte-Maxence et Estrées-Saint-Denis, est une montagne très-voisine, à l'ouest, de la route. Les habitans du pays l'appellent *montagne de César*, parce que, disent-ils, César a campé en cet endroit.

y aperçoit une élévation circulaire, qu'on croit être le reste d'un retranchement romain. Ce monticule domine sur la ville de Roye et sur une grande étendue de terrain où sont bâtis plusieurs villages.

On a trouvé dans un bois voisin quelques petits vases antiques en cuivre.

Notre Picardie offre une foule de camps, ouvrages des Romains. Ce grand peuple, qui avoit conquis la Gaule, les élevoit tant pour la sûreté des chemins et la défense du pays contre les insultes des ennemis, qu'afin de prévenir les révoltes des habitans. Ces motifs nous donnent la vraie cause du voisinage que l'on remarque entre ces camps et nos *Voies romaines*.

Les Romains avoient, comme on le sait, leurs camps d'hiver, *Castra hyberna*, et

Le lieu appelé *Estrées* a probablement pris ce nom de la route sur laquelle il est. *Strata*, nom donné par quelques auteurs latins aux grandes routes pavées.

Je crois, en général, que tous les endroits nommés *Estrées*, et qui se trouvent presque toujours sur des routes, ont la même étymologie. Tels sont *Estrée*, sur la route d'Amiens à Beauvais, par Breteuil; *Estrée en Santerre*, sur celle d'Amiens à Péronne; *Estrée-en Chaussée*, *Estrée*, sur une même route qui part du village de Saint-Christ, près de Péronne, et qui conduit à Saint-Quentin, etc.....

leurs camps d'été *Castra æstiva*. Ceux-ci étoient quelquefois pour une seule nuit, et s'appeloient du nom général de *Castra*, et quelquefois *Mansiones* : lorsqu'ils servoient pendant plusieurs nuits, on les nommoit *Castra stativa*, de *stare*, demeurer.

Ils coupoient, pour ainsi dire, et renfermoient dans leur enceinte une partie des chemins publics, afin de ne laisser la liberté du passage qu'aux personnes sûres, et d'arrêter les vagabonds et les partis ennemis dans leurs courses.

Les camps d'hiver étoient bien mieux fortifiés et mieux fournis de munitions que ceux d'été; aussi Tite-Live, en parlant de leur construction, se sert-il de l'expression *ædificare hyberna*. Il paroît que ce sont surtout ces derniers qui nous restent.

Dans ces camps d'hiver et d'été, les soldats dressoient des tentes de cuir pour leur logement ordinaire. *Retentus omnis exercitus sub pellibus, quamvis hyeme sævâ*, dit Tacite. Mais quelquefois on y construisoit de légers bâtimens qui, s'aggrandissant avec le temps, formoient des villes qui retenoient le surnom de *Castra* auquel on ajoutoit souvent celui des légions pour en donner un à la ville.

Opinions sur le nom de Brunehaut donné à nos voies ou chaussées.

Je ne m'arrêterai pas davantage sur cet objet : il est temps de passer à une autre partie du travail qui m'occupe. C'est de savoir si la reine Brunehaut à fait construire les routes qu'on nomme vulgairement *Chaussées de Brunehaut (40)*, et quelle est l'origine de ce nom.

Dom Grenier, savant religieux de Corbie, faisoit venir le nom *Brunehaut* donné à nos chaussées, de deux mots celtiques qui signifient *hauteur de cailloux.*

Mais ce n'est pas dans l'étymologie du mot qu'on peut trouver la raison qui l'a fait appliquer à nos routes. Le nom de *Brunehaut* ne doit point sa formation à celle de nos voies; une reine de France l'a porté, voilà le fait.

Indiquer la dérivation du mot *Brunehaut,* ce seroit donner l'étymologie du nom de la

(40) Le mot *chaussée* vient de *calx*, pied, parce que les chaussées sont battues par la plante des pieds. Les chaussées s'appeloient, il y a 400 ans, *calceïœ*, *calciatœ*. Les *Chaussées de Brunehaut*, *Calceiæ Brunechildis.*

reine, et pas plus; ce seroit, pour ainsi dire, expliquer la cause, sans que l'application pût en être faite à l'effet.

Un historiographe, après avoir dit que c'est mal-à-propos qu'on les nomme *Chaussées de Brunehaut*, veut qu'on écrive et qu'on prononce *Chaussées Bruneaux*. Je ne vois pas sur quoi cette opinion est fondée.

Brunehaut, fille d'Athanagilde, roi des Visigoths, épouse de Sigebert, roi d'Austrasie, mourut l'an 613. *La France*, disent quelques écrivains, *lui a obligation des soins qu'elle a donnés à l'exhaussement et à la construction de plusieurs grands chemins.*

Ceux qui passent dans la Picardie portent, il est vrai, le nom de cette reine, mais aucun monument digne de foi n'atteste qu'elle en soit l'auteur.

Divers écrivains ne lui accordent d'autre part aux chemins qui retiennent son nom, que de les avoir fait entretenir, de leur avoir donné des issues et des communications. Je me range de cet avis.

Il n'y a rien de plus fabuleux que ce qu'on a écrit sur les chemins de la Gaule. Les meilleurs historiens les attribuent aux Romains, et c'est le seul sentiment à suivre. Quant à ceux que l'on a attribués à la reine

Brunehaut, comme c'est sans aucun témoignage certain, on doit croire de préférence ce qu'en ont dit les écrivains les plus judicieux.

Quelques auteurs, peu dignes de foi, attribuent ces chemins à un ancien roi des Belges, qu'ils nomment *Brunehaldus*, en français *Brunehaut* (41). Cette opinion, fondée sur une fable, tombe d'elle-même.

Le poète Nicolas Reuclery, qui vivoit dans le treizième siécle, voulant flatter les comtes de Hainaut, ses maîtres, crut devoir relever l'éclat de leur noblesse, en les faisant descendre d'un nommé *Bavon*, oncle de Priam, roi de Troie. Ce Bavon, dit-il, étoit un magicien habile. Après la prise de Troie, et plusieurs courses sur la mer, il parvint en Flandre, où il fonda la ville qu'il a décorée de son nom, *Bavay*. Il y fit construire une place célèbre, de laquelle partoient sept grandes rues qui conduisoient à

(41) *Abrahami Ortelii et Joannis Viviani Itinerarium per non nullas Galliæ Belgicæ partes* (*editio Elzeviriana* CIↃ IↃ CXXX).

Page 202. *Vulgus vias has omnes vocat* les Chaussées de Bruneha'ult, *quod regis Belgarum nomen fuisse volunt, qui etiam ante Romana tempora late rerum sit potitus. Videtur tamen Gotthicum potius quiddam sonare : atque mirum, C. Cæsarem, diligentem alioquin scriptorem, rei tam præclaræ nullibi meminisse.*

sept portes, où commençoient autant de grands chemins. Ce sont ceux que l'on voit encore aujourd'hui dans la Flandre et dans notre Belgique seconde, continue-t-il. Clérembault, Hugues de Toul, Lucius de Tongres, Guichardin (42), et Jâques de Guise (43) ont adopté ces rêveries. Ce dernier ajoute que Brunehaut, cinquième roi des Belges, eut l'honneur d'achever les grands chemins que Bavon avoit entrepris; ce qui fut cause qu'on les appela les *Chaussées de Brunehaut.* Encore Brunehaut n'en vint-il à bout que par le secours de son démon, qu'il força à l'aider dans cette grande œuvre.

Charles Bovel, natif d'Amiens, dans son ouvrage *de Hallucinatione Gallicorum nominum*, C. 23, dit qu'au milieu du marché de Bavay, il y avoit encore de son temps une colonne de pierre semblable au *Milliarium aureum* de Rome, et sur cette colonne une table de marbre à laquelle les habitans du pays croyoient que se rapportoient les grands chemins. *Et ne fabulis (si fabula est)*, dit-il, *auctoritas desit, in eo loco, quem incolæ Bavais vocant, in medio ejus foro, extat hodie Columna lapidea : et*

(42) *Description des Pays-Bas.*

(43) Liv. 1 des *Chroniques de Hainaut* et *Antiquités de la Gaule Belgique.*

super Columnam marmorea tabula, sub qua ab incolis inchoare omnium hujusmodi viarum capita proferuntur, quæ ab eo loco in omnes Galliæ partes, et sublimi, et recto tramite exporriguntur.

Rejetons toutes ces fables; rejetons aussi l'opinion erronée de ceux qui nomment la reine Brunehaut auteur de nos grands chemins, et n'accordons à celle-ci que l'honneur de les avoir fait réparer, comme nous l'avons déja dit, de les avoir peut-être même prolongés en certains endroits, pour étendre leur communication, et de leur avoir laissé son nom: mais donnons aux Romains (44), et surtout à l'Empereur Auguste et à son gendre Agrippa la gloire de leur construction. Ceux que ces derniers n'ont pas faits, ont été construits par les Empereurs qui sont venus après Au-

(44) *Mais qui plus est, les Chaussées de Brunehault et chemins pavés de pierres, qu'on voit en divers lieux ès Païs Bas encore maintenant, Marchantius en sa description de Flandre, au livre premier, parlant de la ville d'Eterræ, estime vraisemblable, avoir été procurés par les Romains,* grandium et nobilium fabricarum studiosos, *qui étoient fort affectionnez à faire grands et merveilleux ouvrages.* (*Hist. de Tournay*, déja citée; liv. 1, p. 54).

Ajoutons à cela que Lipsius, lib. 3 *de Magnitudine Romanâ*, c. 10, riant de ce que l'on a dit des rois Bavon et Brunehaut, attribue les grands chemins aux Romains.

guste, ou par des gouverneurs romains, lorsqu'ils commandoient dans la Gaule (45).

Ces chemins, dont l'utilité est connue, respirent la grandeur et la magnificence. C'est un ouvrage vraiment digne des Romains. Leur génie seul pouvoit le concevoir, et leur hardiesse l'entreprendre. Eux seuls avoient assez de constance pour le suivre, et de moyens pour l'achever (46).

(45) Tous nos chemins de quelque importance sont appelés *Chaussées de Brunehaut*; or, si la reine Brunehaut les avoit tous fait construire, il ne nous en resteroit point des Romains.

(46) Denys d'Halycarnasse, historien contemporain d'Auguste, joignant aux aqueducs et aux égoûts faits sous Tarquin, les grands chemins pavés de pierres, qui furent entrepris longtemps après, dit que rien ne lui donnoit une plus haute idée de la grandeur et de la puissance de l'Empire romain que ces magnifiques ouvrages.

En effet, entre les monumens de la magnificence romaine, les trois qu'on admiroit le plus étoient les grands chemins de l'Empire, les aqueducs et les cloaques ou les égoûts.

De tous les moyens dont les Romains se sont servis pour étendre leur empire et pour soumettre les peuples, les grands chemins n'ont pas été les moins puissans. De nos jours encore les difficultés qui se présentent quelquefois pour vaincre certains peuples, viennent de ce que les lieux qu'ils habitent sont inaccessibles, parce qu'ils ne sont pas percés de grands chemins.

La partie qui s'en est conservée jusqu'à nous, et qui subsiste depuis plus de dix-huit cents ans, montre avec quelle attention et quelle habileté ils ont été construits.

Impossibilité d'indiquer les anciennes directions de nos voies et les changemens qui y ont été faits.

De fréquentes révolutions sont survenues dans les chemins de construction romaine (47) : indiquer les changemens qui y ont été faits en différens temps, depuis leur établissement, soit dans leur direction, soit dans le genre de matériaux employés, seroit un travail infiniment vaste, je dirois presque, interminable. Car, en se bornant même à des époques pour ainsi dire voisines de nous, on voit plusieurs Rois de France y donner leurs soins; on les voit refaire quelques-unes des routes antiques;

(47) *Tempus edax rerum, tuque invidiosa vetustas*
Omnia destruitis, vitiataque dentibus ævi
Paulatim lentâ consumitis omnia morte.
OVID. Metamorph.

. . . . *Monumenta fatiscunt :*
Mors etiam saxis, nominibusque venit.
AUSON.

substituer de nouvelles matières à celles dont les Romains s'étoient servis pour leur construction ; changer même la direction de divers points de ces routes.

Parler ici de Charlemagne, de Philippe-Auguste, de Henri IV, de Louis XIV, de Louis XV, ce seroit nommer ceux qui s'en sont le plus occupés : mais les travaux de chacun de ces rois, exécutés par petites parties et à des époques différentes, ne sont connus que par de légers renseignemens, insuffisans pour établir des faits de détail dont il seroit à désirer que nous eussions la connoissance.

Construction des Voies romaines.

Je vais à présent parler des règles générales suivant lesquelles les Romains construisoient leurs *voies*.

Je n'annonce que des *Règles générales*, parce que les réparations multipliées faites depuis quelques siécles aux grandes *voies romaines* de la Picardie, aussi bien qu'à celles de toute l'ancienne Gaule, ont enlevé les vestiges qui serviroient à nous faire connoître d'une manière positive comment les Romains les avoient construites. Ce sont, si j'ose m'exprimer ainsi, des antiques habillées à la moderne, qu'on a beaucoup de peine à reconnoître.

Leur division en trois classes.

Le mot *via*, chez les Romains, signifie trois sortes de chemins. On peut donc diviser les *voies romaines* en trois classes principales.

Viæ publicæ, *viæ privatæ*, et *viæ vicinales.*

1. Les *viæ publicæ* étoient les chemins que les Grecs appeloient τὰς ὁδοὺς βασιλικὰς, c'est-à-dire chemins royaux. Les Romains, qui n'eurent pas ces sortes de chemins du temps de leurs rois, les nommèrent *viæ prætoriæ*, *viæ consulares*, des voies de leurs principeux magistrats. Ulpien, l. 2, §. Viarum ff. *Publicas vias dicimus quas Græci* τὰς ὁδοὺς βασιλικὰς, *nostri Prætorias, alii Consulares vias vocant.*

On donna par la suite jusqu'à vingt épithètes à ces voies, comme le dit *Julianus* Taboetius, Ephemerid. Hist. : *via publica vicenis modis enunciatur :* Regia.... Militaris.... Prætoria..... Consularis..... Ordinaria.... Communis..... Basilica..... Vulgaris..... Privilegiata..... Equestris..... Aperta.... Celebris..... Receptitia..... Illustris..... Urbica..... Frequentata..... Inoffensa..... Pulverulenta..... Nitens..... Eximia.

Les *viæ publicæ*, plus connues sous le

nom de *viæ militares*, *voies militaires*, étoient faites aux dépens de l'État, et les frais s'en prenoient au trésor public, ou sur les libéralités de quelques citoyens zélés, ou sur le produit du butin enlevé aux ennemis. Les intendans des voies, *viarum curatores*, et les commissaires publics en dirigeoient la construction.

Les grands chemins étoient divisés en deux parties. 1.° Celle du milieu, un peu arrondie, afin que les eaux ne s'y arrêtassent point, se nommoit *agger*. Voici la définition qu'en donne Isidore (*Orig.* lib. 15, cap. ult.) *Agger est media stratæ eminentia, coaggeratis lapidibus, vel Glarea aut Silicibus strata: ab aggere, id est, coacervatione dicta, quam historici viam militarem dicunt.* 2.° Les deux lisières s'appeloient *margines*, et la manière de les construire *marginare*. Elles répondent aux *berges* de nos chaussées modernes.

Largeur des Voies militaires.

La largeur commune des grands chemins étoit de 60 pieds romains, équivalens à 17 mètres 67 centimètres de notre mesure (54 pieds 5 pouces, de roi); savoir 20 pieds romains pour le milieu de la chaussée, et 20 pour chaque lisière.

Matériaux employés à la construction des Voies.

Les matériaux des *voies* n'étoient point partout les mêmes. On se servoit sagement de ce que la nature du sol présentoit de plus commode et de plus solide ; ou bien, on apportoit, par charrois ou par les rivières, les choses nécessaires, quand les lieux voisins ne les fournissoient pas.

Ici, c'étoit simplement la roche que l'on coupoit. Telles sont plusieurs voies de notre Province.

Là, des couches de terre, de ciment, de briques, de pierres carrées, de grès, de gravier, de cailloux. Il est bon de remarquer, par rapport à certaines voies de la Picardie, que sous le terme générique de cailloux, nous comprenons, comme les anciens, les galets ou pierres globuleuses de différentes couleurs qu'on trouve au fond des rivières et sur la grève des fleuves, et toutes les pierres ignescentes. Ces cailloux ont l'avantage de faire une route que le mauvais temps ni le poids des voitures ne rendent jamais impraticable.

Toutes les *voies militaires* (*viæ publicæ, viæ militares*) étoient pavées, mais diffé-

remment selon le pays (48). Le massif qui les composoit se formoit de quatre couches, connues sous les noms de *statumen*, *rudus*, *nucleus*, *summa crusta* ou *summum dorsum*.

Le *statumen*, composé de moëllons plats, maçonnés à bains de mortier, étoit comme le fondement qui devoit porter toute la masse. Avant de poser cette première couche, on creusoit une tranchée entre deux lignes parallèles, de la largeur du massif. Lorsqu'on avoit reconnu que le sol étoit ferme et solide, on se contentoit de le battre avec des forts pilons ferrés on de gros cylindres qu'on rouloit plusieurs fois sur le fond égalisé. La profondeur de la tranchée devoit être telle, que la superficie du chemin pût être plus élevée que le niveau de la campagne. Cet excédent d'élévation alloit quelquefois

(48) *Ortelii Itinerarium per nonnullas Galliæ Belgicæ partes*. P. 202.

Hic ad viam venimus rectam, et supra vicinos prominentem agros, quæ ad Tungros pertingere diceretur, Bavaci, cujus suprà meminimus, initium capiens, unde et plures ejusmodi vias militares ad celebriora quæque Galliæ oppida duxere. *Strntas fuisse has olim saxis grandioribus indicant earum quæ multis in locis adhuc restant fragmenta* : nunc gramine ut plurimum virent, sub quo induratum solum silici minuto, seu glatea advectitia, ut videtur, cum his in locis nusquam reperiatur.

jusqu'à 10 et 12 pieds, comme la route de Lyon à Boulogne, en quelques endroits.

Bergier (*Histoire des grands Chemins de l'Empire Romain*) dit que cette sur-élévation étoit quelquefois de 20 pieds, principalement dans la Gaule Belgique.

Le *rudus* ou *ruderatio* étoit un lit de têts de pots, de tuiles, de briques cassées, et souvent de petits cailloux, liés ensemble avec du ciment ou du mortier de chaux et de sable. Il falloit que cette seconde couche fût battue et massivée, avant qu'elle reçût la troisième.

La troisième couche s'appeloit *nucleus* ou le noyau. C'étoit un lit de mortier que les Romains nommoient comme la bouillie, *puls*, parce qu'on le mettoit assez mou pour lui donner la forme qu'on vouloit, puis on couvroit le dos de toute cette masse, ou de cailloux, ou de pierres plates, ou de grosses briques, ou de pierrailles de différentes sortes, selon le pays (49). Cette der-

(49) Lettre critique de l'Ouvrage intitulé, l'*Ami des Hommes*, insérée dans l'*Année littéraire*, 1760 : *On a attribué*, dit l'auteur de cette Lettre, *la durée des chemins des Romains à l'arrangement des matériaux et des cimens dont ils étoient liés. Cette opinion, avancée par Nicolas Bergier, s'est accréditée ; mais ce ciment ou mortier ayant été examiné de près dans les chemins de Champagne et de Picar-*

nière couche portoit le nom de *summa crusta* ou *summum dorsum*, et la façon de l'appliquer *incrustare.*

Bergier découvrit plusieurs restes de *grands Chemins* construits par les Romains dans la Champagne. La première fouille qu'il fit faire fut dans le couvent des Capucins de Reims, sur une partie de marais de la rivière de Vesle. Ayant fait creuser jusqu'à neuf pieds de profondeur, il trouva la terre ferme sur laquelle le chemin étoit fondé: cette fondation commençoit par une couche, d'un pouce d'épaisseur, de mortier composé avec de la chaux et de l'arène. Sur ce lit de mortier, il y avoit un massif de pierres larges et plates de dix pouces d'épaisseur, maçonné avec un mortier fort dur, qui

die, on a trouvé que ce n'étoit que de la matière pierreuse pulvérisée par les rouages. En effet, continue-t-il, *quelle utilité retireroit-on d'un mortier ou d'un ciment plus dur que la matière dont il seroit la liaison?*

Faux raisonnement. Quand on fixoit la matière avec le mortier ou le ciment dont parle ici le Critique, ce mortier ou ciment étoit facile à manier, il étoit mou. La dureté qu'il acquéroit par la suite étoit infiniment utile, puisqu'elle donnoit une fixité pour ainsi dire inaltérable aux matières employées.

Les modernes n'ont pas encore pu atteindre à cette force du ciment qui est due au juste mélange de ses parties constituantes.

unissoit ces pierres avec beaucoup de force. Ce massif répond au *statumen* dont parle Vitruve (l. VII, c. I). Il y avoit par-dessus une couche de maçonnerie en blocage, de huit pouces d'épaisseur, composée de petites pierres irrégulières de toutes sortes de formes, et de deux à trois pouces de diamètre, plus tendres que les cailloux ordinaires, et qui ne donnoient point de feu par le choc avec l'acier. Cette couche formoit un ouvrage si solide et si bien lié, qu'un ouvrier n'en pouvoit détacher que sa charge, dans l'espace d'une heure. Elle en supportoit encore une autre d'un pied d'épaisseur, composée d'une espèce de craie assez tendre. Bergier appelle cette couche *nucleus*, parce que, selon lui, elle répond à celle qui avoit le même nom dans les aires antiques, d'après Vitruve. La dernière couche, qui faisoit la superficie du chemin, avoit six pouces d'épaisseur. Bergier ne dit pas de quoi elle étoit composée.

Il alla une demi-lieue plus loin pour examiner une autre partie de chemin antique, élevée de 4 à 5 pieds au dessus du terrain voisin. Il la trouva formée des mêmes couches que la précédente, excepté qu'il n'y vit aucuns fragmens de tuiles ou briques, comme il en avoit vu dans la première partie de chemin qu'il fit fouiller.

La troisième portion de voie antique que Bergier fit ouvrir est à trois lieues de Reims, en allant à Mouzon. Il trouva le *statumen* ou la première couche, fait de deux rangs de pierres plates, dont le premier avoit 10 pouces d'épaisseur, et étoit massivé avec du ciment ou mortier, et le second 11 pouces; il étoit sans mortier. Ce double rang portoit le *nucleus*, ou noyau, épais de 4 à 5 pouces, et formé d'une terre rousse, étendue sur le dernier rang de pierres plates posées sans mortier. Au dessus du noyau, se trouvoit la *rudération*, épaisse de 10 pouces. Elle se composoit de petits cailloux ronds et lisses, dont la grosseur étoit depuis celle d'un noyau de cerise jusqu'à celle d'une noix, liés avec un ciment fort dur. La dernière couche, qui formoit la superficie du chemin, avoit 6 pouces d'épaisseur; elle étoit en cailloux plus gros, liés aussi par du ciment. L'épaisseur de toutes les couches qui composoient cette partie de chemin avoit 3 pieds et demi.

Tout le maçonnage trouvé par Bergier étoit pour le milieu de la voie, *agger*. Il y avoit de chaque côté une lisière, *margo*, faite de plus grosses pierres et de brocailles, pour empêcher la chaussée de s'ébouler ou de s'affaisser, en s'élargissant par le pied.

« Par-delà Langres en Champagne, dit

« M. Gautier, (*Traité de la Construction* « *des Chemins*, p. 7) et tout proche de « cette ville, allant à Dijon, et en deçà, al- « lant vers Châlons, j'ai vu plusieurs restes « des chemins des Romains, construits avec « des précautions extraordinaires; comme ils « sont rompus en plusieurs endroits, et effacés « par le temps, je pris le profil des matières « dont ils sont composés, en un endroit qui « étoit coupé tout court et assez entier. Je « trouvai, 1.° que ces chemins parcouroient « ordinairement la crête des montagnes, pour « n'être point traversés par aucune ravine. « 2.° Que les matières dont on les avoit « composés pour les rendre solides, avoient « été rangées dans une tranchée de la croupe « de la montagne d'environ 3 pieds de pro- « fondeur, d'où l'on avoit apparemment « enlevé la terre qui pouvoit avoir servi « d'accôtement, ou de chemin de terre à « la route. 3.° Dans le fond de cette tranchée « on voit un pavé de pierres posées sur « champ, un peu courbées de biais, les « unes à côté des autres, d'environ 5 à 6 « pouces de haut; par où ils commençoient « la fondation de leur voie. 4.° Sur ce pavé « règne un empierrement sur toute la lar- « geur du chemin, fait avec de petites « pierres grosses environ comme des œufs,

« qui plus, qui moins, d'environ 2 à 3 pieds
« de hauteur; car il n'étoit pas possible d'en
« prendre bien au juste les dimensions, à
« cause de la détérioration de la route en
« plusieurs endroits. 5.° La largeur de la
« route étoit partagée par trois espaces, à
« peu près comme sont celles que nous
« faisons faire en deux accôtemens de che-
« mins de terre, et en la forme de pavé
« qui est à l'entre-deux d'iceux, etc. 6.° Les
« deux accôtemens qui bordoient ce che-
« min, faits de la même matière, pouvoient
« servir pour les gens à pied ou bien pour
« les gens à cheval; car un cavalier y pou-
« voit aisément passer avec un homme à
« pied à côté. 7.° Ce qui m'a surpris le
« plus dans l'examen de ce chemin, ça été
« d'où l'on avoit pu tirer une si grande
« quantité de menues pierres blanchâtres pour
« composer cette route : on ne voit aux en-
« virons ni carrières, ni ruisseaux, ni
« rivières, ni terrains propres qui les pro-
« duisent, à moins qu'on ne fît des sondes
« dans les terrains voisins, où l'on les pût
« trouver bien avant dans la terre, qui par
« succession de temps, peuvent s'être fermées
« ou comblées. »

2. Comme les *viæ privatæ*, ou *voies privées*, étoient celles dont le sol faisoit par-

tie de quelque propriété particulière, nous ne les connoissons plus aujourd'hui.

Taboëtius, *Ephemer. Hist.*, donne à la voie privée les épithètes : *Agraria*.... campestris.... rustica.... servilis.... transversa.... serviens.... obnoxia.... prædialis semita.... via privati juri.... peculars domestica. Ulpien confirme la première de ces épithètes, quand il dit *Privatæ sunt, quas Agrarias quidam dicunt.*

3. Les *viæ vicinales*, ou *voies vicinales* recevoient trois épithètes, selon Ulpien : vicana (50).... paganica (51).... solitaria (52). C'étoient des voies de traverse, qui appartenoient à quelques villages, et qui établissoient la communication entre eux. *In vicis sunt, aut in vicos ducunt*, dit Ulpien, l. II, §. *viarum* ff; de là le nom *vicinalis*.

Elles servoient encore à la communica-

(50). *Via vicana* est proprement une grande rue dans un village, comme *urbica* dans une ville.

(51) *Via paganica* est une voie passant à travers un canton particulier d'une province, que les Latins appellent *pagus*.

(52) *Via solitaria* est celle qui s'étend à travers une quantité de terres labourables, et y finit; ou, comme dit la loi, y meurt sans issues.

tion d'une *voie militaire* à l'autre, quelquefois aussi d'une ville à l'autre.

Etant moins fatiguées que les *voies militaires*, on donnoit moins de soins à leur construction; on ne les pavoit point, comme on peut s'en convaincre par celles qui nous restent dans la Picardie....

Elles se formoient d'une couche de *béton*, c'est-à dire, d'un mélange de gravier broyé avec de la chaux fraîchement éteinte; et massivée avec des pilons ferrés. Les parties de ce gravier, qui avoient quelquefois une couleur d'un gris bleuâtre, ont fait nommer *voies ferrées* celles dont la surface étoit formée de cette manière.

On avoit soin que ces *voies non pavées* fussent dégarnies de tout ce qui pouvoit les priver du soleil et du vent. Dans les forêts que traversoient ces sortes de *voies*, on abattoit des arbres pour donner un libre passage à l'air; on creusoit de chaque côté un fossé en bordure pour l'écoulement des eaux. Dans la Picardie, ces fossés bordent, à droite et à gauche, non-seulement nos petites voies, *viæ vicinales*, mais encore nos voies les plus importantes.

Ces voies de traverse étoient construites par les soins des magistrats des bourgs ou villages. Les particuliers qui avoient dans ces

bourgs ou villages leur domicile ou des propriétés, en faisoient les frais. Les travaux s'exécutoient par corvées et par contributions.

Les magistrats avoient le droit de contraindre les gens du peuple à travailler aux voies, en personne, les uns à charrier les pierres, les cailloux, l'arène, le gravois; les autres à cuire la chaux, assembler les matériaux, les battre et les massiver; trancher les montagnes, combler les marais, etc.....

Le genre de travail par contribution étoit d'assigner aux propriétaires riches une certaine mesure de chemin à faire à leurs dépens, suivant l'estimation donnée aux propriétés qu'ils avoient dans les lieux où passoient les voies (53).

(53) Sous Louis XIV, les travaux à faire aux chemins s'exécutoient, et ont continué d'être faits par corvées, jusqu'à la fin du dix-huitième siécle. M. Turgot, parvenu au ministère, fit rendre, au mois de février 1776, un édit qui supprimoit les corvées, et y substituoit une taxe par addition aux vingtièmes: elles furent rétablies quatre mois après. Les assignats suffirent pendant quelque temps à l'entretien des chemins; mais, comme après leur chûte, il n'y avoit point de fonds pour y subvenir, on créa l'impôt connu sous le nom de *Taxe d'entretien des routes*. La première loi qui l'établit est du 24 fructidor an 5.

Epaisseur des Voies. Difficulté de leur évaluation.

Il seroit difficile d'évaluer au juste l'épaisseur de nos *voies*. L'expérience a prouvé que telle voie étoit si épaisse en un endroit, qu'on ne pouvoit parvenir à la terre sur laquelle le massif étoit posé, à moins de fouilles très-profondes, tandis qu'en un autre endroit, on touchoit cette terre après une fouille peu considérable. Ces différences s'expliquent par la nature du sol, solide ou non solide, élèvé ou bas (54) : et, pour connoître ces épaisseurs diverses, il seroit indispensable de sonder les différens points des voies romaines qui nous restent. C'est un travail réservé au zèle des administrateurs.

Voies secondaires.

Je n'ai jusqu'ici distingué que trois classes de voies; cependant les Romains en avoient

(54) On sait que quand le chemin que l'on construisoit passoit dans des lieux bas, on le relevoit par un amas d'arène ou d'autres matières conduit de l'une des élévations à l'autre. C'est ce que STRABON (lib. 5, *Geogr.*) appelle *exaggerare vallès.*

d'autres, qu'on désigne sous le mot générique de *iter*, et qu'on peut faire rentrer dans la classe des *viæ vicinales*.

L'*iter* a sous lui les espèces nommées *via*, *actus*, *semita*, *callis*, *trames*, *ambitus*, *divortia*, et quelques autres.

Voici la définition que Varron (*Orig. verb.* I, XV.) donne de trois de ces mots.

Via (55) *siquidem iter, quod ea vehendo teritur.*

Actus (56), *iter in agris.*

Etiam Ambitus *iter, quod circum eundo teritur.*

Isidore dit aussi (*Lib. differ.*):

Callis (57) *est iter pecudum inter montes, angustum et tritum.*

Tramites *sunt transversa in agris itinera.*

(55) Il avoit huit pieds, et servoit aux chars : *duos actus capit, propter euntium et venientium vehiculorum occursum* (Isidore, lib. 15). Ce qui est confirmé par le jurisconsulte Caïus : *viæ latitudo ex lege XII tabularum in porrectum octo pedes habeat : in anfractum, id est ubi fractum est, XII.*

(56) Il n'avoit que quatre pieds de largeur, au témoignage de Festus : *Actus inter vicinos quatuor pedum.*

(57) Il n'avoit souvent qu'un demi-pied de largeur.

Ailleurs il dit : *Inter semita et callem et tramitem differentia est :*

Semita (58), *hominis est.*

Callis, *pecorum vel ferarum.*

Tramites *verò transversa in agris itinera.*

Propriè ergo callis semita tenuis, callo pecorum prædurata, semita autem quasi semis via.

Remarques sur les grandes Voies.

On plaçoit, sur les grands chemins, de mille en mille, ou plutôt de lieue en lieue, des blocs de pierre qui marquoient la distance de l'endroit où ils étoient posés, à la ville la plus prochaine. On a donné à ces pierres le nom de *colonnes milliaires* et *colonnes leugaires*, selon que les distances étoient mesurées en milles ou en lieues. On y gravoit le nom du souverain qui les avoit fait élever.

Dans les débris de l'ancienne chaussée qui passoit à côté de Vic-sur-Aisne, en Valois, on a trouvé, en 1712, une de ces colonnes qui servoient à marquer les lieues. C'étoit un bloc de pierre presque brut, plus plat que rond, de cinq pieds de haut sur cinq

(58) Il n'avoit qu'un pied de largeur.

de circonférence. Il y avoit une inscription qui est expliquée en partie dans l'*Histoire de l'Académie des belles-lettres*, t. 3, p. 253. D. Martenne rapporte cette inscription dans ses *Voyages littéraires*. Elle étoit ainsi gravée sur la colonne, en caractères romains :

IMP. CÆS.
M. AVRELIO. AN.
TONINO. PIO.
AVG. BRITANNI.
CO. MAX. TRIB.
POT. XIIII. IMP. II.
COS. III. P. P. PRO.
COS. AB. AVG.
SVESS. LEVG.
VII.

Imperante Cœsare, Marco Aurelio Antonino, Pio, Augusto, Britannico, Maximo, Tribunitiâ potestate decimum quartum, Imperatore secundum, Consule tertium, Patre patriæ, Proconsule. Ab Augustâ Suessionum leuga septima.

Cette découverte a fait dire à l'auteur de l'*Histoire du Valois* (l'abbé Carlier), t. 1, p. 13, qu'Agrippa n'a fait qu'ébaucher certains chemins que les successeurs d'Auguste

ont achevés; qu'il est à croire qu'une partie de la chaussée de Brunehaut qui passe à Noyon, et qui est une division de la route de Lyon à Boulogne, a été entreprise ou perfectionnée par l'empereur Caracalla, à cause des médailles et des colonnes milliaires qu'on y a trouvées, portant le nom de cet empereur.

C. Gracchus (59), qui s'appliqua avec un soin particulier à rétablir et à redresser les grands chemins, fit le premier planter les colonnes dont je viens de parler; et c'est de ces colonnes qu'est venue cette locution si fréquente dans les auteurs : *tertio, quarto, quinto lapide ab urbe.*

Ces *milles* étoient fort commodes pour les voyageurs, comme le remarque QUINTILIEN, (IV, 5) *facientibus iter multum detrahunt fatigationis inscripta lapidibus spatia. Nam et exhaustis laboribus nosse mensuram voluptati est, et hortatur ad reliquia fortius exequenda, scire quantum supersit. Nihil enim longum videri necesse est, in quo quod ultimum sit, certum est.*

Ces voies étoient encore ornées de temples, de tombeaux, de ponts, d'arcs triomphaux. On leur donnoit tous les embellissemens possibles, et jusqu'aux moindres choses utiles

(59) PLUT., *Vit. Grach.*, p. 837.

aux voyageurs, on les y rencontroit. Le même C. Gracchus, que j'ai nommé plus haut, fit aussi poser le premier aux deux côtés des chemins de grosses pierres peu distantes entre elles, pour aider les voyageurs à monter à cheval sans le secours de personne, car alors on ne se servoit point d'étriers.

Suétone, l. II, en parlant d'Auguste, qui fut, comme je l'ai déja remarqué, le principal auteur des grands chemins de la Gaule, dit que cet empereur fit établir sur ces grands chemins des logemens ou stations, *mansiones*, pour les voyageurs, où l'on trouvoit des jeunes gens (*statores*) destinés aux postes (*cursus publicus* ou *cursus clabularis*), qui portoient les paquets de l'une des stations à la station prochaine, où ils en trouvoient d'autres prêts à courir; et que de mains en mains les paquets arrivoient à leur adresse.

Dans la suite Auguste établit sur les routes des chevaux et des charriots pour rendre les postes plus expéditives : *Quò celeriùs, et sub manum*, dit Suétone, *Annunciari cognoscique possit, quid in provincia quaque gereretur, juvenes primò modicis intervallis per militares vias, dehinc vehicula disposuit.*

Les *mansions* servoient aussi de gîte aux

voyageurs; ils y étoient reçus en payant les frais de leur dépense. C'étoit proprement des auberges.

C'est de *mansio*, dégénéré en *masio*, que nos ancêtres ont formé le mot *maison*.

C'est aussi de là qu'est venu l'usage de compter les distances par *mansiones*, c'est-à-dire, par journées de chemin, parce que la journée du voyageur finissoit au gîte ou à la *mansion*.

L'attention des Romains à rendre commodes les grands chemins leur a fait un grand honneur, et contribue à nous donner une bien haute idée d'un gouvernement dont les vues étoient si grandes, si nobles, et toujours dirigées vers le bien public.

Quelques marques distinctives des Voies romaines.

Les altérations arrivées par la suite des siécles aux *voies romaines*, et les réparations modernes qui y ont été faites en divers endroits, ont défiguré ces chef-d'œuvres antiques.

Dans le petit nombre de marques auxquelles on peut les reconnoître se trouvent celles que je vais indiquer.

Les *voies romaines* sont plus élevées que le terrain voisin; elles offrent souvent une

surface formée de sable mêlé dans un lit de cailloux; elles sont toujours bordées d'un fossé à chaque côté, au point même que les petites *voies* coupées dans le talus d'une montagne, se trouvent séparées de cette montagne par un fossé destiné à les rendre sèches, en donnant aux eaux et aux terres entraînées par la pente naturelle, un dégagement qui n'embarrasse jamais la *voie*. Cette précaution, la seule qui puisse rendre les ouvrages solides et durables, est un des moyens dont les Romains se sont servis, et que l'on remarque dans les *voies romaines* qui traversent la Picardie.

Grandes routes modernes.

Je terminerai ce Mémoire par l'examen de nos chemins modernes, et par leur comparaison avec les voies des anciens.

Autant les Romains mirent de solidité dans la construction de leurs chemins, autant les modernes ont négligé ce point fort important en ce que leurs charrois et leurs voitures ont plus de charge que chez les anciens (60).

(60) Les Romains se servoient de chars et de charettes. Les charettes n'étoient portées que sur deux roues. On les nommoit *birotæ*. Les chars en avoient quatre; ils pouvoient porter jusqu'à 1000 livres

Nos chemins modernes ne sont ordinairement que des allées dont on applanit le terrain; et les moyens, même les plus dispendieux, qu'on employe aujourd'hui, ne sauroient, sans de continuelles réparations, procurer des routes longtemps solides.

Les chemins pavés modernes, appelés *grandes routes* ou *chemins royaux*, se divisent comme les *voies militaires* romaines, en trois

de poids, et les charettes 200 livres. Les chars étoient attelés de huit mules en été, et de dix en hiver. Les charettes n'en avoient que trois, suivant la loi de Constantin : *Rhedæ mille pondo tantummodo superponi, Birotæ ducenta. Octo mulæ jungantur ad Rhedam, æstivo videlicet tempore, hyemali decem: Birotis trinas sufficere indicavimus.*

Les chars à quatre roues qui servoient aux courses publiques étoient de plusieurs espèces. Il y en avoit un nommé *Carrus*, qui ne devoit porter que 600 livres de poids, suivant la loi 47 *de Curs. Publ. Aug. et Parang.: Rhedæ mille librarum pondus imponi debet: Carro sex centarum, nec amplius.* Le plus commun étoit celui que les Romains appeloient *Rheda*. Un autre se nommoit *Carpentum*. Ces deux derniers ne devoient porter que 1000 livres. Liv. 30, *Cod. Theod. de Curs. Publ. et Parang.: Perspicuè sanxeramus, ut in carpentis Rhedarum mensuram subditam nullus excederet*, etc.....

Essedum étoit encore un genre de char dont les Belges étoient les inventeurs, comme le témoigne Virgile (*Georg.* II, 104.) *Belgica vel molli melius feret esseda collo.*

parties. La partie du milieu, et les deux *berges*. La première se nomme *chaussée*; elle est bombée, afin de donner de l'écoulement aux eaux. Les pavés qui la couvrent sont des cubes de grés qui ont communément 189 à 215 millimètres (7 à 8 pouces) en tous sens. Ces cubes sont disposés par rangs parallèles, selon la largeur de la chaussée, et placés sur une couche de sable qu'on appelle *forme*, d'environ 162 millimètres (6 pouces d'épaisseur.

Les *berges*, ou les deux parties collatérales de la chaussée, sont larges de 5 mètres 84 centimètres, à 6 mètres et demi (18 à 20 pieds).

La largeur de la chausée n'est pas égale à celle d'une berge : lorsque les berges ont chacune 6 mètres et demi (20 pieds), la partie pavée n'a ordinairement qu'environ 4 mètres 77 centimètres (15 pieds). Ces largeurs varient quelquefois; mais, en prenant un terme moyen, on peut établir, en calcul général, que la largeur commune de nos grands chemins pavés est de 17 mètres 87 centimètres (55 pieds) : j'ai déja dit que celle des *voies militaires* romaines étoit de 60 pieds romains égaux à 54 pieds 5 pouces de roi; il s'ensuit que la largeur des grands chemins modernes est à peu près la même que celle des *voies militaires* anciennes.

La longueur des esssieus des voitures étant communément de 1 mètre 895 millimètres (5 pieds 10 pouces), il en résulte que dans une route de 55 pieds de largeur, il peut passer au moins huit voitures de front.

Comparaison des grandes routes anciennes avec les modernes, sous le rapport de la solidité et des frais d'entretien.

Un grand défaut dans nos chemins, c'est le manque de solidité (61).

Les deux berges exigent un entretien continuel. Au lieu d'être formées par des massifs en maçonnerie comme les *marges* des chemins antiques, elles ne sont composées que de la terre des fossés creusés contre les berges pour l'écoulement des eaux pluviales. On a beau couvrir ces terres rapportées en gravier ou en pierrailles, comme le fonds n'a pas une fermeté suffisante, il s'y fait toujours des ornières. Ensuite l'eau dont elles s'imbibent fait que cette partie de chemin est souvent

(61) Treize mille quatre cents lieues de routes, à la charge du trésor public, ont été entretenues ou réparées dans le cours d'un an. (*Exposé de la situation de l'Empire, présenté par S. Exc. le Ministre de l'intérieur, au mois d'août 1807.*).

impraticable, surtout l'hiver. L'été, la poussière la rend très-incommode.

Pour que les berges eussent toute la solidité nécessaire, il faudroit qu'elles fussent, à l'exemple des *margines* des anciens, formées par un massif en maçonnerie, couvert de béton ou de gravier. Ce moyen économiseroit les dépenses que l'on fait pour l'entretien des berges.

Le pavé de la chaussée, n'étant posé que sur une simple couche de sable, se dérange facilement sous le poids des voitures, et n'offre, malgré les fréquentes réparations qu'il entraîne, qu'une route inégale et souvent dangereuse.

Je suppose la charge d'une voiture à deux roues égales 2,938 kilogrammes (6 milliers); celle d'une voiture à quatre roues, 5,876 kilogrammes (12 milliers); l'effort de compression de chaque roue sera d'environ 1469 kilogrammes (3 milliers). Cette charge, ne portant que sur une surface de 7 à 8 pouces, creuse, dans toute la largeur des chemins, des ornières qui, se remplissant d'eau de pluie, s'approfondissent de plus en plus par les roues des voitures qui passent dans les mêmes ornières.

Les roues larges dites *roues à la Marlborough,* remédieront un peu à ce grave inconvénient, mais elles ne le feront pas disparoître.

Les routes romaines l'emportoient de beaucoup sur les nôtres sous le rapport de la solidité. Le sol, rendu fermé, portoit quatre couches qui formoient une masse de trois à quatre pieds d'épaisseur. Ces couches, maçonnées avec beaucoup de soins, assuroient à leurs routes une stabilité qu'on est bien loin de rencontrer dans les nôtres. On voit facilement, par la comparaison des routes romaines avec les modernes, que les premières avoient une solidité qui, les rendant durables, épargnoit les dépenses considérables d'entretien que nous sommes obligés de faire chaque jour.

D'après cela, on conviendra sans difficulté que le genre de construction des grandes routes romaines est bien préférable au genre de construction de nos grandes routes modernes.

Il me reste à comparer les routes anciennes avec les modernes sous le rapport des frais de construction. Ici, comme en beaucoup d'autres matières, on ne trouve que des ténèbres impénétrables; et j'avouerai franchement que je crois impossible d'évaluer les frais de construction des routes romaines. Lorsqu'en effet tous les auteurs que j'ai consultés, et particulièrement tous ceux que j'ai déja cités dans ce Mémoire, ne m'ont rien fourni qui jetât quelque lumière sur cette

partie de la question, je suis autorisé à la regarder comme à peu près insoluble.

Un seul écrivain a épuisé la matière des grands chemins romains, dans une savante histoire que j'ai citée plusieurs fois; c'est Bergier. Mais, après avoir relu son excellent ouvrage, je n'y ai rien trouvé qui répondît aux espérances qu'il m'avoit fait concevoir; au contraire, il m'a convaincu que j'ajouterois en vain de nouvelles recherches à celles que j'ai déja faites sur le point qui m'occupe en ce moment, puisque cet ouvrage renferme tout ce qu'on peut écrire sur la construction des grands chemins romains, et que son auteur, loin de tenter de faire l'évaluation des frais qu'ils ont occasionnés, regarde cette évaluation comme impossible.

Pour appuyer ce que j'avance, je vais me servir des propres expressions de Bergier (l. 1, ch. 20, p. 72.) : *Mais enfin, pour conclure ce discours des Empereurs, et de l'argent par eux employé aux ouvrages des grands chemins, quelle somme pourroit on imaginer y avoir été mise par les 25 ou 26 ci-dessus dénommés, sans les autres, dont les œuvres ne sont venues en notre connoissance? Il est évident que la somme ne se peut estimer; et qu'en comparaison d'icelle, les sommes employées au temple de Salomon et aux sept Merveilles du monde, se*

trouveroient bien petites. Ce qui sera beaucoup plus facile à croire et à comprendre, quand on verra (au livre suivant) l'immense quantité de matériaux que l'on employoit en tels ouvrages, qui surpassent en grandeur, en étendue et en masse, tout ce qui fut jamais fait au monde par les mains des hommes.

Qu'il me soit permis de citer encore un passage du même auteur, pour confirmer d'autant plus mon assertion (l. I, ch. 24, p. 88.) : *Jusques ici donc nous avons dit ce que nous avons pu rencontrer dans l'histoire et des gens qui ont travaillé ou fait travailler aux grands chemins ; et des sommes de deniers qui y ont été employées. Que si je n'ai déterminé le nombre précis des hommes, ni la quantité des sommes, c'est que l'un et l'autre excèdent tout ce que l'arithmétique la plus subtile en pourroit nombrer ou calculer, ou l'esprit de l'homme concevoir et entendre, sinon confusément et en gros. On a su le nombre des hommes qui ont fait le temple de Salomon et les Pyramides d'Egypte ; et les sommes de deniers qu'il a coûté à les construire ; mais il est impossible d'en faire autant des ouvrages des grands chemins, etc.*

D'après cela, je ne crois pas qu'il soit nécessaire de placer ici une appréciation

des frais de construction de nos grandes routes modernes, puisque je n'ai pas à mettre en parallèle le tableau de ceux qu'occasionnoient les voies romaines.

Je pense donc avoir répondu à la question; car c'est y répondre que de démontrer que la solution en est impossible. Cependant je ne m'arrêterai point là, et dans ce chapitre, qui doit terminer cet opuscule, je vais faire connoître ceux qui travailloient aux voies, chez les Romains, et à quels dépens ces voies étoient faites. J'aurai encore recours au travail de Bergier; j'employerai seulement une méthode plus succincte et plus claire.

§ I.

Les voies étoient faites, 1.° par les soldats légionnaires, 2.° Par les peuples des provinces. 3.° Par les artistes choisis au nom des Empereurs. 4.° Par les criminels.

1.° *Soldats légionnaires.*

Si l'oisiveté présente mille dangers, c'est surtout parmi les armes. Elle fait perdre aux soldats leurs forces et leur courage; elle les porte à la révolte et à l'indiscipline : *Discordia laboratum est, cum assuetus expedi-*

tionibus miles, otio lasciviret, dit Tacite. L'histoire n'en donne que trop d'exemples. Lorsque Annibal, après la mémorable bataille de Cannes, eut choisi Capoue pour lieu de repos, ses soldats, habitués auparavant à toutes les fatigues, devinrent, au sein des délices que cette ville offroit, lâches et paresseux.

Les Empereurs romains, convaincus de cette vérité, croyoient ne point pouvoir, en temps de paix, employer leurs troupes éparses dans les provinces à des travaux plus utiles que ceux des grands chemins. Auguste, qui fit construire une si grande étendue de chemins, fut un de ceux qui mirent le plus en usage cette manière d'occuper les soldats, d'entretenir leur vigueur et leur activité, et de les soustraire aux dangers de l'inaction et de la mollesse. Sa politique y trouva d'ailleurs un moyen de contenir les peuples soumis, par la crainte qu'inspiroit le voisinage de ces troupes.

2.° *Peuples des Provinces.*

On occupoit les peuples des Provinces, que l'histoire appelle *Provinciales*, à la construction et à l'entretien des voies, de peur qu'ils ne demeurassent oisifs, comme le remarque Isidore : *Romani vias per omnem*

pene orbem disposuerunt, propter rectitudinem itinerum, et ne plebs esset otiosa (l. 13, Origin. c. 16.).

L'oisiveté est une source de séditions. Ils travailloient concurremment avec les soldats; mais les fatigues que ces travaux leur donnoient, ainsi que les mauvais traitemens qu'ils éprouvoient de la part des soldats, leur faisoient quelquefois élever de grandes plaintes, et les portoient à des révoltes que les troupes romaines avoient bientôt apaisées.

3.° *Architectes, Maçons, Charpentiers.*

La troisième sorte de personnes qui ont travaillé aux grands chemins sont les architectes, les maçons et les charpentiers.

En effet, puisqu'il falloit élever des ponts, construire des ports, former sur les grands chemins des postes ou gîtes que les Romains appeloient *mutationes* et *mansiones*, dresser des colonnes itinéraires, il étoit indispensable que des architectes, des maçons, des charpentiers réglassent les travaux des ouvriers.

4.° *Criminels.*

Une des peines infligées à certains criminels, chez les Romains, étoit de travailler

aux grands chemins, comme on condamne, en France, aux galères.

§. II.

Il y avoit trois sortes de contribuans aux frais des voies. 1.° Le trésor public. 2.° Les Empereurs. 3.° Les particuliers.

1.° *Trésor public.*

Les deniers du trésor public provenoient des *tributs* ou *péages*, appelés *tributa, vectigalia.*

Il y avoit deux sortes de *tributs*. 1.° Les tributs ordinaires, qui se levoient chaque année sur toutes les personnes et sur tous les biens. 2.° Les tributs extraordinaires, que l'on imposoit par ordonnance du peuple ou du sénat, selon la nécessité, pour le bien et la défense de l'Empire.

Les *péages* étoient de cinq espèces.

La première nommée *vectigal peregrinum* ou *portorium*, avoit beaucoup de rapport avec ce que l'on appeloit autrefois en France droits de haut passage, de chaussée, de pontenage, de traites et impositions foraines, entrées de villes, et autres droits qui se levoient jadis sur le transport des marchandises; et plus récemment *droit de passe* ou *taxe*

d'entretien des routes. Voici sa définition : *Portorium enim fuit vectigal, quod ex importatione, et exportatione rerum venalium capiebatur.*

La seconde et la troisième espèces se nommoient *decima* et *scriptura.*

La quatrième espèce est celle qu'en France on appeloit jadis *gabelle* : elle se levoit sur le sel.

La cinquième espèce se prenoit sur les esclaves que l'on affranchissoit. Elle étoit du vingtième de la somme à laquelle ces esclaves étoient estimés, voilà pourquoi on l'appela *vigesima.*

2.° *Empereurs.*

Les lois des douze tables commirent, à Rome, l'intendance des voies au soin des censeurs : *Censores urbis vias, aquas, ærarium, vectigalia tuentor.*

Cette intendance devint par la suite un honneur, et des consuls ne dédaignèrent pas d'en remplir les fonctions.

Le peuple romain crut faire honneur à *Auguste*, en l'établissant curateur et commissaire des *grandes voies.*

Cet Empereur fit construire et réparer un grand nombre de chemins dans tous les pays soumis à son Empire, et surtout dans la Gaule

et dans l'Espagne. Son zèle pour le bien public ne lui permit pas même d'épargner les statues d'argent que les peuples lui avoient décernées pour honorer ses triomphes. Il en fondit plusieurs dont il fit faire de la monnoie qu'il employa à des travaux utiles, principalement à ceux des grands chemins.

Tibère, successeur d'Auguste, fut, comme lui, revêtu de la charge de curateur des *grandes voies;* et, afin de l'exercer avec éclat, il fit beaucoup travailler à ses propres frais.

Caligula dépensa, en moins d'un an, pour le même objet, mais d'une manière extravagante et digne de lui seul, une partie des 27 millions de sesterces (62) que Tibère avoit épargnés. SUÉTONE *in Caligula : Ac singula enumerem, immensas opes, totumque illud Tiberii Cœsaris vicies ac septies millies H — S. non toto vertente anno absumpsit.*

L'imbécille *Claude* employa des sommes immenses à des travaux prodigieux, mais peu nécessaires. *Opera magna potiusquam necessaria, quam multa perfecit.*

Néron ne fit presque rien faire aux voies du dehors, mais il embellit beaucoup les rues de Rome.

Les règnes de *Galba*, d'*Othon*, de *Vi-*

(62) Environ 2,375,000 fr. de notre monnoie.

tellius furent trop courts et trop agités. C'étoient des Empereurs qui ne faisoient que paroître et disparoître aussitôt.

Vespasien, sous qui Rome commença d'être tranquille, reprit le soin des grandes voies.

Ses deux fils *Titus* et *Domitien* l'imitèrent en cela; ils furent surpassés par *Trajan*. On voit encore en Italie, en Espagne, sur le Danube et ailleurs, les restes des *voies* et des ponts qu'il avoit fait construire dans tous ces lieux. C'est celui des Empereurs, après Auguste, qui s'est le plus occupé des chemins.

Adrien, qui vint après Trajan, continua les travaux des grands chemins que celui-ci avoit entrepris.

Après lui, vint *Antonin-le-Pieux*. Il ne se trouve que quatre inscriptions qui prouvent qu'il a fait travailler aux grands chemins.

Marc-Aurèle fit des travaux aux chemins des Pays-Bas.

Ceux qui se présentent comme s'étant occupés des grands chemins après Marc-Aurèle, sont *Septime Sévère*, et son fils *Marc-Aurèle-Antonin*, surnommé *Caracalla*.

Héliogabale, fils de Caracalla, monstre revêtu du manteau impérial, fit quelques ouvrages en Espagne.

Alexandre Sévère, prince sage, répara les ponts que Trajan avoit bâtis.

Maximin n'oublia point les grands chemins; mais jusqu'à *Gallienus*, fils de Valérien, on ne voit pas qu'il ait été fait de grands travaux.

Tacite, successeur d'Aurelien, s'en occupa, comme le prouvent deux inscriptions trouvées sur le chemin de Lisbonne à Medina, sur deux colonnes milliaires.

Au nombre des Empereurs venus après, qui ont fait quelque chose en ce genre d'ouvrage, sont *Dioclétien*, *Aurelius Maxentius*, *Maximien*, les *Constantin* et *Gratien*.

Les Empereurs suivans, jusqu'à la chûte de l'Empire, ne pensèrent point aux grands chemins; d'abord parce que les travaux en ayant été continués durant plus de 300 ans, il ne devoit rester presque rien à faire; ensuite parce que l'Empire fut dans un état de trouble qui ne permettoit aucune entreprise considérable.

Des nations étrangères envahirent une partie des pays soumis à l'Empire Romain, mais elles n'eurent ni le courage, ni les moyens suffisans pour continuer de si vastes entreprises; c'étoit bien assez pour elles de veiller au maintien de leurs conquêtes. De sorte que les parties qui nous restent de ces grandes voies sont l'ouvrage des Empereurs romains qui ont su les rendre durables pour plus de dix-huit siécles.

3.° *Particuliers.*

Venons enfin aux sommes que les particuliers ont employées à construire et à réparer les grands chemins de l'Empire, tant en Italie que dans les Provinces. Elles sont inestimables.

On lit dans Dion qu'Auguste ordonna que ceux qui obtiendroient l'honneur du triomphe, feroient, pour en conserver le souvenir, quelque ouvrage public : *Augustus iis qui triumpharent mandavit, ut in rerum à se gestarum memoriam aliquod opus ex manubiis facerent* (63). Suétone ajoute qu'il assigna aux triomphateurs les grands chemins, pour qu'ils consacrassent à leur réparation les sommes provenues des dépouilles ennemies. Ces dépouilles consistoient ordinairement en masses d'or et d'argent, statues, couronnes et vaisselles d'or et d'argent; pierreries, tableaux, étoffés, esclaves, etc.

Je dois faire remarquer ici que dès l'instant où toute la puissance se trouva placée sur la tête d'Auguste, pour s'assurer de la fidélité et de l'affection des capitaines qui commandoient sous ses ordres, il leur per-

(63) On appeloit *pecunia manubialis*, l'argent pris sur les ennemis, et *manubiæ* les dépouilles des ennemis.

mit de retenir la plus grande partie des dépouilles des ennemis.

Quand je parle des deniers des particuliers, je n'entends pas ceux qui étoient levés sur eux, sous le nom de tributs ou péages, mais ceux que les particuliers employoient ou volontairement, ou en vertu d'une assignation particulière et spéciale, à la construction et à l'entretien des grands chemins.

BIOGRAPHIE.

Notice *biographique* (*) *sur la Vie et les Ouvrages de* Colardeau; *par* M. F. Fayolle.

Charles-Pierre Colardeau, qu'on peut appeler l'*abeille française*, naquit, le 12 octobre 1732, à Janville, petite ville du département d'Eure et Loir. Après avoir fini ses études au collége de Meun-sur-Loir, il vint à Paris faire son cours de philosophie. Son oncle, curé à Pithiviers, le mit ensuite chez un procureur; mais les querelles des parlemens obligèrent bientôt le neveu à revenir chez lui. Colardeau profita des loisirs que lui offroit la campagne, et se livra à son goût pour la poésie. Il eut alors l'idée de composer la tragédie d'*Astarbé*, dont il avoit pris le sujet dans les Aventures de Télémaque. Cette pièce fut achevée peu de temps après

(*) La Notice intéressante que nous donnons ici, est à la tête d'une édition stéréotype des *OEuvres choisies de Colardeau*, qui doit paroître sous peu. L'auteur a bien voulu nous la communiquer, et nous nous empressons de l'insérer dans le *Magasin*.

son retour à Paris. Elle étoit sur le point d'être jouée, lorsque l'attentat commis par Damiens sur la personne du roi (le 5 janvier 1757) en retarda la représentation. C'est à cette époque que parut le premier ouvrage de Colardeau, *l'Épître d'Héloïse à Abailard*, imitée de Pope, et qui fut recherchée avec une avidité extraordinaire. Les femmes et les jeunes gens en surent par cœur les passages les plus heureux; et ce succès, bien mérité sans doute, mit à la mode, pour un temps, ces lamentables héroïdes, dont le public fut inondé. Le suffrage des connoisseurs se déclara aussi pour l'Épitre d'Héloïse. « Colardeau, dit un critique célèbre, marqua « son premier essai de tous les caractères d'un « poète. Une élégance facile et brillante, un « sentiment exquis de l'harmonie, cette imagination qui anime le style en coloriant « les objets, cette sensibilité qui pénètre l'ame « en même temps que le vers charme l'oreille, enfin ce naturel aimable qui grave « dans la mémoire des lecteurs les idées et « les sentimens, et, suivant l'expression de « Despréaux, *laisse un long souvenir*; voilà « ce que le public, enchanté d'avoir un « poète de plus, remarqua dans l'Epître « d'Héloïse, morceau vraiment précieux, « qui durera autant que notre langue. »

On a relevé quelques défauts dans cette fameuse Épître, entre autres ces deux vers :

Quand *j'adore* Abailard, quand *il est* mon époux,
Que ne suis-je insensible et froide comme vous?

Le sens demandoit impérieusement :

Quand je perds Abailard, quand je n'ai plus d'époux,
Que ne suis-je insensible, etc.

Le premier de ces deux vers nous en rappelle un autre tiré d'une traduction en vers de Pope, insérée dans la *Gazette littéraire :*

Abailard vit encore, et je n'ai plus d'amant.

Ce vers est très-heureux.

Outre les négligences, les expressions qui appartiennent à l'école de Dorat, et plusieurs idées peu conformes au caractère et à la situation d'Héloïse, quelques gens de lettres ont reproché à Colardeau de s'être privé des tableaux de Pope où domine le plus la couleur du sujet. C'est pour réparer cet oubli que M. Millevoye a publié un fragment élégiaque, intitulé : *La Religieuse*, et qui est digne de l'auteur du poème de *Belzunce:*

L'*Epître à Duhamel* nous paroît bien supérieure à l'Epître d'Héloïse. L'auteur y déploye le caractère propre de son talent; l'amour vrai de la campagne, des traits de philosophie et de sentiment habilement fondus dans les descriptions, et des détails didactiques du meilleur genre, tel que le morceau suivant :

Si jadis tes aïeux parèrent ta maison
Des bizarres beautés d'un gothique écusson,
Dans tes jardins partout je vois que ton genie
L'orna plus sagement des travaux d'Uranie :
Ici, sur un pivot, vers le nord entraîné,
L'aimant cherche à nos yeux son point déterminé;
Là, de l'antique Hermès le minéral fluide
S'élève au gré de l'air plus sec ou plus humide;
Ici, par la liqueur un tube coloré
De la température indique le degré;
Là, du haut de tes toits, incliné vers la terre,
Un long fil électrique écarte le tonnerre;
Plus loin, la cucurbite, à l'aide du fourneau,
De légères vapeurs mouille son chapiteau;
Le règne végétal, analysé par elle,
Offre à l'œil curieux tous les sucs qu'il recèle;
Et plus haut je vois l'ombre, errante sur un mur,
Faire marcher le temps d'un pas égal et sûr.

Les Hommes de Prométhée, petit po

imité de la prose de Querlon, offre des morceaux excellens dans le genre descriptif, entre autres, les portraits contrastés de l'homme et de la femme : mais les idées sont peu suivies ; et ce poème est foible en tout point, auprès du bel épisode d'Adam et Eve, dans Milton.

Comme Colardeau ne pouvoit guères marcher sans guide, il résolut de mettre en vers le Temple de Gnide de Montesquieu, et les Nuits d'Young, dont Le Tourneur venoit de publier la traduction complète.

La traduction en vers des deux premières *Nuits d'Young*, par Colardeau, est une grande méprise du talent. Le poète français avoit précisément le caractère opposé à celui du poète anglois, que Lemierre a si bizarrement caractérisé par ce vers des *Fastes* :

Noctambule, pressé que le soleil se couche.

Il n'a pas tenu à Colardeau de *rendre charmant* le lugubre auteur des Nuits. C'est à M. Baour-Lormian, heureux traducteur d'Ossian, qu'étoit réservée la gloire de naturaliser pour nous les beautés d'Young, dans ses Veillées Poétiques et Morales ; ouvrage où le poète français, tour-à-tour original et imitateur, doit toujours servir de modèle.

Une entreprise aussi malheureuse que la traduction en vers des Nuits d'Young, c'étoit de rimer la prose piquante de Montesquieu. Colardeau a réussi pourtant dans quelques endroits, où il a pu se livrer aux inspirations de son talent. Nous citerons un fragment du Temple de Gnide, avec d'autant plus de plaisir, que le poëme n'entre pas dans cette édition :

Les filles de Corinthe étaloient aux regards
L'or flexible et mouvant de leurs cheveux épars.
Celles de Salamine, à leur première aurore,
Déployoient tout l'éclat et la fraîcheur de Flore.
Elles avoient cet âge, âge heureux de l'amour,
Où la beauté va naître et naît comme un beau jour.
A peine elles ont vu de son haleine pure
Le Zéphyr treize fois rajeunir la nature.
A peine l'on voyoit s'élever sur leur sein
Ces globes que l'Amour arrondit de sa main,
Ces charmes que le feu de l'ardente jeunesse
Sous un voile importun fait palpiter sans cesse.
Au lever du soleil, telle on voit une fleur,
Des premiers feux du jour ressentant la chaleur,
Repousser, déchirer le tissu qui la couvre,
Et montrer les trésors de son sein qu'elle entr'ouvre.

Ces vers charmans, selon la remarque de La Harpe, suffiroient seuls pour prouver

que Colardeau ne devoit avoir recours à personne pour faire un Temple de Gnide.

Le poème sur *le Patriotisme*, fit beaucoup de bruit dans le temps, moins par le talent qui y brille, que pour un vers dans lequel l'auteur transportoit la Crète à Colchos. Cette erreur géographique rappeloit naturellement une bévue de Pradon, qui, ayant placé une ville d'Europe en Asie, disoit pour s'excuser : *Je ne sais pas la chronologie.*

Le poète Le Brun, dont les succès de Colardeau éveilloit vivement la jalousie, saisit cette occasion d'écrire contre lui une satire anonyme. Pour y répondre, celui-ci fit *l'Epître à Minette.* C'est la première et la seule fois que Colardeau ait repoussé les traits de ses ennemis.

Le Brun n'en resta pas là; et dans une Epître intitulée : *l'Anti-Minette* ou *le Coup de patte*, il traita avec le dernier mépris un homme célèbre dans les Lettres, et estimé dans la société, tandis que lui n'avoit encore qu'une réputation littéraire fort équivoque (1).

(1) Ses poésies n'étoient guères connues à cette époque, que de ses amis. On sait le mot de Palissot : « Le Brun a l'immortalité dans sa poche. »

Il ressembloit alors à Fréron, l'un de ses plus ardens ennemis, qu'il accusoit, avec raison, de décrier les talens qui faisoient honneur à la France.

Colardeau écrivoit en vers avec une facilité incroyable : la poésie sembloit être sa langue naturelle ; mais il ne pouvoit exécuter un grand ouvrage. Une santé délicate, affoiblie encore par les plaisirs, lui interdisoit une composition difficile. Aussi quand il s'est livré au genre tragique, il a montré qu'il étoit entièrement dénué de la force de tête qui trace un plan, approfondit des caractères, et combine des effets dramatiques. Sa tragédie d'Astarbé, coup d'essai d'un écolier, fut suivie de *Caliste*, qui décèle en quelques endroits un pinceau assez ferme ; mais alors l'auteur se traîne sur les pas de Rowe, et ne tire pas même parti des beautés de la pièce angloise (la Belle Pénitente). Toutefois la scène du cinquième acte, entre Sciolto et Caliste, est supérieurement traitée ; et le dénouement produiroit beaucoup d'effet, si la situation de Caliste n'étoit pas trop prolongée. Dans la scène où elle prend la coupe

« Il est bien fâcheux, dit à ce sujet Jacques Delille,
« qu'il n'en soit pas de la gloire comme des olives,
« dont les pochetées sont les meilleures. »

empoisonnée, on remarque ces deux vers dont le dernier est digne de Racine :

Que sais-je? en préparant ces poisons destructeurs,
Peut-être que mon père y versa quelques pleurs.

Colardeau avoit fait *les Perfidies à la mode*, comédie absolument dans le genre de Dorat. Elle n'a pas été jouée, et elle ne méritoit pas d'être imprimée.

Il se proposoit de traduire en vers la Jérusalem délivrée. Les sept premiers chants étoient achevés, quand il apprit que M. Watelet s'occupoit du même travail. Non-seulement il n'alla pas plus loin; mais, peu d'heures avant sa mort, il se rappela qu'il avoit une copie de sa traduction; il se traîna hors de son lit, et la jeta au feu. Marmontel regarde un pareil sacrifice comme *une action honnête;* mais quel nom lui eût-il donné, si Delille avoit brûlé sa belle traduction des Géorgiques, en apprenant que Le Franc en avoit fait une?

Colardeau mourut en 1776, au moment même où il venoit d'être élu membre de l'Académie française, à la place du duc de Saint-Aignan. La Harpe, nommé son successeur, s'exprime ainsi dans

son discours de réception : « Il avoit « traduit quelques chants du Tasse. Y « avoit-il une fatalité attachée à ce nom ? « et faut-il que, pour la seconde fois, il « n'ait pas été donné au Tasse de monter au « Capitole ? »

ANTIQUITÉS.

MÉMOIRE *sur quelques Découvertes d'Antiquités faites à Lyon pendant l'été de* 1811; *par* F. ARTAUD, *correspondant de l'Institut impérial*, etc.; *lu à la séance de la Classe d'histoire et de littérature ancienne, le* 29 *novembre* 1811; *par* M. MONGEZ, *l'un de ses membres.*

EN fouillant des terres pour les remblais de l'Ile-Perrache où doit s'élever le palais impérial, on a trouvé sur le chemin des Etroits, entre le quartier de la Quarantaine et celui de Fontanière, au pied de la colline du petit Sainte-Foi, un bas-relief et des monumens funéraires qui peuvent être de quelque intérêt pour les amateurs de l'antiquité.

Les pionniers se sont portés d'abord vers un assemblage de grosses pierres travaillées, placées à dessein de garantir une source abondante qui s'échappe du milieu de la colline. Il paroît que ces pierres ont été

détachées d'un tombeau très-rapproché de cette source; puisqu'à côté d'elle, j'ai remarqué d'autres pierres et des placages de marbre sur les débris d'une caisse sépulcrale, *arca sepulchralis*, en bois de chêne (1), retenue par des pieux de même matière, que le temps et l'humidité ont rendu noirs et friables comme du charbon.

Près de cet endroit, les ouvriers ont trouvé un bijou qu'ils se sont hâtés de vendre au premier amateur qu'ils ont rencontré. C'est une médaille d'or à l'effigie de Lucille, LVCILLAE AVGVSTAE, montée pour servir de plaque à un collier, à peu près dans le genre de celles que M. Millin a fait figurer dans ses *Monumens inédits* (2). Il ne m'a pas été possible de voir le revers de cette médaille; parce qu'elle étoit fixée dans un châton d'or orné de perles de même métal, avec deux bélières pour recevoir une chaîne. M. de Bondy, préfet du Département

(1) M. Millin parle de ces sortes de caisses dans ses *Monumens inédits*, t. I, p. 108.

(2) Tome I, pl. XXVII, p. 252.

du Rhône, toujours empressé à enrichir notre Musée, a cherché vainement à l'acquérir pour le cabinet d'antiques de la ville.

Parmi les pierres dont j'ai parlé, il s'est trouvé deux inscriptions; le Musée les doit à MM. Gastaldi, entrepreneurs des Remblais-Perrache. L'une, posée de bas en haut, est un autel consacré à Mars par TITVS IVLIVS SATVRNINVS.

MARTI

T I

SATVRNINVS.

L'autre est l'épitaphe de *M. Julia Marcia*, fille de *M. Julius Marcius*; monument élevé par *Julius Servandus*, son frère, ou son époux; car l'inscription n'est pas entière.

Le savant et illustre M. Visconti, à qui elle a été communiquée, la rétablit ainsi :

D	M.	
et memoria	E. DVLCISSIMAE	
M. Jul. Maria	E. M. IVL. MARCI	*..filiæ*
hoc monumen	TVM.	
fecit Sorori	SANCTI	*..ssimæ*
M. Jul.	SERVANDVS	
ob incomp	ARABILEM	
erga s	E PIETATEM.	
ponend. curavit et	SVB ASCIA DEDICAV	

Il est possible que ces deux inscriptions ayent quelque rapport entre elles. Une ressemblance de nom chez les anciens a quelquefois déterminé le choix de la Divinité

qu'on vouloit invoquer. Ainsi nous voyons dans Grutter, un *Phœbus* affranchi (3), adresser son vœu au Soleil; un *Apollonius* à Apollon; un *Fortunatus* à la Fortune, etc. D'après ces exemples, je ne serois point éloigné de croire que *T. Julius Saturninus* ait consacré cet autel à Mars en faveur de la famille Julia Marcia. Plusieurs inscriptions de cette ville offrent le nom de la famille Saturnina. Je les croirois du troisième au quatrième siécle environ; époque où les *Saturnins* se sont plus particulièrement distingués. Il y eut même un général gaulois, nommé *Saturninus* qui fut proclamé empereur en Orient, sous le règne de Probus.

On trouve dans les Antiquités de Grenoble (4), publiées par M. Champollion-Figeac, une épitaphe qui ne paroîtra pas déplacée à la

(3) On trouve également dans Chorrier un *Phœbus* affranchi qui consacre un autel votif à *Bellinus* (Apollon). *Antiq. de Vienne*, p. 328; et *Relig. des Gaulois*, t. I, p. 393.

(4) Page 138; Spon, *Miscell.*, p. 262, fait aussi mention d'un *Julius Saturninus*.

suite des deux monumens que je viens de décrire :

D M

IVLIAE MARTIAE
M. IVL. SATVRNINVS
HERES ET ANDIVS

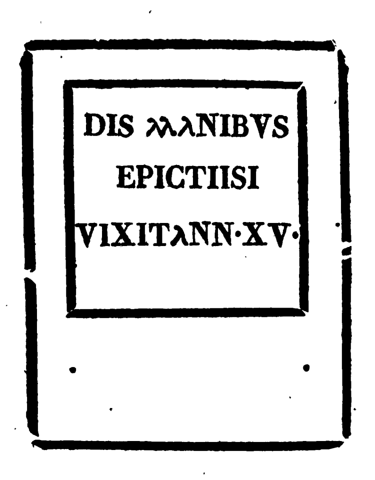
Non loin des inscriptions du quartier de la Quarantaine, presque au sommet de la colline, dans un terrain appartenant à l'hôpital, on a découvert une sépulture, à laquelle personne n'avoit encore fait attention, à cause de sa simplicité. C'étoit une construction en béton (en mortier seul, mais épaissi avec des rocailles) semblable à la margelle d'un puits, dont on peut voir encore quelques vestiges. En détruisant cette maçonnerie, on a trouvé dans l'intérieur un amas d'ossemens humains, et à l'extérieur une amphore de forme élégante, que les ouvriers ont brisée d'un coup de pioche, et dont ils ont vu sortir une grande quantité de médailles de petit bronze qu'ils se sont partagées. Je n'ai pu recouvrer que le fond du vase,

qui se termine en pointe; et quelques pièces aux effigies de Claude-le-Gothique, d'Aurelien, de Tetricus père, de Probus, de Constance-Chlore et du Grand-Constantin : IMP. CONSTANTINVS. AVG. et MARTI. CONSERVATORI..

Le 16 juin, les travaux ont été dirigés un peu plus bas, au delà de la maison du sieur Gervezi, dans cet espace de terrain qui est au dessous et entre les deux pavillons de la maison de M. Bonard. Là commence le quartier de Fontanière qui aura vraisemblablement pris son nom des eaux qui y abondent; et là se trouve encore à 10 pieds de hauteur, une petite source qui devoit alimenter un réservoir antique que j'ai découvert parmi les terres éboulées. Ce réservoir, de 6 pieds en carré et de 5 pieds de profondeur, a été détruit parce qu'il gênoit la voie publique. Il étoit composé de roches et de cailloux, revêtu en dedans et en dehors, d'un ciment épais de deux pouces, fait avec de la chaux et de la brique pilée.

Au dessus de la source, dont je viens

de parler, on a déterré une tablette, *titulus*, sur laquelle est gravée l'épitaphe d'une jeune personne d'origine grecque, ainsi conçue : *Aux Dieux Mânes : à Epictesis ; elle a vécu* 15 *ans.*



Le nom d'*Epictesis* se trouve souvent dans les recueils d'inscriptions (5). Ici les A et

(5) *Epictesis* de la famille *Aurelia.* GRUTT. p. DXCVIII. 6. *Epictesis* surnommée *Claudia* : idem. p. LXXV, 4. *Pedia Epictesis*, *Placido Cæsaris ex statione XXXX Galliarum*, MURATORI, class. XIV. p. MXI, 3; et SPON, *Miscell.* p. 217.

l'M en forme de deux *lambda*, les deux II ou l'H grec à la place de l'E romain, annoncent le mélange de l'écriture grecque avec la latine dans les derniers temps du Paganisme.

Près de cette tablette, on a découvert deux petits vases de terre fort minces et d'un profil agréable. L'un, de couleur blanchâtre et de forme ovoïde, a quatre pouces de haut. Il paroît avoir été pressé au sortir du tour de manière à présenter, pour ainsi dire, quatre côtes de melon. L'autre, de forme grecque, haut de 6 pouces, offroit sur une couverte noire en caractères blancs, cette inscription simple et touchante : VENI, *viens*.

Cette apostrophe, d'un enfant à sa mère, ou d'une mère à son enfant, exprime le désir de revoir dans une autre vie l'objet de ses plus tendres affections. Nous avons à Lyon, dans la collection des antiques, l'épitaphe singulière d'une femme appelée *Modia* qui dit à son mari ou au passant : AMICE LVDE IOCARE VENI. *Ami, joue, divertis-toi, et viens* (6).

(6) *Notice des Antiquités du Musée de Lyon*, p. 32.

Le 22 juin, on a fait dans le même endroit, mais un peu au dessus, la découverte d'un bas-relief en pierre blanche que M. le comte de Bondy s'est empressé de procurer au Musée. Ce monument curieux, placé sans doute autrefois à la sommité de la colline, en sera descendu par l'effet de l'éboulement des terres. Sa forme est un carré long de 3 pieds de haut sur 2 pieds 5 pouces de large, et son épaisseur est de 3 pouces 6 lignes. Il est sculpté sur les deux faces, qui présentent chacune dans leur milieu, une figure taillée dans un rond concave, entouré d'une large bordure dessinée avec goût.

La première de ces figures, est une tête de jeune homme sans autre ornement que ses cheveux bouclés.

Son encadrement se compose de deux rubans entortillés et d'une couronne de feuilles de chêne entremelées de glands, surmontée de deux Génies, qui, des angles supérieurs où ils sont placés, semblent la soutenir.

Du côté opposé, on voit sur ce bas-relief le buste du dieu des Jardins (Priape) avec

les traits d'un style un peu barbare. On distingue la naissance d'une tunique; il tient contre son sein, des raisins et des fruits. Sa tête est ornée d'une couronne de lierre dont les attaches tombent sur les épaules, et forment deux bandelettes, *vittæ*, semblables à celles du prétendu buste de Xénophon gravé dans Winkelmann, et de celui d'Hercule jeune représenté dans le magnifique recueil du Musée Pio-Clémentino (7).

L'encadrement de cette figure est formé par une large couronne de lierre bordée d'un rang d'oves et d'un ruban contourné en spirale.

Quant à l'usage de ce bas-relief à deux faces, je pense qu'il aura servi de borne dans un verger. J'en juge par la partie inférieure et négligée de cette pierre qui devoit être fixée en terre.

Derrière le réservoir dont j'ai parlé, on a découvert en dernier lieu une *olla*, dont le couvercle, chose assez singulière, étoit luté. Les ouvriers, ne sachant comment l'ou-

(7) VISCONTI, t. 6, tab. 12.

vrir, ont tranché la difficulté. Leur étonnement a été fort grand, lorsqu'en brisant ce vase, ils en ont vu paroître un second avec un couvercle posé sens-dessus-dessous, semblable à ceux que l'on fabrique à Ponsart et à Larnage (8).

J'ai acheté ce dernier vase des ouvriers, qui me l'ont apporté à la recommandation de M. Latombe, second ingénieur du Département, homme très-instruit, membre distingué du corps savant et utile auquel il a l'honneur d'appartenir.

Cette urne, en terre de grès, presque vitrifiée, est d'une forme simple et d'un galbe élégant. A sa partie supérieure, elle a une couverte grise faite avec de la mine de plomb. Elle renfermoit sans doute les ossemens d'un potier; car les outils de cette profession ont été trouvés dans le premier vase : ils sont

(8) Ce couvercle est presque noir. Il paroît qu'il a gauchi en séchant dans l'atelier, ou pour avoir resté trop longtemps à la cuisson. On l'aura peut-être posé sur le vase en sens inverse, croyant le fixer avec plus de solidité.

au nombre de douze; on peut les distinguer en grands, moyens et petits. Les grands ont 5 pouces 9 lignes de long et 4 lignes d'épaisseur dans la partie du milieu qui est arrondie et ornée de cizelures en lozanges. Ils sont de fer; semblables à des ébauchoirs ou à des ciseaux de sculpteur, tranchans aux deux extrémités.

Les moyens et les petits, applatis par un bout seulement, se terminent en pointe de l'autre, et forment des broches ou stiles, dans le genre de ceux que M. Grivaud a fait graver dans son intéressant ouvrage sur les poteries romaines (9). Parmi ces outils, employés probablement à faire sur le tour les

(9) *Antiq. gauloises et Rom.* p. 137, pl. V. J'espère donner dans quelque temps un ouvrage sur la poterie romaine, qui fera suite à celui de M. Grivaud. Je possède une grande quantité de tessons ornés que j'ai trouvés à Lyon. J'y joindrai d'autres fragmens de vases et moules trouvés à Lezoux, et que je dois à l'extrême obligeance de M. *Constancia*, amateur distingué de l'histoire naturelle. M. Mongez a parlé de cette découverte dans un Mémoire très-curieux inséré dans le *Moniteur*, 1809, p. 116.

filets, les gorges et les guillochages des vases, il s'est trouvé une petite broche qui a dû avoir un manche, et dont l'extrémité bifurquée, semble avoir été destinée à recevoir une roulette pour l'éperlage de la poterie.

Tous ces instrumens, parfaitement conservés d'un côté, ont été attaqués de l'autre par l'oxyde, parce qu'ils étoient posés droits et un peu inclinés dans le fond du premier vase au travers duquel l'humidité avoit pénétré (10).

Auprès de l'*ossuaire* de notre potier, on a déterré un fragment de moule en terre

(10) Voici le jugement de M. Darcet au sujet de ces iustrumens.

Les outils trouvés à Lyon sont de fer; mais non de fer pur : il s'y trouve assez de carbone pour qu'il puisse se tremper.

Les premiers fers qui ont été obtenus, l'ont sûrement été au moyen de la Forge Catalane, qui donne toujours des fers plus ou moins aciérés.

Les outils de sculpteurs, de modeleurs, etc. se font aujourd'hui avec le fer le plus pur et le plus ductile.

cuite; le dessus d'une lampe funèbre où l'on voit un lièvre poursuivi par un chien, et un coq d'argile, joujou d'enfant assez grossier (11), auquel on remarque deux petits trous pour recevoir sans doute des jambes en fil de fer.

Les pionniers ont seulement distrait de cette dernière découverte, deux médailles (12) et une petite phiole de verre pour les beaumes, qui étoit avec les cendres du Potier. Le sieur Malet, piqueur, assure que cette phiole contenoit un liquide rouge, ce qui est très-difficile à croire. La couleur obscure du verre aura vraisembla-

(11) Le prince Biscari a fait un ouvrage sur les jouets d'enfants, qui est devenu très-rare, *i trastuli d'ei Bambini*. M. MONGEZ a donné quelques-uns de ces jouets dans son *Recueil d'Antiquités*. Le Musée de Lyon en possède aussi plusieurs.

(12) Il seroit trop long de décrire toutes les médailles qui ont été trouvées. Je puis dire que le nombre en a été fort grand, et qu'il y en avoit peu du Haut Empire. Elles ont presque toutes été soustraites par les ouvriers qui les ont vendues au premier venu.

blement causé cette méprise. M. Latombe m'a remis les deux médailles qu'il a recouvrées ; l'une, à l'effigie d'Auguste, a pour revers l'autel et *Providentiæ;* l'autre, à celle d'Agrippa, Neptune debout, armé de son trident.

Il résulte des découvertes que je viens de rapporter, qui toutes, à quelques exceptions près, appartiennent à la fin du Haut Empire, qu'elles indiquent un lieu de sépulture peu opulent. J'en juge par la majeure partie des médailles, par les caractères et les noms des inscriptions, ainsi que par la simplicité et le style des autres monumens.

Ce lieu de sépulture, placé, selon l'usage antique, hors de la ville et sur la voie publique (13), se fait reconnoître encore le long du chemin de Saint-Laurent qui conduit à Sainte-Foi (14), par des

(13) Un Auteur moderne a dit : les morts ordinaires reposoient à l'entrée des villes ; les tombeaux sont bien placés sur les routes publiques, ce sont les vrais monumens des voyageurs. — *Gén. du Christ.*, 4 part., liv. 2, chap. 1.

(14) Sainte-Foi devoit être anciennement le lieu

vestiges de pavés et par des pierres sépulcrales.

Il s'étendoit également sur la droite, vers la fontaine de Choulan (15), dans le quartier de Saint-Irénée, au Massut et sur la route d'Auvergne : où devoient être ensevelis les personnages de distinction. Cette opinion se trouve confirmée par la grande quantité de sarcophages, de larves, d'autels, d'urnes et d'inscriptions (16) somptueuses que les religieux génovéfains trouvèrent dans les fondations de leur abbaye, et par le ré-

de délices, la petite *Baya* des Lyonnois opulens : on y a trouvé beaucoup d'antiquités. On admire le point de vue dont on jouit dans cet endroit, où l'œil embrasse la Saône, le Rhône et la plaine immense du Dauphiné qui est terminée par la cime blanchie des Alpes, et le Mont Blanc.

(15) La fontaine de *Choulan*, selon Rubis, a été appelée, dans un temps, *Fons Siloë;* cette dénomination lui aura peut-être été donnée, parce qu'elle étoit dans un champ-de-repos, ou parce que *ses eaux coulent en silence comme celles de Siloë* dont on avoit emprunté le nom. — Voyez Isaie. 32.

(16) Millin, *Voyage dans le Midi de la France*, article *Lyon*.

cit de *Sidonius Apollinaris* au sujet de la profanation du tombeau de son ayeul, préfet du prétoire. Son tombeau, dit-il, étoit environné de tant d'autres monumens funèbres, qu'il ne restoit plus d'espace dans le champ pour en placer de nouveaux.

Campus autem ipse dudum refertus tam bustualibus favillis, quàm cadaveribus, nullam jam diu scrobem recipiebat (17).

(17) Apoll. *Sidonii*, Epist. Lib. III, epist. XII.

BIBLIOGRAPHIE.

NOTICE *d'une Edition de la* Danse Macabre, *antérieure à celle de* 1486, *et inconnue aux Bibliographes; par M.* CHAMPOLLION-FIGEAC.

L'HISTOIRE littéraire de la France a recueilli le titre d'un grand nombre d'ouvrages en vers, appartenants aux trois siécles qui ont précédé celui de la renaissance des Lettres en Europe. Dans ces temps d'une ignorance assez universelle, d'erreurs et de préjugés, qu'a dissipés la raison humaine éclairée par le flambeau des sciences, on remarque une manie générale de tout écrire en vers; on trouve en effet des Traités sur divers points de Théologie, quelques parties de la Dialectique, les Leçons de la Morale, les Règles de l'Art d'écrire, les Romans et l'Histoire également écrits en vers rimés; et l'on voit ce goût alors dominant se soutenir encore au commencement du seizième siécle; mais des études plus réfléchies lui firent perdre toute son influence, et il disparut entièrement lorsqu'on eut bien compris qu'en littérature il ne falloit rien de nouveau, et que les écrits des anciens étoient des modèles qu'il falloit imiter.

Parmi les pièces morales qui appartiennent aux temps dont nous venons de parler, on remarque, pour sa singularité, *la Danse Macabre.*

Un auteur inconnu a réuni sous ce titre un Recueil de figures représentant la Mort sous la forme d'un squelette humain animé, qui surprend des personnages choisis dans les divers états de la société, depuis le pape jusqu'au laboureur. Chaque tableau est composé de deux personnages; l'un d'eux appartient ordinairement à l'ordre ecclésiastique: ainsi le premier tableau représente le Pape et l'Empereur; dans le second, on voit le Cardinal et le Roi, et ainsi des autres. Chacun de ces divers sujets est accompagné de deux strophes composées en vers français rimés: la première est le discours de la Mort au personnage qu'elle entraîne, et la seconde est la réponse que la Mort reçoit; ainsi chaque gravure, contenant deux sujets, est accompagnée de quatre strophes de huit vers chacune.

Ces tableaux sont gravés sur bois; leur format est le petit in-folio du quinzième siécle, et leur nombre varie dans les diverses éditions qui en ont été faites.

Sous le n.° 3109 de sa *Bibliographie*, Debure en a indiqué une ainsi: « La grant « Danse Macabre des hommes et des femmes,

« représentée par des figures gravées en bois;
« avec le texte latin et des explications com-
« posées en rime françoise, et attribuées à
« Michel Marot : plus, le débat des trois
« Morts et des trois Vifs, et la complainte
« de l'ame damnée; le tout en rime fran-
« çoise. *Paris, Guyot Marchant*, 1486, *in-
« fol. gothique.* »

A cette indication, qui n'est pas le titre de l'ouvrage, Debure ajoute : *édition très-rare et la première de ce livre.*

Il contient cinq ouvrages bien distincts l'un de l'autre; 1.° *la Danse Macabre nouvelle*, 24 pages; 2.° *les Dis des trois Morts*, 6 pages; 3.° *la Danse Macabre des femmes*, 14 pages; 4.° *le Debat d'un corps et d'une ame*, 13 pages; 5.° *la Complainte de l'ame dampnée*, 2 pages. Les trois dernières pièces ont été imprimées ensemble, pour composer un même volume, comme l'indique la souscription qui porte la date du 7 juillet 1486; les deux premières pièces ont été imprimées à la suite l'une de l'autre, et portent la date du 7 juin 1486; le volume qui renferme ces cinq pièces contient donc deux Recueils différens, imprimés à un mois d'intervalle, et Debure n'a pu les réunir sous un même numéro qu'en raison de l'analogie du sujet et de l'exécution. Le Recueil, imprimé le 7 juin, qui contient les

deux premières pièces, étant seul relatif au sujet de ce Mémoire, nous ne parlerons plus des autres que par occasion.

Nous avons déja dit que le Recueil qui contient *la Danse Macabre* et *les Dis des trois Morts*, fut imprimé et publié en 1486 : le titre qui leur est commun est ainsi conçu :

> Ce present livre est appelé Miroer
> salutaire pour toutes gens : Et de
> tous estats. et est de grant utilite :
> et recreacion. pour pleuseurs ensen
> gnemens tant en latin comme en
> francoys lesquelx il contient. ainsi
> compose pour ceulx qui desirent ac
> querir leur salut : et qui le voudront
> avoir.

On lit à la fin du volume (à la fin des *Dis des trois Morts*) cette souscription :

> Cy finit la danse macabre hystoriée augmẽ
> tee de pleuseurs nouveaux pârsonnages et
> beaux dis. et les trois mors et trois vif emsẽ
> bles. nouvellement ainsi composee et ĩmpri
> mee par Guyot Marchant demorant a Paris
> ou grant hostel du college de Navarre en
> champ Gaillart Lan de grace mil quatre cent
> quatre vingz et six le septieme iour de iuing —

C'est cette édition que tous les Bibliographes ont regardée comme la première de cet ouvrage, et elle est indiquée comme telle dans tous leurs écrits anciens et modernes. On auroit pu douter de cette priorité, si l'on avoit fait attention que le titre de l'édition de 1486 porte : *la Danse Macabre* NOUVELLE. Ce dernier mot fait supposer nécessairement qu'il y avoit eu une Danse Macabre antérieure ; le contenu de la souscription que nous avons rapportée, auroit pu servir aussi à appuyer cette conjecture ; on y lit en effet que cette Danse Macabre *nouvelle* est *augmentée de plusieurs nouveaux parsonnages*, et qu'elle a été *nouvellement ainsi composée et imprimée par Guyot Marchant.* Ces deux indications, assez précises par elles-mêmes, sont aujourd'hui confirmées par l'existence d'une édition de la Danse Macabre qui porte la date de 1485 ; elle est par conséquent antérieure à celle de 1486 ; et celle-ci se trouvant ainsi être celle de 1485, elle est donc incontestablement la première.

Elle appartient à la bibliothéque publique de Grenoble. M'occupant du catalogue de ses nombreux manuscrits, je trouvai ce livre relié dans un Recueil de pièces en vers français, manuscrit in-folio du quatorzième et du quinzième siécles. Elle attira mon attenion ; après l'avoir examinée et comparée aux

descriptions bibliographiques, je ne doutai point d'abord qu'elle ne fût inconnue, et j'en fus certain ensuite, lorsque j'eus consulté l'un de nos plus savans bibliographes, M. Van Praet, conservateur des livres imprimés de la Bibliothéque impériale, dont l'extrême obligeance est connue de toutes les personnes qui fréquentent ce riche dépôt littéraire : M. Van Praet eut la bonté de répondre, le 27 janvier 1811, à une lettre que je lui avois écrite à ce sujet. Il me confirma dans mon opinion, en ajoutant que la Bibliothéque impériale, qui réunit une si grande quantité de monumens typographiques, ne possède pas cette édition de la Danse Macabre.

Elle est composée de deux cahiers formant dix feuillets et 20 pages, format petit in-folio, sans chiffres, signatures ni réclames. Les planches ont été gravées sur bois; les vers français sont imprimés en gros caractères gothiques. Le titre manque; on lit à la fin, au *recto* du dernier feuillet, cette souscription :

Cy finit la dāse macabre imprimee
par ung nomme Guy Marchant de
morant au grāt hostel du college de
Nauarre en champ Gaillart a Paris
Le vint huitisme iour de septembre
Mil quatre cēt quatre vingz et cinq —

Les planches et les caractères de cette première édition servirent ensuite à la seconde; ils sont en effet les mêmes dans les deux. Dans celle de 1485, les gravures sont au nombre de dix-sept; on en compte vingt-trois dans celle de 1486; c'est donc avec vérité que Guyot annonçoit, dans la souscription de celle-ci, qu'elle étoit *augmentée de plusieurs nouveaux parsonnages et beaux dis:* le rapprochement des sujets des deux éditions le prouve encore mieux.

Ordre des Sujets :

Edition de 1485.	*Edition de* 1486.
1. Lacteur.	1. Lacteur.
	2. (Quatre morts formant un orchestre.)
2. Le pape. Lempereur.	3. Le pape. Lempereur.
3. Le cardinal. Le roy.	4. Le cardinal. Le roy.
	5. Le légat. Le duc.
4. Le patriarche. Le connestable.	6. Le patriarche. Le connestable.
5. Larchevesque. Le chevalier.	7. Larchevesque. Le chevalier.
6. Levesque. Lescuier.	8. Levesque. Lescuier.
7. Labbe. Le bailly.	9. Labbe. Le bailly.
8. Le maistre. Le bourgois.	10. *Lastrologien.* Le bourgois.
9. Le chanoine. Le marchant.	11. Le chanoine. Le marchant.

Edition de 1485.	*Edition de 1486.*
	12. Le maistre descole. Lomme darmes.
10. Le chartreux. Le sergent.	13. Le chartreux. Le sergent.
11. Le moinne. Lusurier. Le pouve hōme.	14. Le moinne. Lusurier. Le pouve hōme.
12. Le médecin. Lamoreux.	15. Le médecin. Lamoureux.
13. Ladvocat. Le menestrel.	16. Ladvocat. Le menestrel.
14. Le cure. Le laboureur.	17. Le cure. Le laboureur.
	18. Le promoteur. Le geolier.
	19. Le pelerin. Le bergier.
15. Le cordelier. Lenfant.	20. Le cordelier. Lenfant.
16. Le clerc. Le hermite.	21. Le clerc. Le hermite.
	22. Lhallebardie. Le sot.
17. Ung roy mort. Lacteur.	23. Lacteur, (et le roi mort.).

L'édition de 1486 fut donc augmentée des planches qui représentent quatre Morts formant un orchestre, n.° 2; le Légat et le Duc, n.° 5; le Maître d'école et l'Homme d'armes, n.° 12; le Promoteur et le Geolier, n.° 18; le Pélerin et le Berger, n.° 19; le Hallebardier et le Sot (le Fol), n.° 22. Ces six tableaux, qui contiennent dix nouveaux personnages, manquent dans l'édition de 1485.

Dans l'une et dans l'autre, l'auteur est figuré

sur le *recto* du second feuillet, assis devant un pupître chargé de livres et de rouleaux manuscrits. Devant lui un Ange déploye cette sentence :

Hec pictura decus : pompam, Luxumque relegat :
Inque choris nostris ducere festa monet.

Au dessous de la figure, ces vers servent de préface :

O créature roysonnable
Qui desires vie éternelle.
Tu as cy doctrine notable :
Pour bien finer vie mortelle.
La dance macabre s'appelle :
Que chascun à danser apprant,
A l'homme et femme est naturelle.
Mort n'espargne petit ne grant.
En ce miroer chascun peut lire
Qui le convient ainsi danser.
Saige est celuy qui bien si mire.
Le mort le vif fait avancer.
Tu vois les plus grans commancer
Car il n'est nul que mort ne fiere :
C'est piteuse chose y panser.
Tout est forgié d'une matière.

Le même auteur termine son ouvrage par une moralité écrite dans un rouleau que

montre encore un Ange, et qui indique avec le doigt l'auteur assis devant une armoire pleine de livres. Cette moralité est en latin, et retracée en neuf lignes et demie qui remplissent la partie du rouleau dépliée: mais elle se compose de 14 vers qui doivent être lus ainsi :

Mortales dominus cunctos in luce creavit,
Ut capiant meritis gaudia summa poli.
Felix ille quidem qui mentem jugiter illuc
Devigit, atque vigit noxia quaque cavet.
Nec tamen infelix sceleris quem pœnitet acti,
Quique suum facinus plangere sæpe solet.
Sed vivunt homines tanquam mors nulla sequatur,
Et velut infernus fabula vana foret;
Cum doceat sensus videntes morte resolvi,
Atque erebi pœnas pagina sacra probet;
Quas qui non metuit infelix prorsus et amens
Vivit et extinctus sentiet ille rogum.
Sic igitur cuncti sapientes vivere certent
Ut nihil inferni sit metuenda palus.

L'arrangement de ces vers est le même dans les deux éditions. Comparée à la première, celle de 1486 offre dans les strophes françaises quelques différences d'orthographe, quelques changemens de mots; ce qui prouve qu'elle est une réimpression revue, corrigée et augmentée. Elle se distingue essentielle-

ment de la première par des sentences latines, en vers ou en prose, placées au dessus de la gravure; elles sont ordinairement prises des Livres Saints; quelquefois ce n'est qu'une paraphrase de quelques versets dont le sens est analogue au sujet de la gravure. Ces sentences latines manquent dans l'édition de 1485.

Il résulte de sa description, que celle de 1486 doit être considérée comme la seconde. La même année, la Danse Macabre des femmes fut composée et imprimée pour la première fois; on n'y voit que trois gravures, c'est-à-dire, *l'Acteur*, *l'Orchestre des Morts*, et *la Royne et la Duchesse*; viennent ensuite les strophes rimées, sans planches, relatives à trente-deux femmes de diverses conditions. On ne trouve les gravures que dans la seconde édition de cette même Danse Macabre des femmes, imprimée par le même Guyot en 1491, le 2 mai; et le nombre des personnages y est augmenté de *la Bigotte* et *la Sotte*, et de quatre sujets isolés, le tout accompagné de sentences latines. Dans toutes les éditions postérieures, la Danse Macabre des hommes et celle des femmes sont réunies dans un même volume. L'ordre chronologique de leurs éditions est déterminé de la manière suivante :

1.° 1485, 28 septembre, la Danse Macabre

des hommes. (Paris, Guyot), in-folio, première édition.

2.° 1486, 7 juin, la Danse Macabre des hommes. (Paris, Guyot), in-folio, seconde édition.

3.° 1486, 7 juillet, la Danse Macabre des femmes. (Paris, Guyot), in-folio, première édition.

4.° 1491, 2 mai la Danse Macabre des femmes. (Paris, Guyot), in-folio, seconde édition.

5.° Avant 1500 (sans date), la Danse Macabre des hommes et des femmes. (Troye, Nicolas Le Rouge), in-folio, première édition des deux Danses réunies.

6.° 1503, la Danse Macabre des hommes et des femmes, in-4.°. (Genève), seconde édition.

7.° 1589, la Danse Macabre des hommes et des femmes. (Paris), in-8.°, troisième édition.

On regarde comme certain que ces deux ouvrages ont été composés par le même auteur; mais on en ignore le nom, et il est bien difficile de se fixer sur quelques-uns des nombreux rimeurs français du quinzième siécle. On les attribue, je ne sais sur quel fondement, à Michel Marot. On reconnoîtra la fausseté de cette conjecture, lorsqu'on fera attention que Clément Marot, père de Michel,

auteur prétendu des Rimes françaises de la Danse Macabre, est né vers 1484, et que la Danse Macabre, avec les rimes, a été imprimée en 1485. Elles ne peuvent donc pas être attribuées à Michel Marot qui n'étoit pas né.

Nous ferons remarquer qu'on lit dans la souscription de la seconde édition de la Danse Macabre des hommes (1486), qu'elle a été *composée et imprimée* par Guyot Marchant; il semble que Guyot se donne pour l'auteur de l'ouvrage; et, comme il a aussi publié en 1486 la première édition de la Danse Macabre des femmes, il pourroit être considéré comme l'auteur de l'une et de l'autre, si d'ailleurs il se plaçoit parmi les poètes du temps par quelqu'autre pièce connue: toutefois nous n'avons pas cru devoir négliger cette indication qui pourra peut-être servir à lever le doute qui existe sur le nom de l'auteur de ces deux singuliers ouvrages.

Pour le trouver, quelques personnes se sont arrêtées au mot *Macabre* du titre, et y ont cherché le nom de l'auteur; mais il n'y a point de doute qu'on ne doive adopter, sur le sens de ce mot, l'heureuse conjecture de M. Van Praet; il y voit le mot arabe qui signifie *cimetière;* et, en effet, *maqbarah*, *maqbourah* et *maqabir* ont ce sens en arabe; la Danse *Macabre*, mot corrompu de *maq-*

barah signifie donc régulièrement *la danse du cimetière*, et plus généralement *la danse des morts.*

On connoît, sous cette désignation, un Recueil de tableaux, que Jean Holbein peignit à fresque à Bâle, vers la fin du quinzième siécle. Les rapports existans entre la Danse des Morts de Holbein et la Danse Macabre de Guyot, sont évidens : tous les personnages de celle-ci se trouvent dans les tableaux de Holbein ; elle a encore beaucoup plus de rapport avec la Danse Macabre gravée dans le *Momeston Anglicanum* (tome 3, p. 367 et suiv.) : on n'y voit qu'une seule planche ; mais les premiers personnages sont une copie des gravures de Guyot, et les strophes angloises sont une traduction exacte des rimes françaises ; d'où l'on peut conclure que l'une des deux Danses Macabres dont nous parlons a été faite sur l'autre ; celle d'Angleterre est due à Jean Porey qui est inconnu dans toutes les Biograghies. La Danse Macabre française paroît être antérieure aux compositions de Porey, qui contiennent quelques strophes de plus, relatives à des personnages étrangers à la Danse Macabre française de 1485 et à celle de 1486.

Celle qui a été le sujet de ce Mémoire paroît donc être l'ouvrage original qui a été ensuite copié en divers temps et en divers

lieux, et l'exemplaire de la bibliothéque de Grenoble est d'autant plus précieux, qu'il est le seul connu. Il nous a paru utile d'annoncer son existence, et de le décrire. Nous aurons encore l'occasion d'entretenir les amateurs de raretés bibliographiques, de quelques autres ouvrages non moins intéressans qui appartiennent à la même bibliothéque, l'une des plus riches et des plus nombreuses bibliothéques publiques de département.

TOPOGRAPHIE.

NOTICE *sur les Eaux minérales de Cransac, dans le Département de l'Aveyron.*

Il existe peu de sources minérales dans l'Empire qui ayent en même temps et plus de vogue et moins de célébrité que celle de Cransac. Des monumens authentiques, trouvés au commencement de la révolution, dans les chartes de l'abbaye de Conques (1), prouvent que cette vogue remonte à près de huit siécles. Ces eaux sont prises annuellement par environ sept ou huit mille malades, ou convalescens. Sur ce nombre, environ quatre mille cinq cent se rendent sur les lieux, dans le mois de mai et plus encore dans le trimestre d'août, septembre et octobre. Il paroît fort douteux que les sources si fameuses de Spa et des Pyrénées, attirent un concours aussi considérable; cependant celles-ci jouissent d'une bien plus grande réputation; il n'est pas difficile d'en assigner la cause..

(1) C'étoit une des plus anciennes et des plus riches abbayes de France. Charlemagne l'avoit richement dotée, et honorée de sa présence. Il y avoit peu de dépôts de titres dans le Midi qui fussent aussi précieux que les archives de cette église.

A Cransac, on ne voit que sept ou huit maisons formant un village autour d'une église et d'un presbytère de campagne. Pour trouver un gîte, les buveurs d'eau sont obligés de se répandre dans les métairies à une lieue à la ronde : ce ne sont point de somptueuses auberges préparées pour satisfaire chèrement tous les besoins et tous les caprices du luxe, ce sont de simples maisons rurales, dont les propriétaires offrent à bas prix une subsistance qui n'est que saine, et une hospitalité qui ne paroît agréable qu'à ceux à qui il suffit qu'elle soit affectueuse. Point d'autre passe-temps que celui de la promenade dans un vallon agréable et fertile il est vrai, mais où l'art n'a rien créé pour varier les aspects et rompre la paisible monotonie de la nature. Il faut être déja sain d'esprit, pour oser venir chercher la guérison du corps, dans un lieu d'où les plaisirs semblent exilés, où il n'existe presque aucune ressource contre l'oisiveté et l'ennui, ces deux terribles maladies des classes riches de la société.

On se demande naturellement pourquoi les habitans de ce pays n'ont pas fait construire des hôtelleries vastes et élégantes ; pourquoi ils n'ont pas songé à embellir ces lieux ; pourquoi, comme ailleurs, ils n'ont pas appelé les plaisirs qui les auroient enrichis en augmentant progressivement le concours des étrangers. On

seroit d'abord tenté de soupçonner que ces habitans manquent à la fois de bienveillance pour les malades, et de clairvoyance pour leurs propres intérêts, et peut-être aussi que l'efficacité de leurs eaux minérales est exagérée, ou ne vient que de quelque préjugé populaire.

Mais ce ne sont pas là les causes du dénuement dans lequel cet établissement est resté. Il n'y a point de grandes routes dans le département de l'Aveyron, on n'a jamais vu de voiture à Cransac; c'est beaucoup de pouvoir y arriver à cheval, et le plus grand nombre des personnes qui s'y rendent n'y vont qu'à pied. Voilà ce qui empêche les gens riches d'y aller, du moins en foule, et il n'y auroit que ceux-là dont le concours pût exciter à faire des entreprises un peu considérables, parce que, seuls, ils procurent de grands bénéfices.

Les personnes aisées qui ne sont pas trop éloignées, envoyent prendre ces eaux, et les boivent chez elles: comme les distractions agréables et la gaieté modérée entrent dans le régime le plus favorable au succès de ce remède, on fait des réunions de parens et d'amis pour le prendre en compagnie. Cette époque devient toujours une fête domestique pour la famille qui obtient la préférence du rendez-vous.

Quant à Cransac lui-même, on voit qu'il ne peut être guères fréquenté que par les gens du peuple; pour lui, des jours de repos sont des

jours de fête, et la perspective rarement vaine d'une meilleure santé qu'il va chercher et qu'il trouve réellement auprès de ces sources salutaires, la plus douce de toutes les jouissances. Mais ce n'est pas à lui qu'il est donné de faire retentir au loin la trompette de la renommée; et la réputation entière de ces eaux ne dépasse guères les frontières des départemens de l'Aveyron, du Cantal, du Lot, et du Tarn.

Au surplus, les personnes plus riches qui ont le bon esprit de ne pas s'effrayer de quinze jours à passer à Cransac, lorsque leur santé l'exige, n'éprouvent d'autre privation que celle des jouissances de luxe. Des subsistances saines et abondantes et des logemens trop modestes peut-être, mais fort spacieux, leur assurent amplement un nécessaire voisin du superflu; et la conservation, ou le retour des forces et de la vigueur, les dédommagent bien de l'absence des plaisirs.

Cransac présente un autre avantage bien précieux aux malades qui s'y rendent, mais malheureusement il n'est que passager et de circonstance. Ils y trouvent les conseils du docteur Murat, inspecteur de ces eaux, et l'un des médecins les plus philanthropes et des praticiens les plus habiles du Midi de la France : à une instruction générale aussi solide qu'étendue, à une expérience de plus de trente ans, il joint encore toutes les connoissances particulières sur les

vertus et les effets de ces eaux qui doivent le mettre à même d'en indiquer le meilleur usage possible. Il doit donner au public un ouvrage détaillé sur ce remède et sur les maladies auxquelles il convient de l'appliquer, et sûrement ce travail ne laissera rien à désirer. En attendant qu'il l'ait publié, on peut consulter ce qu'il en a dit dans sa Topographie médicale du canton d'Aubin, où Cransac est situé; elle fut imprimée en l'an 12. On devra consulter encore l'analyse de ces eaux, que vient de faire un de nos meilleurs chimistes, M. Vauquelin, et dont nous allons donner ici un extrait : nous y joindrons une petite notice sur la manière dont on les prend ordinairement sur les lieux; elle a pour elle le sceau de l'expérience.

Il y a à Cransac, ou dans les environs, un assez grand nombre de sources minérales; mais deux seulement se partagent la vogue. Ce sont celle du sieur Richard, et celle du sieur Bézelgues; cette dernière n'a été découverte que depuis trois ou quatre ans. Le propriétaire a rempli les formalités exigées par la loi, en notifiant cette découverte au Ministre de l'intérieur. Son Excellence a consulté l'Ecole de médecine sur la valeur de ces eaux, et l'expérience qui se fait actuellement à Paris, ne tardera pas à confirmer les résultats de celle qu'on a déja faite sur les lieux; nous osons prévoir que le moment

n'est pas éloigné où ces eaux sortiront de leur obscurité, et étendront leur utile influence dans tous les lieux où le besoin les appellera.

Extrait de l'Analyse de M. Vauquelin. — *Eaux de la source des sieurs Richard.*

« D'après ces expériences, dit M. Vauquelin, l'eau de Cransac (des sieurs Richard), « est composée principalement :

« 1.° De sulfate de chaux.

« 2.° De sulfate de magnésie.

« 3.° De sulfate d'alumine simple.

« 4.° D'une petite quantité d'un muriate « probablement de magnésie.

« 5.° D'un peu d'acide sulphurique, sans « doute inhérent au sulfate d'alumine, qui ne « peut exister sans cette condition. »

Eau de la source du sieur Bézelgues.

« Il résulte de cette analyse que l'eau minérale qui en fait le sujet (celle de la source du « sieur Bézelgues), est composée :

« 1.° De sulfate de chaux.

« 2.° De sulfate de Manganèse.

« 3.° De sulfate de fer.

« 4.° De muriate de magnésie.

. . . .

« J'ajouterai encore que la présence d'une

« quantité notable de sulfate de manganèse....
« fait, des eaux minérales de cette source, une
« espèce à part, toute différente des autres qui
« sont connues en France. Il me paroît, sous
« ce rapport, que cette découverte mérite de
« fixer l'attention du gouvernement. »

Cette analyse et l'expérience du passé indiquent que les eaux des deux sources peuvent être appliquées dans une foule de maladies chroniques, telles que les obstructions du foie et de la rate, la chlorose, l'ictère, la paralysie, la dyssenterie et toutes les fièvres opiniâtres, etc. Mais elles sont héroïques lorsqu'on les employe, soit pour prévenir ou les maladies régnantes par les vices accidentels de la constitution de l'atmosphère, ou même un grand nombre de celles qu'on a éprouvées une première fois, et dont on craint le retour; soit pour hâter la restauration des forces dans les convalescences longues et pénibles : ce sont même là les usages les plus fréquens auxquels on les employe.

La présence du sulfate de manganèse que M. Vauquelin a trouvée dans l'eau du sieur Bézelgues, et non dans celle des sieurs Richard, indique encore que celle du premier pourra devenir d'un usage plus étendu.

Mais il importe d'observer que l'expérience a constaté aussi, qu'il seroit dangereux d'ordonner ces eaux sans précautions aux malades

qui ont la poitrine foible; il convient de les couper pour ceux-ci, par exemple, avec du bouillon de veau ou de poulet, et le plus souvent même de s'en abstenir tout-à-fait.

L'on prend ces eaux à jeun, à la dose de deux litres, en trois prises de quatre verres chacune; les personnes robustes peuvent même aller jusqu'à trois litres; si l'on jette dans le premier verre une ou deux dragmes de sulfate de magnésie, ce mélange excite le plus souvent au vomissement, et, en débarrassant les premières voies, rend le succès plus sûr et plus facile pendant les jours suivans. On met un intervalle de quatre ou cinq minutes entre chaque verre, et d'une à deux heures entre chaque prise. Quelque temps après la dernière prise le besoin de nourriture se fait sentir; l'on doit alors prendre un bouillon léger et sans sel, ou un verre de vin blanc, mais un verre seulement, dans lequel on trempe tout au plus un biscuit. Il faut attendre ensuite le repas encore deux heures, pour que l'effet purgatif des eaux ait eu entièrement lieu. Il est bon de commencer la première prise à six heures du matin, afin d'avoir terminé de bonne heure. Il est impossible d'attendre le dîner jusqu'à quatre heures: un appétit brillant, effet assuré de ces eaux, force de l'avancer à midi ou à une heure.

Il faut éviter toute espèce d'excès, et même

la simple fatigue du corps et de l'esprit, les veilles, la chaleur et le froid, les mets de haut goût et le souper, à moins qu'il ne soit très-léger et pris de bonne heure, presqu'à celle à laquelle on dîne ordinairement. Il faut surtout s'abstenir de tout commerce sexuel. La promenade, une température douce, la tranquillité d'esprit et une gaieté modérée, tels sont les moyens les plus sûrs d'assurer le succès d'un remède d'autant plus facile à prendre, que ces eaux n'ont pas sensiblement de mauvais goût. Si le temps étoit froid, il faudroit faire dégourdir au bain-marie le vase qui les contiendroit.

Il convient de les boire pendant l'espace de huit à quinze jours. Il est bon d'interrompre et de se reposer un ou deux jours au milieu de cette période; enfin, un ou deux jours après qu'elle est finie, on prend ordinairement une purgation douce pour expulser tout ce qui pourroit rester de ces eaux dans l'estomac.

On a remarqué qu'elles passent autant par les urines que par les selles, et qu'elles sont alternatives ; c'est-à-dire, qu'elles abondent un jour dans l'une de ces voies, et le lendemain dans l'autre. On pense communément qu'elles font d'autant plus de bien qu'il en passe une plus grande quantité dans les urines.

Il n'est pas inutile d'avertir ici les personnes bilieuses, auxquelles ces eaux conviennent

plus qu'à tout autre tempérament, qu'elles débarrassent d'une manière sûre de ce que l'on peut avoir en excès de ce fluide; mais il en coûte quelquefois une cuisson très-vive à la partie extérieure de l'anus; au moment où la bile s'échappe, on croit sentir un charbon ardent appliqué sur cette partie; on fait cesser cette cuisson sur le champ, en faisant une petite lotion avec un linge imbibé de l'eau minérale elle-même. Cet accident, au surplus, est un signe infaillible du bon effet du remède.

Mais il importe surtout d'observer qu'on ne le prend jamais sans effet: il est utile ou fâcheux suivant qu'on observe exactement le régime ou qu'on s'en écarte.

Telle est la méthode que suivent les personnes qui se rendent sur les lieux, et l'expérience en a prouvé la bonté pour celles qui prennent ces eaux, ou par précaution, ou pour rappeler leurs forces à la suite d'une maladie qu'elles ont essuyée; mais quand on les boit pendant la maladie même, c'est au médecin à déterminer la méthode qui convient le mieux suivant ces circonstances.

Avant de terminer cette notice, nous formerons un vœu pour ce pays et pour le public. Puisse l'administration du département de l'Aveyron, puisse un gouvernement libéral qui cherche avec soin tout ce qui peut être utile, rendre enfin par des routes l'accès de

ces eaux praticable. On verra bientôt alors ce petit pays occuper une place importante dans la géographie médicale et industrielle de la France. Mais ce seroit peu des avantages locaux qui en résulteroient; comme Cransac, outre ces sources précieuses, possède encore de riches mines de plusieurs espèces, ces routes deviendront autant de canaux salutaires par lesquels se répandront au loin l'aisance et la santé, les plus désirables de tous les biens. Mais en attendant qu'on puisse se rendre commodément à Cransac, on peut en prendre les eaux avec confiance chez soi, puisque M. Vauquelin a constaté que le transport ne leur fesoit rien perdre.

Nous finirons là une notice que nous donnons au public pour attirer l'attention des médecins sur un remède trop peu connu jusqu'ici, et qui mérite beaucoup de l'être, et non pour inspirer une confiance aveugle : l'expérience seule doit déterminer définitivement sa véritable valeur.

Ces renseignemens ont été fournis par M. Flangergues, sous-préfet de Villefranche de l'Aveyron, arrondissement dans lequel se trouve Cransac. Ce fonctionnaire public les a puisés, surtout pour ce qui concerne la partie médicale, dans divers rapports officiels qui lui ont été faits par le docteur Murat, inspecteur de ces eaux. F.

HISTOIRE.

RÉCIT *du Tremblement de terre de la ville de* Van *(en Arménie); revu et collationné sur l'original par M.* CERBIED; *traduit par M.* Emile DEVENDEL (*).

L'AN de l'ère arménienne 1206 (1757 de l'ère vulgaire).

Le 2 du mois d'avril, dans la nuit du vendredi au samedi saint, à l'heure même où l'on fait des prières matinales, où les églises retentissent des cantiques religieux, on entendit un bruit sourd qui fut suivi d'un tremblement de terre extrêmement violent. Les habitans ne se rappeloient point d'en avoir jamais éprouvé de semblable. Les remparts de la citadelle de Van, depuis la porte de Tauris jusqu'à la tour appelée *Khani*, furent renversés. Les murailles tombèrent dans différens endroits, et celles qui restèrent debout avoient éprouvé de si terribles secousses qu'on fut obligé de les abattre pour les relever ensuite.

(*) Extrait d'un ouvrage arménien du Docteur Arukiel, historiographe du siége patriarchal d'Etchmiatzin, qui vivoit dans le dix-septième siécle. Cet ouvrage a été imprimé à Amsterdam, par les Arméniens, en 1669.

Quelques-unes des églises de la ville s'ébranlèrent, d'autres s'écroulèrent. Celle de Saint-Isaac fut totalement détruite; Aridjan la fit rebâtir quelque temps après; celle d'Etchmiatzin s'écroula aussi; le plancher de l'église des Saints Apôtres, la coupole de l'église Saint-Paul tombèrent. De toutes les mosquées, celle de Mustapha Pacha résista seule à ces violentes commotions; les maisons, les palais, les temples les plus solides, les édifices les plus considérables furent renversés. Une quantité prodigieuse d'hommes, d'animaux, fut ensevelie sous les ruines. Il périt un si grand nombre d'hommes, qu'on fut obligé de les entasser sur des chariots pour les conduire hors de la ville; ne pouvant même suffire à leur sépulture ni creuser des tombeaux, on enveloppoit huit ou dix morts dans un linceul qu'on jetoit dans une grande fosse faite exprès, et on les couvroit ensuite de terre.

Ce tremblement de terre dura huit jours entiers sans interruption: il étoit impossible alors de demeurer dans les maisons; les habitans du pays prirent le parti de se retirer dans des endroits éloignés, sous des tentes; pendant ces huit jours, la terre fut agitée comme un vaisseau qui vogue sur la mer; après quoi, elle éprouva un moment de calme; mais le tremblement de terre recommença de nouveau pendant quatre, cinq et même dix jours de

suite ; il dura ainsi jusqu'au mois de juin, époque à laquelle il cessa entièrement. La terre alors rentra de nouveau sous la clémence divine.

Ceux qui échappèrent à la mort, étant retournés chez eux, se mirent à creuser la terre. Ils en retirèrent leurs biens et les personnes qui y avoient été ensevelies ; le nombre en étoit considérable : la plus grande partie avoit péri sous les ruines ; cependant on eut le bonheur de sauver encore des malheureux qui étoient prêts à terminer leur existence au moment même où on les déterra. Ils étoient restés quinze jours entiers sous la terre.

A la suite de cette catastrophe, on fut témoin d'un événement qui jeta tout le monde dans l'étonnement. Un Arménien pauvre, de la ville de Van, étoit allé, avant le tremblement de terre, dans un village voisin appelé Karapos, afin d'y trouver de quoi subsister ; cet Arménien avoit deux fils âgés de dix ans environ. Ces deux enfans étoient restés pour garder la maison de leur père : le soir, s'étant couchés selon leur coutume, le tremblement de terre, qui survint dans la nuit, renversa leur maison, et ils furent enterrés sous les débris. Leur père se trouvoit alors au village de Karapos, couché dans la maison d'un particulier. Par l'effet du même tremblement, une poutre étant tombée sur lui, le blessa

tellement qu'il fut obligé d'y demeurer jusqu'au jour de l'Ascension. A cette époque, entièrement rétabli, il revint à la ville de Van, et trouva sa maison écroulée. Il étoit, ainsi que tout le monde, persuadé que ses enfans avoient malheureusement péri. Cet homme fit appeler des ouvriers pour débarrasser les décombres; quelle fut sa surprise, quel fut l'étonnement des personnes qui étoient présentes, de retrouver les enfans encore vivans! La première chose qu'on fit, fut de rendre des actions de grâce à la Divinité; ensuite on retira les enfans de la terre: on les voyoit, on leur parloit et l'on ne pouvoit se persuader qu'ils existoient encore. Cet événement est d'autant plus extraordinaire qu'il s'étoit déja passé quarante-quatre jours depuis le tremblement de terre. Cette nouvelle fit beaucoup de bruit dans la ville; elle parvint aux oreilles du Pacha de Van qui fit appeler ces enfans auprès de lui; puis s'étant assuré de la vérité de ce fait par des témoins irrécusables, il ordonna de conserver par écrit la mémoire de cet événement. On demanda aux enfans comment ils avoient fait pour subsister: ils firent voir qu'il y avoit encore, sous les décombres, de la farine et du pain qu'ils avoient mangé depuis cette époque; ils se désaltéroient avec des bétteraves confites dans du vinaigre, dont on trouva les restes dans une grosse cruche; à l'aide de ces alimens

grossiers, ils étoient parvenus à conserver leur existence pendant un aussi long espace de temps; ils n'avoient pas joui un seul instant du bienfait de la lumière. Ces enfans vivent encore aujourd'hui (c'est-à-dire du temps de l'historien).

Outre les malheurs arrivés dans la ville de Van, presque tous les monastères des environs furent renversés, entre autres le *Varack supérieur* et le *Varack inférieur*, l'église de *Sainte-Totigue*, celle de *Salnabad*, le monastère des *Chouçhans*, celui de *Gouroabache*, celui de *Rekoutz*, celui d'*Ermer*, de *Sekhou*, de *Pertay*, de *Gientanitz*, de *Gerengou*, d'*Ankousnier*, d'*Aler* et d'*Artchag*. De tous ces monastères, il n'y eut que les deux *Varack*, ceux de *Gerengou* et de *Rekoutz* qui furent rebâtis. Les villages qui environnoient la ville furent renversés ainsi que les églises qui leur appartenoient et qui n'ont point été rétablies. L'église de *Norakir* fut transportée du lieu qu'elle occupoit à trois cents pas de distance. Presque toutes les fontaines, où l'on puisoit de l'eau auparavant, furent taries. La source d'eau d'*Eznapert*, qui faisoit aller six moulins, disparut; il y avoit dans cet endroit une forteresse que cette source avoit alimentée jusqu'alors; on fut obligé de l'abandonner faute d'eau; on en rebâtit une autre à *Rahsrig*. La fontaine appelée *Packach inférieure* disparut

également ainsi que celles d'eau douce qui arrosoient le village d'Avan, et l'on n'en voit aujourd'hui aucun vestige. Dans la vallée de *Midzapart* se trouvoit près du monastère de ce nom une montagne appelée *Aperchner*; la nuit même du tremblement de terre, de grandes masses de cette montagne qui existoit depuis des siécles, se détachèrent et furent coupées et séparées en différentes parties; elles remplirent alors toute l'étendue de la vallée; trois hommes qui se trouvoient malheureusement dans les environs furent écrasés. On ne retrouva plus un chemin autrefois très-fréquenté qui se trouvoit dans cet endroit; on fut obligé d'en ouvrir un nouveau. Quantité de moulins furent détruits. Une rivière qui traversoit la vallée fut encombrée; l'eau se répandit dant les terres, puis forma un lac; après quelques jours s'étant ouvert un nouveau cours, elle le suivit. Dans le canton d'*Avoutdzor* près le monastère d'*Ermeron*, une partie de terrain, de l'étendue d'un champ ordinaire, s'engloutit dans un abyme qui se forma par la séparation de la terre; de cet abyme, jaillit une source d'eau noire qui produisit une espèce de lac qui existe encore aujourd'hui.

Le pacha de Van et d'autres principaux personnages de cette ville, mirent par écrit les différens phénomènes qui étoient arrivés, et envoyèrent ce récit à Constantinople, en in-

formant le sultan Ibrahim de tous les malheurs que ce tremblement de terre avoit causés, du renversement des édifices, des villes et des villages. Les plus riches particuliers de Van députèrent auprès du Sultan, Khodja Roïdjan, pour prendre ses ordres, afin de faire rebâtir les églises et les monastères. Il envoya à Van la permission qu'il en obtint du Grand-Seigneur. Alors on commença à rebâtir les églises de la ville, celle de Varok ainsi que d'autres. Le Docteur, ou Vartabied Ghierayas, qui étoit l'évêque du couvent, fit bâtir l'église à ses frais; Khodja fit relever l'église de Sainte-Croix; Markhas Chalabi, celle de la Vierge; Khodja dit Dilandchi, celle de Saint-Sion; Khodja Ohanès, celle de la Sainte-Croix. Tous les monastères, toutes les églises furent bientôt reconstruits; on eut soin de les entourer de murs. On voit encore aujourd'hui beaucoup d'églises qui furent rebâties à cette époque.

VARIÉTÉS, NOUVELLES

ET

CORRESPONDANCES LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUÈDE.

On a placé, dans le cabinet d'histoire naturelle de l'Université de Lund, où Linné avoit fait ses premières études, le buste de ce célèbre naturaliste. M. le professeur *Retzius* a prononcé, à cette occasion, un discours qui a été vivement accueilli.

RUSSIE.

On a publié à Catherinebourg, de 1802 à 1807, une *Description des travaux qui sont sous l'inspection du Directeur général des mines des environs de cette ville*. Cet ouvrage a été redigé par ordre du gouvernement, et c'est M. *Hermann*, directeur des mines, qui en a été chargé. La première partie contient la description des mines du gouvernement, et la seconde celle des travaux particuliers qui ont été entrepris dans la chaîne de l'Ural. Comme tous les tableaux de cet ouvrage ont été dressés sur des pièces officielles, on peut y ajouter une pleine confiance. A la première partie est joint un plan des mines

d'or de Catherinebourg. L'ouvrage est in-folio de 495 pages.

— M. le conseiller aulique *Slabin* a formé le projet d'établir une colonie d'Herrenhutes ou Piétistes à Volsk, sur le Volga, ville située à 250 milles de Saint-Pétersbourg, à 65 d'Astrakan et de la mer Caspienne, et à 112 de Kislar, capitale des provinces russes du Caucase. M. le docteur *Fessler* s'est rendu avec sa famille à ce nouvel établissement, qu'il doit diriger, et a emporté avec lui tous les matériaux nécessaires pour terminer son Histoire de la Hongrie. Il se propose de faire plusieurs voyages dans le Caucase. M. *Rommel*, professeur à Marburg, a accepté aussi une chaire à l'Université de Casan, pour avoir occasion de visiter ces parties encore peu connues de l'Empire russe.

Angleterre.

On apprend, par des lettres venues de l'Ile Saint-Michel, l'une des Açores, en date du 2 août dernier, qu'il s'est formé près de cette île trois volcans. Leur éruption avoit été précédée par de violens tremblemens de terre qui se firent sentir dès le milieu de l'année dernière. Le village de Las-Casas a été entièrement détruit et remplacé par un lac sulfureux. Trente-deux individus ont péri par cette soudaine catastrophe. Le 31 janvier 1811, on vit éclater dans la mer, à deux milles de l'île, une éruption violente qui jeta du feu, des cendres et de la lave. Elle s'est souvent renouvellée depuis, et a formé une petite île volcanique de près de 400 pieds de hauteur. Elle ressemble à un fer à cheval, et le milieu forme

une espèce de bassin qui peut contenir dix ou douze vaisseaux de ligne. Le second volcan, qui est encore couvert par les eaux de la mer, est à huit milles de Saint-Michel. La mer est dans les environs d'une extrême chaleur, et produit un bruyant frémissement. On prétend que des pêcheurs en ont mesuré la profondeur, et qu'ils l'ont trouvée de quinze brasses. Le troisième volcan n'est pas loin du second. Le capitaine du sloop anglois la *Sabrina* a donné à cette nouvelle île le nom de son bâtiment.

— On lit, dans une lettre de M. *Gedéon Blakburne*, la Notice suivante sur la nation iroquoise : « Cette nation est actuellement composée de 12,395 « individus, parmi lesquels on ne compte que « 341 Blancs; le tiers à peu près est marié avec des « Indiennes; ils possèdent environ 19,500 pièces « de gros bétail; 6,100 chevaux; 19,600 porcs, et « 1,037 brebis. On compte en activité 13 moulins « à farine; 3 à scier; 3 salpétrières; et un moulin « à poudre. Ils possèdent 30 chariots; 500 charrues; « 1600 rouets à filer; et 49 orfèvres. Ils ont quelques « bâtimens publics, des écoles et quelques livres « de dévotion. »

VARSOVIE.

On a publié à Varsovie une nouvelle traduction du Code Napoléon : elle est de M. le prélat *Bohusz*. Cependant celle de M. *Xavier Szaniawski* est toujours suivie dans les tribunaux. On s'attend que le gouvernement en fera paroître une officielle.

PRUSSE.

L'Académie des sciences de Berlin, dans sa séance du 8 août dernier, a proposé pour l'année 1813 les sujets de prix suivans : la Classe des sciences physiques demande « qu'on soumette à un examen ap-« profondi l'idée avancée par quelques physiciens sur « la *polarité*. On doit indiquer, avec précision et « d'une manière complète, les caractères de cette « idée. Il faut, par une déduction fondée sur l'ex-« périence, prouver si véritablement certains phé-« nomènes de la nature inanimée se règlent d'après « cette loi, sans qu'on puisse les attribuer à d'autres « mieux connues. On doit également examiner avec « soin à quoi se réduit l'action de cette loi sur les « corps organiques. Ces recherches doivent reposer « sur des expériences certaines, et l'Académie exige « qu'on s'abstienne de toute spéculation purement « théorique sur l'essence fondamentale et l'existence « absolue de la matière. »

Second sujet dont le prix est assigné sur la fondation d'Ellert. « On demande qu'on indique, d'une « manière précise, les parties constituantes de « *l'humus*. On doit surtout tâcher de prouver si « l'humus jouit d'une nature différente selon la « décomposition des différens corps dont il provient. « Dans le cas où cette hétérogénéité auroit lieu, on « doit indiquer quelle influence l'union chimique de « l'humus avec les végétaux a sur leurs qualités « spécifiques. »

La Classe des sciences mathématiques n'a jugé aucun Mémoire digne du prix qu'elle avoit proposé sur *l'interpolation*. Elle propose le sujet suivant :

« Qu'on détermine avec soin la grandeur de la « précession annuelle des équinoxes par des obser- « vations comparatives des découvertes modernes « et de celles plus anciennes, principalement de « celles qui ont été faites dans le milieu du siécle « dernier ; qu'on fixe cette grandeur tant sur les « changemens de l'ascension droite des étoiles, que « de leur déclinaison ; qu'on établisse avec critique « la certitude des observations sur lesquelles on « fondera ses raisonnemens ; qu'on ait égard au mou- « vement propre des étoiles ; qu'on le détermine « d'une manière précise dans le cours de ses recher- « ches ; enfin qu'on tâche de fixer dans des limites « aussi étroites que le permettra la nature de la « question, l'intensité de la précession produite « par toutes les causes qui la déterminent. »

Le secrétaire de la Classe de philosophie a témoigné le regret que la Classe avoit de ne pouvoir couronner aucun Mémoire sur la question qu'elle avoit proposée, touchant les rapports de l'imagination avec le sentiment. Elle donne, pour 1813, le sujet de prix suivant : « Quelle a été l'influence de la « philosophie cartésienne sur la formation du sys- « tème de Spinoza, et quels sont les rapports qu'ont « entre eux ces deux systèmes ? »

M. *Christophe Frédéric Nicolaï*, célèbre littérateur et libraire de Berlin, est mort dans cette ville au mois de janvier dernier. Il fit ses études à Berlin et à Halle. Les querelles qui s'étoient élevées entre les partisans de Bodmer et ceux de Gottsched, lui donnèrent occasion de publier en 1755 ses premiers essais qui parurent sous le titre de *Lettres sur l'état actuel de la littérature*. Le franchise et la saine critique qui régnoient dans cet écrit lui valurent la

connoissance et l'amitié de Lessing et de Mendelsohn, et il commença à publier avec ce dernier, en 1757, la *Bibliothéque des belles-lettres*, ouvrage périodique qui parut à Leipsick, et qui fut continué en 1759, par M. *Weisse*. A la mort de son frère aîné, M. Nicolaï fut obligé de se charger de la librairie que ce premier avoit dirigée, ce qui ne l'empêcha pas d'entreprendre, avec Lessing et Mendelsohn, une correspondance qui parut successivement depuis 1759 à 1765, sous le titre de *Lettres relatives à la nouvelle Littérature*. En 1765, il commença l'important journal auquel la plupart des savans de l'Allemagne coopèrent, et qui a pour titre, *Bibliothéque générale allemande*. En 1769, il donna la première édition de la *Description de Berlin et de Potsdam*, et quatre ans après, son célèbre roman intitulé *Sébaldus Nothanker*, où il cherche à tourner en ridicule les Orthodoxes outrés. Il a publié plusieurs autres romans, principalement dirigés contre la philosophie de Kant, dont il n'étoit rien moins que partisan. Il consacra l'année 1781 à parcourir l'Allemagne et la Suisse, et il publia en douze volumes la relation de son voyage.

On a encore de lui les ouvrages suivans : *Recherches archœologiques et historiques sur l'emploi des faux cheveux et des perruques*, 1801. — *Essai sur les inculpations faites contre les Templiers*, 1782, avec *un appendice sur l'origine de la franche-maçonnerie*. On connoît son recueil d'anecdotes sur *Frederic II*. Tous ces ouvrages ont été publiés en allemand.

Royaume de Westphalie.

S. M. a donné une preuve de sa bienveillance envers les Universités de Halle, de Gœttingue et de Marburg, en faisant don à chacune d'elles de son buste exécuté en marbre de Carrare. Il y a eu, pour l'inauguration de ce buste, dans la grande salle de l'Université de Halle, une cérémonie à laquelle ont assisté toutes les autorités, et qui étoit présidée par M. le Conseiller d'Etat *Leist*. Le buste a été placé sur un très-beau piedestal en face de la cathèdre. Il porte les inscriptions suivantes : Hieronymus Napoleon, Rex Gvestphaliæ. Academiæ Instaurator; et plus bas, ce vers de Virgile : semper honos nomenque tuum laudesque manebunt. M. *Schütz*, professeur d'éloquence, a prononcé à cette occasion un discours latin qui a pour titre *Pater Patriæ*. Il y développe les qualités qui peuvent mériter à un Souverain ce titre honorable, et il fait voir combien S. M. justifie à tous égards une qualification qu'elle doit à l'amour et à la reconnoissance de ses sujets.

—En visitant, au mois de juillet dernier, l'Université de Marburg, S. M. le Roi de Westphalie a ordonné diverses dispositions pour l'agrandissement et l'amélioration de cet établissement. L'aile gauche du bâtiment de l'Université doit être disposée de manière à recevoir la bibliothéque et les cabinets de physique et d'histoire naturelle. On construira au dessus une tour pour servir d'observatoire. On tirera, des différens cabinets du royaume, les instrumens d'astronomie nécessaires, et ceux qui

manqueront seront achetés par le Ministre de l'intérieur. L'hôpital Sainte-Elizabeth servira d'école de clinique. Les serres de l'ancien jardin botanique seront transportées dans le nouveau, et agrandies au besoin. S. M. a déja affecté une somme de 60,000 fr. pour ces améliorations.

Autriche.

Comme l'observatoire fondé à Erlau par le comte *d'Esterhazi*, ci-devant archevêque de cette ville, est depuis le départ de M. Madurasi, c'est-à-dire depuis dix-huit ans, dépourvu d'astronomes, M. *Fischer*, actuellement archevêque d'Erlau, fait étudier à ses propres frais un jeune mathématicien M. *Titel*, qu'il destine à occuper ce poste important. Ce jeune homme est à Vienne, et suit les leçons de MM. *Triesneker* et *Bürg*. L'évêque de Siebenbürgen a suivi le même exemple, et on doit espérer que l'observatoire de Carlsburg sera pourvu dans quelques années.

Etats du Prince Primat.

M. *Morgenstern* fils a peint, avec beaucoup de perfection, le Panorama de Francfort-sur-le-Mein. Il est de même grandeur que celui de Vienne; c'est-à-dire de 3300 pieds carrés. Le point de vue est pris du milieu de la ville.

Suisse.

Les arts ont reçu tant d'encouragemens dans les Cantons helvétiques, que la ville de Zurich auroit

pu, cette année, offrir une nouvelle exposition des ouvrages qui ont été exécutés depuis la dernière. Plusieurs peintres déja connus ont représenté, avec une grande perfection, différens sites de la Suisse et d'autres pays. Tels sont MM. *P. Birmann* de Bâle, *Conrad Gessner* de Zurich, *Koenig* et *Volmar* de Berne, *Salomon Landolt*, *Henri Murer*, *Reiter*, *Wetzel* et *Wüst* de Zurich. M. *Lory* l'aîné a peint à l'aquarelle une vue près de Brunnen et du lac de Vierwaldstadt vis-à-vis du Grütli. On voit de côté la chapelle de Guillaume Tell. M. *Lory* jeune a représenté la Soirée d'un jour de fête dans l'Oberhalisthal. La perspective des Alpes est faite avec beaucoup de vérité, et dans un point de vue très-pittoresque. M. *Caspar Hüber* de Zurich a peint à l'huile une petite Marine, dont la perspective et la couleur de la mer ont été généralement admirées. MM. *Diogg*, *Biedermann* et *Graff*, et Mademoiselle *Pfenninger* se distinguent comme peintres de portraits, et MM. *Steiner*, *Eslinger* et *Lips* pour les fleurs. Les peintres d'histoire sont moins nombreux. M. *Volmar* de Berne avoit déja exécuté, l'année dernière, son tableau qui représente les Adieux de Klaus à sa famille. Ce tableau se distingue surtout par le respect et l'innocence qui se peignent dans toutes les figures. M. *Christen* de Stanz a exécuté en gypse les bustes de Haller et de Salomon Gessner. On assure que le dernier n'est pas ressemblant. Sur environ 120 tableaux, le tiers à peu près est peint à l'huile. On a estimé à 600 francs le paysage de M. Lory jeune.

Turquie.

Une découverte précieuse a été faite par des voyageurs allemands dans l'Ile d'Egine, sous les ruines du Temple de Jupiter Panhellenien. Ils ont trouvé dix-huit statues de marbre, pas tout-à-fait de grandeur naturelle, et du style grec le plus ancien. Elles avoient été placées sur le fronton du Temple, et peuvent être aisément restaurées. Les fouilles faites dans le même endroit ont en outre procuré plusieurs fragmens intéressans; et, en déblayant les décombres, on a trouvé le pavé du Temple parfaitement conservé. A cette nouvelle, le Consul de France à Athènes, M. Fauvel, s'est aussitôt transporté sur les lieux. La collection de ce savant s'accroît tous les jours par de nouvelles fouilles. Elle renferme un très-grand nombre d'urnes cinéraires, dans chacune desquelles on a trouvé l'obole. Sur une de ces urnes, on voit la barque de Caron. Les statues, dont nous avons parlé, représentent toutes des héros de la guerre de Troie.

Royaume d'Italie.

L'heureuse situation des Provinces du Royaume d'Italie a permis au gouvernement de disposer de sommes considérables pour l'embellissement de Milan. On aura dans peu terminé la magnifique cathédrale de cette ville qui jusqu'à présent étoit restée imparfaite. La principale façade est déja achevée. Cette montagne de marbre, hérissée d'une foule de tours percées à jour, et décorée de près de 5000 statues,

produit surtout un effet admirable au clair de lune. On travaille à un arc de triomphe qui coûtera cinq millions. Les colonnes, toutes de marbre et d'une seule pièce, auront 36 pieds de hauteur sur 4 de diamètre. On construit une très-belle caserne qui pourra contenir 3000 hommes. La ville renferme quatre théâtres, dont deux tiennent le premier rang parmi ceux de l'Italie. Le plus grand contient 7000 spectateurs. Il s'est formé une Société d'amateurs pour exécuter, avec plus d'ensemble que les troupes ambulantes, les meilleures tragédies d'Alfieri, de Monti et d'autres. L'excellente bibliothéque de l'Académie est disposée d'une manière très-favorable pour que le public puisse en jouir.

EMPIRE FRANÇAIS.

— Les amateurs des beaux-arts admirent, en ce moment, à Turin, un buste de S. M. l'Empereur et Roi, en beau marbre de Carrare, sorti du ciseau de M. *Comolli*, professeur de sculpture à l'Académie de Turin. Ce buste, de forme colossale, est d'une ressemblance frappante. Le style en est grandiose, et l'exécution ne laisse rien à désirer. La couronne de laurier qui ceint la tête du Héros, attachée par des bandelettes, parsemée d'abeilles, est d'un fini précieux. L'artiste a vaincu de grandes difficultés pour poser cette couronne avec majesté, et la faire ressortir avec grâce.

—La Société libre d'émulation de la ville de Rouen a tenu sa séance publique le 22 juin dernier. Après le discours d'ouverture, prononcé par M. *Legendre*, président, et le rapport des travaux de l'année, lu

par M. de Saint-Victor, secrétaire de correspondance, la Société a arrêté pour sujet de prix, la question suivante: « Quelle a été l'influence du génie « de Pierre Corneille sur la littérature française et « sur le caractère national ? » Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 fr. Les Mémoires ne devront porter aucune signature, mais une épigraphe répétée sur un billet cacheté, et contenant le nom de l'auteur. Ils seront reçus jusqu'au 15 mars 1812, et doivent être adressés, francs de port, au Secrétaire de la Société.

— Les sciences médicales ont perdu, le 7 juillet dernier, M. Marc-Antoine *Petit*, né à Lyon en 1766. A l'âge de 22 ans, il concourut pour la place de chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu de Lyon, à laquelle il fut nommé, et qu'il exerça pendant six ans, dès 1794. M. Petit fut un des fondateurs de l'Athénée de Lyon, qui a remplacé l'ancienne Académie. Malgré ses nombreuses occupations, il trouva des instans précieux pour les consacrer aux lettres. On a de lui un poème intitulé *Onan*, ou *le Tombeau du Mont Cindre*, production où l'on trouve des morceaux pleins d'élégance et de sensibilité. Des services éminens rendus à sa patrie, des talens prononcés, et un amour ardent pour les sciences et les lettres, ont procuré à M. Petit une célébrité méritée. Peu de jours avant sa mort, il avoit reçu des lettres de correspondance de l'Institut impérial.

Paris.

La troisième Classe de l'Institut a nommé, dans sa séance du 15 décembre 1811, M. *Amaury-Duval*

à la place vacante par la mort de M. *Ameilhon.* Le scrutin de ballottage a eu lieu entre MM. Amaury-Duval et Bernardy, chef de division au Ministère de la justice. Le premier a eu seize voix, et le second quinze. Les candidats qui après eux ont réuni le plus de voix, sont MM. Alexandre Laborde, maître des requêtes, Coray et Bosquillon.

THÉATRES.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Les Amazones, ou *la Fondation de Thèbes, opéra en trois actes, joué le 17 decembre.*

Amphion, fugitif et proscrit, est occupé à jeter les fondemens de la ville de Thèbes. La lyre à la main, il excite le courage des ouvriers, et dirige les travaux. *Zethus*, son frère, guerrier renommé par ses exploits, apprend que la nouvelle ville est menacée par la reine des Amazones, la redoutable *Antiope;* il se dérobe aux embrassemens de la jeune *Eriphile*, et vole au secours de son frère.

L'armée des Amazones occupe l'île d'Eubée. Leurs vaisseaux couvrent les bords de la mer, et la belle Eriphile est entre leurs mains. Amphion propose à son frère de conjurer l'orage qui les menace, en se présentant au camp d'Antiope, l'olivier à la main. Ils partent, et arrivent dans l'île d'Eubée.

Au second acte, Antiope, à la tête de ses Amazones, excite leur ardeur guerrière; Eriphile est

au milieu d'elles ; on l'oblige de jurer, au pied de l'autel de Diane, une haine éternelle aux hommes. En ce moment, on annonce à la reine l'arrivée d'Amphion et de Zethus ; elle rejette leurs propositions ; Zethus reconnoît Eriphile. Antiope va consulter la déesse sur le sort des captifs ; dans cet intervalle, Zethus et Eriphile renouvellent leurs sermens d'amour, et jurent de périr ensemble s'il le faut.

Antiope revient du temple ; elle prononce l'arrêt de mort des deux envoyés thébains : mais Amphion sera attaché à la pointe d'un rocher, et contemplera de ce point la ruine et l'incendie de Thèbes ; Zethus sera immolé à Diane, et périra de la main d'Eriphile son amante. Les Amazones se disposent à partir.

Au troisième acte, le théâtre représente une partie de la ville de Thèbes, sur les bords de l'Euripe. On aperçoit le péristyle du temple de Castor et Pollux ; les vaisseaux des Amazones couvrent le détroit.

Le combat est engagé ; les Thébains, vaincus, fuient en désordre ; Zethus cherche à les rallier, et veut s'illustrer au moins par une mort glorieuse. Tout-à-coup on annonce le retour d'Amphion. Il est parvenu à rompre ses chaînes ; les Nymphes et les Faunes, ravis de ses chants, l'ont délivré.

Mais la fortune et le courage des Amazones triomphent ; Amphion tombe de nouveau entre leurs mains ; déjà elles s'apprêtent à l'immoler, lorsque Zethus, pour lui sauver la vie, remet ses armes à Antiope, et se rend prisonnier. L'implacable guerrière ordonne le trépas des deux frères et d'Eriphile. Amphion entonne le chant de mort ; ses accens

portent dans l'ame d'Antiope un trouble inconnu ; ses farouches satellites se sentent attendris ; les dernières paroles de Zethus apprennent à Antiope qu'Amphion et lui sont nés de parens inconnus, qu'ils ont été élevés par des bergers thébains, sur le mont Cythéron : ces mots sont un trait de lumière pour elle ; elle fait suspendre le supplice, et reconnoît ses enfans. Les Amazones, indignées de la foiblesse de leur reine, sont prêtes à se révolter ; en ce moment, *Jupiter* descend de son trône, fait entendre aux Amazones des paroles de paix, les réconcilie avec les hommes, et les relève de leurs vœux.

Des chants de paix, de bonheur et d'hyménée succèdent aux cris tumultueux de la guerre. Un temple magnifique s'ouvre, et les guerrières sont unies aux Thébains. Cet heureux dénouement est célébré par des fêtes brillantes. L'action ne marche pas toujours avec assez de rapidité ; l'intérêt n'est pas assez vif ; les balancemens de crainte et d'espérance ne sont pas marqués assez fortement pour produire un effet pathétique ; les deux héros n'opposent pas aux Amazones une résistance digne de leur grand cœur, et se laissent vaincre trop facilement.

Le poème est écrit avec élégance. La musique est riche en harmonie ; les chœurs sont d'une grande beauté. La représentation a eu beaucoup de succès ; Madame *Branchu* et M. *Nourrit* se sont surpassés.

Le poème est de M. de Jouy ; la musique de M. Mehul ; les ballets de M. Milon ; les décorations de M. Isabey.

THÉATRE FRANÇAIS.

L'Auteur et le Critique, comédie en un acte et en vers, jouée le 13 décembre.

Le Critique est un jeune homme, qui, privé de fortune et poursuivi par le malheur, commence par se faire poëte. Un gros poème épique, qu'il met au jour dans l'espace de quelques mois, est fort maltraité dans les journaux. Désespéré d'être critiqué, il se fait critique lui-même. Un homme riche, entiché des anciens, passionné pour les lettres, l'attache à une feuille périodique.

Cet homme a une fille jeune et jolie. *Valcour* (c'est le nom du Critique) en devient amoureux; *Emilie* répond à son amour; mais le père a d'autres vues : il destine la main de sa fille à un de ses anciens amis, homme d'une grande opulence, et passionné comme lui pour les lettres. L'ami arrive pour épouser; il apprend qu'Emilie lui préfère Valcour. Il forme aussitôt le dessein de favoriser cet amour; il demande et obtient du Ministre une place de dix mille francs pour son rival. Mais, au moment où il s'applaudit de cette bonne action, il demande son journal; quelle surprise! Un ouvrage dont il est l'auteur y est horriblement maltraité, et cet article est de Valcour. Mais le Critique se repent de sa faute, l'Auteur se repent de sa colère, le père se repent de ses premiers projets, et les deux amans, Valcour et Emilie, sont unis. Il y a eu peu d'applaudissemens; la représentation a été froide et languissante. L'auteur a gardé l'anonyme. La pièce ne sera pas rejouée.

Annibal, tragédie en trois actes, jouée le 30 décembre 1811.

Cette pièce a été moitié applaudie, moitié sifflée. Elle a cependant été jusqu'à la fin; mais l'auteur a jugé à propos de la retirer. Il n'y avoit point de femmes, par conséquent point d'amour dans cette pièce. Le manque d'intérêt et le caractère de *Prusias* ont surtout contribué au peu de succès de l'ouvrage.

THÉATRE DE L'OPÉRA COMIQUE.

On a remis, le 21 décembre, avec des changemens, le joli opéra comique de *Ninette à la Cour*, par FAVART. La musique a été refaite par M. BERTON fils; elle est très-agréable, et annonce dans ce jeune compositeur les plus heureuses dispositions.

ODÉON. THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Les Projets de sagesse, comédie en un acte et en vers, jouée le 3 décembre.

Encore une imitation du joli conte de *Memnon*, ou *la Sagesse humaine.*

Un jeune homme, revenu, à vingt ans, des vanités du monde, s'est retiré dans un quartier tranquille pour y vivre en sage, et

Cultiver la physique et la mélancolie.

Il a fait vœu de fuir les femmes, la table et le jeu, et de ne jamais se battre. Un essaim de jeunes fats et de femmes légères tombent chez lui, le séduit, l'enivre, le ruine; une querelle s'ensuit. Il se bat; il est blessé. Un tuteur, qui l'a suivi et a eu l'œil sur toutes ses folies, arrive au moment où il est au désespoir, le console et acquitte ses dettes.

Ce jeune homme n'agit pas. On vient le trouver; sans cela il seroit resté sage. On ne voit pas quelle est la morale d'un ouvrage aussi stérile d'action et d'intérêt. Le style est prétentieux et maniéré. L'ouvrage a pourtant été applaudi, et on a demandé l'auteur. Il se nomme M. LATOUCHE.

Le faux Paysan, comédie en trois actes et en vers, jouée le 10 décembre.

Le jeune Comte de *Medina* prend querelle avec le fils du Duc de la *Plata*, et le tue. Pour éviter les suites de cette fâcheuse affaire, il prend les habits d'un paysan, se cache chez un fermier, et se fait fermier lui-même. Il trouve, dans le lieu même de sa retraite, la jeune *Caroline* dont il est éperdument amoureux. Ils se voient et se réconcilient. Mais un malencontreux Corrégidor se présente chez le fermier, et se met en tête d'épouser la belle Caroline. Heureusement ce Corrégidor est un imbécille, et Caroline refuse nettement sa main. Tout iroit à merveille, si les gens du Corrégidor ne parvenoient à découvrir que notre faux Paysan est le Comte de Medina lui-même; le Corrégidor se met en devoir de l'arrêter, lorsque le père de Caroline présente au Comte l'ordre du Roi qui lui accorde sa grâce; le

chef de la Sainte-Hermandad se retire confus, et le Comte obtient la main de Caroline.

Tous ces événemens sont délayés dans des scènes froides, communes et usées; le style est foible, prosaïque et négligé. La représentation a été assez paisible. Le son des sifflets ne s'est fait entendre que vers les dernières scènes. L'auteur a prudemment gardé l'anonyme.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Laujon de retour à l'ancien Caveau, vaudeville en un acte, joué le 2 décembre.

Les auteurs réunis du Caveau moderne ont voulu, par cette pièce, faire une espèce d'apothéose de leur ancien président.

Le théâtre représente les Champs-Elysées. Au fond l'*Achéron*, sur lequel navigue *Caron*, qui nous a paru assez civilisé; il célèbre par quelques couplets philosophiques le pouvoir de sa barque qui *nivèle* tout. Il est interrompu par *l'ombre* du traiteur *Landelle* qui a établi cabaret chez *Pluton*. Caron consomme chez lui *tout ce que les morts lui donnent pour boire*, et ne craint pas de manquer d'argent dans un pays *où la vie ne coûte rien*. Bientôt paroissent toutes les vieilles pratiques de Landelle. *Piron*, *Favart*. *Lattaignant*, *Voisenon*, *Vadé*, et autres *bons vivans* qui ont conservé l'habitude de se réunir, à jour fixe, chez leur ancien hôte. Ils hâtent par leurs vœux l'heure de se mettre à table.... Tout-à-coup ils apprennent que leur président *Anacréon* ne

peut se trouver à la séance bachique. Dans l'instant où l'on délibère sur le choix d'un vice-président, des ombres femelles, à la tête desquelles est Madame Favart, viennent annoncer l'arrivée d'un nouveau débarqué, digne d'occuper la place d'Anacréon. Longtemps on cherche à deviner son nom; mais enfin les Dames le peignent sous des traits qui ne permettent pas de méconnoître *Laujon*. Il paroît; on lui accorde l'honneur de la présidence, et on lui offre le luth, la coupe et la couronne d'Anacréon; il paroît un peu embarrassé de cet attirail... Mais soudain une cloche fait retentir l'air de deux coups; c'est l'heure du dîner: les morts vont se mettre à table, et la pièce finit.

Les couplets tiennent lieu de tout dans cette bluette; ils sont gais et faciles, abondans surtout; et cela n'est pas étonnant, puisque la pièce est de vingt chansonniers exercés.

Les Scythes et les Amazones, ou sauter le fossé, vaudeville en deux actes, joué le 20 décembre.

Deux jeunes *Scythes*, qui ont voulu voir de trop près deux jolies *Amazones*, sont punis de leur curiosité. Captifs et liés à un arbre, ils attendent avec inquiétude que l'on prononce sur leur sort; mais leurs gardiennes, qui les délivrent, déclarent que l'ennemi est venu en force leur arracher leurs prisonniers. On sonne l'alarme, et les régimens femelles se rangent en bataille. Les Scythes arrivent, et les deux armées ne sont séparées que par un fossé... Qui le sautera le premier?... De tendres

provocations, et l'envie de prouver leur agilité, déterminent les guerrières à *risquer le saut*. La plus leste donne l'exemple, et, semblables aux moutons de Panurge, toutes les Amazones se disputent à qui la suivra de plus près. La générale se fait un peu prier; mais le chef des Scythes l'enlève. La reine *Radotoski*, qu'on avoit dédaignée d'abord, trouve aussi un enleveur, et l'on finit par chanter le besoin et le plaisir d'être deux.

Le premier acte offre des plaisanteries graveleuses et assez gaies. Le second est presque nul.

Les auteurs sont MM. BARRÉ, DESFONTAINES et RADET.

Chut, comédie-vaudeville en un acte, jouée le 30 décembre.

La pièce, disoient de mauvais plaisans, a rempli son titre. Méritoit-elle sa *chûte ?...* Chut!

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Une Matinée d'Autrefois, ou *le Quiproquo*, *comédie-vaudeville en un acte.*

A l'époque où M. de Sartines étoit lieutenant-général de police, il parut un pamphlet intitulé *l'Abbé Coquet*. Des personnages puissans s'y crurent outragés, et, à leur sollicitation, le magistrat chargea un inspecteur de police de saisir *l'Abbé Coquet*, avec ordre, dès qu'il s'en seroit emparé, de le transporter à son hôtel. L'inspecteur prit le titre d'un

livre pour un nom d'homme; et, après avoir long-temps couru pour remplir sa mission, il s'avisa d'aller au bureau des voitures publiques. Le hasard voulut que celle de Grenoble amenât le même jour à Paris un bon ecclésiastique nommé *Coquet*. Il est arrêté, conduit à l'hôtel de M. de Sartines, qui étoit alors à table. — Monseigneur, je tiens l'Abbé Coquet, vient lui dire à l'oreille l'inspecteur. — C'est bon. — Qu'ordonnez-vous qu'on en fasse? — Qu'on le mette dans mon cabinet, je l'examinerai ce soir. L'ordre est ponctuellement exécuté, et le pauvre Abbé, tremblant de peur et mourant de faim, est enfermé dans le cabinet. La nuit vient, et le prisonnier ne voit arriver ni interrogateur ni souper. Un ordre imprévu avoit appelé M. de Sartines à Versailles. L'Abbé désolé, crie, frappe de toutes ses forces; on vient, il s'explique, on rit du quiproquo, et on lui rend la liberté.

Cette anecdote a fourni l'idée de la pièce nouvelle: la scène se passe chez un Procureur chargé de trouver le *pamphlet*, où l'un de ses cliens est outragé. Ce Procureur jaloux, et qui ne laisse parler sa femme à personne, permet qu'on lui prête *l'Abbé Coquet* pour la distraire. Son petit Clerc, qui arrête un véritable Abbé, le conduit à Madame avec qui il déjeûne. Il préside ensuite à sa toilette. Quand le Procureur rentre, il est furieux, et il est le seul qui ne rie pas du quiproquo.

Brunet en *Abbé Coquet*, Mademoiselle *Pauline*, qui est charmante sous le costume de 1770, ont assuré le succès de cette petite pièce qui d'ailleurs a le mérite d'être gaie sans trivialités. Elle est de MM. Merle et ***.

Cadet Roussel panier percé, comédie-parade, jouée le 12 décembre.

Cette imitation burlesque de l'*Enfant prodigue* n'a point eu de succès.

LIVRES DIVERS (*).

N. B. *Tous les Ouvrages annoncés dans le Magasin Encyclopédique se trouvent, au Bureau dudit Journal, chez* J. B. Sajou, *Imprimeur, rue de la Harpe, n.° 11. Les Lettres et Paquets non-affranchis ne seront pas reçus.*

AGRICULTURE.

Principes raisonnés d'Agriculture, traduits de l'allemand d'A. Thaer, par E. V. Crud. Quatre volumes in-4.°. A Paris, chez *J. J. Paschoud*, rue Mazarine, n.° 22; et à Genève, chez le même. Prix, pour les souscripteurs, 40 fr., et 48 fr. pour ceux qui n'auront pas souscrit. Tome premier, contenant 1.° *les Principes fondamentaux*; 2.° *l'Economie*. Prix du tome premier, 12 fr.; et 15 fr. franc de port.

Voici comment le Traducteur de cet Ouvrage en annonce lui-même l'objet :

« Si jadis l'art de cultiver la terre, et d'en tirer « des produits avantageux, consistoit surtout dans « la connoissance de procédés dont la pratique et « l'expérience sur un local donné avoient démontré « l'avantage; si, hors de là, tout étoit vague et en« traînoit à des mécomptes, c'étoit une suite néces« saire de l'ignorance où l'on étoit sur les principes « de l'art et sur les élémens qui doivent lui servir

(*) Les articles marqués d'une * sont ceux dont on donnera un extrait.

« de base. Dès l'enfance de la société civile, dès « ces premiers momens où l'homme connut la « propriété, et cessa de jouir en communauté des « terres qu'il occupoit, la propagation et la culture « des objets alimentaires furent abandonnées à la « classe la moins instruite et la moins développée; « la terre alors, riche de son repos, produisoit « sans beaucoup de travail les denrées qu'on lui « demandoit; la population, à la fois moins nom- « breuse et plus sobre, n'exigeoit guères que l'art « vînt au secours de la nature, ou plutôt qu'il s'ai- « dât à exploiter les trésors que celle-ci renfermoit. « Mais, à mesure que notre partie du globe fut « plus habitée, et que les besoins s'accrurent, l'atten- « tion dut se porter sur les moyens de multiplier « les produits et d'augmenter les moyens de sub- « sistance. Dans ces derniers temps surtout, cette « cause, jointe au besoin d'une occupation douce, « qui donnât de la paix à l'ame et la détournât « des passions politiques; peut-être même l'instinct, « le vœu de la nature, ont porté à l'agriculture cette « classe d'hommes, d'une éducation plus soignée, « dont les idées ont plus d'étendue et les concep- « tions plus de profondeur. C'est à ces hommes « que l'agriculture a dû les progrès rapides qu'elle « a faits depuis un siécle; c'est à eux qu'elle doit « d'être sortie du vague dans lequel elle étoit « plongée.

« Les développemens qui ont éte donnés à l'art « agricole par un grand nombre d'Auteurs Anglois, « Français, Allemands, et Italiens; les découvertes « dues aux hommes instruits qui lui ont consacré « leurs veilles; les excellens traités qui en ont été « la suite; les rapports nombreux que l'agriculture

« a avec la chimie dans son état actuel, avec la « physique et avec l'histoire naturelle; toutes ces « choses ont fait, de l'art de tirer du sol les produits « les plus avantageux, une science du premier or- « dre, qui n'est plus la propriété vulgaire, de « l'homme sans éducation.

« Mais si la science a dû beaucoup aux excellens « ouvrages périodiques qui paroissent en France, « en Angleterre et en Allemagne sur ce sujet, et « aux Cours d'agriculture dont nous sommes aujour- « d'hui en possession, nous ne pouvons nous dissi- « muler que chacun de ces ouvrages étoit fait « bien plus pour l'homme déja éclairé, déja fami- « liarisé avec les principes de l'art, que pour celui « qui, commençant à s'y vouer, avoit besoin de « trouver réunies les bases de la science, les di- « rections qui seules peuvent les préparer à tirer « parti des autres ouvrages et à les apprécier conve- « nablement.

« Ces directions, ce corps de doctrine, je crois les « avoir rencontrés dans le Traité dont je donne ici « la traduction. » (*Préface*).

M. Crud a soin d'avertir que cet ouvrage n'est pas fait pour les lecteurs superficiels, ou pour ceux qui ne veulent trouver, dans quelques détails agricoles, que l'objet d'un amusement passager; mais qu'il est destiné à ceux qui veulent approfondir la science; il demande, selon lui, à être lu et relu avec attention et réflexion, si l'on y veut découvrir l'ensemble que l'auteur y a mis, et y puiser les connoissances solides et étendues qu'il y a exposées.

M. Thaer est un agronome célèbre en Allemagne; il y jouit, dans son art, d'une considération que lui ont procurée son infatigable activité, une persé-

voit d'abord combien est petit le nombre de personnes à qui peut convenir un tel conseil; on ne peut ensuite disconvenir qu'au lieu de supposer le domaine réunissant au plus haut degré toutes les qualités requises pour le plus grand produit net, il seroit peut-être plus utile et à l'agriculteur en général, et à la multitude des propriétaires, d'enseigner le moyen direct de tirer le meilleur parti d'un mauvais sol ou d'un terrain quelconque d'une nature donnée; du moins tel nom paroîtroit devoir être l'objet d'un Traité universel d'agriculture. Ces observations, considérées en thèse générale, seroient justes; mais il est vrai aussi que l'ouvrage de M. Thaer peut fournir au lecteur, qui voudra se donner la peine de le bien lire et de le méditer, les principes généraux de l'art, et une foule de documens applicables à tous les terrains et à tous les climats, sauf les modifications convenables dictées par l'intelligence et l'expérience. Au reste, nous ne devons nous exprimer ici qu'avec la plus grande réserve, faute de connoître la suite de l'ouvrage et la totalité des matières qu'il embrasse.

Dans la seconde Section, l'auteur comprend tout ce qui est relatif au *travail*, aux *manouvriers*, à *la direction de l'économie rurale*, à *la comptabilité agricole*, aux *engrais*, aux *divers systèmes de culture*, aux *assolemens et successions de récoltes*, combinés tour-à-tour avec le pâturage et la nourriture du bétail à l'étable.

M. Thaer s'occupe d'abord du travail en général; il en manifeste toute l'influence sur l'amélioration du sol; il discute la proportion entre le prix du travail et ceux du sol et des produits, ainsi que les causes diverses qui font hausser ou baisser le prix

du travail; il distingue le prix des journées de celui du travail, et donne tous les préceptes convenables pour l'épargne du travail et la meilleure distribution.

Vient ensuite le travail considéré dans son mode. L'auteur compare les avantages respectifs de l'attelage avec les chevaux et avec les bœufs, et il expose avec étendue tout ce qui est relatif à l'un et à l'autre.

En parlant des manouvriers, l'auteur distingue d'abord les journaliers des domestiques; il ne néglige rien de ce qui regarde cette branche importante de l'économie rurale. Quant à la direction de cette économie, il traite du régisseur, des métayers, de la ménagère, de la police domestique, de l'économie proprement dite, de la vente des produits, des marchés, des spéculations raisonnées, etc.

La division de la comptabilité contient d'excellens renseignemens sur cette partie de l'administration.

On trouve ensuite une théorie approfondie et complète de tout ce qui concerne la proportion des engrais avec les fourrages et le bétail.

Passant aux divers systèmes de culture, l'auteur établit la division commune en culture des grains et culture alterne, et traite successivement de l'une et de l'autre, en examinant et discutant tous les genres d'assolement usités ou praticables.

En s'occupant de la succession des récoltes, il fait voir ce que l'expérience avoit déja appris aux anciens là-dessus; il en expose les motifs raisonnés, et démontre la théorie par les succès de l'expérience. Il détaille ensuite les avantages nombreux de ce genre de culture. Il fait voir comment il a été

conduit lui-même au système de culture appelé le *système anglois*; il résout les observations qu'on lui oppose; il en montre les principaux avantages, et fait connoître les conditions qu'il exige. Enfin, il le considère successivement dans ses rapports de combinaison, soit avec le pâturage, soit avec la nourriture à l'étable.

L'aperçu extrêmement rapide que nous venons de tracer des matières renfermées dans ce premier volume, suffit pour donner une idée de la grandeur, de l'importance majeure et du mérite de l'ouvrage entier, et pour faire désirer la prompte publication des volumes suivans.

Nous avons rendu justice à la sagesse que le traducteur a apportée dans son travail; nous ajouterons qu'il a enrichi l'ouvrage de notes précieuses qui lui donnent, pour la France, tout le degré d'utilité dont il pouvoit être susceptible, et que la clarté de son style ne laisse rien à désirer.

M. Crud rend un très-grand service aux agronomes français, et son travail est un nouveau présent que fait à l'agriculture une ville qui, en méritant également bien de toutes les sciences, ne néglige rien en particulier de tout ce qui tend à l'amélioration de cet art nourricier, aux progrès duquel l'ordre social est si fort intéressé. Combien d'ouvrages utiles a fourni en ce genre la ville de Genève! Sans parler de la mine de documens constamment ouverte dans la *Bibliothéque Britannique*, qui consacre une partie de chacun de ses numéros à l'agriculture, les travaux de MM. Ch. Pictet, Lullin, Maurice, Crud, etc., sont connus de toute l'Europe. Nous devons surtout de la reconnoissance à ces estimables et laborieux écrivains qui, agriculteurs

éclairés eux-mêmes, se sont attachés jusqu'ici à nous faire jouir non-seulement des fruits de leur propre expérience, mais de tout ce que présente de meilleur l'agriculture des peuples étrangers chez qui cet art prospère le plus.

Nous ferons connoître les tomes suivans des *Principes raisonnés*, etc., à mesure qu'ils paroîtront.

G. M. RAYMOND.

INSTRUCTION pratique sur la Carie ou Pourri des Blés, et sur les moyens de combattre ce fléau, extraite de l'ouvrage de M. *Benedict* PREVOST, de Montauban; par *Charles* LULLIN. Brochure in-8.°, de 24 pages. Prix, 60 centimes, et 80 centimes, franc de port par la poste. A Paris, chez J. J. *Paschoud*, rue Mazarine, n.° 22; et à Genève, chez le même.

Parmi les nombreuses maladies qui attaquent nos blés, en détruisent la substance nutritive, ou du moins l'altèrent considérablement, il en est une qui n'est ni la moins fréquente, ni la moins nuisible: c'est la *carie*, ou le *charbon*, maladie connue dans quelques pays sous le nom de *noire* ou de *pourri*. La carie est le résultat d'une végétation parasite qui s'attache à la plante, se développe avec elle, s'insinue dans le germe du grain, et s'en approprie les sucs. Elle se manifeste comme une poussière noire dont les atômes sont tout autant de plantes microscopiques de la plus grandes fécondité, et d'une telle petitesse, qu'un seul grain, assure-t-on, en peut contenir plusieurs millions. Le battage, en écrasant les épis cariés, disperse cette poussière funeste qui s'attache

aux grains sains, et les noircit: de là le blé *moucheté*. Les grains cariés que le fléau n'a pas écrasés, sont broyés au moulin, et la poussière qu'ils donnent se mêle à la farine; ce qui produit un pain de mauvaise qualité, dont la couleur et le goût sont également désagréables et rebutans.

Cette maladie se propage si facilement avec la poussière qui en est la cause, que les grains avariés suffisent pour infecter tout un champ, et successivement tout les champs voisins dans un même canton; et la carie adhère au blé avec une si grande tenacité, qu'elle se reproduit d'une année à l'autre, souvent dans une progression croissante qui achève de tout détruire, blé de consommation et fonds de semence, si on ne renouvelle celui-ci complètement.

Une telle maladie ne pouvoit manquer d'attirer l'attention des naturalistes et des agronomes instruits: MM. Duhamel, Tillet, Tessier et plusieurs autres ont fait des recherches sur la nature de ce fléau et sur les moyens de les combattre; ils ont publié des procédés utiles, susceptibles d'effets plus ou moins heureux, mais qui n'ont jamais produit un succès complet.

M. Prevost s'est proposé d'approfondir la cause de la carie, et d'y trouver enfin un remède efficace. Des observations exactes, des expériences réitérées et dictées par une théorie certaine, l'ont mis en état de donner un Traité *ex-professo* sur cet objet. Le succès de sa méthode est établi par des résultats décisifs, et dans toutes les circonstances possibles. M. Prevost a découvert que les seuls agens capables de détruire jusqu'au germe de la carie, sont les solutions cuivreuses. Le fond de sa méthode est l'em-

ploi du sulfate de cuivre (vitriol bleu ou vitriol de cuivre du commerce), qui, par sa grande dissolubilité dans l'eau, est à la fois le sel cuivreux le moins dispendieux et le plus commode à employer.

Nous n'entrerons pas dans le détail des manipulations, qui sont à la portée de tout le monde : les propriétaires et les cultivateurs feront bien de se procurer, pour obtenir la connoissance parfaite des moyens applicables aux diverses circonstances, l'instruction courte et lumineuse que M. Lullin a tirée de l'ouvrage de M. Prevost ; nous ne saurions trop la leur recommander.

C'est ici l'un des plus grands services que la théorie puisse rendre à l'agriculture ; et il y a lieu d'espérer que l'instruction que nous annonçons contribuera puissamment à faire disparoître dans peu jusqu'aux moindres vestiges de l'une des maladies des blés dont la destruction sera une véritable et heureuse conquête sur tant de fléaux qui disputent sans cesse à l'homme sa subsistance, et sont toujours prêts à le punir de sa négligence ou de son oisive sécurité.

G. M. Raymond.

Quelques détails sur la consommation de la Luzerne en vert, et Tableau d'un assolement de douze ans; par Ch. Pictet, de Genève; faisant suite à son *Traité des Assolemens*, ou de l'art d'établir les rotations de récoltes. Brochure in-8.°. Prix, 1 fr. 25 cent., et 1 fr. 50 cent., franc de port par la poste. A Paris, chez *J. J. Paschoud*,

rue Mazarine, n.° 22; et à Genève, chez le même.

Les agronomes connoissent tout le prix du *Traité des Assolemens* de Ch. Pictet; ils n'avoient pas besoin de chercher la preuve de son mérite ailleurs que dans l'application qu'ils ont pu faire eux-mêmes des principes de l'auteur. Cependant, s'il pouvoit rester quelques doutes sur sa théorie, il s'est chargé de les lever d'une manière bien victorieuse en exposant les avantages frappans qu'il a recueillis de ses procédés sur une pièce de terre très-ingrate employée à la culture de la luzerne, au moyen d'un assolement convenable.

Il conseille de ne semer la luzerne, sur le froment en végétation, qu'au dix de mai, par la raison que cette plante craint beaucoup la gelée blanche, et qu'à cette époque elle n'y est plus guères exposée, étant d'ailleurs garantie par le blé déja haut. Le froment dont il s'agit doit succéder aux pommes de terre ou à toute autre récolte sarclée et préparée par le travail à la bèche. La luzernière reste alors établie pour quatre ans, et son produit est considérable. M. Pictet a retiré, en 1809, de sa pièce de terre, dont la contenance est de dix poses de Genève, ou de deux cent cinquante-six mille pieds carrés (deux hectares et 70 ares, qui font près de huit arpens de Paris, ancienne mesure), un bénéfice net de 2,023 fr. 25 cent.; en 1810, la même pièce a donné un bénéfice net de 2,414 fr. Voilà certes des résultats qui lèvent bien des objections.

M. Pictet entre dans tous les détails qui peuvent éclairer les agriculteurs sur cet objet, et les mettre en état de tirer parti de ses vues et de sa pratique,

en se réglant toutefois sur la différence des circonstances et sur la nature particulière du sol qu'ils auront à traiter.

Voici le tableau de son assolement de douze ans: première année, pommes de terre; deuxième, froment ou orge fumé; troisième, trèfle; quatrième, froment et raves; cinquième, pommes de terre; sixième, froment fumé; septième, huitième, neuvième et dixième, luzerne fumée à la neuvième année; onzième, froment; douzième, froment et raves. La brochure que nous annonçons contient un état détaillé des produits et des frais de chaque année, d'où il résulte que 27 ares donnent un bénéfice net de 118 francs 20 centimes par année.

Pour tirer parti des grands produits de la luzerne, il faut avoir égard à toutes les circonstances qui s'y rattachent, étudier toutes les précautions qu'elle exige et pratiquer toutes les combinaisons qu'elle demande avec les divers autres genres de culture qu'on peut alterner avec elle. On trouvera tous ces renseignemens dans le petit ouvrage de M. Pictet, où l'on verra également quels sont, en général, les avantages de la nourriture en vert, et combien la luzerne augmente les moyens de fournir à cette nourriture.

Tous les agriculteurs doivent s'empresser de consulter cette espèce d'instruction, qui les frappera par son importance et par l'extrême utilité des connoissances qu'ils y puiseront.

G. M. Raymond.

GÉOGRAPHIE.

ABRÉGÉ de Géographie moderne, rédigé sur un nouveau plan, ou Description historique, politique, civile et naturelle des Empires, Royaumes, Etats et leurs Colonies, avec celle des Mers, et des Iles de toutes les parties du Monde; par J. PINKERTON et C. A. WALCKENAER. Précédé d'une *Introduction à la Géographie mathématique et critique*, avec figures, par S. F. LACROIX, membre de l'Institut et de la Légion d'honneur, etc., suivi d'un *Précis de Géographie ancienne*, par J. D. BARBIÉ DU BOCAGE, membre de l'Institut, professeur de géographie et d'histoire à l'Université impériale, etc.; accompagné de dix Cartes coloriées, dressées par ARROWSMITH et P. LAPIE; et terminé par une Table de géographie ancienne et moderne. Edition conforme à la division politique de l'Europe en 1811, adoptée pour l'enseignement des Ecoles impériales militaires de France. Un volume in-8.° de 1300 pages, caractères Petit-Romain et Petit-Texte, grande justification. Prix, 12 fr. Franc de port, pour les départemens, 16 fr. 50 cent. Relié très-proprement, à dos brisé, 14 fr. A Paris, chez J. G. *Dentu*, imprimeur-libraire, rue du Pont de Lodi, n.° 3, près du Pont-Neuf; et Palais-Royal, galeries de bois, n.° 265 et 266.

Si le mérite réel d'un ouvrage pouvoit être garanti par les noms des auteurs qui ont concouru

à sa rédaction, si le public devoit trouver dans le rang distingué qu'ils occupent, dans leurs succès passés, dans une réputation établie sur des bases solides, un gage de l'exactitude de la perfection de leurs nouveaux travaux, l'*Abrégé de Géographie* que nous annonçons devroit être recherché avec empressement par toutes les classes de lecteurs. Non-seulement il offre le résumé d'un ouvrage qui jouit en Europe d'une réputation durable quoique souvent contestée, mais l'homme de lettres à qui nous en devons la traduction, est lui-même un géographe distingué; et les deux savans qui n'ont point dédaigné d'associer leurs noms et leurs travaux aux siens, recueillent chaque jour le tribut d'estime justement dû aux profondes connoissances mathématiques de l'un et à la vaste érudition *géographique* de l'autre. Ainsi, en admettant même que le travail de Pinkerton offrît beaucoup plus d'erreurs que de vérités, il est à croire que, par le concours de ces trois savans, les premières auront disparu, tandis que les secondes seront placées dans tout leur jour.

Quelqu'opinion que nous émettions sur cet Abrégé, nous sommes persuadés qu'elle n'obtiendra point un suffrage général. Car tel est aujourd'hui en France le sort des ouvrages géographiques, qu'ils doivent être loués avec outrance, ou entièrement dépréciés. C'est une science où l'on n'admet point de médiocrité, parce que chacun croit y exceller. Nous sommes pénétrés plus que qui que ce soit de la difficulté de notre tâche; mais, comme nous n'exprimerons que le sentiment désintéressé de la vérité, sentiment qui doit toujours guider les critiques, nous l'entreprendrons avec toute confiance.

Cet *Abrégé* peut se diviser en quatre parties distinctes qui ont chacune un auteur particulier.

La première se compose de l'*Introduction à la Géographie mathématique* et *à la Géographie physique*, et a été traitée par M. Lacroix. Dans cette courte *Introduction*, le savant académicien expose, avec autant de clarté que de précision, les principes reçus sur la forme du globe, les mouvemens apparens et réels des astres, le nouveau système métrique, la construction et l'usage des différentes représentations de la terre, les formes générales de la surface du globe, les principales divisions de la terre et de l'eau, etc.

La deuxième comprend l'ouvrage même de Pinkerton, mais avec beaucoup de changemens et d'additions.

Ces changemens et ces additions forment ce que nous appelons la troisième partie, et composent le travail de M. Walckenaer, dont le mérite est suffisamment connu, et à qui nous devons un savant Mémoire couronné cette année par la troisième Classe de l'Institut, sur la Géographie ancienne des Gaules cisalpine et transalpine. Le plus considérable des changemens qu'il ait fait à l'Abrégé de Pinkerton, est la nouvelle classification des Etats de l'Europe. Jamais cette partie du monde n'a éprouvé d'aussi grandes, d'aussi fréquentes variations dans les limites réciproques de ses Etats, que celles dont nous avons été témoins depuis dix ans; et, quoique véritablement les géographes ne doivent, en décrivant le globe, reconnoître d'autres divisions que celles qui sont établies par la nature, il est cependant indispensable que les divisions politiques soient déterminées avec toute la précision possible. C'est là surtout ce qui

met une Géographie à la portée de toutes les classes de lecteurs. Ainsi, loin de blâmer M. Walckenaer d'avoir fait subir ce changement à son original, on le louera au contraire de l'exactitude et du soin qu'il a mis dans cette partie de la Géographie. Les additions dont nous lui sommes redevables sont très-nombreuses, très-utiles, et nous ont paru puisées dans les meilleures sources. Elles développent ou corrigent ce que Pinkerton avoit ou trop brièvement ou irrégulièrement exprimé.

Enfin la quatrième partie, et certes ce n'est pas la moins utile et la moins intéressante, contient un traité complet de géographie ancienne par M. Barbié du Bocage. On conviendra facilement que si quelqu'un avoit le droit d'écrire sur une telle matière, c'étoit sans doute l'élève, le digne successeur de D'Anville, le savant auteur de la Carte de la Grèce.

Tel est le composé de cet *Abrégé*. Si l'auteur traduit est imparfait, ses imperfections sont rachetées par les commentaires qui l'accompagnent.

On a critiqué le style de cet Abrégé, et contesté les connoissances positives de ses auteurs. Nous répondrons que dans tout abrégé d'une science quelconque, il faut beaucoup moins d'élégance dans le style, que de clarté; car on met une Géographie entre les mains d'un écolier, non pour lui former le goût, mais pour l'instruire. Quant à la science de MM. Lacroix, Barbié du Bocage et Walckenaer, ce seroit perdre notre temps que de vouloir en donner des preuves au public, qui a su depuis longtemps les apprécier. Il nous suffira de faire observer que les ouvrages anglois, italiens, espagnols, que les ouvrages allemands, cette mine féconde,

souvent exploitée, ont été mis à contribution, et que toutes les citations sont indiquées avec la plus grande fidélité.

Nous terminerons en disant que cet ouvrage, devenu français par les travaux de ses éditeurs, est adopté pour l'enseignement des élèves des Ecoles impériales militaires de France. Nous ne nous étendrons point sur le mérite des Cartes qui l'accompagnent. C'est assez en louer le mérite et l'exactitude que de dire qu'on les doit à l'infatigable ingénieur géographe, M. Lapie, qui a aussi revu celles d'Arrowsmith. M.

ITINÉRAIRE de Pantin au Mont Calvaire, en passant par la rue Mouffetard, le faubourg Saint-Marceau, le faubourg S. Jacques, le faubourg S. Germain, les Quais, les Champs-Elysées, le Bois de Boulogne, Neuilly, Suresne; et revenant par Saint-Cloud, Boulogne, Auteuil, Chaillot, etc., ou *Lettres inédites de Chactas à Atala*; ouvrage écrit en style brillant, et traduit, pour la première fois, du bas-breton, sur la neuvième édition, par M. DE CHATEAUTERNE. — Un volume in-8.°, papier fin, 4 fr., et 5 fr. franc de port par la poste. A Paris, chez J. G. *Dentu*, imprimeur-libraire, rue du Pont de Lodi, n.° 3, près du Pont-Neuf; et Palais-Royal, galeries de bois, n.° 265 et 266.

VOYAGES.

Annales des Voyages, de la Géographie et de l'Histoire, ou Collection des Voyages nouveaux les plus estimés, traduits de toutes les langues européennes; des relations originales, inédites, communiquées par des voyageurs français et étrangers; et des mémoires historiques sur l'origine, la langue, les mœurs et les arts des peuples, ainsi que sur le climat, les productions et le commerce des pays jusqu'ici peu ou mal connus; accompagnées d'un Bulletin où l'on annonce toutes les découvertes, recherches et entreprises qui tendent à accélérer les progrès des sciences historiques, spécialement de la géographie, et où l'on donne des nouvelles des voyageurs, et de leur correspondance. Avec cartes et planches, gravées en taille-douce. Publiées par M. Malte-Brun. Paris, chez *Buisson*, libraire, rue Gît-le-Cœur, n.° 10. Onzième Cahier de la quatrième Souscription, ou quarante-septième de la Collection.

Ce Cahier contient les articles suivans :

Tableau civil et moral des Araucans, nation indépendante du Chili, traduit de l'espagnol, par M. *P.* (suite et fin.) — Notice sur les îles de Juan Fernandez et de Masa-Fuero, dans l'Océan Pacifique, par le capitaine Moss; traduit de l'anglois. — Suite des Lettres sur la Galitzie, ou la Pologne autrichienne; par M. de Schultes, conseiller de

S. M. le Roi de Bavière, etc., etc. — Extrait de la Sunna, ou tradition orale de Mohammed; par M. Rosenstein. — Notes sur quelques curiosités du cabinet de M. de T***; par M. Depping. — Mémoire sur le mouvement elliptique des Comètes; par M. Rosenstein; et les articles du Bulletin (1).

Voyage dans les Départemens du Midi de la France; par *Aubin-Louis* Millin, Membre de l'Institut, de la Légion d'honneur, etc., tome IV et dernier, divisé en deux parties in-8.°, accompagné d'un atlas in-4.°. Paris, de l'Imprimerie Impériale, 1811. Prix, 21 fr., et 25 fr. franc de port, par la poste. L'ouvrage complet, cinq volumes in-8.°, et trois atlas in-4.°, 72 fr., et 84 fr. par la poste. Il en a été tiré sur papier vélin, dont le prix est double. A Paris, chez *G. Dufour* et *Compagnie*, libraires, rue des Mathurins, n.° 7; à

(1) Chaque mois, depuis le premier septembre 1807, il paroît un cahier de cet ouvrage, de 128 ou 144 pages in-8.°, accompagné d'une estampe ou d'une carte géographique, souvent coloriée. Les première, deuxième et troisième Souscriptions (formant 12 volumes in-8.° avec 36 Cartes ou Gravures, sont complètes, et coûtent chacune 27 fr. pour Paris, et 33 fr. par la poste, franc de port. Les personnes qui souscrivent en même temps pour les quatre Souscriptions, payent les trois premières 3 fr. de moins chacune. Le prix de l'Abonnement pour la quatrième Souscription est de 27 fr. pour Paris, pour 12 cahiers. Pour les Départemens, le prix est de 33 fr. pour 12 cahiers, rendus francs de port par la poste. L'argent et la lettre d'avis doivent être affranchis et adressés à *F. Buisson*, libraire-éditeur, rue Gît-le-Cœur, n.° 10, à Paris.

Amsterdam, chez *G. Dufour*, libraire; et à Cassel (Westphalie), chez *Tourneisen* fils, libraires.

Nous avons quitté M. **Millin** près du territoire d'Arles; nous allons le suivre de nouveau, et parcourir avec lui les diverses contrées par lesquelles il a fini son intéressant *Voyage dans le Midi de la France.*

Nous passerons légèrement sur les descriptions topographiques et historiques, pour nous attacher plus particulièrement aux observations neuves, aux tableaux piquans des mœurs et des usages de chaque pays. Un grand mérite dans un voyageur est de réunir beaucoup de connoissances diverses, afin d'intéresser également toutes les classes de lecteurs. C'est ce que j'ai surtout remarqué dans le Voyage de M. Millin. Les observations de tous les genres s'y succèdent, et jettent dans son ouvrage une agréable variété. S'il se présente un monument, il le décrit et le compare avec les descriptions ou les dessins déja donnés. Si le sol lui fournit quelques observations d'histoire naturelle, il y trouve l'occasion de développer ses connoissances dans cette partie qu'il a cultivée avec succès. Tour-à-tour naturaliste, antiquaire et historien, il n'en est pas moins observateur et moraliste. J'aime à trouver, dans la description de la Crau, le tableau de la vie des bergers, et de leurs voyages dans les Alpes. Il y a quelque chose de patriarchal dans l'existence et les travaux de ces pauvres pasteurs, et l'imagination les suit dans leurs voyages singuliers et dans les sites qu'ils vont habiter.

Vaucluse rappelle nécessairement Pétrarque et

Laure. M. Millin a su rendre nouveau un sujet épuisé par les voyageurs et les poètes. Après avoir tracé le tableau du site, parlé du poète infortuné dont la présence a rendu ce lieu célèbre, il ajoute : « Pour éprouver plus de charmes à Vaucluse, il « faut savoir s'y pénétrer des sentimens que ce « lieu inspire ; il faut y nourrir son imagination, « élever son ame, en se rappelant les beaux vers « du chantre célèbre qui l'a illustré ; s'attendrir au « souvenir de sa constance et de sa passion mal- « heureuse. Il faut y méditer sur les révolutions « physiques qui ont creusé cette gorge singulière ; « s'étonner des effets produits par une simple fon- « taine ; contempler les admirables travaux de la « nature aidée de la puissance du temps. L'artiste « saisira ses crayons, et dessinera cette prairie riante, « coupée par des eaux délicieuses, qui contraste « si heureusement avec une gorge étroite, creusée, « sillonnée par les eaux, où tout est âpre, sauvage, « et a un caractère qui lui est propre. »

Carpentras fournit à M. Millin deux intéressans chapitres où il décrit l'arc de triomphe, l'aqueduc, le temple de Diane, l'amphithéâtre, restes de son ancienne splendeur. Il fait, sur le savant Peyresc, une intéressante digression.

Lá rencontre de six à sept diseurs de bonne aventure ou bohémiens, lui fournit aussi une notice intéressante sur ces êtres singuliers qui ont partout une patrie, et dont l'origine est encore si obscure. Il la termine par un Noël composé en 1680 par un bénéficier de la Cathédrale d'Aix. C'est une pièce assez curieuse, dans laquelle ce bon poète a fait un anachronisme fort plaisant. Il fait dire par

les Bohémiens à l'Enfant-Jésus : *bouto a qui la croux*, mets ici *la croix*. C'est-à-dire la pièce de monnoie. Il est assez singulier de désigner une pièce de monnoie par le mot *croix*, à la naissance de Jésus-Christ.

Après avoir passé Gap, M. Millin s'arrête à la Bastie Mont-Saléon, où l'on a découvert une ville ancienne que M. Ladoucette, préfet du département des Hautes-Alpes, a fait fouiller, et que l'on croit être celle qui étoit appelée Mansio Mons Séleucus. Il est impossible de ne pas s'intéresser vivement à la description qu'il donne des mœurs, des usages religieux et des fêtes champêtres des habitans des Hautes-Alpes. La description de la danse du *Bacchuber* est fort curieuse.

M. Millin s'arrête plus longtemps dans les grandes villes, telles que Montpellier, Narbonne, Nísme, Bordeaux. On se complaît avec lui dans les détails sur la ville et le château de *Pau*, lieu de la naissance du bon Henri. Il intéresse par des détails sur la langue et la poésie gasconne.

Mais nous ne pouvons, dans un extrait, nommer tous les lieux par lesquels il a passé; citer toutes les observations curieuses qu'il fait sur leurs antiquités et leurs établissemens, les remarques historiques et critiques que lui fournissent les divers objets qu'il rencontre. Les extraits que nous avons faits des premiers volumes ont pu faire apprécier la manière de l'auteur. Il n'est aucun des lecteurs de son ouvrage qui n'en désire la suite; et ce seroit les priver du plaisir qu'elle doit leur procurer, que de les conduire par avance dans la route qu'ils doivent parcourir avec un aussi bon guide.

Nous avons indiqué ici quelques-uns des endroits

qui m'ont le plus frappé : j'en pourrois citer beaucoup d'autres ; mais il me suffira de dire que ce dernier volume n'est point inférieur aux trois premiers.

M. Millin le termine ainsi : « En voyant le nom-
« bre des notices que j'ai recueillies, celui des
« objets que j'ai fait connoître et que j'ai décrits,
« on ne pourra du moins m'accuser d'avoir man-
« qué d'activité et de zèle. J'ai vu moi-même tout
« ce que j'ai pu voir ; j'ai consulté les personnes les
« plus instruites ; j'ai toujours été guidé par le désir
« véritable de m'instruire. Je ne prétends pas faire
« adopter toutes mes opinions : mais je n'ai jamais
« rien dit qui ne m'ait semblé vrai, et que je ne
« sois toujours disposé à soutenir. »

Ce n'est pas ici un voyageur qui vient de l'*autre monde*, et qui nous raconte des faits merveilleux et incroyables, qui nous donne la description d'animaux tels *qu'on n'en a jamais vus et qu'on n'en verra jamais* ; c'est un observateur éclairé qui nous apprend à connoître notre propre pays, et qui doit à ce titre nous intéresser doublement. La plupart des Français ressemblent à ces gens qui ne connoissent rien moins que leurs propres affaires, et qui s'occupent beaucoup de celles des autres. N'est-ce pas enrichir quelqu'un que de lui faire connoître ses richesses ? A ce titre, M. Millin a les droits les plus certains à la reconnoissance de ses compatriotes.

Th. Du Mersan.

JURISPRUDENCE.

De la Liberté des Mers ; par M. de Rayneval, ancien conseiller d'Etat, et ministre plénipoten-

tiaire, membre de la Légion d'honneur, etc.; auteur de plusieurs ouvrages sur le Droit public, des institutions du droit de la nature et des gens, etc. Deux volumes in-8.°. Prix, pour Paris, 8 fr., et 10 fr. par la poste. A Paris, 1811, chez *Arthus-Bertrand*, libraire, rue Hautefeuille, n.° 23.

En traitant cette intéressante matière, l'auteur s'est renfermé dans les principes du droit de la nature et des gens, en tant qu'ils concernent l'Océan. Aucun auteur français n'avoit entrepris jusqu'à présent ce point important du droit des nations, auquel la France, comme puissance maritime et commerciale, étoit cependant essentiellement intéressée.

L'Histoire ancienne ne laisse entrevoir aucune trace de la jurisprudence moderne concernant la mer en temps de guerre. Il n'est question ni de corsaires, ni de réglemens, ni de visites, ni de confiscation à l'égard des neutres; et l'empire des mers, dans l'esprit des anciens, n'étoit que la supériorité du nombre des vaisseaux que tel ou tel peuple pouvoit équiper. Les mers sous le rapport du commerce n'étoient infestées que par des pirates. Rhodes dont le commerce étoit très-étendu, avoit fait un réglement concernant la sûreté des mers, qui semble avoir eu force de loi pour les autres nations; mais on ne connoît pas l'époque précise où la jurisprudence maritime des anciens fut altérée. Le premier monument qu'on ait sur cette matière, est l'espèce de Code connu sous le nom de *Consolato dell' mare* dont on n'a pas encore déterminé ni l'auteur, ni la date, ni l'autorité; on pense qu'il fut écrit à Pise ou à Barcelone : cet ancien recueil

n'a fait loi nulle part, et il n'a été cité que par les écrivains qui ont adopté sa doctrine, tel qu'*Albert*, *Gentil*, *Bynkershoek*, *Vattel*, etc.

L'Océan semble avoir été abandonné aux caprices des nations, à l'instabilité ou à l'exagération de leurs vues, de leurs prétentions et de leur puissance. C'est cette jurisprudence arbitraire que l'auteur entreprend d'attaquer; son but est d'opposer les principes de l'intérêt commun à l'intérêt personnel, et à la rapacité de l'avarice. Il pose en thèse préliminaire la liberté des mers fondée sur la nature même de cet élément : c'est l'objet de la première partie de son ouvrage; et, pour que le lecteur soit pleinement au fait de la question, il met en regard deux auteurs célèbres dont les opinions sont opposées : l'un est *Grotius*, qui a défendu la cause de la liberté; son antagoniste est *Selden* qui s'est efforcé de l'attaquer. La doctrine du second fut tellement accueillie par Charles I, roi d'Angleterre, qu'en 1619 il chargea *Carleton* son ambassadeur à la Haye, de porter ses plaintes aux états-généraux contre l'audace de Grotius qui avoit osé soutenir la liberté des mers. Ces principes furent aussi ceux de Cromwell et de son parlement, et donnèrent lieu à la guerre entre la république angloise et celle des Provinces-Unies, pour forcer celle-ci à reconnoître l'empire des mers prétendu par la première.

Grotius n'écrivit son *Mare liberum* que pour soutenir que les Hollandois avoient le droit de fréquenter librement les mers de l'Inde. Le ton tranchant avec lequel Selden attribue à sa nation le domaine privé des mers, n'a été relevé par aucun auteur français contemporain, ni depuis. Cette circonstance a déterminé M. de R. à analyser sa dissertation. Cette

partie du travail de l'auteur se trouve dans un supplément.

L'extension successive que le gouverment britannique a donnée à sa jurisprudence a fait perdre de vue les principes relatifs à la liberté naturelle de la mer, et a été cause de toutes les entraves mises à la navigation en temps de guerre. Les autres puissances maritimes, forcées d'imiter son exemple, adoptent avec plus ou moins de rigueur le système indéfini des visites, des prohibitions, des confiscations. De là, la confusion qui règne dans les relations commerciales à chaque guerre maritime : et ce qui contribue à perpétuer ces désordres, c'est la diversité qu'offrent les traités, leur versatilité, les infractions arbitraires qu'ils subissent selon les conjonctures où se trouvent les puissances belligérantes. La jurisprudence maritime est, dans l'état actuel des choses, plus incertaine, plus embrouillée, plus arbitraire qu'elle ne l'a jamais été. M. de R. ne se dissimule pas la difficulté de la ramener à ses vrais principes, et surtout de faire adopter ceux-ci par les gouvernemens; mais l'entreprise d'écrire sur cette matière n'en est pas moins louable, et c'est ce qui l'a déterminé à parler des droits maritimes en temps de guerre. Tel est l'objet de la seconde partie de son ouvrage ; il met à l'écart les traités, les coutumes, les proclamations sur lesquels les circonstances et les passions ont toujours tant d'influence; il se renferme dans les principes naturels du droit des gens applicables à la mer. Ces principes ne peuvent pas sans doute servir de règle fixe et invariable à l'homme de loi chargé de la défense d'une cause maritime. Il doit puiser ses moyens dans le texte des conventions et des actes diplomatiques, ou bien dans la coutume; mais si ces actes sont incom-

plets ou muets, si la coutume est douteuse, où s'il n'existe ni coutume ni acte; si enfin le cas à décider n'a été prévu nulle part, si les faits sont compliqués, embarrassés, vagues et tellement obscurs qu'aucune convention ne puisse en déterminer le caractère; si des circonstances les agravent ou les atténuent, où le jurisconsulte puisera-t-il ses moyens? Quel guide aura le juge dans sa décision? ne seront-ils pas forcés l'un et l'autre de remonter aux principes généraux et naturels?

Quant à l'homme d'Etat, il doit connoître les véritables fondemens de l'ordre social, et juger les choses non d'après les faits mais d'après leur nature, sauf les déviations que peuvent commander l'intérêt public ou d'autres conjonctures impérieuses.

Ici, sans s'attacher à suivre les opinions de tel ou tel auteur, M. de R. a cru devoir signaler et combattre quelques écrivains contraires aux principes qu'il établit dans son ouvrage. Tels sont Bynkershoek, Vattel, Jenkinson comte de Liverpool, etc. Il réfute avec plus d'étendue ce dernier dont les principes sont ceux du gouvernement britannique. Tels sont les motifs et les principes d'après lesquels M. de R. a traité l'importante matière qui fait le sujet de son ouvrage. Nous ne le suivrons point dans le développement d'une cause qui peut fournir à de si longues discussions. C'est une belle théorie, mais qui trouve rarement son application. Les droits des nations ont sur mer le même sort que sur le Continent; c'est-à-dire qu'on les respecte fort peu. Cet ouvrage intéressera les vrais philosophes; et, quoiqu'ils aient fort peu d'influence sur les destinées des peuples et sur leurs relations publiques, c'est à eux particulièrement que M. de R.

a dû le destiner. Quoique son ouvrage soit divisé en sections et en chapitres, l'auteur ne paroît pas s'être attaché à la méthode sévère d'un traité.

Dans la première partie, il développe les principes sur lesquels est fondée la liberté des mers.

Dans la seconde, il applique le droit des nations à leurs relations maritimes. Il traite des droits des neutres, du commerce qui se fait sous leur pavillon, des propriétés neutres sous pavillon ennemi, du commerce nouveau de la part des neutres en temps de guerre; de la présomption à l'égard des effets chargés sous pavillon neutre et sous pavillon ennemi; des navires neutres faisant escale ou s'éloignant de la route qui leur a été tracée, des déclarations, des visites, des siéges et des blocus, du juge compétent des prises, des représailles, etc. M. de R. consacre plusieurs chapitres à l'examen de la doctrine de M. *Jenkinson* qui rédigea en 1757, époque où la France ouvrit ses Colonies aux neutres, un Mémoire sous le titre de, *Discours sur la conduite du Gouvernement britannique à l'égard des nations neutres.*

Il soumet aussi à ses observations la convention conclue en 1780, qui est connue sous la dénomination de *Neutralité armée*, ainsi que celles qui furent faites en 1800 et 1801.

L'auteur termine ce second livre par un chapitre sur les droits et les obligations des bâtimens armés en course. On pense bien qu'il ne discute pas la légitimité et la moralité de ces sortes d'entreprises. Il se borne à indiquer les principales règles d'après lesquelles la course doit être dirigée.

Le second volume contient un recueil de pièces que l'auteur discute, soit pour appuyer ses principes,

soit pour réfuter les systèmes qui y sont opposés. Il analyse la dissertation concernant le domaine privé de la mer, attribué à la Grande-Bretagne par SELDEN, dans son ouvrage qui a pour titre : *Mare clausum*. Il donne le texte du discours de *Jenkinson*, dont nous avons parlé plus haut, et le précis du discours tenu par le chevalier *York*, dans la conférence avec les députés des états-généraux, le 2 novembre 1778, le manifeste par lequel la Cour de Londres déclare la guerre aux Hollandois, et le contre-manifeste des états-généraux.

Tel est l'ordre des matières traitées dans cet intéressant ouvrage. Il faudroit, pour faire connoître tout le mérite de l'auteur, montrer la manière dont il développe les principes qui servent de base à ses raisonnemens : cet article nous entraîneroit trop loin. Tous les lecteurs équitables et instruits rendront justice à la pureté des vues et au talent de M. R. : c'est leur approbation qui doit le plus l'intéresser. O.

LITTÉRATURE ORIENTALE.

Ermahnung an Islambol oder Strafgedicht des türkischen Dichters Uweïssi über die Ausartung der Osmanen ; c'est-à-dire, Exhortation à Constantinople, ou Satyre du poète turc Uweïssi sur la dégénération des Ottomans ; poème traduit du turc, avec des notes par M. *H. Fr.* DE DIEZ. Berlin, 1811, 40 pages in-4.°

On désiroit depuis longtemps que M. le prélat H. Fr. de Diez, conseiller intime de légation de

Sa Majesté le roi de Prusse, et ci-devant envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la même Cour près la Porte Ottomane, fit enfin jouir le public du fruit de ses études, et de ses profondes connoissances dans la littérature orientale. Aussi est-ce avec beaucoup de satisfaction que nous annonçons le morceau qui est le sujet de cette notice, et qu'on doit regarder comme l'avant-coureur d'ouvrages plus importans. Une traduction littérale du *Homayoun-naméh*, c'est-à-dire de l'élégante version turque du livre connu sous le nom de *Fables de Pidpai*, est un présent de grand prix que les Muses orientales devront à M. de Diez (1), et qu'elles attendent avec impatience. Le poème dont nous allons rendre compte, quoique d'une moindre importance, méritoit sous plus d'un point de vue de ne pas rester inconnu. M. de Diez l'a publié d'abord dans le quatrième cahier du tome premier des Mines de l'Orient; mais, peu satisfait de cette édition où il s'étoit glissé beaucoup de fautes typographiques, et dans laquelle les éditeurs s'étoient permis quelques changemens et additions qui n'étoient pas d'accord avec ses opinions, il s'est déterminé à le faire imprimer de nouveau sous ses yeux d'une manière plus correcte, et y a joint une réfutation des notes additionnelles des premiers éditeurs. Nous ne nous permettrons pas d'entrer dans la discussion des reproches faits par M. de Diez aux éditeurs des

(1) M. de Diez en a déja publié l'introduction, précédée d'une dissertation savante sur le sujet de cet ouvrage, son origine et son histoire, sous ce titre : *Ueber Inhalt und Vortrag, Entstehung und Schicksale des Koeniglichen Buchs. .... als Ankündigung einer Uebersetzung nebst Probe aus dem Türkisch-Persisch-Arabischen des Waassi Aly Dschelebi.* Berlin, 1811; 214 p. in-8.°

Mines de l'Orient. Il seroit facile de prévenir par la suite les choses qui lui ont déplu et qui ne doivent être attribuées à aucune mauvaise intention, et nous désirons que ce savant ne se refuse pas à enrichir encore ce recueil de quelques-uns des morceaux curieux qu'il a dans son porte-feuille. En attendant, nous nous félicitons que la publication séparée du poème turc d'Uweïssi l'ait mis entre les mains d'un plus grand nombre de lecteurs.

Uweïssi étoit né à Konya ou Iconium, ville de l'Asie mineure, et fils d'un militaire; il étoit dervisch ou moine de l'ordre des Mevlévis, sur lesquels on peut consulter le Tableau général de l'Empire Ottoman par feu M. Muradgea d'Ohsson, tome II, page 296 et suiv. Son poème doit être, suivant M. de Diez, de l'an 1626 de Jésus-Christ; M. Cardonne qui l'a connu, en a donné quelques strophes sous le titre de *Satyre de Veisi Effendi contre les mœurs de son siècle*, dans ses *Mélanges de littérature orientale*, tome II, page 267; mais ce fragment d'une traduction plus que libre, étoit peu propre à faire connoître l'original. Tel est en peu de mots le contenu de l'avertissement de M. de Diez.

Nous ignorons si le poème d'Uweïssi se trouve en original dans quelqu'un des dépôts littéraires de cette capitale. M. de Diez ayant suivi exactement son manuscrit qui n'est pas exempt de fautes, il nous eût été agréable d'être à même d'en consulter un autre; mais ce poème, qui est de peu d'étendue, peut se trouver dans quelque recueil où l'on ne le découvriroit que par hasard ou après de longues et pénibles recherches auxquelles nous n'avons pu nous livrer. Dans l'édition de M. de Diez la traduction littérale de chaque strophe est suivie immédiatement du texte turc; et des notes

courtes, mais d'une érudition solide, placées au bas des pages, expliquent tout ce qui pourroit arrêter le lecteur. Nous allons essayer de donner en peu de mots une idée de ce poème qui comprend trente-deux strophes.

Le poète commence par apostropher vivement les Musulmans de Constantinople en général.

« Habitans d'*Islambol* (2), sachez et tenez ceci pour « certain : Un jour la colère de Dieu et ses châtimens « tomberont soudain sur vous. Le jour du jugement « a lui, et vous n'avez point encore renoncé au monde, « vous n'en êtes point encore rassasiés. Le moment « est arrivé où le Méhdi va paroître, où l'esprit de « Dieu (c'est-à-dire Jésus-Christ) va arriver.

Uweïssi expose ensuite les vices qui règnent parmi les Musulmans. Chacun ne songe qu'à jouir des biens passagers de ce monde, et leur sacrifie son bonheur éternel. Le pauvre est opprimé, la religion et la loi foulées au pieds ; les ministres de l'une et de l'autre ne font rien que pour un vil intérêt ; les tribunaux ne sont que des pièges tendus à l'innocence. Des juifs remplissent les places les plus importantes, les *timars* et les *ziamets*, (les biens destinés à payer les services militaires), sont devenus l'apanage des visirs et des sultanes (3) ; personne ne veut plus mar-

(2) Les Turcs nomment ainsi Constantinople, par une corruption affectée, au lieu d'*Istambol*, mot formé lui-même par corruption des mots grecs *εἰς τὴν πόλιν*. Ce mot *Islambol* présente en turc, par une sorte de calembourg, l'idée d'une ville où l'*islamisme* est florissant ; de *islam*, la religion musulmane, et *bol*, abondant.

(3) M. de Diez observe, dans une note, que les *timars* et les *ziamets* sont les fiefs qui originairement étoient donnés aux

cher contre les ennemis de la religion ; les désordres sous le poids desquels l'Empire gémit, sont l'ouvrage des pachas et des agas; les ministres de l'Etat sont

militaires qui servoient à cheval ou à pied, et qui dans la suite des temps leur ont été ôtés.

Cette matière n'est encore connue qu'imparfaitement, et le texte même d'Uweïssi présente ici quelques difficultés. M. de Diez le traduit ainsi : « Les *timars* et les *ziamets* des *Sipâhis* « restent dans l'obscurcissement ; ils sont devenus des pen- « sions : ils sont aujourd'hui la propriété des visirs ; la plupart « ont peu-à-peu passé entre les mains des sultanes. » Le texte porte *Sépetlerdèh kilidj timar-u-ziamet oldi baschmaklar*, ce qui signifie à la lettre, si je ne me trompe : « Le *kilidj* des « *timars* et des *ziamets* est devenu des pantoufles, dans des « corbeilles. » Ceci a besoin d'explication. Les *timars* et les *ziamets* sont des bénéfices ou fiefs qu'on peut assimiler à des commanderies, et qui sont donnés à la charge du service militaire. Les *ziamets* ne diffèrent des *timars* que par la quotité du revenu qui est plus fort, et les charges qui sont plus considérables. Le *kilidj* ou *épée* est le revenu principal d'un *timar* ou d'un *ziamet*, le *minimum* nécessaire pour constituer un fief de l'une ou de l'autre espèce, *minimum* qui ne peut être partagé, ni grevé d'aucune retenue. Ce qui, dans un *ziamet* ou *timar*, excède le *kilidj*, est sujet au partage, et peut être séparé du fief: il se nomme *hissèh*. On appelle pantoufles *baschmak*, ou droit de pantoufle *baschmaklik*, des pensions, ou revenus extraordinaires assignés à des sultanes sur des biens-fonds : nous dirions *des épingles*. De pareilles concessions faites à des pachas ou autres officiers, se nomment droit d'orge (pour les chevaux) *arpalik*. Il reste le mot *sépetlerdèh* (dans des corbeilles), que je n'entends pas bien. L'auteur veut-il dire que les revenus dont il s'agit entrent dans les *corbeilles* des sultanes, à titre de pantoufles? On pourroit aussi traduire : « Le *kilidj* du *timar* est (aujourd'hui) « dans des corbeilles : les *ziamets* sont convertis en droits de « pantoufles. »

Nous regrettons que M. de Diez n'ait pas développé le sens littéral de ce passage.

devenus les imitateurs de Satan; les vols, les brigandages, c'est aux officiers chargés de veiller à la sûreté publique qu'on doit les imputer : le chef de la justice, le Kazilasker, est encore plus coupable que tous les autres. Les savans croupissent dans l'oubli, et pourvu qu'on sache corrompre par les présens, on est sûr d'acquérir l'honneur et les emplois.

« C'est, dit-on, par la tête, s'écrie le poète, que « le poisson commence à se corrompre; on sait donc « quelle est la source d'une si générale corruption. « Chose inouie! l'honneur et la fortune ne sont que « pour des Arnaoutes et des Bosniaques! la famille de « l'apôtre de Dieu n'éprouve sous ton règne, ô Prince, « que des opprobres (4). Au jour où tu paroîtras « devant Dieu, la première chose dont on te de- « mandera compte, ce seront les serviteurs de Dieu « qui t'ont été confiés comme un dépôt sacré. »

A la suite de cette exclamation viennent de sages conseils adressés au Monarque. Le poète l'invite à ne point mettre sa confiance dans des visirs indignes de leur rang : il se plaint que des *animaux* ont rempli depuis longtemps la place de grand-visir; il annonce au Prince qu'à moins d'une réforme dans l'Etat et la Religion, il tâchera en vain de reprendre Bagdad, et ceci fournit à M. de Diez le moyen de fixer, comme il l'a fait, la date de ce poème. Bagdad avoit été conquise par les Persans sur les Turcs, en

(4) M. de Diez a traduit : *Jedermann aber leidet Noth zu deiner Zeit, o Kaiser, Verweser des Abgesandten Gottes.* « Chacun souffre de la peine, de ton temps, ô Monarque, « Lieutenant de l'Envoyé de Dieu! » C'est, je crois, une légère inadvertance. Le mot *chacun* n'est pas dans le texte, et le sujet du verbe est évidemment ÂLI RESSOULI 'LLAH, *la famille de l'Envoyé de Dieu.*

1625 ; en 1626, ceux-ci tâchèrent, mais sans succès, de la reprendre. Morad ou Amurath IV s'en rendit maître en 1637.

Le poète continue à reprocher avec force aux Musulmans leur mépris pour la vraie piété, et leur fausse dévotion bornée à des pratiques extérieures. Il s'étend avec complaisance sur les vertus et la science profonde de *Mohiti* qui a été son directeur dans la voie de la vie spirituelle; il se glorifie d'avoir reçu la naissance dans la même ville que le célèbre Djélal-eddin Roumi, fondateur de l'ordre des Mevlévis, et exalte les grâces extraordinaires qu'il a reçues de Dieu.

« Que les hommes disent ce qu'ils voudront, s'é-« crie-t-il ; que m'importent les discours de ceux qui « méconnoissent la religion ! Grâces en soient rendues « au Très-Haut ! Les trésors de Dieu m'ont été « donnés..... Les biens les plus précieux de la terre ne « causent aucune joie au Dervisch. Qu'a-t-il besoin « de frapper à la porte d'aucun autre, celui auquel « la porte de Dieu est ouverte? Je n'espère et je ne « crains rien des pachas ou des agas : plaire à Dieu, « est le seul bien de ce monde et de l'autre que « j'ambitionne... »

Après quelques exclamations de ce genre, Uweïsei termine son poème par cette prophétie :

« Il est écrit dans le livre de Djafar.... qu'un Sul-« tan contractera un mariage par l'ordre de Dieu. « O Sultan, garde-toi de marcher contre ce Khan « de Crimée : qu'aucun Pacha dans la Romélie ne « lui oppose de résistance. Quelques efforts qu'ils « fassent contre lui, ils ne pourront le repousser. Le « glaive lui a été donné, il lui a été présenté de la « part de Dieu même. Uweïsi, NE CONÇOIS POINT

« DE CHAGRIN ; à l'époque que ces mots désignent, « le maître du glaive paroîtra indubitablement ainsi « qu'il est arrêté dans les décrets éternels, par la « volonté et la permission de Dieu. »

M. de Diez, dans une longue note que je ne puis rapporter, a mis sous les yeux des lecteurs l'histoire des différens survenus, à commencer de 1625, entre la Porte et les Tartares de Crimée, au sujet de l'élection de leurs khans, et les événemens qui ont suivi jusqu'à l'assassinat de Jembegh Ghiraï-Khan arrivé en 1627, et la nomination faite par la Porte de son successeur Bekir Ghiraï-Khan. M. de Diez croit pouvoir tirer de ces faits une nouvelle preuve que le poème d'Uweïssi a été écrit en 1626; il avertit qu'il a emprunté le récit et les dates des événemens de *l'Histoire des trois derniers Empereurs*, par Ricaut, Paris, 1683. Il nous paroît difficile de concilier cela avec ce qu'on lit dans la *Notice chronologique des Khans de Crimée* que M. Langlès a jointe à la suite de sa traduction du *Voyage du Bengale à Pétersbourg*, par G. Forster. Le khan nommé *Jembegh*, par Ricaut, est sans doute le même que M. Langlès nomme *Djanbeyg*, et je soupçonne que *Béhader Gheraï* mort en 1639, selon le récit de M. Langlès, dans la seconde année de son règne, est le même qui est nommé ici *Békir Ghiraï*. M. de Guignes, dans son *Histoire des Huns*, liv. 18, t. 3, présente la suite des événemens, conformément à la notice de M. Langlès. La discussion de ces difficultés nous meneroit trop loin : il nous suffit de les avoir indiquées.

M. de Diez se demande ensuite si le héros, dont le poète annonce les triomphes, est Amurath IV. Il observe que l'époque que le poète a en vue, doit

être désignée dans le dernier vers par un *chronogramme.* Il imagine que les mots qui forment ce chronogramme sont SAHIBI SEÏF, le *maître du glaive;* mais comme les lettres de ces deux mots, prises pour des nombres, donnent 251, il ne sait qu'en faire : il suppose donc qu'il peut y avoir ici une faute dans son manuscrit; puis il ajoute : « Je « croirois volontiers qu'Uweïssi n'avoit pas lui-même « une idée bien claire de ce qu'il vouloit dire, « quoiqu'il y ait tout à parier, qu'après la conquête « de Bagdad, faite par Amurath IV en personne, « en l'année 1048 de l'hégire (1637 de Jésus-Christ), « il se sera fait honneur d'avoir annoncé dans son « poème ce prince comme le héros de l'Empire « Ottoman. »

Pour moi, je crois que les mots du chronogramme sont TCHEKMÈH GHÂM, *ne conçois point de chagrin*, et la construction turque autorise cette supposition. Les lettres de ces deux mots donnent l'année 1108. En prenant une époque un peu éloignée, Uweïssi risquoit moins de se voir reprocher le défaut d'accomplissement de sa prédiction. Cette conjecture me paroît d'autant plus vraisemblable, que le poète semble annoncer que le héros prédit sera le fruit d'un mariage qui n'étoit pas encore accompli lorsqu'il écrivoit.

M. de Diez ayant imprimé le texte turc, en y conservant à dessein les incorrections de son manuscrit, c'est aux lecteurs à les rectifier eux-mêmes par conjecture. Nous n'essayerons point ce travail qui seroit déplacé ici; mais il y a quelques passages dont nous croyons devoir dire un mot.

Dans la neuvième strophe, nous avons peine à admettre la traduction *das boese Islambol*, c'est-à-

dire *la méchante Constantinople.* Dans une phrase purement turque, l'union du mot turc *kem* (*mauvais*), avec la préposition persane *bè*, nous paroît sans exemple.

Le mot employé dans le texte de la douzième strophe, et que M. de Diez a traduit par le *Diable* est *Garazil.* Les éditeurs des Mines de l'Orient, trompés sans doute par une légère faute d'orthographe dans la manière dont ce mot est écrit, avoient dit un peu légèrement qu'il ne présentoit ni le sens que lui avoit donné le traducteur, ni aucun autre. M. de Diez observe que la faute d'orthographe qu'il avoit laissé subsister à dessein, comme toutes les autres de son manuscrit, ne devoit pas empêcher d'y reconnoître le mot *garazil*, qui se trouve dans le Dictionnaire de Méninski, où il est rendu par *diabolus.* Je fais mention de ceci, parce que je veux profiter de cette occasion pour proposer une conjecture qui me paroît fort vraisemblable. Je crois que Méninski, qui a tiré le mot *garazil* et son explication d'un *Tefsir*, ou Commentaire de l'Alcoran, a mal lu ce mot, qu'il devoit prononcer *azazil*, par un *aïn* et un *zaï*, au lieu d'un *gaïn* et d'un *ra.* Cela n'opère qu'un changement insensible dans l'écriture, puisqu'il ne s'agit que de rapporter à la seconde lettre le point que Méninski a attribué à la première; il n'y a pas autant de différence qu'entre les deux mots latins *in* et *ni.* *Azazil* me paroît un mot emprunté des Rabins, comme *Micaïl*, *Djebraïl*, et plusieurs autres noms de bons et de mauvais Anges. Dans la Bible *Azazel* est le nom du bouc émissaire, et les commentateurs juifs et chrétiens, sont très-partagés sur l'étymologie et le sens de ce mot. Mais les Rabins

en ont fait le nom d'un des quatre chefs des mauvais Anges, comme on peut le voir par les textes que Bochart a rapportés dans son *Hierozoïcon*, liv. II, chap. 54, et qui se trouvent tom. I, pag. 748, de la nouvelle édition donnée par M. E. F. C. Rosenmüller. Quelques vers grecs d'un poète chrétien, cités au même endroit, nous apprennent que les Valentiniens donnoient aussi à un mauvais esprit le nom d'*Azazèl*. Il est donc très-naturel que ce nom ait passé des Rabins et de quelques sectes chrétiennes aux Musulmans.

Ma conjecture est fortifiée par un vers de Saadi dans l'introduction du Boustan, vers que le voyageur Chardin, ou plutôt la personne qui lui a fourni les traductions de textes persans qu'il a insérées dans sa Relation, a rendu ainsi (5) :

« Si pour réveiller sa crainte dans les âmes, il « (Dieu) tire l'épée de sa justice, les Anges, qui « en sont les ministres, deviennent sourds et muets ; « mais s'il profère un octroi de miséricorde, le « petit *Hézazil* s'écrira : *j'en veux faire la proclamation.* »

Suivant deux notes de Chardin, jointes à cette traduction, les mots *deviennent sourds et muets*, signifient que les Anges n'entendent point les plaintes des hommes ; et le *hézazil* est un oiseau plus petit qu'un moineau, renommé en Perse pour son plumage et son ramage. Ces notes ne valent pas mieux que la traduction qui, comme toutes celles qu'on lit dans le Voyage de Chardin, auroient besoin d'une multitude de corrections.

Voici les deux vers de Saadi, dont je donnerai

(5) Tom. V, p. 142 de l'édition donnée par M. Langlès.

le texte en faveur des personnes qui entendent le persan :

Bèlèhdidègher ber kèsched tighi hokm
Bimanandi carroubiyan somm-oubokm
Vègher det dèhed yek salaï kèrem
Azazil i ghouyed nasibi bèrem.

C'est-à-dire : « S'il tire et lève avec menaces le « glaive de sa justice, les Chérubins (eux-mêmes) « demeurent sourds et muets; mais s'il dit un seul « mot qui annonce des bienfaits, *Azazil* (lui-même) « dit : j'en aurai aussi ma part. »

Azazil étant opposé ici aux Chérubins, il n'y a pas de doute qu'il ne désigne *Iblis*, c'est-à-dire le Diable, ou le chef des mauvais Anges (6).

Je n'ignore pas qu'il est assez difficile de décider si les manuscrits portent *garazil* ou *azazil*; mais puisque Chardin a écrit *hézazil*, c'est une preuve que les Persans lisent comme je le fais, *azazil*.

Dans la douzième strophe, le mot *aazéz* a suivant M. de Diez, la signification de *séduire*. Ce mot renfermant un *aïn* seroit sans doute arabe. Nous

(6) Après avoir écrit ceci, j'ai consulté la traduction allemande du *Boustan*, faite d'après la version hollandoise d'Olearius, et je vois que ce traducteur a rendu *azazil* par *Satan*. Voici sa traduction : *Wann der Eyfer seiner Gebothe im Zorn ausbricht; so werden auch gar die Engel stumm und taub; laesst er aber seine gnaedige Stimme ein wenig erschallen, so sagt auch wohl der Satan bey sich selbsten : Vielleicht geniesse ich dessen auch etwas.*

Voy. *Der Persianische Baum-Garten*. Hambourg, 1696. Dans un manuscrit du *Boustan* avec un commentaire turc que j'ai sous les yeux, on lit bien clairement *azazil*, et le commentateur dit que c'est un des noms du Diable.

savons parfaitement, comme l'observe fort bien le traducteur, qu'il manque beaucoup de mots dans les meilleurs Dictionnaires; mais celui-ci ne nous paroît se rattacher à aucune racine, et nous demeurons persuadés que le texte est altéré. Peut-être faut-il lire *ghirret* ou *ghorour* (*séduction*), ce qui au surplus donneroit le même sens qu'a exprimé M. de Diez.

M. de Diez a traduit ainsi le premier vers de la vingt-troisième strophe : « S'il y avoit dans vos cœurs « le moindre atôme d'amour divin, vous n'auriez « fait aucun cas de ce monde périssable, mais vous « seriez devenus la demeure de Dieu. » Le texte signifie : « Vous seriez devenus néant en Dieu. » Le mot *féna* qui signifie *mort*, *néant*, *destruction*, veut dire dans le style mystique des dervischs : *la mort à soi-même*, une sorte de *quiétisme* : « C'est, selon « l'auteur du *Kitab taarifat seïdi*, avoir perdu tout « sentiment des choses sensibles et intellectuelles, « par une absorption complète dans la grandeur « du Créateur, et par la contemplation de son essence. »

Le mot *djarrar* de la vingt-quatrième strophe, malgré le respect que nous avons pour les opinions de M. de Diez, nous paroît, comme aux éditeurs des Mines de l'Orient, une faute de copiste : nous n'adopterions pas volontiers la conjecture qu'ils ont proposée, en substituant *djéza* à *djarrar* ; nous croyons plutôt qu'il faut lire *djenneti djiwari 'llah*, c'est-à-dire, *le jardin du voisinage de Dieu*. *Le voisinage de Dieu* est une expression fort usitée pour exprimer le bonheur éternel.

Mais il est temps de mettre fin à ces observations qui intéressent à peine un très-petit nombre de lecteurs. S. DE S.

LITTÉRATURE ISLANDOISE.

NIALS SAGA. *Historia Niali et Filiorum. Latinè reddita, cum adjecta Chronologia, variis textûs islandici lectionibus, earumque crisi, nec non glossario et indice rerum ac locorum. Accessere specimina scripturæ codicum membraneorum, tabulis æneis incisa. Sumtibus Petri Friderici Suhmii et Legati Arna-Magnæani. Hauniæ*, 1809; *in*-4.°.

Il étoit important de publier une bonne traduction latine de cette *Saga*. Elle mérite d'être connue des historiens et des antiquaires qui ne sont point au fait de l'ancienne langue dans laquelle elle a été écrite. Elle se distingue d'ailleurs par l'intérêt du sujet, et elle n'est pas moins amusante que les *Sagas d'Odder Munk* et *d'Oluf Trygesson*; elle ne le cède que sous le rapport historique à celle du roi *Snorre Sturleson*, qui est la plus instructive de toutes.

Celle que nous annonçons contient beaucoup d'éclaircissemens sur les costumes, les mœurs, l'agriculture, les habitations et la vie privée des habitans du Nord, au dixième siécle. On y trouve des détails curieux sur leurs jeux, la forme et l'usage de leurs armes, leurs voyages sur mer et leur commerce. Ce qui la rend surtout importante, c'est la description détaillée et exacte qu'elle donne de la jurisprudence et des formes de procédure qui étoient suivies dans ces temps barbares. Les faits sont rapportés avec intérêt, les caractères des-

sinés agréablement, et on y peut puiser beaucoup de matériaux pour l'histoire générale du Nord.

La traduction a reproduit, autant qu'il étoit possible, ces différentes qualités. La dernière partie n'a peut-être pas été rendue avec la simplicité et la naïveté de la langue originale; mais il étoit difficile d'y parvenir. On a cherché surtout à rendre le vrai sens des phrases, et le traducteur a quelquefois poussé cette fidélité un peu loin. Les vers sont traduits en vers, avec les inversions, ce qui y jette souvent de l'obscurité. L'ordre prosaïque des mots est indiqué dans les notes, ainsi que plusieurs variantes, qu'on a soin d'expliquer.

La préface est faite avec soin, et annonce beaucoup de savoir; elle rend compte de la traduction, et offre des notices intéressantes sur les peuples du Nord. L'original de la Saga dont il s'agit, fut imprimé en 1772, avec des variantes. L'éditeur fut le secrétaire de la chambre *Ol. Olarsen.*

Cette préface donne un aperçu général des ouvrages historiques islandois; d'abord de ceux qui concernent tout le pays, puis de ceux qui n'ont rapport qu'à différentes parties, enfin de ceux qui ne traitent que de l'histoire particulière d'un individu ou d'une famille. On est préparé, par ces développemens, à adopter une conjecture très-probable, savoir que cette *Saga*, généralement connue sous le nom de *Niaala*, l'a été aussi, sous ceux de *Fliots hlidinga Saga*, ou *hlidveria Saga*, c'est-à-dire qu'elle est considérée tantôt comme une *Saga* générale, tantôt comme une *Saga* particulière. L'auteur donne une description topographique très-détaillée des contrées où cette histoire s'est passée, et elle

sert à confirmer ce que nous venons de dire, et à mieux présenter l'ensemble de l'ouvrage.

L'auteur émet ensuite son opinion : il pense que la *Niaala Saga* doit être regardée plutôt comme l'histoire d'une contrée, que comme une biographie particulière. Il se fonde sur ce qu'on ne dit rien de la jeunesse de *Niaala*, ni de ses ancêtres ; ce qu'on trouve dans d'autres biographies islandoises. On peut cependant lui objecter que cet usage n'est pas général, et que plusieurs de ces biographies ne s'étendent sur la vie et sur les actions de leur héros, qu'autant qu'elles ont d'influence sur l'une ou l'autre partie de son histoire. Quant à l'enfance et à la jeunesse des personnages, on n'en cite ordinairement que les traits les plus remarquables. La sèche énumération des ancêtres qu'on trouve souvent rapportée dans cette Saga, ne l'est pas sans but : on apprend à connoître les devanciers du héros, et leur célébrité ajoute encore à la sienne. Le lecteur d'ailleurs se met mieux au fait des personnes et des événemens. L'auteur de la *Niaala Saga* peut avoir passé légèrement sur les premières années de ce personnage, tout en conservant l'intention de lui faire jouer le premier rôle dans son histoire. Il le remplit en effet : les détails qu'on trouve sur plusieurs autres personnages ne sont que d'un intérêt secondaire. *Gissur Huide* lui-même a une grande influence sur les actions de *Niaala* et de ses fils, et sur les événemens de leur vie. On peut en dire autant de *Gunnar*, qui n'inspire pas moins d'intérêt que *Niaala* lui-même, par la vigueur de son caractère. On ne peut le regarder que comme un personnage accessoire, car son mariage insensé avec la belle mais

méchante *Hallgerd*, devient la source des malheurs de sa famille et de celle de *Niaala.*

La préface prouve avec beaucoup de développemens ce que nous avons dit de la préférence qu'on doit donner à cette Saga sur celles du même genre. L'auteur rapporte les grands éloges que donna à cet ouvrage le célèbre *Suhm ;* et en effet, il est très-utile pour bien connoître l'état politique de l'Islande, vers la fin du dixième siècle, et le commencement du onzième. Il sert également pour éclaircir l'histoire des autres pays.

La *Niaala Saga* est sans nom d'auteur, ce qui est ordinaire à la plus grande partie des ouvrages islandois. On l'attribue néanmoins au savant *Sœmund Frode* islandois, plus connu par son recueil d'anciennes poésies sous le titre de *Sœmundar Edda.* On établit cette assertion sur ce que *Sœmund* habitoit les contrées où les scènes décrites dans cette *Saga* se sont passées, et sur ce qu'il ne vécut qu'une centaine d'années après leur époque. Il est d'autant plus probable qu'il en est l'auteur, que deux tables généalogiques de *Niaala* finissent par le nom de *Sœmund Frode.* D'un autre côté, cette histoire ne peut guères avoir été écrite après le temps de *Sœmund*, puisqu'il n'y est pas question des personnages remarquables de sa famille qui ont vécu après lui. Il paroît donc que cet ouvrage est du commencement ou du milieu du douzième siècle.

La préface finit par l'historique de cette édition. La traduction, le recueil des variantes, les notes, la chronologie, le glossaire et les tables des matières, sont de *John Johnsen*, qui occupe actuellement une place distinguée en Islande. Feu le

chambellan *Suhm* fournit aux frais de la traduction, et en fit cadeau à la Commission : c'est le *Legat d'Arne Magnussen*, qui l'a fait imprimer. On trouve, après les notes de *Johnsen*, la description des manuscrits dont il a fait usage, et le jugement qu'il en porte. Il y en a dix entiers et neuf en fragmens sur parchemin, et dix entiers sur papier.

Le Glossaire est fait avec beaucoup de soin. On y trouve quelques éclaircissemens étymologiques un peu systématiques, surtout ceux qui ont rapport aux mots que l'auteur fait dériver du grec. On n'a admis, dans cette édition, que les notes qu'on ne trouve pas dans d'autres Glossaires, ou qui y ont une signification différente. On y cite souvent d'autres Glossaires, surtout ceux qui accompagnent le *Syntagma de Baptismo* et la *Diatr. de cognit. spirit. de M. Olavsen.* On est étonné de ne pas trouver aussi souvent des citations du Glossaire du même savant, qui accompagne son ouvrage sur *l'ancienne poésie du Nord*, et qu'on peut regarder comme un chef-d'œuvre.

A la suite du Glossaire, sont deux tables fort utiles, l'une des matières, l'autre des noms propres et des noms de lieux.

T. C. Bruun Neergaard.

LITTÉRATURE LATINE.

Rudimens de la Traduction, ou l'art de traduire le latin en français; ouvrage élémentaire, précédé d'une notice sur les traductions des auteurs latins; par J. L. Ferri de Saint-Constant, auteur de

l'Académie d'Angers. Seconde édition revue, corrigée et augmentée. A Paris, chez *Delalain*, imprimeur-libraire; 1811. Deux volumes in-12. Prix, reliés, 8 francs.

Cette seconde édition auroit paru plutôt, si l'auteur ne s'étoit cru obligé de faire de nouveaux efforts pour rendre son ouvrage plus complet, plus élémentaire et plus digne du suffrage du public. Le plan qu'il a suivi, ayant été approuvé, il s'est attaché à le mieux remplir. Ces rudimens sont divisés en quatre parties. La première traite de la valeur des mots; l'auteur parle de la formation des mots, de leurs initiales, de leurs désinences, et traite successivement des étymologies, des homonymes, des synonymes et des idiotismes; il donne dans chaque article un choix assez nombreux de ces différentes sortes d'objets. Enfin, il s'occupe des mots considérés comme partie du discours, et il offre un grand nombre de règles d'un usage pratique dans la traduction. Cette première partie qui forme une nomenclature raisonnée de la langue latine, contient un très-grand nombre d'exemples propres à faciliter non-seulement l'intelligence de la langue, mais encore celle des auteurs les plus difficiles.

La construction est le sujet de la seconde partie. L'auteur traite ce sujet avec un soin particulier; il parle d'abord de la construction en général, compare celles des deux langues, et en fait voir les rapports et les différences. Il traite ensuite de ce qu'on appelle faire la construction, expose les inconvéniens qu'on a trouvés dans cette méthode, et les procédés qu'on a proposés pour la remplacer. Il prouve que cette méthode est nécessaire; il distingue avec *Du-*

marsais et M. *l'abbé Gaultier* la construction *grammaticale* de la construction *logique*, et il donne dans le plus grand détail les règles de l'une et de l'autre, en suivant la marche analytique, c'est à-dire en commençant par les phrases les plus simples, et en finissant par les périodes les plus compliquées. A la théorie de la construction, l'auteur joint la pratique, en appliquant les règles à un choix assez nombreux de phrases et de périodes graduées, extraites des auteurs classiques. Sous le titre d'irrégularités de la construction, il traite des figures de construction, et particulierement de l'ellipse.

La troisième partie est consacrée aux qualités *générales de la traduction*. Pour rendre ces préceptes généraux plus utiles, l'auteur a le soin d'en faire l'application à des exemples choisis où les règles sont alternativement observées et violées. Il analyse ces exemples, et il montre comment ils sont conformes aux règles ou s'en écartent.

Il est question dans la quatrième et dernière partie *des qualités particulières de la traduction* par rapport aux différens genres. L'auteur traite d'abord du genre historique; il rappelle les qualités propres au style de l'histoire; il en donne des exemples, et il trace le caractère des historiens latins. Quant au genre oratoire, il le considère dans les deux langues, il examine jusqu'à quel point la langue française admet les inversions et les ellipses; il distingue les différens caractères d'éloquence, distinction que le traducteur doit faire, s'il veut les rendre avec les couleurs qui leur sont propres, et assortir ses expressions aux idées et aux sentimens. Avant de donner des règles pour la traduction du genre poétique, l'auteur discute la question si souvent débattue,

s'il faut les traduire en prose ou en vers; il expose les avantages et les inconvéniens des deux manières, et prouve qu'il faut les conserver toutes deux. Aux règles générales pour la traduction des poètes, il joint des observations sur l'harmonie imitative, sur la prose poétique, sur le système de compensation suivi par plusieurs traducteurs. Les deux derniers chapitres traitent du genre philosophique et du genre épistolaire, et présentent quelques réflexions rapides sur le style qui leur est propre, et sur le caractère des principaux auteurs qui ont cultivé ces genres avec succès. Outre les exemples répandus dans ces différens chapitres, l'auteur les termine par plusieurs fragmens choisis de chaque genre, dont il donne deux traductions comparées.

La notice sur les traductions des auteurs latins qu'on trouve dans cette édition à la tête du premier volume, ne fait pas partie essentielle des rudimens, mais c'est un appendice si non nécessaire, du moins très-utile; l'auteur y passe en revue presque tous les traducteurs, et y donne un jugement précis sur ceux qui ont été ou qui sont estimés.

Il tire des différens essais qu'on a publiés sur l'art de traduire, quelques bonnes observations, et il profite des règles que *Batteux* a données dans son Cours de belles-lettres, ainsi que des remarques que plusieurs traducteurs estimés et surtout *Bitaubé*, *Dureau de la Malle* et M. *Delille* ont mises à la tête de leurs ouvrages. Il a recueilli leurs principes sur l'art de traduire, et il s'est efforcé de conserver la tradition de l'Université célèbre dont il a été l'élève.

Cet ouvrage, particulièrement destiné pour les Lycées, y jouit de l'estime qu'il mérite. Son succès est prouvé

par la prompte réimpression qui en a été faite; cette seconde édition, qui a des avantages considérables sur la première, sera sans doute accueillie avec le même empressement. Ces rudimens de M. de Saint-Constant ne peuvent que favoriser les bonnes études, épurer le goût et diriger les maîtres aussi bien que les élèves dans la juste appréciation des classiques latins. E.

ART MILITAIRE.

Die *Schlachten der Alten*, etc. — Les Batailles des Anciens, depuis la première guerre Messénique jusqu'à la bataille d'Actium; par *François Joseph* Jekel, docteur en droit, agent de la Cour de Vienne, avocat, et membre des Académies de Goettingue, Varsovie et Prague, et de celle des Arcades de Rome. Première Partie, contenant six planches et quarante plans de batailles. A Tubingue, chez *Cotta*, 1811, in-4°.

On ne peut tracer un tableau complet des causes qui ont amené les révolutions des Empires et les progrès de la civilisation, sans y faire entrer l'histoire de l'art militaire et les changemens qu'il a éprouvés à diverses époques. Si l'expérience et le développement des connoissances ont contribué à en modifier les combinaisons et à en multiplier les ressources, on peut dire qu'à son tour, il n'a pas eu une influence moins remarquable sur la culture de l'esprit et le perfectionnement des arts. C'est ordinairement après des crises violentes que les peuples

les plus célèbres ont jeté les fondemens de leur prospérité et de leur puissance. Ainsi, la guerre qui en elle-même est le plus effrayant résultat des passions, semble quelquefois être justifiée par les changemens heureux qu'elle produit, les nouveaux rapports qu'elle établit entre les peuples, et les talens qu'elle fait éclorre. Les nations les plus guerrières de l'antiquité ont été aussi les plus civilisées, et l'Europe qui, depuis tant de siècles, est déchirée presque sans relâche par de longues et sanglantes guerres, n'a pas laissé d'arriver à un point de splendeur et de culture qui lui donne un avantage bien marqué sur tout le reste du monde.

C'est sans doute par ces considérations, que M. Jekel a jugé important de faire une étude approfondie de l'art militaire chez les anciens, et de montrer par une suite de tableaux des batailles les plus mémorables, le perfectionnement successif qu'il a éprouvé. Muni des connoissances exactes qui doivent précéder l'étude spéciale de la tactique militaire, également versé dans la littérature et les langues de l'antiquité, il a lu avec une judicieuse critique les histoires qu'elle nous a laissées, et a tracé d'après le récit de leurs auteurs les plans que nous allons faire connoître. Ils représentent les principales batailles depuis la première guerre messénique jusqu'à celle d'Actium, et sont accompagnés d'un texte explicatif. L'auteur n'a pas voulu remonter au delà de cette première époque, parce qu'avant ce temps, aucun historien n'entre dans des détails assez circonstanciés pour qu'on puisse suivre tous les mouvemens d'une action. Au reste, il ne néglige aucune bataille de quelque importance, et qui ait eu des résultats remarquables.

Ce volume contient la première partie du travail de M. Jekel, et offre quarante plans. La dernière bataille qui est décrite, est celle d'Hydaspe entre Alexandre et Porus, l'an 427 de la fondation de Rome. La seconde partie contiendra également 40 plans, et se terminera à la bataille de Zama qui mit fin à la seconde guerre Punique, l'an 550 de la fondation de Rome. Enfin, la troisième partie finira à la bataille d'Actium. M. Jekel a été précédé par quelques savans dans la description de plusieurs batailles. Il a profité de leurs lumières et de leurs travaux; mais le nombre et l'ordre des plans que renferme son ouvrage le rendent absolument neuf, et nous n'en connoissons aucun en ce genre. Folard, dans sa traduction de Polybe, n'a indiqué que le premier ordre de bataille, et ne s'est point attaché à faire connoître la suite des mouvemens et la position qu'a gardée le parti vainqueur après la défaite de l'autre. M. Jekel n'a pas pu faire un grand usage de cet ouvrage; il a pris, du Cours de Tactique de Maireroy (1), le plan de la bataille de Thymbrée, en y ajoutant cependant les dernières opérations. Les combats des Thermopyles et de Salamine sont copiés de l'Atlas du Voyage du jeune Anacharsis. L'auteur n'a pris de cet ouvrage, pour la bataille de Platée, que le plan du terrein. Les batailles de Leuctres et de Mantinée sont de Maireroy, avec quelques additions. L'auteur a représenté, après M. Chaussard, traducteur d'Arrien, les deux premières positions de la bataille du Granique, et la première de celle d'Issus. Chaussard, Grimoard et Maireroy, ont donné les deux premières

(1) T. 1, p. 2, c. 1.

positions de la bataille d'Arbèle; M. Jekel a indiqué la suite des mouvemens, jusqu'à l'entière décision de la victoire. Enfin, Maireroy a tracé les deux premières positions de la bataille d'Hydaspe, dont M. Jekel a fait usage. Il a suivi les cartes de D'Anville et de M. Barbié du Bocage, pour le tracé des terreins.

En s'efforçant de mettre dans le développement de l'action toute la clarté possible, il a tâché de rendre en quelque sorte palpables les causes qui ont amené le succès ou la perte d'une bataille. M. Jekel craignoit de rendre public ce travail, qui lui coûte plus de douze années de recherches et de corrections. Une circonstance particulière l'a encouragé à le faire paroître. Il avoit tracé, d'après Tite-Live (2), le plan de la bataille de Magnésie, avant qu'il parût dans l'Essai théorique et pratique sur les batailles de M. de Grimoard; agréablement surpris de le trouver parfaitement conforme au sien, il s'est cru justifié par l'autorité de cet excellent écrivain, et elle lui a inspiré assez de confiance dans l'exactitude de son travail, pour le publier.

Il est inutile d'insister sur l'importance et l'intérêt d'un pareil ouvrage. C'est une sorte de théâtre où viennent figurer les plus célèbres généraux de l'antiquité, et nous rendre juges de l'éclat et de la profondeur de leurs opérations militaires. L'auteur a suivi, pour la classification chronologique de ses plans, les Tables de Blair. Afin de faciliter au lecteur l'intelligence des mouvemens des armées, et des causes pour lesquelles ils ont été opérés, M. Jekel a donné, en forme d'introduction, un Traité sur

(2) Lib. 37, 39-44.

les armes et la tactique des Grecs et des Romains, d'après Maireroy (3), Turpin (4), Chaussard (5), etc. Il a, en porte-feuille, la suite de cet important ouvrage, et publiera immédiatement les deuxième et troisième parties des Batailles des anciens, et il nous fait espérer de donner à ce recueil toute l'étendue dont il est susceptible, en y comprenant les plans des principales batailles depuis Constantin-le-Grand, jusqu'à nos jours.

Nous n'entrerons point dans des détails sur l'introduction dont nous venons d'indiquer le sujet, et qui n'est, comme le dit l'auteur lui-même, qu'un résumé des nombreux ouvrages qui ont été publiés sur cette matière. La concision que M. Jekel a observée, rend d'ailleurs cette partie peu susceptible d'analyse; il n'a mis précisément que ce qui étoit nécessaire au but de son ouvrage. Il a consacré six planches pour l'indication générale des évolutions et des différentes dispositions qu'observoient les armées pour leur ordre de bataille, et pour l'attaque; et il a suivi principalement, pour cette description, Végèce, et l'Essai général de Tactique par Guibert. Il indique d'abord l'ordre et les mouvemens parallèles les plus simples, et qui furent probablement suivis dans les premiers combats, et développe ensuite les changemens qui ont perfectionné ces premiers essais, jusqu'aux différentes modifications de l'ordre oblique qui offre le plus d'avantage pour l'attaque, et laisse le moins de prise à celle de l'ennemi.

(3) Cours de Tactique.
(4) Commentaire sur Végèce.
(5) Traduction d'Arrien.

Avant d'en venir à l'explication de ses plans, M. Jekel rapporte les passages des auteurs où il a puisé ses matériaux, puis indique, par des lettres correspondantes à celles de ses planches, les différens corps, et les mouvemens qu'ils exécutent pendant l'action. Les quarante batailles que contient ce premier volume sont celles d'Amphée, du mont Ithome et de Capros entre les Messéniens et les Spartiates; de Fidène, de Thymbrée, de Marathon, des Thermopyles, de Salamine, d'Himera; celle entre les Etrusques et les Romains, commandés par les consuls Fabius et C. Manlius; celles de Platée, du Promontoire de Mycale et du fleuve Eurymedon; celle entre les Romains et les Eques; celles de Corbion, d'Olpa, d'Idomène, de Fidène, d'Orope, d'Amphipolis, de Mantinée, d'Ægos-Potamos, de Syracuse, de Cunaxa, de Coronée, d'Allia, de Satrica, de Leuctres, de l'Anio, la seconde de Mantinée, celles de Philippe, de Macédoine contre les Illyriens, de Sulpitius contre les Gaulois; celles du Crimissus, de Chæronée, du Granique, d'Issus, d'Arbèles, des défilés de la Cilicie et d'Hydaspe.

Les connoisseurs pourront juger de l'exactitude des plans de M. Jekel. Nous désirérions qu'ils eussent été faits d'une manière plus nette, sur une plus grande échelle, et que les différentes dispositions du terrein eussent été indiquées avec plus de précision. Tout cela sans doute auroit augmenté le prix de l'ouvrage; mais tel qu'il est, il sera accueilli avec intérêt, et ne pourra qu'en faire désirer la suite. D.

BEAUX-ARTS.

Monumens anciens et modernes de l'Hindoustan, en 150 planches; décrits avec des Recherches sur l'époque de leur fondation, une Notice géographique et une Notice historique de cette contrée; par L. Langlès, membre de l'Institut impérial de France. Les dessins et la gravure dirigés par A. Boudeville.

La première livraison (1) de ce grand et bel ouvrage vient d'être mise en vente. Elle est précédée d'une introduction où l'auteur expose la marche, l'étendue de son travail, et elle offre la description de la forteresse, du palais et du temple *Madhourth*, ainsi qu'une partie de celle de *Tchoustras* de *Tremal-Naïk*. Six planches gravées par Lorieux, représentent les objets décrits dans le texte.

Cet ouvrage, qui est en tout point digne de son auteur, du talent reconnu de M. Boudeville, et des presses de M. P. Didot, ne peut manquer d'être fa-

(1) On souscrit à Paris, chez A. *Boudeville*, rue du Paon-Saint-André, n.° 1; *Nicole*, libraire, rue de Seine, F. S. G.; et P. *Didot* l'aîné, imprimeur-libraire, rue du Pont-de-Lodi, n.° 6. Cet ouvrage sera composé de 150 planches, d'une carte géographique en deux feuilles, format colombier, et de 640 p. de texte, le tout distribué en trois volumes, et divisé en vingt-cinq livraisons. Chaque livraison sera composée de six planches et de deux à trois feuilles de texte, indépendamment des Notices géographique et historique. Prix de chaque livraison : papier vélin, in-4.° grand-aigle, fig. avant la lettre, 36 fr. *Id.* fig. avec la lettre, 24 fr. Papier fin, in-4.° colombier, 15 fr.

vorablement accueilli par tous ceux qui aiment l'érudition bien digérée, et ne sont point insensibles aux beautés de la gravure et d'une superbe exécution typographique.

MÉLANGES.

HISTOIRE de la Vie et des Ouvrages de M. DE LA FONTAINE, par *Mathieu* MARAIS : publiée pour la première fois avec des notes et quelques pièces inédites. De l'imprimerie des Notaires. A Paris, chez *Renouard*, libraire, rue Saint-André-des-Arcs, n.° 55. Un volume in-12 de 132 pages.

Les Œuvres diverses de La Fontaine, publiées successivement et à de longs intervalles, étoient, en quelque sorte, méconnues, pendant que ses Fables et ses Contes captivoient tous les esprits. Les libraires de Hollande, qui avoient donné dès 1685 la jolie édition des Contes, avec les figures du célèbre Romain de Hooge, conçurent, après la mort de La Fontaine, le projet d'imprimer, dans le même format et avec la même élégance, ses Fables et ses autres ouvrages. Ce projet resta alors sans exécution, et on vit paroître trois ans après, sous la date d'Anvers, 1688, une édition des Fables, que les curieux réunissent aujourd'hui à celle des Contes dont nous venons de parler.

D'autres libraires, toujours de Hollande, tentèrent, au commencement du siècle dernier, de remplir l'engagement que leurs prédécesseurs avoient pris avec le public. Mathieu Marais, avocat distingué du Parlement de Paris, fut chargé, sans doute à la recommandation de Bayle, son ami, de

recueillir tous les ouvrages de La Fontaine qui n'avoient pu être imprimés, ni avec ses Contes, ni avec ses Fables. Si cette nouvelle entreprise ne fût pas, plus que la première, couronnée du succès, au moins en résulta-t-il une excellente préface; celle même que nous annonçons ici sous le titre : *d'Histoire de la Vie de La Fontaine.* Peu encore s'en est fallu que nous ne l'eussions perdue. Heureusement le hasard l'a fait tomber entre les mains d'un homme de lettres bien en état d'en apprécier le mérite. C'est lui qui en a soigné l'édition, et en a fait par les notes dont il l'a accompagnée, un volume qui peut se joindre à toutes les éditions des œuvres diverses de ce poète.

L'auteur, après avoir dit quelques mots sur les premières années de La Fontaine, et fixé sa naissance à l'année 1618, ne s'occupe sérieusement de lui qu'à commencer de l'année 1654, où il publia à Rheims, à l'âge de 34 ans, sa comédie de l'Eunuque, imitation de celle de Térence; et, depuis ce moment, il le suit année par année, ouvrage par ouvrage, jusqu'à sa mort. Près d'arriver à cet instant fatal, c'est avec une sensibilité qui n'a rien d'affecté qu'il y prépare le lecteur. « Nous approchons à regret, dit-il, de la fin de notre préface, et de la Vie de notre auteur; et peu s'en faut qu'il ne nous arrive de mouiller de larmes un ouvrage qui n'a point été fait pour pleurer. »

Peu jaloux de s'exposer à n'être que l'écho de ceux qui ont inventé à plaisir tant de contes sur notre immortel Fabuliste, Marais a trouvé le moyen de rendre le *Bonhomme* intéressant, sans avoir recours à ces traits, dont on s'est plû à charger gratuitement son portrait. Parmi ces peintres infidèles,

il faut ranger La Bruyère, qui nous le représente, dans son chapitre *des Jugemens*, comme un homme grossier, lourd, stupide, qui ne savoit pas parler. Il est vrai qu'il rend pleine justice aux qualités de son esprit; mais il paroît qu'il n'a cherché qu'à produire plus d'effet par le contraste qu'il a établi entre l'extérieur et les ouvrages de celui qu'il a voulu peindre. Pourquoi n'a-t-il pas dit un mot du courage héroïque que montra La Fontaine dans la disgrace du sur-intendant Fouquet, le ministre le plus heureux en amis qu'il y ait peut-être eu? Pourquoi n'ajoutoit-il pas à ce qu'il en a dit: « Mais si le « protecteur d'un homme pareil vient à tomber dans « la disgrace, les légers bienfaits qu'il en a reçus « deviennent sans prix à ses yeux, tant sa reconnois- « sance alors les lui exagère. Rien n'est capable d'ar- « rêter le cours de ses larmes; non-seulement il ne « les cache pas, il voudroit encore que tout le monde « en répandît avec lui; et enfin cet homme stupide, « qui ne sait pas parler, ose faire entendre sa voix « à un grand roi, et lui demander la grâce de son « bienfaiteur; mais en poète, une ode à la main: »

L'Amour est fils de la Clémence,
La Clémence est fille des Dieux,
Sans elle toute leur puissance
Ne seroit qu'un titre odieux.

La Bruyère lorsqu'il dit (dans son chapitre *de l'homme*) : *Les hommes comptent presque pour rien toutes les vertus du cœur*, nous auroit-il expliqué lui-même la raison d'un silence que tous les admirateurs de La Fontaine sont en droit de lui reprocher; seize ans s'étoient écoulés entre la chûte de

Fouquet et la publication des *Caractères*. Nous ignorons si quelqu'un avant nous a fait la même remarque, nous ne l'avons trouvée dans aucun éloge de La Fontaine, et ce n'est point dans ceux de La Bruyère qu'il faut la chercher.

Si nous avions entrepris une analyse suivie de cet ouvrage, nous n'aurions pu nous défendre d'en citer la plus grande partie; il vaut mieux y renvoyer le lecteur, et nous sommes convaincus qu'après l'avoir lu, il n'en aimera que mieux encore le *Bonhomme*, car je ne suppose pas que quelqu'un puisse ne le pas aimer du tout.

L'Editeur qui paroît n'avoir pas épargné ses peines dans son travail, avoit cru pouvoir donner le texte entier d'une Ballade peu connue de notre poète, sur le jésuite Escobar, et dont Richelet au mot *velours* de son Dictionnaire ne cite que trois vers qu'il estropie étrangement; mais la Ballade s'est toujours soustraite à ses recherches, et c'est M. Barbier qui a eu le bonheur de la déterrer dans un Recueil de Facéties janseniennes. Comme elle n'a pu être jointe à l'ouvrage qui étoit déja imprimé, on ne nous saura pas mauvais gré, sans doute, si nous la rapportons en entier.

Ballade sur ESCOBAR, *par* M. DE LA FONTAINE.

C'est à bon droit que l'on comdamne à Rome
L'évêque d'Ypre, auteur de vains débats.
Ses sectateurs nous défendent en somme
Tous les plaisirs que l'on goûte ici-bas.
En Paradis allant au petit pas,
On y parvient, quoique ARNAULD nous en die:

La Volupté sans cause il a bannie.
Veut-on monter sur les célestes tours?
Chemin pierreux est grande rêverie.
Escobar sait un chemin de velours.

Il ne dit pas qu'on peut tuer un homme
Qui sans raison nous tient en altercas
Pour un fêtu ou bien pour une pomme;
Mais qu'on le peut pour quatre ou cinq ducats.
Même il soutient qu'on peut en certains cas
Faire un serment plein de supercherie,
S'abandonner aux douceurs de la vie,
S'il est besoin, conserver ses amours.
Ne faut-il pas après cela qu'on crie,
Escobar sait un chemin de velours?

Au nom de Dieu! lisez-moi quelque somme
De ces écrits dont chez lui l'on fait cas.
Qu'est-il besoin qu'à présent je les nomme?
Il en est tant qu'on ne les connoît pas.
De leurs avis servez-vous pour compas.
N'admettez qu'eux en votre librairie;
Brûlez Arnauld avec sa coterie,
Près d'Escobar ce ne sont qu'esprits lourds.
Je vous le dis : ce n'est point raillerie,
Escobar sait un chemin de velours.

ENVOI.

Toi, que l'orgueil poussa dans la voirie,
Qui tiens là-bas noire conciergerie,
Lucifer, chef des infernales cours,
Pour éviter les traits de ta furie,
Escobar sait un chemin de velours.

On trouve en tête du petit volume que nous venons d'annoncer un *Avis de l'Editeur* dans lequel

il apprend ce qu'étoit Mathieu Marais, sans cependant donner la date précise de sa mort. Nous lisons dans le Mercure du mois de juin 1737, que cet avocat est mort le 21 du même mois, âgé d'environ 73 ans : on pourroit croire d'après une faute d'impression qui s'est glissée page 5 du même *Avis*, qu'il est auteur d'une vie de *Bayle*. C'est une erreur dont nous prévenons les auteurs de *Biographies ;* il ne s'agit que de substituer un impératif à une conjonction, et de lire : « C'est à Marais que nous de- « vons le portrait gravé de Bayle, *voyez* la vie de « cet écrivain, etc. » Au lieu de « C'est à Marais « que nous devons le portrait gravé de Bayle *et* la « vie de cet écrivain. » C'est peu de chose, mais souvent il n'en faut pas davantage pour mettre plus d'un esprit à la torture. I. P.

AVIS.

Messieurs les Abonnés, dont l'abonnement expire au premier Janvier 1812, sont priés d'adresser le renouvellement de leur souscription au Bureau du *Magasin Encyclopédique*. Ils n'éprouveront aucun retard dans l'envoi des Livraisons.

Depuis le premier Janvier 1811, le Bureau du *Magasin Encyclopédique* est chez J. B. Sajou, Imprimeur, rue de la Harpe, n.° 11. — Messieurs les Abonnés sont invités à envoyer à cette Adresse le renouvellement de leur Souscription.

CONDITIONS DU JOURNAL.

Pour six mois, franc de port, tant pour Paris que pour les départemens. . . . . 24 fr.

Pour une année. . . . . 42 fr.

TABLE DES MATIÈRES.

ASTRONOMIE.

MINÉRALOGIE.

HYDROLOGIE.

ART MILITAIRE.

JURISPRUDENCE.

VOYAGES.

GÉOGRAPHIE.

TOPOGRAPHIE.

STATISTIQUE.

NUMISMATIQUE.

ARCHÆOLOGIE.

HISTOIRE.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

BIOGRAPHIE.

NÉCROLOGIE.

BIBLIOGRAPHIE.

LITTÉRATURE ORIENTALE.

LITTÉRATURE ISLANDOISE.

LITTÉRATURE LATINE.

LITTÉRATURE ALLEMANDE.

POÉSIE FRANÇAISE.

BEAUX-ARTS.

SCULPTURE.

PEINTURE.

GRAVURE.

MUSIQUE.

THÉATRES.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

THÉATRE FRANÇAIS.

THÉATRE DE L'OPÉRA COMIQUE.

ODÉON. THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Suite de la Table du Numéro.

AVIS.

Messieurs les Abonnés sont prévenus qu'on ne reçoit le montant des souscriptions que *franc de port* par la poste, ou en un *mandat sur Paris*, et *non autrement*. Les Lettres et Paquets *non-affranchis* ne seront pas reçus.

Tous les Ouvrages annoncés dans le *Magasin Encyclopédique* se trouvent au Bureau dudit Journal, chez J. B. *Sajou*, Imprimeur, rue de la Harpe, n.° 11.

AVIS.

Ce Journal paroît régulièrement le dernier jour de chaque mois.

Prix, tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port :

pour six mois . . . . 24 fr.
pour un an . . . . 42 fr.

On s'abonne au Bureau du Magasin Encyclopédique, chez J. B. Sajou, Imprimeur, rue de la Harpe, n.° 11.

Pour la France, et pour les Pays étrangers, chez tous les Libraires et Directeurs des Postes.



